

# Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs – [www.economiesafricainesmagazine.fr](http://www.economiesafricainesmagazine.fr)



Invest In Gabon  
**ANPI-GABON**  
Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon

## Spécial Gabon

### ANPI

Au cœur de la relance économique

### FGIS

Cap sur une performance durable

### GABON OIL COMPANY

La montée en puissance d'un acteur clé

### VAALCO ENERGY

Un partenaire engagé du développement pétrolier

### OWENDO MINERAL PORT

Un hub logistique en pleine expansion

### DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

L'État renforce son rôle d'investisseur

### DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Transparence et formalisation  
de l'action fiscale

### DGCPT

Une métamorphose au service  
de la performance

### CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITÉ

Accompagner la modernisation  
de la comptabilité publique

### DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS PUBLICS

Des marchés publics  
plus fluides et sécurisés

### ARCEP

La croissance data  
redessine le secteur

### SCG-RÉ

Une surperformance confirmée

# L'ÉDIFICE S'ÉLÈVE

M 06547 - 23 - F: 7,00 € - RD





# DigitaxGabon

LA NOUVELLE SOLUTION DIGITALE DE L'ADMINISTRATION FISCALE  
E-t@x - Digitax - E-bank\_DGI

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE SOLUTION

## DIGITAX GABON

DÉSORMAIS, EXPÉRIMENTEZ PLEINEMENT L'AVANTAGE  
DE DISPOSER DE TOUS **LES SERVICES FISCAUX** EN LIGNE.

SCANNEZ-MOI



AVEC **DIGITAX**,  
SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !





**DigitaxGabon**

LA NOUVELLE SOLUTION DIGITALE DE L'ADMINISTRATION FISCALE

e-tax - Digitax - Ebank\_DGI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES,  
DE LA DETTE ET DES PARTICIPATIONS,  
CHARGÉ DE LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

# e-t@x s'ouvre désormais à tous, y compris aux particuliers

Ouvrez votre compte et  
simplifiez vos démarches  
fiscales avec e-t@x



Désormais accessible aux entreprises et aux particuliers,  
la plateforme e-t@x vous permet de :

- ✓ Déclarer et payer vos impôts en ligne
- ✓ Gérer vos obligations fiscales sans vous déplacer
- ✓ Accéder à vos services en toute sécurité

Créer votre compte dès maintenant sur :  
**[www.e-tax.dgi.ga](http://www.e-tax.dgi.ga)**

***e-tax – Simplifiez-vous la vie !***

## e-t@x : qui est concerné ?

Tous les contribuables, entreprises comme particuliers, **soumis à l'Impôt Synthétique Libératoire (ISL) ou l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP)**, relevant du régime simplifié ou du régime réel.

Sont notamment concernés :

- Les commerçants et entrepreneurs
- Les transporteurs et hôteliers
- Les artisans et professions libérales
- Les propriétaires percevant des revenus locatifs
- Les salariés et retraités

## Créez votre compte e-t@x selon votre profil



## Payez vos impôts aussi via Mobile Money\*

**CLIKPAY**  
Money

**e-tax – Simplifiez-vous la vie !**

 -  [www.dgi.ga](http://www.dgi.ga)



\*selon éligibilité



**14 – 3 MAI 2026 - UN AN APRÈS L'INVESTITURE**  
De la rupture à l'exercice du pouvoir

## LE TEMPS DE L'ACCÉLÉRATION

13 L'édito par Serge Henri Malet

### POLITIQUE

- 14 3 mai 2026 – Un an après l'investiture – De la rupture à l'exercice du pouvoir
- 16 Diplomatie – Rééquilibrage de la diplomatie gabonaise
- 17 7<sup>e</sup> Sommet Union africaine - Union européenne – Pour un multilatérisme fondé sur les besoins réels des populations
- 18 Diplomatie Gabon-Émirats arabes unis – Offensive du président Oligui Nguema à Abu Dhabi pour attirer les capitaux émirats
- 20 Diplomatie Gabon-France – Près de 500 millions d'euros d'investissements consolidés
- 22 Diplomatie Italie - Vatican - Gabon – Attirer les investisseurs pour soutenir la transformation économique
- 24 Secrétariat général du gouvernement – Une institution discrète au cœur de l'action publique
- 29 Opposition – Le PDG passe d'ancien parti-État à première opposition parlementaire

### MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 30 Croissance – La grande bascule vers une économie post-pétrole
- 32 Bretton woods – Un appui budgétaire de la Banque mondiale très attendu
- 33 Entretien- Directrice régionale Afrique centrale et Nigeria de la Société financière internationale, Dahlia Khalifa
- 36 Entretien – Directeur de l'Agence française de développement au Gabon, Olivier Delefosse
- 40 FMI & Banque mondiale – À Washington, le Gabon plaide pour une accélération des financements
- 43 Planification – Une nouvelle architecture financière au service de la transformation économique
- 44 Entretien – Ministre de la Planification et de la Prospective, Louise Pierrette Mvono
- 48 Titres publics – Le Gabon relève de 43 % ses objectifs de financement au premier trimestre 2026
- 49 Entretien – Ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la vie chère, Thierry Minko
- 52 Budget 2026 – Moins de dépenses, plus d'investissements productifs

### DOSSIERS FINANCES PUBLIQUES

- 54 Direction générale du Budget – La direction générale du Budget au cœur de l'exécution du PNCD
- 56 Entretien – Directeur général du Budget, Thècle Wilfried Nzamba Mangala
- 62 Entretien – Directeur général des Impôts, Éric Boumah
- 68 Entretien – Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, Luther Steeven Abounga Yangui
- 76 Entretien – Secrétaire permanent du Conseil national de la Comptabilité, André Henri Oguoumba
- 79 Entretien – Commissaire général-directrice générale des Marchés publics, Sylvie Nguembhyt

### TIC

- 84 Fibre optique – L'envol du numérique
- 85 Entretien – Ministre de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation, Mark-Alexandre Doumba



Guichet Numérique  
de l'Investissement®

# Crée ton entreprise au Gabon à partir du monde entier!

[www.gni-anpigabon.com](http://www.gni-anpigabon.com)



Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon  
Siège social : Centre-ville | Immeuble Serena Mal | 104 Rue Gustave Anguille

(+241) 011 76 48 48 / 074 58 24 24

contact@investingabon.ga

B.P : 3403 Libreville, Gabon

www.investingabon.ga



@investingabon



**88 – DOSSIER ARCEP**

« Le segment Internet est aujourd'hui le principal moteur de croissance »



**99 – DOSSIER ANPI**

« L'ANPI-Gabon se mue en instrument opérationnel de la relance économique »

**DOSSIER ARCEP**

88 Entretien – Président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, Célestin Kadjidja

**INVESTISSEMENTS**

- 91 Climat des affaires – Résidence permanente accordée aux investisseurs de 10 milliards de FCFA
- 92 Investissements – Comment le Gabon construit-il son attractivité ?
- 94 Projets prioritaires – Une économie recentrée sur la diversification et les investissements structurants
- 96 Entretien – Président de la Fédération des entreprises du Gabon, Alain-Claude Kouakoua
- 98 Centrale d'achat du Gabon – Un outil de transparence et de maîtrise de la dépense publique

**DOSSIER ANPI**

99 Entretien – Directeur général de l'Agence nationale de Promotion des Investissements du Gabon, Ghislain Mouanda-Mboma

**DOSSIER FGIS**

- 108 Entretien – Administrateur directeur général du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques, Serge Brice Ngodjou
- 111 Entretien – Directeur général de Handling Partner Gabon, Ayo Barro Boris
- 112 Entretien – Directeur général de la Façade Maritime Champ Triomphal, Emmanuel Adane
- 114 Entretien – Directeur général de Gabon Power Company, Philippe Jr. Ossoucah
- 116 Entretien – Directeur général d'Okoumé Capital, Fabrice Assoumou Essono
- 117 Entretien – Administrateur directeur général de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance, Thierry Abeloko
- 118 Entretien – Directeur général de la Société de Garantie du Gabon, Alban Etho
- 119 Entretien – Ministre du Commerce, des PME-PMI et de l'Entrepreneuriat des jeunes, Zenaba Gninga Chaning
- 122 Entretien – Local Partner Chez Forvis Mazars, Bernadette Ogombé Sangaré

**TOURISME & ARTISANAT**

- 125 Tourisme – Le Gabon amorce, un changement d'échelle
- 126 Entretien – Ministre du Tourisme durable et de l'Artisanat, P<sup>r</sup> Marcelle Ibinga-Itsitsa
- 129 Chouchou Lazare – Styliste – L'aristocratique raphia gabonais éblouit Paris

**MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE**

- 130 Mines – Du brut au raffiné, le Gabon réinvente son modèle minier
- 132 Entretien – Ministre des Mines et des Ressources géologiques, Sosthène Nguema Nguema
- 136 La compagnie Minière de l'Ogooué – COMILOG – Le modèle industriel d'Eramet Comilog accompagne les ambitions du Gabon
- 139 Pétrole & Gaz – Le Gabon relance la machine pétrolière
- 140 Entretien – Président de l'Union pétrolière gabonaise, Arthur Mbina-Nzamba



Distribution de kits KIDDO, une initiative tournée vers le bien-être des élèves



Acti'jeunes, un espace d'échange et de sensibilisation dédié aux jeunes



La Fondation Ma Bannière et ALBA luttent contre les préjugés sur l'albinisme



100 000 kits d'accouchement distribués sur tout l'étendue du territoire



Sensibilisation à l'usage détourné de médicaments et aux drogues en milieu scolaire et universitaire



Inauguration des infrastructures réhabilitées du CAPEDS d'Angondjé par la Première dame



Distribution de kits scolaires pour soutenir l'éducation au Gabon



Le PAPJ, une initiative phare qui offre une seconde chance grâce à la formation professionnelle



Une caravane médicale ophtalmologique pour améliorer la santé visuelle



MA BANNIERE





**108 – DOSSIER FGIS**

« Le FGIS s’inscrit dans une trajectoire de performance durable »



**143 – DOSSIER GABON OIL COMPANY**

SNHG : Le Gabon définit son destin énergétique

**DOSSIER GABON OIL COMPANY**

- 143 Société nationale des hydrocarbures du Gabon – SNHG : Le Gabon définit son destin énergétique
- 146 Entretien – Directeur général d’Assala Energy, Edgar Mba Ognane Nguema
- 147 Entretien – Directeur général de Gabon Oil Participations-SA, Gilles Manganneau
- 148 Entretien – Directrice générale de Gab’Oil, Renée-Patricia Ku-Kumbe Ivigu
- 149 Entretien – Directeur général de Pizolub, Han Ivala
- 150 Entretien – Directeur pays de SMP Afrique/Gabon, Ruber Agado

**DOSSIER VAALCO GABON**

- 152 Entretien – Administrateur directeur général de Vaalco Gabon S.A, Viannet Okouma M’Angha

**INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS**

- 155 Infrastructures – Une transformation visible à l’échelle du territoire
- 159 Aéroport Libreville-Andem – Andem, un mégaprojet aéroportuaire pour repositionner Libreville en Afrique centrale
- 160 Entretien – Ministre d’État, ministre des Transports, de la Marine marchande chargé de la Logistique, Ulrich Manfoumbi Manfoumbi

**DOSSIER OWENDO MINERAL PORT**

- 164 Entretien – Directeur général d’Owendo Mineral Port, Jean Thélesphore Ella Zé

**INDUSTRIE & ÉQUIPEMENTS**

- 167 Entretien – Président du Syndicat des industries du Gabon, Éric Fernand Boundono

**BANQUES & ASSURANCES**

- 170 Réassurance – La réassurance devient un levier de maîtrise des flux financiers

**DOSSIER SCG-RÉ**

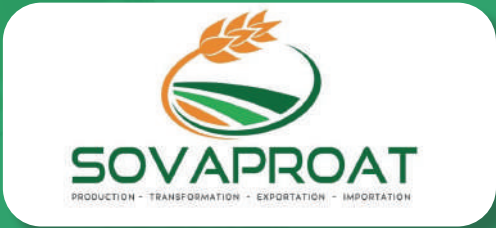
- 172 Entretien – Administrateur directeur général de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance, Thierry Abeloko
- 175 Assurances – Un secteur résilient face aux contrastes de l’année 2025
- 178 SUNU Assurances Vie et IARD Gabon – Au cœur du financement, de la sécurité financière et de la protection du patrimoine
- 180 Banques – Des banques gabonaises solides malgré les tensions régionales
- 181 La Banque pour le commerce et l’entrepreneuriat du Gabon – De l’élevage aux taxis électriques, le BCEG redessine le financement de proximité
- 182 Capital-investissement – Okoumé Capital franchit un cap après l’aval du régulateur régional

**ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE**

- 184 Forêts – Gabon Infini, un mécanisme innovant de financement vert



PRODUCTION - TRANSFORMATION  
EXPORTATION - IMPORTATION



[www.sovaproat.com](http://www.sovaproat.com)



BP 23 168 - Libreville/Gabon  
Tél. : +241 (0) 74 20 81 71 / +241 (0) 62 47 84 14  
E-mail : [logginkam@gmail.com](mailto:logginkam@gmail.com)



ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE

**LLB**  
AFRIQUE

**SIÈGE SOCIAL :**

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 PARIS  
Tél/Fax : +33 1 42 65 25 52  
administration@economiesafricaines.fr  
www.economiesafricainesmagazine.fr

**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION**

Blandine BEDU  
bbedu@economiesafricaines.fr

**DIRECTRICE GÉNÉRALE &  
DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE**

Christine LE CUZIAT  
contact@economiesafricaines.fr

**RÉDACTEUR EN CHEF**

Serge-Henri MALET  
shmalet@economiesafricaines.fr

**RESPONSABLE D'ÉDITION**

Annie JUNJAUD

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

Célestine BINGRA

**RÉDACTION**

Andju ANI  
Cherolle BRINDA BOUSS  
Louise BIBALOU-DURAND  
Lucie DELAGE-MORIN  
Serge-Henri MALET  
Paul de MANFRED  
Ariane Nadia MPENGA  
Anna de NEUVILLE  
Lambert YOUNGOU  
redaction@economiesafricaines.fr

**SERVICE PHOTOS**

YVAN GABON PICTURES  
Dieudamour/GOMBO  
KK PHOTOS  
Serge RAHIM

**COMMUNICATION ET PUBLICITÉ**

Chargé médias & communication  
Anass SOUADI  
contact@economiesafricaines.fr

**DESIGN**

Tristan BEN MAHJOUB

**WEBMASTER**

LMS Design

*tous droits de reproduction, même partielle, par quelque  
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.  
2026©Economies Africaines - Dépôt légal mai 2026  
Commission paritaire en cours de renouvellement - France  
Messagerie 6547*



**164 – DOSSIER OWENDO MINERAL PORT**

« OMP a changé d'échelle dans la logistique  
minière au Gabon »

**172 – DOSSIER SCG-Ré**

« Avec un taux de réalisation supérieur à  
109%, la SCG-Ré dépasse ses prévisions »

- 186 Entretien – Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement, du Climat, chargé du Conflit homme-faune, Maurice Allogho Ntossui
- 189 Économie bleue – Donner une place prioritaire à l'économie maritime
- 190 Entretien – Ministre de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue, Aimé Martial Massamba
- 193 Éducation – Une transformation en marche
- 194 Entretien – Secrétaire exécutive – Fondation BGFIBank, Manying Garandeu
- 198 Santé – Les investissements hospitaliers au cœur de la stratégie sanitaire
- 200 Entretien – Directeur général de l'Agence gabonaise de presse, Hermine Otounga Souna

**AGRICULTURE & ÉLEVAGE**

- 202 Réformes agraires – Un tournant à négocier fermement
- 204 Poulet de chair – L'interdiction du poulet importé accélère la relance de la filière avicole
- 207 Agro-industrie – Une agriculture réinventée pour attirer les jeunes
- 208 Entretien – Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, Pacôme Kossy

**SPORT & CULTURE**

- 211 Le Festival des musiques urbaines d'Anoumabo – Le Gabon à Abidjan : culture, influence et partenariat
- 212 Politique sportive – De l'amateurisme à la restauration de la dignité et de l'excellence
- 214 Sport & Jeunesse – « Le sport est un révélateur du potentiel humain »
- 216 Entretien – Ministre de la Jeunesse, des Sports, du Rayonnement culturel et des Arts, chargé de la Vie associative, Paul Ulrich Kessany Zategwa
- 220 Entretien – Président du Comité National Olympique du Gabon, Crésant Pambo
- 224 Entretien – Nageuse internationale gabonaise et porte-drapeau olympique, Noélie Lacour
- 226 Entretien – Vice-championne d'Afrique U20 au lancer de marteau, KENZA-Gwendoline Falana
- 228 Entretien – Jeune judoka, double médaillé aux Jeux africains scolaires 2025, Ndongo Bauï Brahidy
- 230 Culture – Quand mémoire patrimoniale et création contemporaine coexistent pour le meilleur

# Samba Lounge



Écrans



Wifi



Restauration



Journaux

**Un salon Business qui vous accueille dans un cadre élégant et confortable.**

Situé avant le Duty Free



AÉROPORT  
DE LIBREVILLE

Tarif d'accès non membres : 18 000 FCFA l'unité. Tarifs entreprise disponibles

Accessible aux membres :



LOUNGE PASS



DreamFolks



Direction commerciale ☎ +241 11 73 62 44 / +241 11 73 82 82



Par Serge-Henri Malet

## Le temps de l'accélération

**L**e budget 2026, d'un montant de 6 358,2 milliards de FCFA, contre 4 204,9 milliards un an plus tôt, marque un tournant dans la stratégie économique du Gabon. Cette hausse spectaculaire traduit la volonté des autorités de réorienter l'effort national vers les secteurs jugés moteurs de croissance : énergie et eau, BTP, hydrocarbures ou encore agro-industrie. Avec 3 321,5 milliards de FCFA dédiés aux investissements, l'exécutif confirme son choix de privilégier les infrastructures et les filières prioritaires pour enclencher une transformation profonde de l'économie.

Via la réforme engagée dans l'agro-industrie, le gouvernement ambitionne de bâtir un label « Made in Gabon ». Dans la filière avicole, les autorités ont décidé de mettre fin dès 2027 aux importations de poulet de chair afin de restructurer le secteur et de stimuler l'investissement local. L'enjeu est de réduire une dépendance alimentaire qui coûte plus de 60 milliards de FCFA par an. Dans le même esprit, la Centrale d'achat du Gabon (CEAG), créée en 2025, contribuera à réguler les prix en facilitant les achats groupés et en réduisant les coûts d'importation. Le numérique, soutenu par l'intérêt des investisseurs internationaux, demeure quant à lui l'un des secteurs les plus attractifs pour les capitaux. Huawei en offre l'illustration : l'entreprise a signé un protocole d'accord avec les autorités gabonaises portant sur 140 milliards de FCFA d'investissements destinés aux smart cities, data centers, cloud et réseaux.

Dans le secteur minier, l'ambition est tout aussi forte puisque à l'horizon 2029, le Gabon prévoit de ne plus exporter ses minerais à l'état brut. Pour réussir cette montée en gamme, les investissements nécessaires sont estimés à près de 15 000 milliards de FCFA – en plus des 1 600 milliards obtenus auprès d'Afreximbank en 2025 – afin de financer les chantiers structurants : modernisation ferroviaire, unités de transformation et mise en valeur de gisements majeurs comme Belinga, Baniaka ou Milingui. Autre constat : si le pétrole représente encore près de 45 % du PIB en générant entre 300 et 400 milliards de FCFA, le gouvernement cherche à rééquilibrer

son modèle en attirant les investisseurs vers la filière gazière. Le pays dispose en effet d'environ 1000 milliards de pieds cubes de réserves prouvées, un volume significatif en zone CEMAC. En 2025, ExxonMobil a signé un protocole pour explorer l'offshore profond, tandis que ReconAfrica a engagé 11,4 milliards de FCFA pour le bloc Ngulu. Enfin, afin de sécuriser l'approvisionnement du Grand Libreville, plus de 100 milliards de FCFA ont été mobilisés pour la centrale thermique IPP Owendo (125 MW) par Gabon Power Company, Wärtsilä, Africa50, Melec PowerGen et des partenaires internationaux.

L'économie bleue et les initiatives environnementales ne sont pas en reste, appuyées sur des instruments financiers innovants telles les obligations bleues Blue Bonds qui, entre 2023 et 2026, ont permis à Bank of America de racheter pour 500 millions de dollars de dette extérieure. De son côté, l'adoption du programme « Gabon Infini » marque une nouvelle phase où la forêt devient un levier économique qui doit mobiliser 200 millions de dollars sur dix ans pour transformer le capital naturel en moteur de développement et renforcer la crédibilité du pays dans les financements liés à la biodiversité et au climat. Des investissements dans le sport et la culture viendront s'ajouter à ce nouveau modèle économique.

Dans cette édition dédiée à l'investissement, plusieurs acteurs économiques de premier plan s'expriment : des dirigeants d'entreprises du pétrole, des responsables des régies financières de l'État ainsi qu'une associée du cabinet Forvis Mazars. Des bailleurs de fonds comme l'AFD et l'IFC apportent également un éclairage précieux. L'ensemble est complété par des entretiens avec onze ministres : le ministre de l'Économie et des Finances ainsi que les ministres en charge des secteurs porteurs – numérique, tourisme, mines, agriculture... Enfin, un an après le 3 mai 2025, date de la prestation de serment du président Brice Clotaire Oligui Nguema, plusieurs signaux traduisent une volonté affirmée de reprise en main de l'appareil économique et confirment que l'édifice gabonais s'élève bel et bien, avec méthode et constance.

# DE LA RUPTURE À L'EXERCICE DU POUVOIR

*Devenu un marqueur de la vie politique gabonaise, le 3 mai cristallise l'écart entre la promesse de rupture et la réalité du pouvoir. Un an après l'investiture, le temps du symbole s'efface au profit de l'évaluation des premiers effets de la transition.*

**E**n seulement un an, le 3 mai s'est imposé comme date charnière de la vie politique gabonaise. Ce jour précis de 2025, Brice Clotaire Oligui Nguema prêtait serment au terme d'une transition militaire engagée après l'acte libérateur du 30 août 2023. L'investiture intervenait à l'issue d'un long cycle de pouvoir aux mains du clan Bongo assorti de tensions lors de plusieurs scrutins. Pour une grande partie de la population, cette séquence ouvrait la perspective d'un changement profond après des années de processus électoraux contestés et souvent entachés de violences. Un an plus tard, le 3 mai 2026 s'inscrit dans une temporalité différente, celle du bilan et de la confrontation à l'exercice du pouvoir pour une équipe qui s'était présentée comme porteuse d'une « V<sup>e</sup> République ». La date renvoie à une étape décisive, le 3 mai 2025 ayant été conçu comme un geste de rupture. Prenant le contrepied des cérémonies feutrées et éloignées du peuple organisées au palais présidentiel, la prestation de serment de Brice Clotaire Oligui Nguema avait été mise en scène dans un stade, devant des dizaines de milliers de personnes, avec la volonté affichée d'une reconquête populaire. L'événement devait symboliser la fin de cinquante-cinq années d'hégémonie et l'ouverture d'un nouveau cycle plus démocratique sur lequel débouchait une transition militaire perçue comme maîtrisée et largement acceptée.

## Un premier anniversaire en forme de bilan

Un an plus tard, la portée symbolique du 3 mai est différente. La date ne renvoie plus uniquement à un horizon d'attente mais à l'exigence d'évaluer l'action publique et de mesurer les évolutions survenues depuis l'investiture. Pour une équipe arrivée aux responsabilités en se présentant comme l'architecte d'une V<sup>e</sup> République, cet anniversaire marque donc le passage du registre fondateur à celui du bilan, même provisoire.

Une partie de la population exprime de fortes attentes, oubliant parfois que le président élu et son gouvernement disposent encore de six années pour mener à terme un septennat dont les priorités ont été clairement

affichées. Le bilan économique, encore en construction, rappelle néanmoins les ambitions formulées dès les premiers mois : réduire la dépendance au pétrole, renforcer la souveraineté économique et mieux redistribuer les richesses. Le chef de l'État avait alors mis en avant la diversification, la lutte contre le chômage et la volonté de reprendre la main sur certains secteurs stratégiques. Une ambition nécessitant une séquence politique longue, que résumait une formule souvent citée par François Mitterrand : « *Il faut donner du temps au temps.* » Mais dans un pays où la transition politique a suscité un espoir immédiat, les citoyens sauront-ils accepter que le temps politique ne se déploie pas au rythme d'une horloge ? L'enjeu consiste désormais à articuler le rythme des réformes avec celui des attentes citoyennes afin de concilier exigence d'efficacité et transformation profonde.

Dans les faits, plusieurs signaux traduisent une volonté réelle de reprise en main de l'appareil économique et administratif. Les réformes budgétaires, les annonces en faveur d'une transparence accrue et, plus récemment, la sollicitation d'un programme auprès du Fonds monétaire international (FMI) participent à la mise en place d'un cadre plus stable pour les finances publiques et témoignent d'un effort de structuration, même si leurs effets sont progressifs. Le pays reste toutefois confronté à des défis majeurs : chômage massif des jeunes, infrastructures vieillissantes ou insuffisantes, accès inégal aux services essentiels tels que l'eau et l'électricité... Plusieurs chantiers engagés doivent répondre à ces préoccupations, sachant que leurs effets ne seront pas instantanés dans un Gabon qui s'impose toutefois comme un pays en pleine mutation : les projets se multiplient pour moderniser les infrastructures, renforcer les connectivités et accélérer la digitalisation de l'économie. Si ces avancées restent peu perceptibles dans le quotidien des populations, elles traduisent une dynamique de fond apte à produire des effets durables, tant sur le plan économique que sur l'amélioration progressive des conditions de vie.

Le bilan économique est donc à considérer comme



Brice Clotaire Oligui Nguema, le 3 mai 2025 à Libreville, lors de sa prestation de serment, un moment fondateur de la vie politique gabonaise.

évolutif : orientations fortes, rythme de mise en œuvre progressif. À ce stade, la trajectoire engagée amorce une phase de consolidation où l'on commence à distinguer les premiers résultats des réformes. Reste désormais à traduire cette dynamique en améliorations concrètes et bien perceptibles par la population, condition essentielle pour renforcer la confiance et concrétiser durablement les ambitions affichées.

#### Entre consolidation institutionnelle et affirmation de l'exécutif

Sur le plan politique, le chef de l'État a conduit une transition que nombre d'observateurs considéraient comme délicate, en parvenant à maintenir un cadre maîtrisé, sans tensions majeures. L'adoption d'une nouvelle Constitution, l'organisation de l'élection présidentielle suivie de législatives et de municipales ainsi que la recomposition des institutions ont permis de clore le cycle ouvert en 2023. L'Union démocratique des bâtisseurs (UDB), le parti présidentiel, est désormais majoritaire à l'Assemblée nationale et au Sénat, ce qui lui confère une marge de manœuvre significative pour conduire les réformes engagées, même si cette configuration institutionnelle alimente également le débat sur l'équilibre des pouvoirs et sur les modalités de l'exercice de l'autorité publique dans cette nouvelle phase politique. Certaines décisions comme la suspen-

sion temporaire des réseaux sociaux ont ravivé les interrogations sur l'état des libertés publiques. Depuis son investiture, le président a cherché à installer un style mêlant proximité et autorité à travers des visites de terrain, des prises de parole régulières et une volonté affirmée de rompre avec les pratiques jugées routinières du passé. Cette approche, centrée sur la mobilisation et la pédagogie, s'accompagne toutefois d'une gouvernance fortement portée par l'exécutif, qui demeure le principal moteur de l'action publique. Les attentes populaires, particulièrement élevées après la fin du régime Bongo, exercent une pression constante sur le sommet de l'État. D'où le discours présidentiel de fin d'année 2025, qui a fixé une feuille de route ambitieuse : faire de 2026 une « *année de vérité* » marquant l'entrée dans une phase pleinement opérationnelle de la V<sup>e</sup> République. Les priorités annoncées – consolidation des institutions, relance économique, maîtrise de la dette, amélioration des services publics et affirmation de la souveraineté nationale – traduisent la volonté de passer d'une phase de transition à une phase d'efficacité, ce qui donne au 3 mai son statut marqueur politique. En 2025, la date incarnait l'espoir d'un renouveau. En 2026, elle devient un moment de redevabilité, révélateur du passage d'un pouvoir de rupture à un pouvoir engagé dans la durée. Un nouveau défi pour le chef de l'État.

Serge-Henri Malet

# RÉÉQUILIBRAGE DE LA DIPLOMATIE GABONAISE

*Sous l'impulsion du président Brice Clotaire Oligui Nguema, le Gabon engage une refondation diplomatique destinée à restaurer sa souveraineté, moderniser son appareil extérieur et repositionner le pays comme un acteur crédible sur les scènes régionale et internationale.*

Depuis son arrivée au pouvoir en août 2023, le président Brice Clotaire Oligui Nguema impulse une transformation profonde de la diplomatie gabonaise. Dans un contexte de fortes attentes internationales, le Gabon cherche à projeter l'image d'un État souverain, stable et responsable, ce qui se traduit par une doctrine plus lisible, une administration réorganisée et une stratégie d'influence recentrée sur les priorités nationales.

Au cœur de cette dynamique, la volonté de réaffirmer la souveraineté du pays après des années de fragilisation institutionnelle. Le chef de l'État veut démontrer qu'il y a là une opportunité de refondation. Ses prises de position privilégient la légitimité politique, la coopération économique et la stabilité régionale, une souveraineté assumée qui ne rime pas avec isolement mais avec une ouverture maîtrisée, fondée sur le dialogue, la transparence et la recherche de partenariats équilibrés, notamment dans les domaines environnementaux, sécuritaires et économiques.

L'un des marqueurs les plus visibles de ce leadership est la recomposition de l'appareil diplomatique, signe d'une volonté de modernisation. La nomination de Marie Edith Tassyla-Ye-Doumbeney aux Affaires étrangères illustre cette orientation : elle incarne une diplomatie plus active et structurée, présente dans les forums internationaux et voulant repositionner le Gabon au sein du Commonwealth, de l'Union africaine (UA) et des organisations multilatérales.

Justement, s'agissant de l'UA, l'élection du Gabon le 11 février 2026 à Addis-Abeba lors de la 48<sup>e</sup> session du Conseil exécutif au sein du Conseil de paix et de sécurité (CPS) marque une étape décisive. Moins de deux ans après sa réintégration dans les instances panafricaines, cette désignation est interprétée par le chef de l'État comme la confirmation d'une crédibilité restaurée et d'une capacité retrouvée à contribuer aux grands équilibres continentaux. Elle ouvre, de fait, une nouvelle séquence d'engagement sur les dossiers

Brice Clotaire Oligui Nguema lors de l'élection du Gabon au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine le 11 février 2026 à Addis-Abeba.



Communication présidentielle

sécuritaires, domaine où le Gabon cherche à redevenir un acteur de référence.

Le CPS, organe pivot de l'architecture africaine de paix et de sécurité, concentre les principales prérogatives décisionnelles de l'UA : prévention et gestion des conflits, mécanismes d'alerte précoce, médiation, conduite des opérations de soutien à la paix ainsi que consolidation post-conflit. En intégrant cette instance, le Gabon accède à un espace d'influence où se définissent les orientations sécuritaires du continent et où se négocient les réponses collectives aux crises régionales. Cette présence renforce non seulement son poids diplomatique, mais aussi sa capacité à inscrire ses priorités nationales dans les débats stratégiques africains.

Sur la scène internationale, Libreville adopte une posture plus offensive afin de défendre ses intérêts et peser sur les débats globaux. Trois priorités émergent : le climat et la biodiversité, domaine où le Gabon dispose d'un capital diplomatique unique, la paix et la sécurité régionales avec une volonté de contribuer à la stabilité de l'Afrique centrale, et enfin la gouvernance et le développement en valorisant les réformes et en recherchant des partenariats économiques plus équilibrés. Cette diplomatie proactive vise à rompre avec les perceptions d'immobilisme de naguère.

**Paul de Manfred**

# POUR UN MULTILATÉRALISME FONDÉ SUR LES BESOINS RÉELS DES POPULATIONS

*Luanda, capitale de l'Angola, a abrité du 24 et 25 décembre dernier le 7<sup>e</sup> Sommet Union africaine (UA) – Union européenne (UE) durant lequel le dirigeant gabonais a plaidé pour un rééquilibrage des rapports de force dans la coopération internationale. Il a souhaité que l'Afrique ne soit plus « un simple bénéficiaire, mais un co-constructeur ».*

Tenu sur le thème « Promouvoir la paix et la prospérité grâce à un multilatéralisme effectif », ce sommet visait à renforcer la coopération entre l'UA et l'UE dans différents domaines, notamment la paix et la sécurité, la gouvernance ou encore la transparence. Dans un contexte géopolitique incertain, l'accent a été mis sur un multilatéralisme renouvelé, c'est-à-dire un système international plus inclusif, donnant davantage de voix à l'Afrique sur la scène mondiale. Pour le Gabon, cette rencontre a été l'occasion de se positionner comme un acteur crédible et fiable. Le président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema a émis un plaidoyer franc sur les attentes des pays africains en général et du Gabon en particulier.

## Donner à l'Afrique une voix plus forte dans les décisions globales

En effet, il a appelé à un multilatéralisme fondé sur l'équité, la solidarité et les besoins réels des populations. Il a également insisté sur la nécessité d'une réforme profonde des institutions internationales, afin de donner à l'Afrique une voix plus forte dans les décisions globales et de rendre le partenariat UA-UE plus représentatif des réalités africaines et européennes.

Pour le Gabon, qui s'est résolument engagé dans une nouvelle ère de développement, il apparaît clairement que les nouvelles autorités souhaitent positionner le pays sur la scène internationale comme un acteur de poids et un interlocuteur crédible, capable de défendre les intérêts du continent. Cette dynamique reflète une prise de conscience africaine croissante : les partenariats traditionnels doivent évoluer vers plus d'équité et de respect mutuel, surtout dans un contexte mondial instable. Cette prise de conscience ouvre la voie à de nouvelles coopérations économiques, industrielles et écologiques avec l'Europe, sur des bases plus justes et équilibrées. Les retombées attendues incluent une augmentation de la capacité nationale en énergies renou-

velables, une meilleure accessibilité à l'électricité dans les zones rurales et une valorisation internationale du Gabon comme champion du climat.

Par ailleurs ont été évoquées les questions de relance économique, d'intégration commerciale et de développement des infrastructures. Le Gabon pourrait attirer de nouveaux investisseurs européens dans des secteurs tels que le bois transformé, l'agro-industrie, les mines durables, le tourisme écologique ou encore le numérique. L'impact potentiel serait la création d'emplois locaux qualifiés, une diversification économique accélérée et une réduction de la dépendance au pétrole.

Cependant, l'aboutissement de ces accords économiques ne pourra se faire sans une véritable clarification des rapports politiques entre les États de l'UA et ceux de l'UE : il est essentiel que les relations de coopération soient transparentes et équilibrées. Pour le président Brice Clotaire Oligui Nguema, un rééquilibrage des rapports de force dans la coopération internationale est nécessaire, afin que l'Afrique ne soit plus un simple bénéficiaire, mais un co-constructeur. En soutenant l'idée d'un multilatéralisme réformé et plus équitable, il souhaite contribuer à un redéploiement des priorités internationales en faveur des intérêts africains : dette, justice climatique, équité, représentation dans les grandes institutions.

Si le sommet aboutit à des engagements concrets (investissements, financements, coopération), le Gabon pourrait en tirer des bénéfices significatifs dans des secteurs clés pour son développement. Toutefois, les écarts entre déclarations et mises en œuvre lors des précédents sommets UA-UE ont souvent abouti à de grandes ambitions, mais rarement à des résultats tangibles. Ainsi, pour que le Gabon bénéficie réellement de ces partenariats, il faudra des institutions transparentes, une stratégie nationale cohérente et un bon pilotage des projets, sans quoi les opportunités pourraient rester théoriques.

**Ariane Nadia Mpenza**

# OFFENSIVE DU PRÉSIDENT OLIGUI NGUEMA À ABU DHABI POUR ATTIRER LES CAPITAUX ÉMIRATIS

*En visite aux Émirats arabes unis les 5 et 6 février, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a signé quatre accords majeurs, dont un partenariat économique global, ainsi que des engagements dans les secteurs des mines, du numérique et de la logistique portuaire. Ce rapprochement accéléré avec Abu Dhabi répond à un objectif clairement assumé : attirer les capitaux émiratis pour accompagner la transformation économique du Gabon.*

**L**e chef de l'État gabonais a annoncé son arrivée aux Émirats arabes unis le 5 février 2025 dans un message au ton solennel publié sur les réseaux sociaux : « *Je viens d'arriver aux Émirats arabes unis (EAU), terre d'innovation et de développement fulgurant. Dans quelques heures, j'aurai l'honneur de rencontrer Son Altesse Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, émir et président de cette grande nation.* » Cette visite éclair de 48 heures à Abu Dhabi, capitale fédérale et centre névralgique de la diplomatie émiratie, constitue une étape clé dans la stratégie de repositionnement international du Gabon. Mené tambour

battant, ce déplacement s'inscrit dans une séquence diplomatique à forte portée politique et économique, alors que Libreville cherche à diversifier ses partenariats stratégiques et à réaffirmer sa crédibilité sur la scène internationale.

Au cœur de cette mission figurait certes le renforcement des relations bilatérales entre Libreville et Abu Dhabi, mais aussi et surtout la mobilisation d'investissements capables d'accompagner la transformation structurelle de l'économie gabonaise. Selon la présidence, la visite s'est conclue par un bilan jugé positif, avec la signature de quatre accords structurants : trois dans les secteurs

## Une visite préparée dans le détail

Bien avant la visite officielle du président Brice Clotaire Oligui Nguema aux Émirats arabes unis, deux missions diplomatiques à forte dimension économique avaient déjà préparé le terrain entre Libreville et Abu Dhabi.

La première, conduite du 13 au 17 octobre 2025 aux Émirats arabes unis par Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, ministre d'État chargé des Transports, de la Marine marchande et de la Logistique, visait à consolider les liens économiques et stratégiques entre les deux pays. Dans cette continuité, le chef de l'État a accueilli le 11 décembre 2025 au palais du Bord de mer à Libreville une délégation émiratie conduite par le ministre du Commerce extérieur, le D<sup>r</sup> Thani bin Ahmed Al Zeyoudi. Au cœur des échanges : le renforcement d'une coopération déjà solide et l'accélération de plusieurs projets structurants jugés prioritaires par les deux capitales.

Lors de la mission gabonaise aux Émirats arabes unis, le ministre des Mines de l'époque, Gilles Nembé, avait ouvert la voie à de nouveaux partenariats avec plusieurs investisseurs et fonds souverains émiratis, dont International Resources Holding et Metalloid Resources Investment. L'objectif affiché était de diversifier les alliances du Gabon et de promouvoir une exploitation plus responsable et durable de ses ressources naturelles. Les discussions ont porté sur trois chantiers prioritaires : la relance des mines dites « junior », la recherche de financements pour le port en eau profonde de Mayumba, et enfin la création d'une unité de traitement du mercure et du cyanure afin de réduire les risques de pollution liés à l'activité aurifère. Autant d'initiatives destinées à renforcer la compétitivité du secteur minier tout en protégeant les écosystèmes.

En parallèle, des échanges techniques ont été engagés avec Abu Dhabi Ports, sous la conduite conjointe du ministre d'État aux Transports et du ministre de la Mer. Ces pourparlers visent à accélérer les projets portuaires et logistiques, considérés comme essentiels pour dynamiser les exportations gabonaises et mieux intégrer le pays dans les grandes chaînes du commerce international.

À Libreville, lors des entretiens entre le président de la République et la délégation émiratie, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de bâtir un partenariat économique ambitieux, à même de transformer durablement l'économie gabonaise. Le ministre Thani bin Ahmed Al Zeyoudi a confirmé l'intention des Émirats arabes unis de renforcer leur présence au Gabon, tant sur les projets déjà engagés que sur ceux à venir. Cette séquence diplomatique confère ainsi un poids stratégique particulier aux relations économiques entre Libreville et Abu Dhabi, partenaire influent au Moyen-Orient. Elle ouvre la voie à de nouveaux projets structurants, conçus pour soutenir le développement durable du pays et améliorer le quotidien des populations. **L.B.-D.**



Le président de la République gabonaise, Brice Clotaire Oligui Nguema, en entretien avec Son Altesse Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan à Abu Dhabi lors de sa visite officielle des 5 et 6 février 2026.

des mines, du numérique et de la logistique et un partenariat économique global, l'ensemble confirmant un rapprochement stratégique assumé entre les deux capitales.

### Reforcer des échanges commerciaux évalués à 320 millions de dollars

Sur le volet minier, un accord a été signé entre le ministère gabonais des Mines et la société ADMOG GOLD, dirigée par Omar El-Alfy. Il porte sur l'exploration, le développement et la commercialisation de l'activité aurifère dans les zones minéralisées du Gabon. Dans le domaine du numérique, Libreville a renouvelé son partenariat avec Presight, filiale du groupe émirati G42 dirigée par Thomas Pramotedham. L'entreprise fournira des solutions d'intelligence artificielle, d'analytique avancée et de big data destinées à moderniser l'administration publique et à renforcer les capacités numériques de l'État.

Le troisième accord a été conclu avec Abu Dhabi Ports Company, opérateur logistique présent dans dix-huit pays africains. Il vise la modernisation des infrastructures portuaires et logistiques du port en eau profonde de Mayumba, dans le sud-ouest du pays. Ce projet

offrirait aux Émirats un accès stratégique à un corridor d'exportation minière vers l'Atlantique – un atout majeur dans un contexte de compétition sino-américaine pour l'accès aux ressources africaines – tout en positionnant le Gabon comme un hub régional en Afrique centrale.

Enfin, les Émirats arabes unis et le Gabon ont signé un accord de partenariat économique global (CEPA) destiné à renforcer leurs échanges commerciaux, évalués à 320 millions de dollars, soit plus de 177 milliards de FCFA. Ce cadre vise à dynamiser les flux bilatéraux, à stimuler la coopération entre les secteurs privés des deux pays et à faciliter les investissements dans des domaines prioritaires tels que l'agriculture, la logistique et les énergies renouvelables.

Libreville entend par ailleurs mobiliser la puissance finan-

cière des Émirats en ciblant notamment les grands fonds souverains comme l'Abu Dhabi Investment Authority (ADIA) ou le fonds d'investissement de Dubaï. L'objectif est clair : attirer des capitaux vers des projets hors pétrole – mines, infrastructures, énergie, logistique, numérique – en cohérence avec le Plan national de croissance et de développement 2026-2030, qui constitue le socle du projet de société du chef de l'État. Se disant honoré de l'accueil qui lui a été réservé, le président Oligui Nguema a qualifié sa rencontre avec Son Altesse Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan de moment déterminant, un tête-à-tête perçu comme l'un des points forts de sa tournée diplomatique. « Cette rencontre marque notre détermination commune à consolider les liens d'amitié et de coopération entre le Gabon et les Émirats, et à construire des partenariats durables au service du progrès économique et du rayonnement international de notre pays », a-t-il déclaré. De son côté, le souverain émirati a réaffirmé la disponibilité des Émirats arabes unis à accompagner le Gabon dans son processus de diversification économique, dans une logique gagnant-gagnant fondée sur le respect mutuel et la confiance.

Serge-Henri Malet

# PRÈS DE 500 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS CONSOLIDÉS

*La visite d'État d'Emmanuel Macron au Gabon les 23 et 24 novembre 2025 a consacré une nouvelle ère de coopération économique. Près de 500 millions d'euros (environ 327 milliards de FCFA) d'engagements directs ont été signés et consolidés dans les secteurs du rail, de l'énergie, de l'eau, des mines et de l'environnement. Le tout dans une philosophie de partenariat gagnant-gagnant, comme chacune des parties l'a rappelé.*

**L**a séquence diplomatique de novembre 2025 restera comme l'une des plus marquantes de l'histoire récente des relations franco-gabonaises, notamment sur le plan économique. Le président Emmanuel Macron, accompagné d'une délégation de 63 entreprises françaises réunies par le Mouvement des entreprises de France International (MEDEF), a scellé avec le président Brice Clotaire Oligui Nguema une série d'accords stratégiques qui redéfinissent les contours de la coopération économique, au moment où le Gabon sort de la transition et amorce un chemin ambitieux vers la diversification et la souveraineté économique.

## **Modernisation du chemin de fer**

Parmi les accords phares figure la modernisation du Transgabonais, unique ligne ferroviaire du pays reliant Libreville à Franceville sur 648 km. Vital pour le transport de plus de 300 000 passagers et de millions de tonnes de fret, ce corridor a bénéficié d'un financement de 203 millions d'euros : 173 millions de prêt souverain de l'Agence française de développement (AFD) et 30 millions de subvention de l'Union européenne. Le partenariat, scellé quelques heures seulement après l'arrivée de la délégation française, a été signé par le ministre gabonais de l'Économie, des Finances, de la Dette, des Participations chargé de la Lutte contre la vie chère, Henri-Claude Oyima, en fonction à la date de signature. Ce programme permettra de remplacer 270 km de rails d'ici à 2027, de moderniser les gares et d'augmenter la capacité à 16 sillons par jour.

## **L'énergie, enjeu stratégique**

Face à une crise énergétique persistante, EDF s'est engagée aux côtés de la SEEG à moderniser le réseau électrique et diversifier le mix énergétique. Les projets incluent la création de centrales hybrides, l'intégration

de solutions solaires pour les sites isolés et la réduction des pertes techniques. Plusieurs PME françaises spécialisées dans les mini-réseaux photovoltaïques, comme Vergnet ou Sagemcom, ont manifesté leur intérêt à soutenir la transition vers les énergies renouvelables. Rappelons que le Gabon prévoit d'investir 1 134,5 milliards de FCFA (1,73 milliard d'euros) entre 2024 et 2026 dans la production et la distribution d'électricité.

## **L'eau et l'assainissement : un contrat historique**

Le partenariat d'envergure signé le 29 avril 2025 entre la SEEG et le groupe Suez, à hauteur de 200 millions d'euros sur cinq ans, afin de moderniser les infrastructures hydrauliques et améliorer l'accès à l'eau potable dans Libreville, Port-Gentil et les grandes villes a été conforté. Une enveloppe de 60 millions d'euros sera dédiée aux PME gabonaises pour les travaux d'installation, générant des emplois locaux et favorisant la professionnalisation du secteur. Ce partenariat s'inscrit dans un plan d'investissement plus large du gouvernement gabonais (plus de 3 000 milliards de FCFA) consacré à l'eau et à l'énergie.

## **Mines et transformation locale**

Premier producteur africain de manganèse, le Gabon a fait de la transformation locale une priorité inscrite dans la loi, qui interdit l'exportation de minerai brut à partir de 2029. Sous cette exigence du président Brice Clotaire Oligui Nguema, le groupe Eramet et sa filiale Comilog se sont engagées à transformer localement 2 millions de tonnes d'alliages de manganèse à cette échéance, créant plus de 16 000 emplois. Pour les parties française et gabonaise, il a été question lors de cette visite de novembre dernier de s'assurer de la faisabilité de ce projet, et de veiller à ce qu'aucune partie ne soit lésée. Cette réorientation industrielle, selon de nombreux

analystes, ne manquera pas de porter un coup à une industrie européenne – française en particulier – longtemps en charge de cette transformation. « (...) La réussite de cette initiative dépendra de la capacité du Gabon à mobiliser les investissements stratégiques nécessaires, à accompagner les opérateurs et à assurer la mise en œuvre concrète des projets annoncés (...)

La France gagnerait en estime et en amitié si elle accompagnait avec sincérité le peuple gabonais conduit par le président Brice Clotaire Oligui Nguema dans cette transformation industrielle», a quant à lui estimé Willy Ontsia, ancien directeur de la BVMAC, qui voit d'un bon œil cette visite du président français. Dans cette optique, des dispositions ont commencé à être prises : entre autres mesures, Eramet a nommé un directeur de la transformation au Gabon, et le Complexe métallurgique de Moanda a été renforcé par un centre d'innovation métallurgique destiné à former une nouvelle génération d'ingénieurs gabonais. La Fédération des entreprises du Gabon (FEG) a cependant insisté sur la nécessité d'intégrer les PME locales dans la chaîne de valeur minière.

### Forêts et environnement

La protection des forêts du bassin du Congo, deuxième massif tropical mondial, a également constitué un axe fort de la visite d'Emmanuel Macron. Il a rappelé que la France avait affecté à la gestion durable des écosystèmes forestiers 60 millions d'euros issus d'un accord de conversion de dette, même si le Gabon n'est pas seul bénéficiaire de cette manne. Un programme complémentaire, « Gabon Infini », mobilise 180 millions de dollars sur dix ans pour préserver 34 000 km<sup>2</sup> de forêts et porter à 30 % la part de forêts protégées. La gouvernance de ces fonds repose sur des mécanismes de décaissement conditionnés à des objectifs de conservation, consolidés lors de la COP 30 de Belém. Des entreprises françaises comme Vinci, Meridiam ou Saint-Gobain PAM se sont aussi positionnées afin d'apporter leur expertise dans les secteurs des infrastructures et de l'urbanisme, avec par exemple les projets de réhabilitation de 166 km de route entre Kougouleu et Medouneu ainsi que la



Libreville, le 23 novembre 2025 – Dans le cadre de la visite d'État au Gabon du président de la République française Emmanuel Macron, le président de la République gabonaise Brice Clotaire Oligui Nguema et le président français se serrent la main à l'issue d'une conférence de presse conjointe. Un moment symbolique marquant l'ouverture d'un nouveau cycle de coopération franco-gabonais, plus équilibré et résolument opérationnel.

construction de flyovers et de passerelles piétonnes. Au Gabon, en 2025, plus de 60 % des projets financés (120,2 milliards de FCFA) ont été consacrés aux infrastructures, dont 36,9 % aux routes.

### Raffermir la coopération économique

Ces partenariats économiques s'inscrivent dans une dynamique de rééquilibrage des échanges entre les deux pays liés par l'histoire, dans un contexte où les flux d'investissements directs français avaient chuté au Gabon au début de la transition, passant de 689 millions en 2022 à 159 millions en 2023, comme l'a reconnu M. Ontsia. « (...) Pour tenter de renverser cette tendance après la tenue du forum économique France-Gabon de mai 2024 à Paris, le MEDEF International, en partenariat avec l'ANPI-Gabon et la FEG, a mené dans le prolongement de la visite officielle du président Macron un second forum économique dans l'optique d'impulser de nouveaux partenariats industriels, énergétiques et logistiques. Malgré cette réalité, la France reste le premier fournisseur du Gabon, devant la Belgique et la Chine », a-t-il ajouté.

En définitive, le succès de ces partenariats économiques dépendra de la capacité des deux parties à concrétiser rapidement les engagements pris, à garantir la transparence et à instaurer une gouvernance partagée dans les projets communs. Si ces conditions sont réunies, cette relance économique pourrait se traduire en bénéfices tangibles pour chacune d'elles.

Cherolle Brinda Bouss

# ATTIRER DES INVESTISSEURS POUR SOUTENIR LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

À l'occasion d'une visite officielle à Rome et au Vatican du 29 octobre au 4 novembre 2025, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a rencontré la Première ministre Giorgia Meloni et mené des entretiens fructueux avec des investisseurs italiens. Avec le pape Léon XIV, les échanges ont porté sur la dimension religieuse et la consolidation des liens diplomatiques entre le Gabon et le Saint-Siège.

Résolument engagé dans un processus de transformation nationale visant à assurer à la population un bien-être mérité, le chef de l'État gabonais ne cesse de présenter aux investisseurs étrangers les opportunités qu'offre le Gabon, en s'appuyant sur la stabilité politique retrouvée et la mise

en place de mesures fiscales incitatives.

C'est dans cette optique que, lors de sa visite en Italie le 3 novembre 2025, il a échangé avec la Première ministre Giorgia Meloni au Palazzo Chigi. Ce tête-à-tête entre les deux dirigeants a permis d'explorer plusieurs axes de coopération prometteurs entre le

Gabon et l'Italie. À l'issue de leurs échanges a été exprimée la volonté commune d'établir une relation solide et équilibrée, fondée sur un partenariat mutuellement bénéfique. M<sup>me</sup> Meloni a félicité son homologue pour son « leadership éclairé », mettant aussi en avant « la maturité politique du peuple gabonais », tout en réaffirmant l'engagement de l'Italie en faveur d'une coopération basée sur le respect mutuel.

Ce partenariat devrait se concrétiser par la mise en œuvre de projets structurants dans des secteurs stratégiques prioritaires, notamment l'énergie, les infrastructures, la santé, les technologies, la sécurité et le développement durable. Plusieurs grands groupes industriels et financiers italiens ont été identifiés pour initier une collaboration stratégique avec le Gabon. Parmi eux figurent GKSD Holding (secteurs hospitalier et énergétique), Todini (infrastructures et construction), Leonardo (défense, aéronautique et cybersécurité), Eni (énergie et hydrocarbures) et Ansaldo Energia (production d'électricité). Ajoutons que les deux dirigeants ont convenu de créer un comité mixte Gabon-Italie chargé de suivre la concrétisation des projets évoqués et de veiller à leur mise en œuvre.

## Création d'un comité mixte Gabon-Italie

Ainsi, pour concrétiser ces partenariats, deux Mémoires d'entente (M.O.U.)



La Première ministre italienne Giorgia Meloni accueille le président de la République gabonaise Brice Clotaire Oligui Nguema à l'occasion de leur rencontre au Palazzo Chigi à Rome, en Italie, le 3 novembre 2025.



Le 30 octobre 2025, en visite officielle au Saint-Siège, le président de la République gabonaise Brice Clotaire Oligui Nguema a été reçu en audience par Sa Sainteté le pape Léon XIV.

## Au Vatican, Oligui Nguema et le pape Léon XIV scellent une alliance de paix

En visite officielle au Saint-Siège le 30 octobre 2025, le président Brice Clotaire Oligui Nguema et la Première dame Zita Oligui Nguema ont été reçus en audience par Sa Sainteté le pape Léon XIV. Cette rencontre empreinte de foi a marqué entre le Gabon et le Vatican une nouvelle étape dans des relations portées sur la paix, la coopération humanitaire, la justice sociale et le dialogue interreligieux. Ces deux dernières thématiques, au cœur de la diplomatie vaticane, sont également au centre des priorités du Gabon. À l'issue de cet échange, Brice Clotaire Oligui Nguema a déclaré : « Cette rencontre empreinte de foi et d'humilité fut un moment de vérité et de lumière. »

En marge de cette audience, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a eu un entretien avec le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Saint-Siège. Les deux hommes ont réaffirmé la solidité

et la sincérité des relations entre Libreville et le Vatican, fondées sur un demi-siècle de coopération spirituelle et institutionnelle. Cette convergence de vues s'inscrit dans une volonté partagée de promouvoir l'éducation, la formation morale de la jeunesse et l'assistance aux plus vulnérables, sachant que l'Église catholique joue depuis des décennies un rôle majeur dans le système éducatif et sanitaire gabonais, en partenariat avec l'État.

En guise de conclusion, Brice Clotaire Oligui Nguema a indiqué que sa visite traduisait son engagement à inscrire le Gabon sur le chemin de la paix, du dialogue et de la cohésion entre les peuples : « Le monde a besoin de repères, et le Gabon doit être de ceux qui bâtissent, et non de ceux qui divisent. »

A.N.M.

ont été signés entre la holding GKSD Investment et le gouvernement gabonais. Le premier M.O.U. concerne la construction d'un centre hospitalier modulaire moderne, doté de pôles spécialisés dans plusieurs disciplines médicales. Ce projet, au cœur des priorités gouvernementales, vise à améliorer l'accès à des soins de qualité et à donner au pays des infrastructures sanitaires conformes aux standards internationaux. Le second protocole d'accord porte sur la création d'une Smart City intégrée : une cité durable et autosuffisante qui s'étendra sur plus de 100 000 hectares. Ce vaste complexe comprendra 2 500 logements modernes, une université, un centre hospitalier, une clinique spécialisée, une unité autonome de production d'énergie ainsi qu'une église. Un projet d'envergure qui ambitionne de redéfinir le visage urbain du Gabon en alliant innovation, écologie et inclusion sociale. Ces deux initiatives s'inscrivent pleinement dans la vision du président gabonais : reconstruire le pays sur des bases solides, humaines et durables, où la santé, l'éducation et le logement constituent les fondements du développement.

Dans la continuité de ces accords, le chef de l'État s'est entretenu avec plusieurs investisseurs italiens majeurs séduits par le climat économique favorable et la stabilité politique retrouvée du Gabon. Ce fut le cas avec

Alessandro Martini, dirigeant de Todini Costruzioni Generali, entreprise spécialisée dans les ouvrages d'art et les barrages hydroélectriques, qui souhaite investir dans la construction de routes et de ponts. Il a ensuite reçu Patrick Luxembourger, président de Hidden Light Capital S.A., un fonds d'investissement européen spécialisé dans le financement de grands projets publics. Ce dernier a présenté des possibilités de financements internationaux pour soutenir les ambitions du Gabon dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et de la santé. Le président a aussi rencontré Roberto Salmi, directeur général d'Elektropower S.R.L., pour discuter du renforcement de la capacité énergétique du pays. Enfin, il s'est entretenu avec le groupement Basso Legnami S.R.L. et Panganeta S.P.A., représenté par Giovanni Basso et Miriam Tenca. Les échanges ont porté sur la valorisation du bois ilomba, essence rare et sous-exploitée, ainsi que sur la relance encadrée de la vente et de l'exploitation du kevazingo, un bois précieux très prisé en Asie, dans le strict respect des réglementations nationales.

Autant de rencontres qui renforcent la confiance bilatérale et ouvrent la voie à une coopération multisectorielle durable entre les deux pays.

Ariane Nadia Mpenza

# UNE INSTITUTION DISCRÈTE AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

*Le Secrétariat général du gouvernement, institution technique centrale de l'appareil exécutif placée sous l'autorité directe du président de la République, chef de l'État et chef du gouvernement, assure l'organisation, le suivi-évaluation et la coordination opérationnelle de l'action gouvernementale. En 2025, dans un contexte de consolidation institutionnelle marquant l'entrée en vigueur de la V<sup>e</sup> République, cette administration a joué un rôle déterminant dans l'optimisation de la performance de l'État gabonais.*

**A**u sein de l'exécutif gabonais, certaines institutions incarnent les fondations invisibles de la gouvernance moderne. Le Secrétariat général du gouvernement (SGG) en est l'illustration : une administration de coordination interministérielle dont l'efficacité discrète garantit la cohérence stratégique de l'action publique. Comme l'explique Abdu Razzaq Guy Kambogo, secrétaire général du gouvernement, « Sa mission est d'appuyer le gouvernement dans ses actions quotidiennes et stratégiques, en demeurant le pivot du dispositif intervenant auprès du chef du gouvernement pour assurer la sécurité juridique et normative. Il intervient à chaque étape du processus décisionnel, de la préparation des dossiers à la publication des actes. »

Créé en 1964, le SGG a connu une transformation significative de ses missions et de son organisation. Cette évolution s'est accélérée avec l'adoption de la nouvelle constitution en décembre 2024 et la réorganisation institutionnelle qui a suivi la Transition. Aujourd'hui, aux termes du décret n°0235/PR du 16 mai 2025, le SGG est un service technique central auprès du président de la République. Ses missions, précisées par le décret n°0273/PR du 30 mai 2025, englobent l'appui juridique, la validation normative des textes législatifs et réglementaires, le suivi-évaluation des politiques, la communication gouvernementale et la coordination opérationnelle de l'action de l'État.

Bien au-delà d'une simple fonction administrative, l'institution assure la programmation et l'animation des instances interministérielles, la préparation conjointe des sessions du Conseil des ministres avec le Secrétariat général de la présidence de la République, la présidence des comités techniques de coordination, le suivi de l'exécution des décisions gouvernementales et la gestion des archives publiques. Elle fournit également les outils méthodologiques destinés à renforcer la performance administrative à tous les niveaux.

Cette montée en puissance s'est particulièrement manifestée au cours de l'année 2025. Confronté à une séquence institutionnelle dense marquée par la sortie de la Transition et la consolidation des organes de la V<sup>e</sup> République, le SGG s'est affirmé comme acteur central de la cohérence gouvernementale. Selon Christian Emame Nna, secrétaire général adjoint du gouvernement, « l'enjeu était d'apporter de la cohérence à un agenda ambitieux, d'harmoniser les positions sectorielles et de structurer une action gouvernementale intégrée. Le SGG s'est affirmé non comme une simple administration d'enregistrement, mais comme une véritable administration d'interface et de pilotage de la performance publique. »

Cette évolution reflète la réalité des États contemporains : lorsque les décisions impliquent une pluralité d'acteurs et de priorités concurrentes, la capacité à coordonner, à arbitrer, à hiérarchiser et à suivre devient un facteur critique de succès. C'est sur ce terrain que le SGG s'est affirmé en 2025.

## **Une coordination gouvernementale renforcée et intégralement traçable**

La coordination de l'action gouvernementale est devenue l'un des chantiers prioritaires de l'action du chef de l'État. À travers sa direction du Conseil interministériel et du suivi des actes (DCISA), le SGG a considérablement renforcé les mécanismes de programmation, d'arbitrage et de suivi, consolidant ainsi son rôle de plaque tournante de la décision publique. Cette volonté de transparence et de traçabilité s'est traduite par l'organisation de dix-huit Conseils interministériels, trois réunions ministérielles plénières et deux séminaires gouvernementaux. Ces instances ont offert un cadre de délibération approfondie sur les projets de textes, les enjeux de politique générale et les réformes structurantes de l'État.

Cette activité soutenue et coordonnée s'observe à tra-

vers des indicateurs éloquentes : 549 affaires examinées, soit une augmentation de 46 % comparée à l'année 2024. La majorité concernait des projets de textes législatifs et réglementaires, confirmant le recentrage stratégique des instances interministérielles sur la production normative et le pilotage des grandes politiques. Le SGG y joue un rôle pivot : il filtre les dossiers selon des critères de qualité, les structure selon une logique transversale et sécurise les processus de décision. Cette démarche contribue directement à l'amélioration des arbitrages gouvernementaux.

La préparation de ces instances s'est accompagnée d'une production documentaire considérable : comptes rendus analytiques détaillés, notes de synthèse stratégiques et dossiers techniques approfondis. Plus de mille dossiers ont ainsi été transmis aux membres du gouvernement, chiffre qui atteste de l'ampleur du travail administratif et technique préalable à chaque arbitrage gouvernemental.

Le pilotage du Programme de travail gouvernemental (PTG) a constitué un levier majeur de cette coordination. Si 21 ministères sur 33 ont transmis leur programme pour le premier trimestre, l'analyse révèle que seules 26 affaires sur 278 programmées ont été effectivement traitées, indiquant une appropriation encore inégale de cet instrument de gestion. Cette observation souligne l'importance de la sensibilisation et de l'accompagnement continus des ministères dans l'utilisation d'outils de pilotage moderne.

L'année 2025 a marqué une avancée majeure dans le suivi systématique des décisions gouvernementales. Au total, 850 décisions gouvernementales ont été recensées et intégrées dans une base de données dédiée, permettant un suivi rigoureux et une meilleure redevabilité. Le taux d'adoption ou d'approbation des décisions émanant du Conseil interministériel atteint 93 %, témoignant de l'efficacité globale du dispositif de coordination.

Enfin, le SGG a engagé une modernisation profonde de ses outils opérationnels. Depuis juin 2025, une plateforme numérique dédiée au Conseil interministériel transforme les pratiques internes : dématéria-

lisation complète des dossiers, réduction significative des délais de traitement et accès facilité aux documents pour l'ensemble des membres du gouvernement. Comme l'observe Abdu Razzaq Guy Kambogo, « *cette innovation marque une étape supplémentaire dans la professionnalisation du pilotage gouvernemental. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la performance et la transparence de l'action publique, confirmant la volonté du SGG d'adapter l'appareil d'État aux exigences d'une gouvernance moderne, sous l'autorité du président de la République.* »

#### **La production normative : un moteur de consolidation institutionnelle**

Si le SGG est un acteur clé de la coordination, il constitue également, à travers sa direction de la ► (suite p. 26)



► Législation (DL), un maillon essentiel de la fabrique normative nationale. En 2025, cette mission a pris une ampleur particulière, portée par l'entrée en vigueur de la nouvelle architecture institutionnelle de la V<sup>e</sup> République, qui a nécessité un accompagnement juridique considérable pour assurer la consolidation et le fonctionnement optimal des institutions.

L'activité normative a connu une augmentation remarquable, avec une concentration sur les actes réglementaires et une accélération prononcée au second semestre. La DL a reçu 388 projets de textes. Le premier semestre a enregistré 88 textes : 32 lois, 25 ordonnances, 29 décrets et 2 arrêtés. Le second semestre a vu affluer 300 projets : 59 lois, 40 ordonnances, 155 décrets et 46 arrêtés. Le Comité de réforme juridique de la DL a examiné ces mêmes 388 projets et en a traité 259. L'écart s'explique par le fait que certains textes ont été retournés à leurs auteurs pour réécriture substantielle, garantissant ainsi un standard élevé de qualité normative.

Comparé aux objectifs du Programme annuel de performance, le taux de réalisation s'établit à 66,8 %, avec des performances variables selon le type d'acte : 73,63 % pour les lois, 73,85 % pour les ordonnances, 61,41 % pour les décrets et 64,58 % pour les arrêtés. En Conseil des ministres, 205 textes ont été transmis et examinés, correspondant à un taux global de 52,84 %. Ces chiffres traduisent une progression substantielle par rapport à 2024, le taux global d'examen étant passé de 50 % à 64,77 %.

La structure même des textes examinés illustre la transformation institutionnelle traversée par le Gabon. Le rapport d'exercice 2025 souligne une augmentation des textes législatifs par rapport aux textes réglementaires, phénomène explicable par la mise en place progressive des organes de la V<sup>e</sup> République. La DL a recensé 512 actes juridiques, avec une prédominance des arrêtés (198) et des décrets (192), qui représentent à eux deux plus de 76 % du total. Cette distribution confirme l'importance du pouvoir réglementaire dans la dynamique de mise en œuvre des réformes institutionnelles.

L'enregistrement des actes a connu une activité exceptionnelle : 26 854 textes traités en trois trimestres. Après deux trimestres modestes (211 et 304 textes respectivement), le troisième trimestre a connu une forte accélération avec 26 339 actes de portée individuelle, reflet de l'intensité des ajustements administratifs survenant dans la période post-Transition.

La direction de la Production et des Publications officielles (DPPO) a suivi ce rythme soutenu. Elle a publié 138 numéros du Journal officiel entre janvier et décembre 2025, comparé à 48 numéros en 2024, soit une augmentation de près de 190 %. Cette expansion est directement liée au retour à l'ordre constitutionnel,

Christian Emame Nna,  
secrétaire général adjoint  
du gouvernement.



aux scrutins électoraux et à l'obligation légale de publication rapide des actes publics. Au total, 493 textes ont été diffusés : 27 lois, 23 ordonnances, 186 décrets, 163 arrêtés, 82 décisions, 11 délibérations et 1 ordre de réquisition.

Le fichier des abonnés au Journal officiel comptait 96 entités au 20 décembre, tandis que la mise en ligne systématique des publications a considérablement renforcé l'accès public à l'information gouvernementale et aux actes officiels. Malgré des contraintes techniques persistantes, la DPPO a absorbé une charge de travail exceptionnelle, révélant tant la montée en puissance de l'activité normative que la nécessité de moderniser les outils de production et de diffusion.

#### **Le suivi-évaluation : vers une culture de la performance publique**

Le renforcement du suivi-évaluation de l'action gouvernementale constitue l'un des leviers structurants de la stratégie du SGG pour l'année 2025. À travers sa direction du Suivi et de l'Évaluation de l'action gouvernementale (DSEAG), cette fonction a acquis une dimension nouvelle, orientée résolument vers la

performance, la redevabilité et l'évaluation de l'impact, bien au-delà des simples accompagnements administratifs conventionnels.

Les travaux de la DSEAG se sont organisés autour de huit axes stratégiques : le renforcement des capacités de la haute administration, le traitement des dossiers en instance soumis au secrétaire général du gouvernement, la coordination interministérielle, le pilotage des comités techniques opérationnels relatifs aux mesures présidentielles, le suivi des six piliers du projet de société, la synthèse des rapports mensuels des ministères, le déploiement de la gestion axée sur les résultats (GAR) et l'appui technique à son implémentation. La quasi-totalité de ces actions a été menée à terme, traduisant une montée en puissance méthodique de la gouvernance par les résultats.

Cette structuration s'est particulièrement illustrée dans le suivi des piliers du projet présidentiel, mobilisant un travail considérable de collecte, vérification et consolidation des données sectorielles. La DSEAG a également produit 25 notes de synthèse complémentaires et plusieurs documents stratégiques majeurs, dont le bilan du gouvernement de la Transition, le rapport des 100 premiers jours du président de la République et les synthèses des séminaires gouvernementaux.

La montée en puissance de la GAR représente l'une des contributions les plus significatives de 2025. À travers la DSEAG, le Secrétariat général du gouvernement a engagé un dispositif visant à installer une culture transversale de pilotage par les résultats : clarification

### Une montée en puissance méthodique de la gouvernance par les résultats.

des objectifs stratégiques, structuration cohérente des actions, mesure périodique et rigoureuse des performances, et diffusion de la méthodologie auprès des ministères. Des dispositifs GAR pilotes ont été élaborés sur plusieurs filières prioritaires – poulet de chair, mangane, filière halieutique, contenu local – avec un taux de réalisation de 80 %, les travaux résiduels portant sur la finalisation des indicateurs et leur intégration dans les systèmes de pilotage.

En parallèle, la DSEAG a produit une feuille de route consolidée par pilier, un référentiel de suivi harmonisé, des indicateurs sectoriels calibrés, l'animation de cinq ateliers thématiques pour les Assises de l'administration et un bilan détaillé des 100 premiers jours du gouvernement. À cela s'ajoute le traitement de plus de cent dossiers stratégiques majeurs (AGANOR, ANPI, FGIS, Okoumé Capital, contenu local, filière manioc, évaluation des agents publics), tous accompagnés d'avis

techniques et de notes destinés aux plus hautes autorités, confirmant l'élargissement du rôle de conseil et d'expertise du SGG.

L'analyse de performance vient couronner cette dynamique : six tableaux de bord de suivi, neuf réunions de comité technique et six rapports de suivi ont été produits. Dans la continuité de sa réorganisation vers l'optimisation de la performance, le SGG prévoit une montée en puissance supplémentaire de la fonction de suivi-évaluation dans les exercices à venir.

### Modernisation de l'État et communication publique : l'engagement du SGG

Le rôle de SGG transcende la coordination interministérielle et la production normative : il s'étend également à l'amélioration des processus administratifs et au renforcement de la communication gouvernementale. Depuis 2024, l'institution occupe une place centrale dans la réforme globale de l'administration publique, fidèle à sa mission de continuité de l'État et d'amélioration de la performance gouvernementale. Comme l'affirme Abdu Razzaq Guy Kambogo, « plusieurs observateurs de la vie politique et publique du Gabon conçoivent aujourd'hui le SGG comme un catalyseur de la modernisation administrative au service de l'efficacité de l'État et de la satisfaction des citoyens. »

Cette dynamique de modernisation s'est matérialisée dès février 2025 avec l'organisation des Assises de l'administration publique, dédiées à la construction d'un État plus efficace et orienté vers le service au citoyen. Ces travaux ont mis en évidence la nécessité de repenser les méthodes, les outils et l'organisation administrative dans leur globalité. Dans leur prolongement, le SGG a engagé plusieurs initiatives structurantes : conception de nouveaux instruments de suivi-évaluation, élaboration d'un manuel de procédures pilote, développement d'un projet de système d'évaluation des agents publics et organisation d'un séminaire approfondi sur la modernisation des systèmes documentaires.

L'année 2025 marque une transition majeure vers une administration publique tournée vers la cohérence et l'impact mesurable de l'action publique. Soucieux de combler les attentes rigoureuses du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement. Le SGG s'est engagé dans l'implémentation d'un système de management de la qualité (SMQ) conforme aux exigences de la norme ISO 9001:2015. Disposant déjà d'un manuel de procédures formalisant ses principaux processus, il a conduit un diagnostic initial approfondi afin d'évaluer objectivement la maturité de ses pratiques actuelles. Ce diagnostic a permis une évaluation de la cohérence entre les procédures formalisées, ►(suite p. 28)

► les pratiques réellement mises en œuvre et les exigences normatives. Il a également identifié les écarts significatifs, les insuffisances de maîtrise potentielles et les risques associés aux différents processus, fournissant une base factuelle solide pour orienter la démarche qualité de manière structurée.

Parallèlement, la communication gouvernementale s'est affirmée comme levier stratégique majeur de l'action publique. Au second semestre 2025, la direction de la communication gouvernementale a structuré une parole publique cohérente et accessible autour de trois pôles complémentaires : pilotage éditorial, production de contenus diversifiés et diffusion numérique optimisée. Les résultats sont probants : plus de 500 visuels de qualité, sept numéros du magazine *GouvActu Le Mag*, plus de 60 articles approfondis, 30 capsules vidéo informationnelles, la couverture d'une quarantaine

## **Faire du Gabon un État moderne, performant et au service de tous ses citoyens.**

d'événements institutionnels et plus de 10 000 abonnés supplémentaires sur les réseaux sociaux. Cette montée en puissance s'est accompagnée de la supervision de conseillers ministériels en communication, de la production de notes de veille prospectives, de la refonte complète du site gouvernemental et du lancement de campagnes nationales d'ampleur.

Le SGG a également assuré une mission cruciale de régulation administrative par le contrôle des nominations en Conseil des ministres. En 2025, ce sont 2 202 propositions qui ont été examinées selon des critères de conformité stricts : 1 937 ont été validées et 265 rejetées pour non-conformité. Au total, 88 % des propositions ont été entérinées, illustrant une exigence accrue de rigueur et de respect des normes administratives.

La transition numérique a constitué un autre chantier majeur d'importance. Sur treize actions engagées, douze ont été réalisées. Elles portaient sur l'optimisation des outils numériques et l'accompagnement des directions ministérielles dans l'appropriation des solutions digitales. Cette évolution prolonge la dématérialisation progressive amorcée dans la gestion des Conseils interministériels.

L'activité documentaire interne confirme l'intensité du fonctionnement du SGG : 2 856 courriers entrants, 4 272 courriers sortants, 1 433 communications internes et 3 759 visiteurs reçus au cours de l'année, chiffres qui témoignent de la centralité de l'institution dans l'appareil d'État.

### **Les ressources humaines : un enjeu de consolidation**

Sur le plan des ressources humaines, le SGG compte 277 agents : 209 au Secrétariat général proprement dit et 68 aux Archives nationales. L'année 2025 a été marquée par l'accueil de 44 agents en provenance de l'ex-Primature, l'immatriculation de 49 agents relevant de la Main-d'œuvre non permanente (MONP), l'intégration de 59 stagiaires en formation opérationnelle et le recrutement de 17 agents aux compétences spécialisées. Malgré ces renforts significatifs, le rapport d'activité pointe des tensions persistantes : sous-effectif relatif au regard des charges accrues, manque de compétences très spécialisées dans certains domaines, vétusté du matériel informatique et insuffisances budgétaires chroniques. Si ces défis ne diminuent en rien les résultats tangibles obtenus, ils en éclairent les conditions réelles de production. Ils attestent qu'en dépit d'un environnement opérationnel contraint, le SGG a absorbé une charge de travail croissante couvrant la coordination interministérielle, la production normative, le suivi-évaluation des politiques et la communication institutionnelle. Ils soulignent également que l'atteinte progressive des objectifs de performance de plus en plus exigeants passera impérativement par un renforcement substantiel des moyens humains, techniques et budgétaires alloués à cette institution centrale.

### **En somme, c'est un acteur incontournable de la gouvernance gabonaise**

Au titre de l'année 2025, le Secrétariat général du gouvernement se révèle être bien davantage qu'un simple rouage administratif : c'est une véritable administration de pilotage gouvernemental. Positionnée au carrefour de la sécurité juridique et institutionnelle, de la coordination interministérielle, du suivi-évaluation des politiques publiques et de la communication gouvernementale, elle assure des fonctions d'interface indispensables au bon fonctionnement de l'État.

Par sa capacité reconnue à faire converger les administrations sectorielles, à structurer et optimiser l'action gouvernementale et la communication publique, le SGG assume pleinement son rôle d'acteur essentiel de la gouvernance publique moderne. Cette excellence s'exerce avec une discrétion qui ne dément pas son caractère décisif. Comme l'analyse Abdu Razzaq Guy Kambogo, secrétaire général du gouvernement, « *le SGG demeure un instrument fidèle et efficace de la vision du président de la République, chef de l'État et chef du gouvernement, contribuant à faire du Gabon un État moderne, performant et au service de tous ses citoyens.* »

**Paul de Manfred**

# LE PDG PASSE D'ANCIEN PARTI-ÉTAT À PREMIÈRE OPPOSITION PARLEMENTAIRE

*Les législatives de 2025 ont consacré la domination de l'UDB – majorité présidentielle – et relégué le PDG, parti de l'ex-majorité, au rang d'opposition parlementaire affaiblie. Cette recomposition ouvre une phase politique inédite où l'opposition doit se redéfinir face à un pouvoir solidement installé..*

Les élections législatives des 27 septembre et 11 octobre 2025 ont profondément redéfini le paysage politique gabonais. Deux ans après la chute du régime d'Ali Bongo Ondimba et la Transition conduite par Brice Clotaire Oligui Nguema, le Parti démocratique gabonais (PDG) n'est plus la force dominante. Il devient une opposition structurée mais affaiblie, face à une majorité écrasante détenue par l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB), la nouvelle majorité.

Avec 101 sièges sur 145, l'UDB contrôle l'Assemblée nationale et l'agenda législatif. Le PDG, avec 21 députés, devient la deuxième force politique du pays. Pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, l'ancien parti-État devient minoritaire dans l'hémicycle, symbole d'un basculement majeur. Toutefois malgré ce recul, il conserve un ancrage territorial réel. Plusieurs figures historiques ont été réélues, parfois au terme de duels serrés, signe d'un maillage local encore solide, sans masquer l'ampleur de la défaite.

## À 58 ans, le PDG revendique sa volonté de se réinventer

À Libreville, la célébration du 58<sup>e</sup> anniversaire du PDG le 12 mars dernier a pris des allures d'exercice de lucidité politique. Privée du pouvoir depuis la transition de 2023, la formation fondée en 1968 cherche à transformer son héritage en ressource stratégique tout en préservant son unité.

Face aux militants, Blaise Louembé et Angélique Ngoma ont replacé l'événement dans une perspective historique en rappelant le rôle structurant d'Omar Bongo Ondimba dans la construction du système politique gabonais. Au delà de l'hommage, les deux dirigeants ont insisté sur la nécessité d'une réorganisation profonde et d'une mobilisation durable. Pour le PDG, cette commémoration apparaît plutôt comme une tentative de repositionnement pour convertir son passé en capital politique et affirmer sa capacité à se réinventer. **P. de M.**



Le PDG dispose néanmoins d'atouts. Avec 26 élus nationaux et un groupe parlementaire autonome, il garde une visibilité institutionnelle et un accès aux débats, malgré une influence limitée. À cela s'ajoute un réseau local important, avec 589 élus et des positions dans les exécutifs municipaux et départementaux.

La question centrale est désormais celle de sa transformation. Héritier d'un système qu'il a dominé pendant des décennies, le PDG doit se réinventer sans renier son passé. Face à lui, les autres forces d'opposition restent fragmentées et peu influentes. Quelques indépendants complètent ce paysage dispersé.

Dans ce contexte, l'UDB domine sans partage, contrôlant le gouvernement et l'orientation des réformes. Cette concentration du pouvoir réduit l'espace de contestation parlementaire et interroge l'équilibre institutionnel. L'opposition gabonaise entre ainsi dans une nouvelle phase : le PDG doit apprendre à exercer un rôle inédit, tandis que les autres partis cherchent à exister face à un pouvoir présidentiel puissant.

**Paul de Manfred**

# LA GRANDE BASCULE VERS UNE ÉCONOMIE POST-PÉTROLE

*Pour 2026, le Gabon affiche une ambition de croissance de 6,5%, bien au-delà des prévisions des institutions internationales. BTP, industrie, agriculture et énergie, le pays redessine les moteurs de son économie pour réduire sa dépendance au pétrole et accélérer sa diversification. Une transformation ambitieuse portée par des investissements massifs et une volonté affirmée de recomposition structurelle.*



principal levier de croissance. Dans un pays où le déficit d'infrastructures continue de peser sur la compétitivité, l'État a nettement accru ses dépenses d'investissement. Les autorités comptent sur un effet multiplicateur élevé : relance des chantiers routiers, modernisation urbaine et programmes de logements. Dans ce contexte, le secteur du BTP pourrait enregistrer une progression estimée à 78 % s'appuyant sur une dynamique d'investissements publics inédite. Il avait déjà affiché une croissance remarquable de 48 % en 2024 en rai-

**L**e Comité national économique et financier (CNEF) réuni le 30 décembre 2025 à Libreville a affiché un optimisme que ne partagent pas les grandes institutions internationales. Pour 2026, le CNEF a retenu une prévision de croissance du PIB de 6,5 %, contre 3,5 % pour 2025. Un scénario nettement plus ambitieux que celui du FMI et de la Banque mondiale, qui sientent plutôt la progression autour de 2,6 %. Cette divergence illustre un pari assumé des autorités : celui d'un rebond économique significatif issu d'une recomposition des moteurs de croissance. Alors que le pays cherche à réduire sa dépendance historique au pétrole, le CNEF mise sur la montée en puissance de secteurs alternatifs afin de soutenir l'activité en 2026.

## **Le BTP en première ligne de la relance**

Parmi les secteurs appelés à impulser cette dynamique, le bâtiment et travaux publics (BTP) apparaît comme le

son d'un programme massif d'infrastructures. Routes, écoles, universités, hôpitaux, logements sociaux ou encore bâtiments administratifs, les chantiers se multiplient et transforment progressivement le paysage urbain et territorial. Parmi les projets emblématiques figurent notamment la Cité de la Démocratie, la Cité Émeraude et la Baie des Rois, qui illustrent cette volonté de modernisation accélérée. Parallèlement, la rénovation du réseau ferroviaire vise à fluidifier le transport du bois, du manganèse et des produits manufacturés, tout en désenclavant des zones à fort potentiel productif, condition essentielle pour soutenir l'essor des filières non pétrolières. Cette dynamique intervient alors que le secteur pétrolier poursuit son repli structurel. Malgré une hausse ponctuelle de 3,1 % en 2024 liée à quelques investissements ciblés, la production devrait reculer d'environ 3 % en 2026 sous l'effet du déclin naturel des champs matures.

Ce contexte renforce l'urgence de diversifier l'économie et de réduire l'exposition du pays aux fluctuations du marché pétrolier.

### Industrie, énergie et agriculture : les nouveaux piliers de la diversification

La diversification économique du Gabon repose également sur une montée en puissance du secteur industriel fondée sur la transformation locale des ressources naturelles. La filière bois, structurée autour de la zone économique spéciale de Nkok, continue d'accroître sa valeur ajoutée grâce au développement de la transformation sur place. La stratégie d'industrialisation engagée depuis l'interdiction d'exporter les grumes a favorisé l'essor d'une industrie locale du bois et la progression des exportations de produits transformés. Le secteur minier, qui a enregistré une solide performance en 2024, est également appelé à jouer un rôle croissant dans cette recomposition économique.

2026, constitue l'un des chantiers industriels majeurs de la décennie. Déployée par Perenco et la Gabon Oil Company (GOC), ce projet de 560 milliards de FCFA marque l'entrée du pays dans une économie gazière appelée à prendre progressivement le relais d'un pétrole en déclin. Les investissements engagés répondent à une double ambition : accompagner la transition énergétique et diversifier les recettes publiques. En 2024, la richesse annuelle du Gabon atteignait selon la Banque mondiale 20,9 milliards de dollars, soit environ 12 500 milliards de FCFA.

Dans ce contexte, l'agriculture et l'élevage prennent également une dimension stratégique. Ces filières devraient enregistrer une croissance estimée à 5,9 % en 2026, notamment par la relance de la production d'huile de palme et par les programmes du Fonds stratégique agricole (FSA). La pêche s'inscrit elle aussi dans une dynamique de développement encore en structuration. L'objectif est de réduire une dépendance

alimentaire toujours élevée : plus de 60 % des besoins nationaux sont aujourd'hui couverts par les importations. Selon un rapport de la CNUCED publié en 2024, la facture alimentaire du Gabon a atteint 904 millions de dollars, soit 503,8 milliards de FCFA, entre 2021 et 2023, principalement pour le riz, le poulet, les huiles et les conserves. Le développement des filières vivrières et de l'agro-industrie doit permettre de substituer une partie de ces importations, tout en créant des emplois durables dans les zones rurales et en renforçant la sécurité alimentaire du pays.

Enfin, les services logistiques, financiers ou numériques

jouent un rôle d'appui essentiel dans cette recomposition économique. Leur montée en puissance est indispensable pour soutenir les chaînes de valeur industrielles, améliorer le climat des affaires et accompagner la transformation productive du pays. L'ensemble de ces dynamiques s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer la résilience économique du Gabon et à consolider les perspectives de croissance pour la période 2026-2028.

**Louise Bibalou-Durand**



La Cité Émeraude s'impose progressivement comme l'un des projets administratifs les plus structurants de la capitale.

Au-delà du manganèse dont il demeure l'un des principaux producteurs mondiaux, le Gabon entend diversifier ses exportations. Dans cette perspective, les gisements de fer de Baniaka et d'or d'Étéké devraient entrer progressivement en production, tandis que la transformation locale du manganèse poursuit sa montée en puissance.

La diversification passe également par le développement d'une véritable filière gazière. L'usine de gaz naturel liquéfié (GNL) de Port-Gentil, attendue en

# UN APPUI BUDGÉTAIRE DE LA BANQUE MONDIALE TRÈS ATTENDU

*Un appui budgétaire de 300 milliards de FCFA se profile pour le Gabon, marquant un tournant dans la stabilisation financière et la mise en œuvre des réformes.*

Les discussions entre le Gabon et la Banque mondiale (BM) sont entrées dans leur phase finale et pourraient aboutir au déblocage d'un appui de 500 millions de dollars, soit près de 300 milliards de FCFA. Rapporté au budget de l'État, ce soutien représente 4,8 %. Mais l'enjeu réside dans l'usage stratégique de ces fonds. Dans un budget où les dépenses de fonctionnement – salaires, charges administratives, service de la dette – absorbent l'essentiel des ressources, ils offriraient une marge de manœuvre immédiate. Contrairement aux recettes fiscales, étalées et parfois imprévisibles, ils injecteraient directement des liquidités dans le volet investissement, permettant de financer sans délai les priorités du Plan national de croissance et de développement (PNCD).

À la différence d'un emprunt classique destiné à combler un déficit de trésorerie, cet appui joue un rôle structurant. Il sécurise la mise en œuvre de projets qui pourraient être ralentis ou gelés en cours d'année en raison de tensions budgétaires. Il garantit également une continuité dans l'exécution des politiques publiques, notamment dans les secteurs sociaux et les infrastructures.

Sur le plan politique, la conclusion de cet accord enverrait un signal fort aux marchés et aux partenaires internationaux. Elle traduirait une confiance renouvelée des institutions de Bretton Woods dans la signature du Gabon et dans sa gouvernance. Elle viendrait aussi valider les réformes structurelles engagées ces deux dernières années, notamment en matière de transparence budgétaire.

## **La SFI ouvre un bureau à Libreville**

Parallèlement, le 5 février 2026, la Banque mondiale a validé un financement de 150 millions de dollars – près de 99 milliards de FCFA – destiné au Gabon. Cette enveloppe doit soutenir la modernisation des services essentiels : eau potable, assainissement et électricité, trois secteurs où les besoins restent considérables.

Ce nouvel appui intervient alors que le gouverne-

ment s'est engagé, depuis l'an dernier, dans un vaste programme de réformes pour redresser les finances publiques. Le président Brice Clotaire Oligui Nguema avait d'ailleurs annoncé l'ouverture d'un dialogue avec le FMI et la Banque mondiale afin de restructurer la dette externe et de restaurer la crédibilité financière du pays. Dans cette dynamique de relance, la Société financière internationale (SFI), branche du Groupe Banque mondiale dédiée au financement du secteur privé, a annoncé en septembre 2025 l'ouverture d'un bureau à Libreville. Son portefeuille actif au Gabon atteint désormais 350 millions de dollars, soit environ 195,3 milliards de FCFA. Avec cette implantation, la SFI confirme sa volonté de devenir un partenaire stratégique du secteur privé gabonais et d'accompagner la transformation économique engagée par les autorités.

**Paul de Manfred**

## **Près de 1 800 milliards de FCFA mobilisés auprès d'Afreximbank**

En marge de l'assemblée annuelle d'Afreximbank (Banque africaine d'import-export) organisée à Abuja du 25 au 28 juin 2025, le Gabon a conclu deux accords majeurs de financement pour un montant global dépassant 3 milliards de dollars. Signés par Henri-Claude Oyima, alors ministre de l'Économie et des Finances, ces engagements visent à soutenir le volet investissements du budget 2026.

Le premier accord, d'un montant de 3 milliards de dollars, soit environ 1 665 milliards de FCFA, concerne le développement du secteur minier. Il prévoit la transformation locale du manganèse, le renforcement des capacités énergétiques nationales ainsi que la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire destinée à fluidifier la logistique vers les zones minières et industrielles. L'objectif est de consolider la chaîne de valeur locale et de réduire les exportations de matières premières brutes.

Le second financement porte sur un prêt de 234,6 millions de dollars, soit près de 130 milliards de FCFA, destiné à la construction de trois centrales électriques à Libreville, Port-Gentil et Lambaréné. Attendues entre 2026 et 2027, ces infrastructures doivent ajouter 300 mégawatts au réseau national. **P. de M.**

■ Entretien – Directrice régionale Afrique centrale et Nigeria de la Société financière internationale

# « LE PORTEFEUILLE DE LA SFI AU GABON ATTEINT 57 MILLIARDS DE FCFA EN 2026 »

*Depuis 2022, Dahlia Khalifa pilote la stratégie de la Société financière internationale (SFI ou IFC) en Afrique centrale et au Nigeria, avec l'objectif de transformer le potentiel économique de la région en emplois durables. Elle revient sur les priorités d'investissement de l'institution, l'ouverture du bureau de Libreville et les leviers pouvant renforcer le rôle du secteur privé dans la zone CEMAC.*



Dahlia Khalifa, directrice régionale Afrique centrale et Nigeria de la Société financière internationale.

Depuis votre prise de fonctions le 16 novembre 2022 comme directrice régionale Afrique centrale de la SFI (IFC), quel regard portez-vous sur votre mission d'appui au secteur privé dans l'espace CEMAC et au Nigeria ? Quelle part des 71,7 milliards de dollars mobilisés par la SFI en 2025 pour l'investissement privé revient aux pays de votre périmètre, et, malgré la conjoncture, peut-on s'attendre à des volumes de capitaux comparables en 2026 ?

**Dahlia Khalifa :** Depuis ma prise de fonctions en novembre 2022, ma priorité a été de renforcer le rôle d'IFC comme catalyseur d'investissement privé dans une région à fort potentiel mais confrontée à des défis structurels importants. Dans l'espace CEMAC comme au Nigeria, l'objectif reste le même : transformer la croissance économique en emplois productifs et durables. Les dynamiques sont toutefois différentes. Dans la CEMAC, les priorités concernent principalement la diversification économique, l'amélioration des infrastructures et le développement des marchés financiers. Au Nigeria, l'accent est davantage mis sur l'innovation, l'inclusion financière et le développement de nouvelles chaînes de valeur dans des secteurs comme le numérique, les industries créatives ou les services. Dans l'ensemble de mon périmètre, IFC a intensifié ses engagements dans plusieurs secteurs clés : l'énergie, les infrastructures, l'agro-industrie, les services financiers et le numérique. En 2025, IFC a mobilisé 71,7 milliards de dollars à l'échelle mondiale pour soutenir l'investissement privé. L'Afrique a représenté une part importante de ces flux. Pour 2026, malgré un contexte international marqué par une certaine volatilité des marchés de capitaux, nous anticipons une dynamique d'investissement soutenue. IFC a un mandat fondamentalement contracyclique : lorsque l'appétit des investisseurs pour le risque diminue, notre rôle est précisément de continuer à mobiliser des capitaux pour financer des projets structurants.

► (suite p. 34)

► **Quelles considérations stratégiques ont motivé l'ouverture récente d'une représentation de la SFI au Gabon, alors même que l'institution est la première au monde dédiée au développement du secteur privé ? Cette implantation aura-t-elle vocation à couvrir d'autres pays de la zone CEMAC au-delà du marché gabonais ?** L'ouverture d'une représentation au Gabon répond avant tout à une logique de proximité et d'efficacité opérationnelle. Le pays s'engage aujourd'hui dans une nouvelle phase de réformes avec le Plan national de croissance et de développement 2026-2030, qui vise notamment à moderniser les infrastructures et à renforcer la diversification économique. Une présence

**« La SFI doit rester un catalyseur d'investissements privés, même en période de volatilité. »**

locale permet d'améliorer la structuration des projets, d'accélérer la maturation du pipeline d'investissements et de renforcer le dialogue avec les autorités publiques et les entreprises. Elle facilite également la mobilisation d'investisseurs internationaux dans des secteurs nécessitant des financements de long terme. Si cette implantation est d'abord dédiée au marché gabonais, elle s'inscrit aussi dans une perspective régionale. Le développement des chaînes de valeur en Afrique centrale et l'intégration progressive des marchés de la CEMAC nécessitent en effet une approche coordonnée et des solutions de financement adaptées.

**Quelles priorités d'investissement la délégation de la SFI que vous avez conduite à Libreville en septembre 2025 a-t-elle mises en avant lors de sa rencontre avec le vice président du gouvernement de l'époque, M. Barro Chambrier ? Quels enjeux ont été discutés autour de la capacité de la SFI à soutenir la création d'emplois, à diversifier l'économie gabonaise et à renforcer sa résilience ?**

Lors de notre mission à Libreville en septembre 2025, nos échanges avec les autorités gabonaises ont principalement porté sur trois priorités : la transition énergétique, les infrastructures structurantes et le développement de filières économiques à forte valeur ajoutée. Les projets Kinguély Aval et la modernisation ferroviaire via SETRAG illustrent bien cette approche. Il s'agit d'investissements dans des infrastructures productives qui ont un effet d'entraînement important sur l'ensemble de l'économie. L'énergie est un enjeu central pour la compétitivité des économies africaines. Dans ce contexte, le Groupe de la Banque mondiale, avec plusieurs partenaires, soutient des initiatives comme Mission 300, qui vise à accélérer l'accès à l'électricité

de 300 millions de personnes en Afrique. Dans ce cadre, IFC contribue en mobilisant des investissements privés dans les infrastructures énergétiques afin de renforcer la production d'électricité et d'améliorer la fiabilité des réseaux. Les discussions ont également porté sur le développement de l'agro-industrie, notamment dans la filière palmier à huile, ainsi que sur le rôle du secteur privé pour soutenir la diversification de l'économie gabonaise.

**La SFI est déjà active au Gabon dans des secteurs comme les infrastructures et l'agro-industrie. Quels autres pans de l'économie identifiez-vous aujourd'hui comme porteurs pour élargir votre portefeuille d'investissements, et peut-on déjà anticiper le volume global des financements qu'IFC prévoit de mobiliser pour le Gabon en 2026 ?**

Aujourd'hui, le portefeuille engagé d'IFC au Gabon s'élève à un peu plus de 100 millions de dollars, soit 57 milliards de FCFA, principalement concentré sur des infrastructures stratégiques, notamment dans l'énergie et le transport. Pour les prochaines années, plusieurs secteurs apparaissent particulièrement porteurs. L'énergie restera une priorité afin de renforcer la sécurité d'approvisionnement et de soutenir la croissance économique. Les infrastructures de transport et de logistique continueront également de jouer un rôle central pour améliorer la compétitivité du pays et soutenir les exportations. Nous observons aussi un potentiel important dans l'agro-industrie, notamment dans certaines chaînes de valeur agricoles capables de générer davantage de transformation locale. Dans ce domaine, le Groupe de la Banque mondiale a lancé des initiatives comme AgriConnect, qui visent à renforcer les chaînes de valeur agricoles, à améliorer l'accès des producteurs aux marchés et à mobiliser davantage d'investissements. Dans ce cadre, IFC intervient en soutenant l'investissement privé dans les entreprises agro-industrielles et les chaînes de valeur agricoles afin d'accompagner la transformation du secteur. Enfin, le développement des services financiers, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, représente un levier important pour soutenir l'investissement et l'entrepreneuriat.

**L'initiative Champions locaux Cameroun, dotée de 500 millions de dollars pour soutenir des entreprises à fort potentiel, renforce-t-elle le tissu économique et améliore-t-elle le climat des affaires ? Quel impact peut-elle avoir à l'échelle de la CEMAC en matière d'intégration économique et de montée en compétence du secteur privé ? Un dispositif comparable est-il envisagé en**

### favorer des PME gabonaises ?

L'initiative Champions locaux repose sur un constat effectué dans de nombreux marchés africains : il existe des entreprises locales dynamiques et innovantes, mais beaucoup restent insuffisamment connectées aux financements de long terme nécessaires pour franchir un cap de croissance. L'objectif du programme est donc d'identifier des entreprises à fort potentiel et de les accompagner dans leur préparation à l'investissement, notamment en renforçant leurs pratiques de gouvernance, de gestion financière et de standards environnementaux et sociaux.

En structurant ainsi un pipeline d'entreprises plus solides et plus bancables, l'initiative facilite la mobilisation de capitaux privés et soutient la transformation du tissu économique local. Au-delà du Cameroun, cette approche peut aussi avoir un impact à l'échelle de la CEMAC en favorisant l'émergence d'entreprises capables de se développer ailleurs que sur leurs marchés nationaux, de participer davantage aux chaînes de valeur régionales et de renforcer l'intégration économique. Au Gabon, même si un programme identique n'est pas déployé sous la même forme, l'objectif reste similaire : accompagner la croissance des entreprises locales, améliorer leur accès au financement et soutenir l'émergence d'acteurs capables de contribuer durablement à la diversification de l'économie.



Inauguration du bureau de la Société financière internationale (IFC) à Libreville. Au premier rang, Louise Pierrette Mvono, ministre de la Planification et de la prospective, le vice-président de la République Hugues Alexandre Barro Chambrier et Dahlia Khalifa, directrice régionale Afrique centrale et Nigeria de l'IFC, entourés de représentants d'institutions financières et du secteur privé.

**Pour cette première année d'activité de la représentation de la SFI au Gabon, quelles seront les priorités que vous entendez fixer pour structurer votre action et accompagner plus efficacement le développement du secteur privé ?**

IFC est active au Gabon depuis plusieurs années à travers des investissements dans des projets structurants. L'ouverture récente de notre bureau permanent à Libreville vise à renforcer cette présence et à soutenir plus directement le développement du secteur privé. Pour cette nouvelle phase, nos priorités s'articulent autour de trois axes. Le premier consiste à accélérer la structuration d'un pipeline solide d'investissements privés en identifiant des projets capables d'attirer des financements de long terme, notamment dans les infrastructures, l'énergie et les chaînes de valeur productives. Le deuxième est de renforcer le dialogue avec les acteurs économiques locaux afin de mieux comprendre les contraintes des entreprises et d'identifier les opportunités de développement. Dans cette dynamique, nous avons lancé le Gabon Business Council, une plate-forme d'échanges destinée à nourrir un dialogue constructif sur les priorités d'investissement et l'amélioration du climat des affaires. Enfin, nous souhaitons mobiliser davantage de capitaux privés pour soutenir l'émergence de nouvelles activités économiques. Cette approche s'inscrit pleinement dans la stratégie IFC 2030, qui vise à créer de nouveaux marchés, à attirer plus d'investissements privés et à soutenir la création d'emplois dans les économies émergentes. L'objectif est de transformer davantage d'opportunités en investissements concrets capables de soutenir la croissance et l'emploi au Gabon.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

## Bio

Dahlia Khalifa est directrice régionale pour l'Afrique centrale et le Nigeria à la SFI depuis 2022. Basée à Lagos, elle pilote la stratégie d'investissement dans une région certes dynamique, mais complexe. Spécialiste de la finance et du développement du secteur privé, elle cumule plus de vingt ans d'expérience au sein du Groupe de la Banque mondiale, après une première carrière en banque d'investissement et dans le conseil.

Avant de rejoindre la Banque mondiale, elle a fondé et dirigé plusieurs sociétés de courtage, de financement d'entreprise, de capital-investissement et de conseil au Moyen-Orient et en Afrique. Elle a aussi enseigné l'économie et le développement.

Elle est titulaire d'un doctorat en administration publique et d'un master en droit international de Georgetown, ainsi que d'une maîtrise et d'une licence en économie de l'université américaine du Caire.

# « L'AFD ALIGNE SA STRATÉGIE SUR LES PRIORITÉS DU PNCD »

*Alors que le gouvernement finalise son Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030, Olivier Delefosse, directeur de l'AFD au Gabon, réaffirme l'alignement de l'institution sur les priorités nationales et détaille la structure de son portefeuille de projets. Il revient également sur le mécanisme de financement innovant dédié à la gestion durable des forêts et sur le soutien à la création d'emplois.*

L'AFD intègre-t-elle les priorités du Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030 du Gabon, où son portefeuille atteint près de 570,5 millions d'euros, soit environ 400 milliards de FCFA ? Combien de projets accompagne-t-elle aujourd'hui dans les secteurs clés ?

**Olivier Delefosse :** Le PNCD 2026-2030 n'est pas encore entièrement validé, il reste en discussion. Notre avis a été sollicité, donc nous y avons contribué et en connaissons désormais les grandes orientations. L'AFD s'alignera naturellement sur les priorités retenues, ce qui est systématique dans tous les pays. Notre portefeuille s'est construit progressivement, et les futurs projets que nous accompagnerons devront répondre aux demandes du gouvernement tout en s'inscrivant dans le cadre stratégique du PNCD.

Aujourd'hui, l'AFD intervient au Gabon dans quatre secteurs majeurs : la santé, l'éducation, la filière forêt et les infrastructures. Ce portefeuille compte une dizaine de projets à différents stades d'avancement. Notre approche privilégie un nombre limité de projets, mais à

action se concentre sur la modernisation et la sécurisation du Transgabonais, un patrimoine ferroviaire stratégique que nous soutenons depuis plusieurs années aux côtés de la Setrag et de l'État. Enfin, dans la filière forestière, nous intervenons via des subventions issues de l'accord de conversion de dette franco-gabonais et réorientées vers des projets de gestion durable et de valorisation de la forêt. À ce jour, le Transgabonais demeure, en raison des montants engagés, le projet le plus important de notre portefeuille.

**Lors de votre rencontre avec le vice-président Alexandre Barro Chambrier en septembre 2025, quel message avez-vous souhaité porter afin de consolider un partenariat avec le Gabon en faveur de son développement ?** Effectivement, je me suis présenté au vice-président. Je lui ai d'abord rappelé que l'AFD était installée au Gabon depuis l'après-guerre, et que le Gabon avait même été l'un des tout premiers pays où notre institution, qui s'appelait alors la Caisse française de l'Outre-mer, avait ouvert une représentation. Je tenais

à souligner ce point, car cela fait désormais 77 ans que nous accompagnons le Gabon dans son développement. Certes, je viens d'arriver, mais au fil de mes déplacements et de mes rencontres, je mesure combien d'infrastructures et de politiques publiques portent l'empreinte de l'AFD.

Nous avons été présents dans les périodes favorables comme dans les moments plus difficiles, y compris au cours des trois dernières années de transition. C'est pourquoi j'ai insisté sur le fait que l'AFD est, dans la durée, un partenaire fiable du pays, quelles que soient les vicissitudes macroéconomiques. J'ai également précisé que je n'arrivais pas avec une liste de priorités prédéfinies. Les priorités de l'AFD au Gabon sont d'abord celles du Gabon. J'attendais donc avec

**« Un nouveau dispositif consiste à rémunérer le Gabon pour le service écologique rendu par la protection de sa forêt. »**

fort impact. Dans l'éducation, nous investissons depuis longtemps, notamment à travers le projet-école PISE, qui couvre l'ensemble du parcours scolaire du pré-primaire au collège. En santé, le gouvernement finalise avec notre appui la réhabilitation de quatre Centres hospitaliers régionaux et la construction de huit hôpitaux départementaux, désormais achevés et en phase de levée de réserves. Sur le volet infrastructures, notre

intérêt la publication du PNCD, qui doit fixer le cadre stratégique dans lequel nous inscrirons nos futurs engagements.

**Lors de la visite du président Macron au Gabon les 23 et 24 novembre, 17 millions d'euros ont été mobilisés pour soutenir une filière bois durable, avec des mécanismes de financement innovants. Quel rôle l'AFD jouera-t-elle dans la mise en œuvre de ce projet ?**

La gestion durable des forêts est une priorité ancienne du Gabon, qui cherche depuis longtemps à concilier protection du patrimoine forestier et exploitation raisonnée. L'AFD accompagne cette stratégie depuis des années, notamment grâce aux financements issus de l'accord de conversion de dette franco-gabonais, entièrement dédiés à des projets forestiers. Ces appuis ont permis des avancées majeures : meilleure traçabilité du bois, lutte renforcée contre le braconnage, protection des éléphants et développement de solutions conciliant biodiversité, économie et besoins des populations. L'AGEOS (Agence gabonaise d'études et d'observations), créée et équipée grâce à ces fonds, en est un exemple emblématique.

Lors de la séquence « forêt » à la Baie des Rois entre les chefs d'État du Gabon et de la France, il a été annoncé que les 17 millions d'euros restants seraient mobilisés pour décentraliser les services forestiers et renforcer leur présence opérationnelle sur le terrain. L'objectif est de permettre aux agents d'intervenir au cœur des massifs forestiers pour contrôler les exploitants, lutter contre le braconnage et faciliter la cohabitation entre faune et populations notamment. Le projet, déjà approuvé par le conseil d'administration de l'AFD, doit être signé d'ici mi-mars. Une composante innovante d'environ 500 000 euros testera par ailleurs un mécanisme de paiement pour services écosystémiques (PSE) dans deux zones pilotes. Le PSE est un dispositif fortement mis en avant lors de la dernière COP à Belem.

#### **Mais de quoi s'agit-il concrètement ?**

C'est un nouveau mécanisme appelé à prendre progressivement le relais de l'aide-projet classique. Jusqu'ici, l'AFD, comme d'autres bailleurs tels que la Banque mondiale, l'UE ou le CAFI (Initiative pour les forêts d'Afrique centrale), a financé de nombreux projets liés à la forêt. S'ils ont permis des avancées, ils présentent



Olivier Delefosse, directeur de l'Agence française de développement au Gabon.

aussi leurs limites : une fois les financements terminés, les moyens pour assurer la pérennité des actions ne sont pas toujours au rendez-vous. Le nouveau dispositif change complètement d'approche. Il s'agit de rémunérer le Gabon – administrations, communautés et potentiellement entreprises – pour le service écologique rendu par la protection de sa forêt. Le principe est simple : si la surface forestière protégée augmente, les paiements augmentent ; si elle diminue, les paiements baissent. Chaque année, le Gabon pourrait ainsi percevoir une rémunération proportionnelle à la forêt effectivement préservée. Car protéger la forêt a un coût : pour l'État, pour les agents des Eaux et Forêts, mais aussi pour les communautés locales qui renoncent à certaines activités agricoles ou forestières. Le mécanisme vise donc à compenser ces efforts et à valoriser un service ►(suite p. 38)

► rendu non seulement au pays, mais au monde entier, en contribuant à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Ce système de PSE est totalement innovant. Il permettrait, à terme, de rémunérer la forêt gabonaise pour son rôle dans la régulation du climat et la préservation de la biodiversité. Dans le cadre du nouveau financement, une composante spécifique sera consacrée à l'expérimentation de ce mécanisme. Deux zones pilotes seront identifiées pour tester, à petite échelle, sa structuration, sa gouvernance et sa faisabilité. L'objectif est d'évaluer son fonctionnement avant un éventuel déploiement à l'échelle nationale, afin que l'ensemble du couvert forestier puisse, demain, être valorisé pour le service qu'il rend à l'humanité.

**Une ligne de crédit supplémentaire de 203 millions d'euros (près de 134 milliards de FCFA dont 19,6 milliards de fonds délégués de l'Union européenne) a été signée pour moderniser et sécuriser le Transgabonais. Qu'apportera ce programme à l'unique ligne ferroviaire du pays, qui transporte plus de 300 000 passagers par an ?** Il s'agit ici d'un financement complémentaire, qui vient s'ajouter à un premier appui de l'AFD à l'État. Pourquoi à l'État ? Parce que le chemin de fer est une infrastructure publique : les ouvrages d'art, la plateforme ferroviaire, tout ce qui se situe sous les rails appartient à l'État gabonais. Celui-ci en a concédé l'exploitation à la Setrag, qui verse une redevance pour utiliser l'infrastructure avec ses propres trains. Mais la responsabilité de la maintenance incombe bien à l'État, en tant que propriétaire.

Or depuis une dizaine d'années, la capacité de la ligne a été divisée par deux à cause de plusieurs facteurs : l'apparition de zones instables où la voie s'affaisse, la corrosion de certains ouvrages d'art et, plus largement, une maintenance insuffisante dans un environnement climatique particulièrement exigeant. Il y a un an et demi, avant mon arrivée, une zone instable s'est même effondrée, entraînant une interruption totale du trafic pendant plusieurs mois. Progressivement, faute d'entretien, la ligne a perdu une part importante de sa capacité. L'objectif des deux financements de l'AFD est précisément de permettre au Transgabonais de retrouver sa capacité nominale. Techniquement, cela signifie revenir à 16 sillons par jour, c'est-à-dire à la possibilité de faire circuler 16 trains quotidiens. Cela peut sembler peu, mais il faut rappeler que la ligne est à voie unique, avec des trains voyageurs rapides et des trains minéraliers beaucoup plus lents. Il y a quelques années, la ligne ne pouvait plus accueillir que 4 à 5 trains par jour. Grâce aux premiers travaux financés, la capacité est remontée à environ 10 sillons. Le financement complémentaire permettra de finaliser le plan d'investissement pour atteindre la capacité cible. Ces fonds serviront égale-

## Bio

Économiste et financier de formation, Olivier Delefosse a voué plus de trente ans de sa vie professionnelle au domaine du développement international, essentiellement au sein de l'Agence française de développement (AFD) pour laquelle il est, depuis septembre 2025, directeur à Libreville, compétent sur le Gabon et São Tomé-et-Príncipe.

Il débute sa carrière en 1991 comme volontaire du Service national à l'AFD au Burkina Faso. Il rejoint ensuite, durant sept ans, le bureau d'études Ingénieurs Conseil et Économistes Associés (ICEA) au poste de consultant international. Dans ce cadre, il contribue notamment à la création de l'Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire et à la réorganisation de la Société Béninoise d'Eau et d'Électricité. Mais en 2001, il revient à l'AFD, d'abord au Cameroun où il est chargé de mission principal, responsable du secteur de la santé et de celui des services publics urbains marchands et financiers, puis à la direction Afrique comme responsable-pays Sénégal de 2004 à 2008. Il retrouve le terrain dès 2008 en étant nommé directeur adjoint successivement affecté à Nairobi, au Kenya, puis à Saint-Denis de la Réunion. À Nairobi, il gère le développement et le suivi de portefeuilles de projets au Kenya, au Rwanda et en Ouganda, dans des secteurs diversifiés : eau et assainissement, énergie, finance, etc. À la Réunion, il supervise l'ensemble de l'activité secteur privé de l'AFD et représente notamment Bpifrance. De 2015 à 2018, c'est au Nigeria qu'il exerce les fonctions de directeur de l'AFD, multipliant par trois l'activité de l'agence pour la porter à 420 M€ en 2018 dans les domaines de l'intermédiation financière, des infrastructures, de la formation professionnelle, etc. De retour à Paris en septembre 2018, il devient responsable de la transformation interne. Avec son équipe, il construit et lance le premier projet d'entreprise du groupe AFD. Fin 2021, il est promu secrétaire général adjoint de l'AFD, membre du Comité de direction, en charge des fonctions informatiques, juridique, achat, sécurité, immobilière et logistique.

ment à l'achat de rames voyageurs. En revanche, ils ne financent en rien la Setrag : ils sont exclusivement destinés à l'infrastructure publique. La Setrag, de son côté, finance ses propres investissements – locomotives, wagons, renouvellement de rails – via ses ressources propres et des emprunts contractés auprès de banques publiques ou privées. L'ensemble constitue un plan de financement global d'environ 800 millions de dollars combinant une part publique et une part assumée par la Setrag. Le financement de l'AFD vise donc uniquement à préserver et moderniser l'infrastructure appartenant à l'État, afin de restaurer durablement la capacité du corridor ferroviaire.

**Dans quelle mesure ces financements soutiendront-ils les filières clés de l'économie gabonaise et contribueront-ils au désenclavement des territoires de l'arrière-pays ?**

J'ai moi-même parcouru le Transgabonais en novembre en m'arrêtant à la Lopé, Lastourville, Moanda et Franceville. Ce voyage m'a confirmé son importance

stratégique. À la Lopé, le train est indispensable pour développer le tourisme, la route restant difficile. Dans cette localité, la visite du parc national montre immédiatement l'enjeu : si le Gabon veut développer le tourisme, il doit garantir un accès fiable à ses sites naturels. Le parc de la Lopé, l'un des plus riches du pays, reste difficilement accessible par la route, alors que le train permet d'y arriver facilement, à condition évidemment que la ligne soit régulière et sûre. À Lastourville, la gare est vitale pour la filière bois : sans le rail, les exportations et la transformation cessent, comme on l'a vu lors des interruptions de trafic. Le

**« Les écoles du PISE accueilleront environ 35 000 élèves par an dans un pays de 2,6 millions d'habitants. »**

même constat vaut pour le secteur minier. La Comilog, mais aussi d'autres opérateurs, utilisent le Transgabonais pour transporter jusqu'au port le manganèse brut ou transformé. L'impact sur les recettes d'exportation et les devises est majeur. À Franceville, l'enjeu est social. Pour les étudiants comme pour les patients, le train reste le moyen le plus sûr, le plus direct et le plus abordable de rejoindre Libreville. Dans le cadre de nos financements, un wagon sanitaire sera d'ailleurs équipé pour faciliter les évacuations médicales. Pour beaucoup, voyager en train est bien plus confortable que de prendre la route. C'est pour ces raisons économiques et sociales que la modernisation du Transgabonais est essentielle. Les travaux en pleine forêt, tout en maintenant le trafic, sont complexes, et les plannings doivent parfois être ajustés. Je ne peux donc pas avancer de date, mais les chantiers progressent : plusieurs zones instables ont été entièrement reprises, sans nouveau déraillement. Le trajet Libreville-Franceville dure environ une nuit et une demi-journée, avec un bon niveau de confort, y compris le Wi-Fi.

**Alors que 85 filiales françaises emploient plus de 12 000 Gabonais, comment l'AFD soutient-elle l'insertion professionnelle et la création d'emplois, et quel rôle pourrait-elle jouer dans les initiatives en faveur des jeunes attendues en 2026 ?**

Les projets financés par l'AFD génèrent deux types d'impact sur l'emploi : un impact direct lié aux chantiers et un impact indirect lié à la formation et à l'employabilité des jeunes. Sur le plan direct, les travaux engagés à la demande du gouvernement, qu'il s'agisse du Transgabonais ou du programme PISE, mobilisent massivement la main-d'œuvre locale. Ce sont des chantiers intensifs nécessitant des centaines d'ouvriers, comme j'ai pu le constater en décembre sur

les six sites de Port-Gentil, où la construction d'écoles repose presque exclusivement sur des équipes d'ouvriers. L'impact indirect, plus structurel, concerne la formation : les écoles du PISE accueilleront chaque année, dans un pays de 2,6 millions d'habitants, environ 35 000 élèves. Ces établissements modernisés, dotés pour certains de laboratoires, de gymnases et de stades, ainsi que la formation renforcée des enseignants et des directeurs, contribuent à améliorer durablement l'employabilité des jeunes. Si l'AFD ne finance pas encore de programme spécifiquement dédié à l'insertion professionnelle ou à la création d'entreprise, cela pourrait évoluer dans la prochaine phase du PISE, actuellement en discussion avec le gouvernement. Cette nouvelle étape vise à étendre le programme aux filières techniques et

professionnelles, notamment dans les secteurs où la demande est la plus forte – bois, minier, BTP, métiers industriels – et où les entreprises peinent à recruter des techniciens, ingénieurs et ouvriers qualifiés. Ce sont précisément ces filières que nous souhaitons cibler en priorité.

**Pour 2026, quelles priorités allez-vous inscrire sur votre feuille de route ?**

En tant que directeur de l'AFD, je peux évoquer les projets actuellement en instruction non portés par l'AFD elle-même mais par le gouvernement, que nous accompagnons financièrement et techniquement. Initiés avant la publication du PNCD, ils feront l'objet d'une vérification avec les ministères concernés afin de s'assurer qu'ils demeurent alignés avec les priorités nationales.

Le premier chantier concerne la poursuite du programme PISE, avec pour ambition d'étendre l'effort aux filières techniques et professionnelles. Le second, mené avec la BEI, porte sur la construction à Nkoltang d'un centre moderne de valorisation et d'enfouissement technique des déchets devenu indispensable. Enfin, nous étudions le soutien au développement du barrage de Booué destiné à alimenter en électricité les sites miniers et Libreville. Ce projet suppose la sélection d'un développeur professionnel et la capacité de la SEEG à acheter, transporter et facturer l'électricité produite. Le transport de l'énergie entre Booué et Libreville via près de 700 km de ligne haute tension représente un investissement majeur que l'AFD envisage de cofinancer. L'étude de faisabilité est lancée grâce à un financement de l'UE, mais cette faisabilité dépend d'une gouvernance solide de la SEEG et d'une capacité de recouvrement fiable.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# À WASHINGTON, LE GABON PLAIDE POUR UNE ACCÉLÉRATION DES FINANCEMENTS

Du 13 au 18 avril 2026, lors de réunions à Bretton Woods, Libreville a plaidé pour l'aboutissement de trois financements majeurs auprès du FMI et de la Banque mondiale. L'objectif est d'obtenir des ressources concessionnelles pour soulager une trésorerie sous tension et maintenir le rythme des investissements publics.

**A**ux réunions de printemps de Bretton Woods à Washington, la délégation gabonaise conduite par les ministres du Plan et de l'Économie Louise Pierrette Mvono et Thierry Minko a intensifié ses échanges pour faire avancer plusieurs dossiers financiers en attente d'examen par le FMI et la Banque mondiale. Objectif : sécuriser des appuis budgétaires et des financements pour stabiliser les comptes publics et soutenir l'investissement.

Trois dossiers ont été au cœur des discussions. Le premier concerne un financement de 500 millions de dollars (300 milliards de FCFA) négocié avec le FMI dans le cadre d'un programme de réformes budgétaires et de transparence. Le second porte sur la relance d'un programme de la Banque mondiale dédié aux infrastructures sociales, notamment l'éducation et la santé, initialement estimé à plus de 550 millions de dollars (331 800 milliards de FCFA). Enfin, un troisième prêt, plus technique et dont le montant n'est pas encore connu, est un appui aux réformes structurelles destiné

à accompagner la modernisation de l'administration et la digitalisation des services publics.

Les institutions ont salué les efforts du Gabon tout en conditionnant leur soutien à la poursuite des réformes. Le FMI insiste sur la maîtrise d'une dette élevée, tandis que la Banque mondiale appelle à une meilleure coordination des politiques publiques. Pour Libreville, l'enjeu est double : mobiliser des financements concessionnels et restaurer la confiance des bailleurs.

Depuis 2025, le Gabon redéfinit son modèle de financement autour de trois leviers complémentaires : la monétisation accélérée des ressources pétrolières, la diversification des financements internationaux et une gestion plus active de la dette. Il s'agit de sécuriser des liquidités immédiates tout en préservant la capacité d'investissement de l'État dans un contexte de transition économique.

Le premier pilier concerne les préfinancements pétroliers. En s'appuyant sur des traders comme Trafigura (*lire l'encadré ci-dessous*), le pays obtient des avances

## Trafigura débloque 600 milliards de FCFA pour financer l'économie pétrolière

Le négociant suisse Trafigura a annoncé le 15 avril 2026 la conclusion d'un accord de préfinancement d'un milliard de dollars (600 milliards de FCFA) avec le Gabon. Structurée sur sept ans, l'opération repose sur des livraisons futures de pétrole brut et illustre une nouvelle étape dans le recours du pays aux financements adossés à ses ressources naturelles.

Selon les termes de l'accord, Trafigura mettra à disposition de l'État des liquidités immédiates en contrepartie de cargaisons de brut livrées sur la durée du contrat. Le négociant agira aussi comme acheteur exclusif du *Profit Oil*, la part revenant à l'État une fois les coûts pétroliers amortis. Ce montage, courant chez les producteurs d'hydrocarbures, permet d'anticiper des recettes futures pour répondre à des besoins budgétaires pressants.

« Aucune garantie ni sûreté n'a été gagée dans cette opération structurée avec l'appui d'Algest Consulting », a précisé le ministre de l'Économie et des Finances Thierry Minko, ajoutant que les fonds seraient « strictement orientés vers l'investissement et les besoins sociaux » dans un contexte de tensions sur les finances publiques. Le brut mobilisé proviendra de plusieurs contrats de production afin de sécuriser les flux de remboursement.

Pour Trafigura, cet accord s'inscrit dans une relation ancienne avec le Gabon. « Nous sommes heureux de poursuivre ce partenariat », a déclaré Dave Gallagher, son responsable mondial de la finance structurée. Le groupe prévoit de syndiquer une partie de son exposition auprès d'institutions financières internationales. L'environnement énergétique étant actuellement très volatil, cette transaction confirme la stratégie du Gabon consistant à monétiser ses ressources pétrolières futures pour renforcer sa capacité de financement.

P. de M.



Washington, 16 avril 2026. Ouverture des travaux du Comité du développement de la Banque mondiale dans le cadre des réunions de printemps 2026 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale. Le Gabon y était représenté par Louise Pierrette Mvono, ministre de la Planification et de la Prospective.

adossées à ses exportations futures. Ce mécanisme permet de soulager la trésorerie, au prix d'un engagement sur des recettes à venir. Le deuxième axe a trait à l'élargissement des partenaires financiers : le FMI, la Banque mondiale, la BAD ou Afreximbank sont mobilisés pour financer à la fois les réformes, les infrastructures et le budget afin de réduire la dépendance à un seul bailleur et de restaurer la crédibilité financière. Enfin, le troisième levier est la gestion active de la dette, qui s'impose désormais comme un instrument central de pilotage macroéconomique. Elle repose sur des opérations de refinancement, de rééchelonnement et dans certains cas de rachat anticipé de titres destinées à lisser le profil des échéances et à contenir le coût du service de la dette.

La pression sur les finances publiques se révélant actuellement forte, cette stratégie vise à dégager des marges budgétaires tout en évitant une concentration des remboursements à court terme. En combinant cet outil avec la diversification des financements et la mobilisation anticipée des revenus pétroliers, Libreville cherche à stabiliser son économie sans sacrifier ses ambitions d'investissement. L'objectif est de restaurer la crédibilité financière du pays et de préserver sa capacité à financer des secteurs clés comme les mines, l'énergie, l'agro-industrie ou le numérique. Si cette approche traduit une volonté de rupture avec les pratiques passées, elle reste toutefois dépendante de la rigueur des réformes et de la capacité à maintenir un équilibre entre financement du développement et soutenabilité de la dette.

Paul de Manfred

## Louise Pierrette Mvono prend la tête du Groupe Afrique II à la Banque mondiale

En marge des réunions de printemps du groupe de la Banque mondiale (BM) tenues en avril dernier à Washington, le Gabon a franchi une étape diplomatique et financière en accédant à la présidence du Groupe Afrique II de la BM. Cette fonction stratégique au sein de l'institution de Bretton Woods confère à Libreville la responsabilité de représenter les priorités de vingt-trois pays africains. La passation de charges s'est tenue lors d'une cérémonie officielle en présence d'Harold Tavares et de plusieurs gouverneurs. La ministre de la Planification Louise Pierrette Mvono, gouverneure pour le Gabon, succède à Ilyas Moussa Dawaleh dans le cadre du principe de rotation géographique. Elle sera appuyée par le vice-gouverneur Thierry Minko, ministre de l'Économie et des Finances.

Pour Libreville, cette présidence dépasse le cadre symbolique. Les autorités y voient un levier d'influence pour porter des priorités telles que l'emploi des jeunes, le soutien aux petits États, la lutte contre le changement climatique et le renforcement de la coordination entre la Banque mondiale et le FMI.

Le Groupe Afrique II joue un rôle clé en servant d'interface entre les gouvernements africains et les équipes techniques, facilitant les négociations de financements et la formulation de positions communes. En prenant sa tête, le Gabon entend promouvoir une approche plus cohérente du développement, dans un contexte de besoins élevés en infrastructures, en résilience climatique et en investissements sociaux. Enfin, cette présidence offre à Libreville l'opportunité d'accroître sa visibilité internationale et de peser davantage dans les discussions globales.

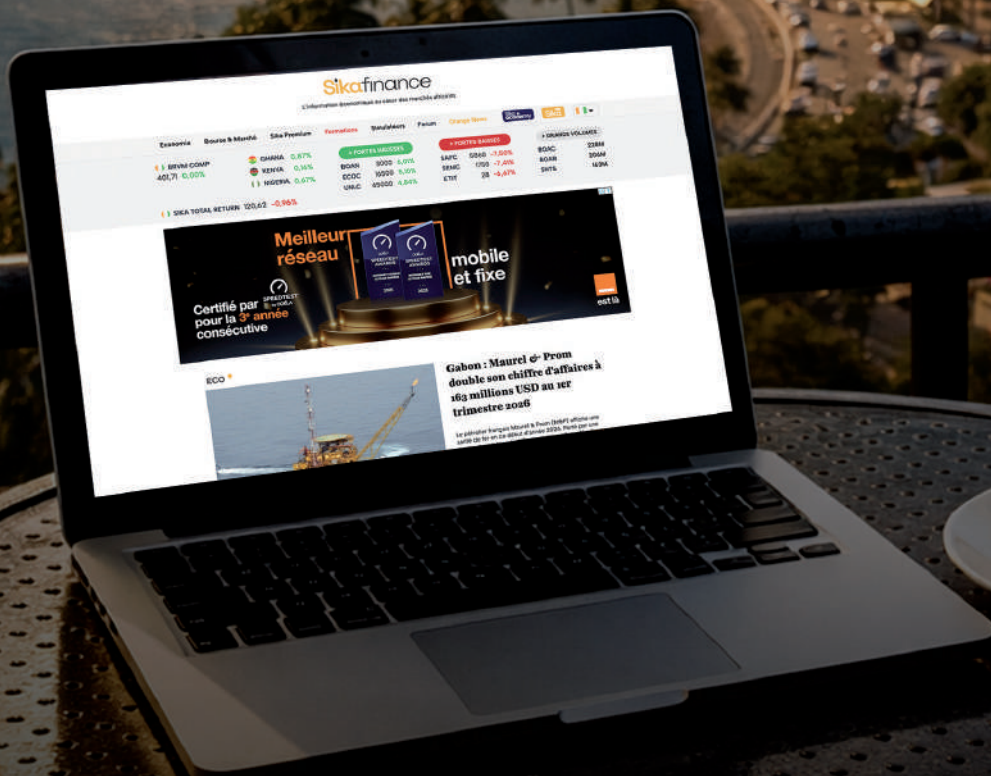
P. de M.



## RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE SUR



[www.sikafinance.com](http://www.sikafinance.com)



[filianemayombo@sikafinance.com](mailto:filianemayombo@sikafinance.com)



+241 07 76 80 939

## ■ Planification

# UNE NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Cinq fonds stratégiques viennent renforcer la capacité d'investissement du Gabon dans les secteurs clés. Complété par un Fonds d'études chargé de sécuriser la maturation des projets, ce dispositif s'inscrit dans la montée en puissance du PNCD 2026-2030.

Les autorités gabonaises ont annoncé le 30 mai 2025 la création de cinq fonds stratégiques dédiés à l'énergie, à l'eau, au logement, aux infrastructures ainsi qu'à la pêche et à l'agriculture. Le Fonds national énergie et eau (FNEE) doit moderniser les réseaux existants et développer des solutions durables pour garantir l'accès à l'eau potable et à l'électricité. En vue de répondre à la crise du logement, le Fonds gabonais de l'habitat et du logement (FGHL) vise à faciliter l'accès à des habitations dignes et abordables afin de réduire un déficit estimé à 400 000 unités. Le Fonds national pour les infrastructures (FNI) doit accélérer la modernisation des infrastructures économiques et sociales. Enfin, le Fonds stratégique pour le développement de la pêche et de l'aquaculture (FDPA) et le Fonds stratégique agricole (FSA) se positionnent comme des leviers essentiels du renforcement de la sécurité alimentaire.

L'objectif est de faire de ces fonds des instruments capables d'intervenir rapidement là où les besoins sont les plus pressants. Mais pour que ces investissements soient efficaces, il faut disposer de projets solides. C'est là qu'intervient le Fonds d'études sectorielles, conçu comme une « banque de projets ». Il finance les études, les analyses de faisabilité et les montages techniques nécessaires à la transformation d'une idée en projet finançable. Les fonds stratégiques portent l'action, le Fonds d'études prépare l'investissement. Une complémentarité propre à réduire les délais et à améliorer la qualité de l'exécution.

« Cette nouvelle architecture financière s'inscrit dans une évolution plus large de la planification nationale. Le Plan national de développement pour la Transition (PNDT) 2024-2026, élaboré dans un contexte d'urgence, avait permis de stabiliser l'appareil d'État et de restaurer la confiance », souligne la ministre de la Planification et de la Prospective Louise Pierrette Mvono. En effet, si le PNDT a consolidé les fondamentaux macroéconomiques, remis de l'ordre dans l'action publique et lancé plusieurs réformes structurantes, le

## Une nouvelle gouvernance des données

Le Gabon modernise sa gouvernance des données en transformant la direction générale de la Statistique en Institut national de la statistique (INSTAT-Gabon) afin de renforcer l'autonomie et la crédibilité du pays ainsi que son alignement avec les standards internationaux. Autour de ce nouvel institut, l'architecture statistique se consolide : le Conseil national de la statistique définit les orientations, le Fonds spécial pour les statistiques assure un financement durable, et enfin le Système statistique national coordonne les producteurs publics pour garantir cohérence et qualité. L'objectif, résume la ministre de la Planification Louise Pierrette Mvono, est de passer d'une gouvernance limitée par le manque de données à une gouvernance fondée sur la preuve, indispensable pour piloter les réformes économiques et sociales engagées. **L.B.-D.**

Plan national de consolidation et de développement (PNCD) 2026-2030 change désormais d'échelle. Là où le PNDT visait à redresser, le PNCD ambitionne de transformer. Il place la diversification économique au cœur de sa stratégie, avec un accent sur les secteurs hors pétrole, l'industrialisation, les infrastructures productives et la transformation locale. L'objectif est de créer davantage d'emplois, de dynamiser les économies locales et d'améliorer durablement les conditions de vie. Cette ambition se reflète dans les chiffres. « Le PNDT représentait environ 4 536 milliards de FCFA. Le PNCD mobilise 27 245 milliards de FCFA sur cinq ans », précise la ministre. Le mode de financement évolue également : l'État conserve son rôle d'impulsion, mais mise davantage sur les capitaux privés, nationaux et internationaux, via les partenariats public-privé et l'amélioration du climat des affaires. L'enjeu est d'élargir la base de financement et de renforcer l'efficacité de la dépense publique. Au fond, alors que le PNDT a remis le pays en mouvement, le PNCD ouvre la phase de transformation, avec une ambition élargie, des moyens renforcés et des outils mieux adaptés pour engager le Gabon dans un cycle de croissance durable et inclusive.

**Paul de Manfred**

# « LE PNCD : PLUS QU'UN ÉVÉNEMENT SYMBOLIQUE, UN TOURNANT »

*Une nouvelle vision de la planification redéfinit la trajectoire de développement du Gabon. Avec le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030, le pays s'est doté d'une feuille de route pour les cinq prochaines années. La ministre de la Planification Louise Pierrette Mvono présente cette nouvelle boussole de l'action publique.*

**En quoi le lancement du Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030 constitue-t-il une étape importante dans la planification du développement du Gabon, et quelle méthode en garantira l'efficacité ?**

**Louise Pierrette Mvono :** Le lancement du PNCD 2026-2030 marque un moment décisif parce qu'il consacre le retour d'une planification stratégique au Gabon. Il ne s'agit pas d'un événement symbolique de plus, mais d'un tournant. Pour la première fois depuis longtemps, notre pays se dote d'un cadre unique, structuré et cohérent pour orienter l'action publique sur le moyen terme, en lien direct avec la vision du chef de l'État, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, à laquelle une large majorité de la population gabonaise a exprimé son adhésion.

Cette étape est importante parce qu'elle traduit une rupture avec les limites du passé. Trop souvent, nous avons connu des interventions dispersées, une coordination insuffisante et une exécution affaiblie par le manque de pilotage ou par les chocs extérieurs. Le PNCD a précisément été conçu pour corriger cela. Notre méthode repose sur trois principes simples. D'abord, la participation : ce plan n'a pas été élaboré

d'une culture de moyens à une culture de performance. Chaque programme est adossé à des objectifs clairs, à des indicateurs mesurables et à un dispositif rigoureux de suivi-évaluation. Enfin, un État stratège : l'État fixe la direction, crée les conditions, coordonne et arbitre. Il garantit la cohérence d'ensemble, pendant que le secteur privé est appelé à jouer pleinement son rôle de moteur de croissance. En résumé, le PNCD n'est pas seulement un document de planification. C'est un instrument de transformation, avec une méthode plus exigeante, plus rigoureuse et tournée vers les résultats.

**Cette démarche structurante s'inscrit dans la vision du président de la République et repose sur les six piliers de son projet de société. Comment le PNCD orientera-t-il désormais les politiques publiques, mobilisera-t-il les ressources nationales et internationales et répondra-t-il aux attentes des populations ?**

Le PNCD 2026-2030 est la traduction concrète du projet de société du chef de l'État « Bâtissons l'Édifice Nouveau ». C'est la feuille de route opérationnelle du gouvernement pour les cinq prochaines années. Son rôle : orienter les politiques publiques, hiérarchiser les priorités, organiser les investissements et donner de la cohérence à l'action de l'État. Autrement dit, le PNCD devient le cadre de référence de l'action publique. Il répond aussi à une exigence fondamentale : faire en sorte que la croissance produise des effets visibles dans la vie des populations.

L'ambition économique portée par le Plan n'a de sens que si elle permet de réduire la pauvreté, de lutter contre les inégalités, de créer davantage d'emplois et d'améliorer l'accès aux services essentiels. C'est pourquoi le PNCD met l'accent sur trois priorités majeures : la réduction de la pauvreté, l'emploi – notamment pour

**« Le plan hiérarchise les priorités, organise les investissements et structure l'action publique. »**

en vase clos, il est issu d'un large processus de concertation avec les administrations, les territoires, le secteur privé, la société civile (diaspora comprise) et les partenaires techniques et financiers. Cette appropriation collective est essentielle pour garantir la mise en œuvre. Ensuite, la logique de résultats : nous passons

les jeunes et les femmes – et l'accès équitable à des services de base de qualité sur tout le territoire. Sur le plan financier, le PNCD est aussi un instrument de mobilisation de ressources. Il donne de la lisibilité à nos priorités, ce qui est essentiel pour mobiliser à la fois les ressources nationales, les partenaires techniques et financiers, mais aussi l'investissement privé. Un pays attire mieux les financements lorsqu'il présente une vision claire, structurée et crédible.

Enfin, le PNCD répondra aux aspirations des populations parce qu'il repose sur une approche plus proche du terrain, plus territorialisée et plus attentive aux réalités concrètes. Notre ambition est simple : faire du développement non pas une promesse abstraite, mais une amélioration tangible des conditions de vie.

**Le Gabon vise une croissance de 6,5 % mais manque encore de données fiables. Le recensement général de la population lancé en novembre 2025 est donc crucial. Quels sont ses enjeux économiques et comment influencera-t-il la planification nationale ?**

Les enjeux sont majeurs parce qu'aucune politique publique crédible ne peut être efficace sans données fiables. On ne planifie bien que ce que l'on connaît bien. Le Recensement général de la population et des logements (RGPL) est donc un chantier stratégique. Il va nous permettre de disposer d'une photographie précise et actualisée du Gabon : qui nous sommes, combien nous sommes, où nous vivons et dans quelles conditions. Sur le plan économique, cela change tout : avec des données solides, l'État peut mieux cibler ses investissements, répartir les infrastructures, anticiper les besoins sociaux et corriger les déséquilibres territoriaux. Le recensement aura un impact direct sur la planification nationale. Il actualisera les indicateurs du PNCD, améliorera la territorialisation des politiques publiques et renforcera le suivi-évaluation. Il

donnera aussi aux partenaires techniques et financiers des bases plus fiables. À la suite du RGPL, un recensement des Gabonais vulnérables conduira à orienter plus efficacement les politiques sociales et à protéger les populations fragiles. Le recensement est bien plus qu'un exercice statistique : c'est un outil de souveraineté et de bonne gouvernance.

**Lors de la 32<sup>e</sup> assemblée annuelle d'Afreximbank à Abuja en juin 2025, le Gabon a signé deux conventions financières de 1 712 milliards de FCFA. Quels secteurs en bénéficieront, et ces financements ►(suite p. 46)**



Louise Pierrette Mvono,  
ministre de la Planification  
et de la Prospective.

► **accéléreront-ils la transformation minière et l'autonomie énergétique du pays ?**

Ces conventions sont très importantes parce qu'elles concernent des secteurs qui se trouvent au cœur de notre stratégie de transformation économique. Le premier grand axe, c'est la transformation industrielle des ressources minières. Le Gabon veut désormais créer davantage de valeur sur son territoire. Il ne s'agit plus seulement d'extraire et d'exporter, mais de transformer localement, de développer des chaînes de valeur et de créer plus d'emplois qualifiés. Le second axe prioritaire, c'est l'énergie. Sans énergie suffisante, il ne peut y avoir ni industrialisation, ni compétitivité, ni diversification réussie. Ces lignes de crédit sont donc appelées à jouer un rôle déterminant dans le renforcement de nos capacités de production, de transport et de distribution énergétiques.

Oui, ces financements seront déterminants parce qu'ils nous permettent de répondre à deux contraintes majeures : la transformation locale et la souveraineté

**« L'implantation à Libreville de la SFI confirme le potentiel d'investissement et de partenariat du Gabon. »**

énergétique. Bien entendu, notre stratégie est ouverte. Le Gabon a des besoins importants, et nous travaillons dans une logique de diversification des partenariats. Afreximbank est un partenaire stratégique, mais d'autres partenaires de même nature sont également appelés à accompagner les priorités du PNCD.

**L'ouverture prochaine d'une agence de la Société financière internationale (SFI), filiale du Groupe de la Banque mondiale spécialisée dans le financement du secteur privé, constitue un signal fort. Quelle importance revêt cette implantation pour la stratégie de planification et de développement ?**

C'est un signal extrêmement fort, parce qu'il traduit une marque de confiance internationale dans la trajectoire de développement du Gabon. La SFI est l'institution du Groupe de la Banque mondiale dédiée au financement du secteur privé. Son implantation à Libreville signifie que notre pays est désormais perçu comme un espace d'opportunités, d'investissement et de partenariat à fort potentiel. Pour nous, cette présence est importante à trois niveaux. D'abord, elle renforce les possibilités de financement de projets structurants portés ou soutenus par le secteur privé. Ensuite, elle apporte une expertise précieuse pour améliorer le climat des affaires, accompagner les réformes et lever

certains freins à l'investissement. Enfin, elle a un effet d'entraînement. La présence de la SFI rassure et attire d'autres investisseurs. Dans un contexte où le PNCD repose en grande partie sur la mobilisation du secteur privé et des PPP, cette implantation est à la fois une validation de notre stratégie et un accélérateur pour sa mise en œuvre.

**Les Gabonais attendent des résultats concrets. Ayant été reconduite, quelle est votre feuille de route pour vos 100 premiers jours, en cohérence avec le PNCD 2026 ?**

Ma feuille de route pour mes deuxièmes 100 premiers jours vise à poser rapidement les bases techniques et institutionnelles nécessaires à une mise en œuvre effective du PNCD. Le premier chantier concerne le renforcement du système statistique : produire des données fiables, actualiser les indicateurs et améliorer les outils de suivi. Sans données solides, il ne peut y avoir de pilotage rigoureux. La finalisation du RGPL sera l'un des résultats majeurs de cette période. La deuxième priorité porte sur l'opérationnalisation du pilotage du PNCD. Le Plan étant finalisé, l'enjeu est désormais sa mise en mouvement : appropriation par les acteurs, meilleure coordination interministérielle et tableaux de bord plus efficaces. Un effort particulier sera consacré à la vulgarisation du PNCD et à la mise en place des outils de gouvernance nécessaires. Ensuite,

au cours des 100 premiers jours, un effort particulier sera consacré à l'accélération de la vulgarisation du PNCD afin d'en assurer une large appropriation par l'ensemble des acteurs publics et privés. Parallèlement, les principaux outils de gouvernance nécessaires à sa mise en œuvre seront mis en place. Le quatrième chantier est celui de la territorialisation : le PNCD doit vivre dans les provinces, dans les collectivités et au plus près des réalités du terrain. Cela implique des outils, des capacités et une meilleure présence administrative. Au cours des 100 prochains jours, le ministère lancera la préparation des plans provinciaux de croissance et de développement tout en initiant la mise en œuvre d'actions ciblées en matière de planification du développement et de suivi des investissements. Enfin, le dernier chantier concerne la modernisation interne et l'alignement juridique et institutionnel. Pour porter une ambition nationale forte, notre ministère doit lui-même être renforcé dans son organisation, ses outils et son cadre d'action. L'impulsion que je veux donner est celle-ci : plus de rigueur, plus de coordination, plus de lisibilité et surtout plus de résultats. Les Gabonais attendent des avancées concrètes ? Notre responsabilité est de transformer rapidement la vision en exécution, et l'exécution en résultats visibles.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# NOTRE APPLICATION

Économies  
**AFRICAINES**

sur



**GRATUITE  
SIMPLE  
INSTANTANÉE**

*Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes*



# LE GABON RELÈVE DE 43 % SES OBJECTIFS DE FINANCEMENT AU PREMIER TRIMESTRE 2026

*Porté par un retour de confiance des investisseurs, le Gabon augmente le rythme de ses levées de fonds sur le marché régional de la CEMAC afin de financer ses projets de développement.*

Selon une note publiée fin janvier par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), le ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations Thierry Minko a relevé de 43 % l'objectif d'émission de dette publique pour le premier trimestre 2026. Une révision à la hausse qui traduit la volonté des autorités de renforcer la mobilisation de ressources domestiques afin de financer les projets prioritaires du gouvernement. Désormais, le Trésor gabonais vise de 291 à 331 milliards de FCFA sur la période janvier-mars, contre une fourchette initiale de 201 à 231 milliards. Cette révision représente une hausse pouvant potentiellement atteindre les 100 milliards de FCFA, soit environ + 43 % par rapport aux objectifs initiaux. Pour les bons du Trésor assimilables (BTA) dédiés au financement à court terme, l'objectif passe de 126 à 166 milliards de FCFA, avec l'introduction de nouvelles maturités, notamment des BTA à 52 semaines dès janvier et février. Enfin, sur les obligations du Trésor assimilables (OTA) destinées aux moyen et long termes, l'enveloppe initiale de 105 milliards est relevée à une fourchette de 125 à 165 milliards, avec des maturités de 2 à 7 ans et des taux pouvant atteindre 7,5 % pour les titres les plus longs.

## Un regain de confiance des investisseurs

Ces ressources doivent permettre à l'État gabonais de consolider sa trésorerie, d'honorer ses engagements à court terme et de financer les projets inscrits au budget 2026. En revanche, certains observateurs déplorent que les obligations synthétiques (OS), pourtant très actives sur les marchés régionaux d'Afrique francophone, que ce soit dans l'UEMOA via la BCEAO ou dans la CEMAC via la BEAC où elles sont placées par adjudication auprès des banques et des SGI, soient exclues du dispositif. « Néanmoins, contrairement aux titres publics comme les BTA ou les OTA, les OS ne sont pas émises par les États. Et les BTA comme les OTA sont perçus comme des placements à faible risque »,

rappelle Steve Ekanzi, courtier congolais et ancien cadre parisien de Natexis Banques.

Cette révision intervient dans un contexte de confiance renouvelée après l'annonce faite par le gouvernement, lors du sommet extraordinaire de la CEMAC tenu le 22 janvier 2026 à Brazzaville, de sa volonté de conclure un nouveau programme avec le Fonds monétaire international (FMI) après presque trois ans de suspension. Selon les autorités, ce signal de discipline budgétaire et de stabilité a été bien accueilli par les marchés. Le *spread* (écart entre deux prix ou taux) des obligations souveraines gabonaises a reculé de 272 points de base pour s'établir à 790, son niveau le plus bas depuis treize ans. Fin janvier 2026, les titres gabonais figuraient même parmi les plus performants des marchés émergents, confirmant l'attrait retrouvé envers la signature souveraine du pays.

Louise Bibalou-Durand

## Le Gabon vise 1 046 milliards de FCFA de levées de capitaux en 2026

Pour soutenir le financement de son économie et accompagner la mise en œuvre de ses priorités de développement, le Gabon entend intensifier son recours au marché des titres publics de la CEMAC. Selon le programme prévisionnel des émissions pour l'exercice 2026 dévoilé par le ministère de l'Économie et des Finances, Libreville ambitionne de mobiliser 1 046 milliards de FCFA. Cette stratégie traduit la volonté des autorités de maintenir le cap des réformes tout en sécurisant les ressources nécessaires à l'action publique. Le document d'orientation stratégique, signé par le ministre des Finances Thierry Minko, précise que l'essentiel des levées reposera sur les bons du Trésor assimilables (BTA) pour un montant estimé à 566 milliards de FCFA, tandis que les obligations du Trésor assimilables (OTA) compléteront le dispositif. Ces projections s'inscrivent dans une dynamique légèrement haussière par rapport à 2025, année où le gouvernement prévoyait initialement de lever 977 milliards de FCFA. Mais le pays avait finalement largement dépassé ses objectifs, mobilisant 1 648,5 milliards de FCFA et s'imposant comme premier émetteur de la sous-région. Les prévisions 2026 connaîtront-elles le même dépassement ? Les performances récentes laissent penser que le scénario n'est pas à exclure.

L.B.-D.

■ Entretien – Ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la vie chère

# « NOUS DEVONS SORTIR D'UN MODÈLE DE RENTE POUR BÂTIR UNE ÉCONOMIE DE PRODUCTION »

*Nommé à la tête d'un ministère stratégique, Thierry Minko est en première ligne dans la transformation économique engagée par son pays. Son cap : discipline budgétaire, relance de l'investissement et réponse à l'urgence sociale. Reste à concilier crédibilité financière, croissance et protection du pouvoir d'achat.*

**Vous avez été nommé ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la lutte contre la vie chère dans le 2<sup>e</sup> gouvernement de la V<sup>e</sup> République. Comment analysez-vous la confiance du président de la République ?**

**Thierry Minko :** Cette nomination intervient à un moment décisif. Le Gabon est engagé dans une transition économique profonde, après des années marquées par une croissance insuffisante, une dépendance aux matières premières et des déséquilibres budgétaires persistants. Depuis 2023, une nouvelle dynamique est enclenchée : celle d'un État qui assume son rôle de stratège au service d'une économie plus productive, plus souveraine et mieux redistribuée. La confiance du président de la République traduit une exigence : restaurer la crédibilité financière de l'État tout en accélérant la transformation structurelle. Nous devons sortir d'un modèle de rente pour bâtir une économie de production. Cela implique des choix, de la discipline et une capacité à produire des résultats visibles rapidement.

**Pour 2026, l'État gabonais prévoit un budget de 6 358,2 milliards de FCFA, en hausse de 51 % par rapport à 2025. Qu'est-ce qui explique cette progression ?**

En lien avec la rupture opérée sous le régime de la Transition, le budget 2026 est un budget de transformation. Il vise à corriger des années de sous-investissement, notamment dans les infrastructures, l'énergie et les services essentiels. Le financement repose sur trois leviers : une mobilisation accrue des recettes internes, un recours maîtrisé



Thierry Minko, ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la vie chère.

à l'endettement et une diversification des sources de financement, notamment sur le marché régional. Eu égard au déclin de la production pétrolière, ►(suite p. 50)

► la priorité est que chaque franc dépensé produise de la croissance, de l'emploi et de la valeur. Pour rendre plus efficaces les choix budgétaires, il est essentiel de justifier chaque dépense publique à partir de ses objectifs et de ses impacts. Toutefois, comme tout budget réaliste, la loi de finances 2026 s'appuie sur des hypothèses macroéconomiques tenant compte de l'environnement international, donc l'évolution de l'actualité économique pourrait entraîner des répercussions sur notre économie et nous contraindre à revoir nos projections. C'est dans ce sens que j'ai déjà demandé à mes services techniques de prendre toutes les dispositions en vue de tirer les conséquences de la situation au Moyen-Orient.

**Dès 2026, le Gabon consacre 10 % de son budget, soit environ 635 milliards de FCFA, aux collectivités locales, une première. Comment expliquez-vous ce tournant vers une décentralisation effective ? En quoi cette réforme renforce-t-elle la gouvernance de proximité et une économie plus équilibrée ?**

Je ne reprendrais pas l'affirmation selon laquelle 10 % du budget national seraient consacrés aux collectivités locales, car ce point doit être établi avec rigueur. En revanche, les données permettent d'affirmer qu'en 2026, l'effort budgétaire de l'État en faveur des collectivités locales progresse sensiblement. Les ressources et dépenses passent de 52,7 milliards en 2025 à 78,5 milliards en 2026, soit une hausse de 25,7 milliards correspondant à 48,8 %. Cette évolution s'explique par l'augmentation des recettes ristournées, qui passent de 29,1 à 52,7 milliards, ainsi que par la progression des subventions passant de 17,9 à 20,7 milliards. En revanche, le compte d'affectation spéciale de la salubrité publique recule, passant de 5,7 à 5 milliards à cause du rendement attendu de la recette affectée.

À cette enveloppe directe s'ajoutent les investissements territorialisés bénéficiant aux collectivités et populations locales. Sur le périmètre retenu, ils représentent 93,57 milliards de FCFA. Ils comprennent les fonds d'initiatives départementales (17,96 milliards) et les principaux postes de voiries et d'assainissement (31,78 milliards) : les voiries du Grand Libreville (10,08 milliards), la propreté urbaine (7,5 milliards), l'assainissement à Libreville, Owendo et Akanda (2,5 milliards), le Programme d'appui au développement des infrastructures du Gabon-PADIG (2,30 milliards), les stations de traitement à Igoumié et Malibé (4,40 milliards), les travaux de voirie à Essassa (1 milliard) et l'axe Abaga-Bikélé (3 milliards).

Sur le volet hydraulique et d'accès à l'eau, les investissements représentent 43,83 milliards de FCFA, incluant les 34 forages du Grand Libreville (5,25 milliards), l'usine de Libreville-Mbomo (9,9 milliards),

## Bio

Le 1<sup>er</sup> janvier 2026, Thierry Minko, haut cadre de l'administration gabonaise spécialisé en politiques économiques et en gestion financière, a été nommé ministre de l'Économie, des Finances et des Participations, chargé de la Dette et de la Lutte contre la vie chère. Le nouveau ministre de l'Économie cumule plus de vingt-cinq années d'expérience dans le domaine de la finance. Il a notamment assumé les fonctions de directeur général adjoint du Budget, directeur général de la Dette et conseiller du ministre de l'Économie, chargé des relations avec les institutions financières internationales. Titulaire d'une maîtrise en économie et d'un master en management du secteur public, il est également diplômé de l'Institut de l'économie et des finances (16<sup>e</sup> promotion). En outre, il est certifié en préparation et exécution du budget de l'État par l'École nationale d'administration (ENA) de Paris et en politiques et programmation financière par l'Institut du Fonds monétaire international de Washington.

Au sein du deuxième gouvernement de la V<sup>e</sup> République, le nouveau ministre a pour mission de mettre en œuvre la politique économique et financière de l'État, avec pour objectifs principaux la maîtrise de la dette publique et le soutien au pouvoir d'achat des populations.

Natif de Lambaréné dans la province du Moyen-Ogooué, le nouveau ministre de l'Économie est marié et chef de famille. Il est doté d'une excellente capacité d'analyse et a la réputation d'être un homme simple et rigoureux.

Le Programme intégré pour l'eau potable et l'assainissement de Libreville-PIEPAL (8 milliards), le réseau Kango-Ntoum-Libreville (10 milliards), le programme rural (5 milliards) et la réparation des fuites (1,64 milliard).

Au total, sur ce périmètre, l'État consacre environ 172 milliards de FCFA aux collectivités locales dans la loi de finances initiale (LFI) 2026. Ce niveau d'engagement doit être apprécié avec prudence, car il pourra évoluer selon le cadrage révisé du projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2026. L'enjeu n'est pas de soutenir un ratio, mais de constater qu'entre 2025 et 2026, les moyens mobilisés augmentent de manière significative, traduisant une orientation plus favorable à l'action locale et à la territorialisation de l'effort public.

**En matière de croissance pour 2026, quelles sont les prévisions de votre département ? Quels secteurs sont mobilisés pour atteindre cet objectif, sachant que vos hypothèses reposent sur une projection prudente du prix du baril de pétrole et sur une stabilisation du prix du manganèse ?**

Les perspectives pour 2026 sont orientées à la hausse, avec une croissance projetée autour de 4,2 % générée par le secteur hors pétrole. Cette dynamique montre une inflexion de notre modèle économique. Historiquement dépendante des hydrocarbures, notre économie repose désormais davantage sur des moteurs internes. Le BTP, soutenu par les investissements publics, devrait

constituer un levier majeur. L'agro-industrie, les services, notamment le transport et le numérique, ainsi que les industries de transformation contribueront aussi à cette dynamique. Cette croissance sera tirée par la demande intérieure et une meilleure valorisation des ressources locales. Toutefois, nous restons lucides. Dans un contexte de stabilisation du prix du baril et d'incertitudes sur les matières premières, cette trajectoire doit être crédibilisée. C'est pourquoi nous avons

**«L'enjeu est de restaurer la crédibilité de l'État sans sacrifier le social.»**

engagé une priorisation des investissements, afin de concentrer les ressources sur les projets les plus matures et à fort rendement. Les équipes de mon département préparent une loi de finances rectificative 2026 pour garantir la soutenabilité de la trajectoire et préserver les équilibres macroéconomiques, en lien avec nos engagements communautaires, dont le respect conditionne les revues avec notre partenaire, le FMI.

**Le projet de loi instituant la taxe forfaitaire d'habitation (TFH) vise à simplifier le système fiscal et à renforcer l'équité, mais il suscite un vif mécontentement. Pouvez-vous en présenter l'architecture, les objectifs et les recettes attendues ?**

La taxe forfaitaire d'habitation s'inscrit dans une réforme globale de modernisation de notre système fiscal. L'enjeu est de corriger une faiblesse structurelle de notre économie : une base fiscale étroite et une forte dépendance aux recettes pétrolières. Contrairement à certaines perceptions, il ne s'agit pas d'une hausse généralisée de la pression fiscale, mais d'un élargissement de l'assiette. De nombreux segments de revenus et de patrimoine, notamment immobiliers, contribuaient peu ou pas à l'effort fiscal. Cette réforme vise à rétablir une forme d'équité. Les recettes attendues permettront de financer les collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation, mais aussi de soutenir les services publics essentiels. Elles s'inscrivent également dans une logique de souveraineté financière. Nous sommes toutefois attentifs à l'acceptabilité sociale de cette mesure. Des ajustements pourront être envisagés pour protéger les ménages les plus vulnérables. L'objectif n'est pas de contraindre, mais de construire un système fiscal plus juste, plus lisible et plus durable.

**Quelles réponses le Gabon entend-il apporter au FMI après le sommet de la CEMAC à Brazzaville, notamment sur l'érosion des réserves de change et la maîtrise des budgets en hausse ? Comment concilier ces arbi-**

**trages avec la poursuite des projets de développement structurants ?**

Le dialogue engagé avec le FMI s'inscrit dans une logique de crédibilisation de notre trajectoire économique. Il fait suite aux engagements pris au niveau régional, notamment lors du sommet de la CEMAC, dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer les réserves de change et de restaurer la discipline budgétaire. Il est important de clarifier un point : il ne s'agit pas d'un programme d'austérité. Le programme que nous négocions est celui du Gabon, conçu pour répondre à nos propres priorités. Il vise à renforcer la transparence, à améliorer la gestion des finances publiques et à sécuriser nos équilibres macroéconomiques. Le FMI est un partenaire de crédibilité financière. Son accompagnement permettra d'améliorer l'accès aux financements concessionnels, de renforcer la confiance des investisseurs et de consolider la stabilité de la zone CEMAC. Dans ce cadre, des ajustements seront opérés pour aligner notre cadre budgétaire avec les exigences de soutenabilité de la dette et de stabilité extérieure. L'objectif est de concilier discipline budgétaire et poursuite des investissements structurants. Le dialogue avec le FMI est un choix stratégique. Il vise à renforcer notre crédibilité et à sécuriser notre trajectoire économique. Nous ne recherchons pas un programme d'austérité. Nous voulons un cadre de discipline et de cohérence, compatible avec notre ambition de transformation. Le programme sera celui du Gabon, aligné sur nos priorités.

**Les Gabonais attendent des résultats concrets. Votre lettre de mission prévoit un pilotage de l'action en 2026 : quelle est votre feuille de route et quelle impulsion donnerez-vous, en cohérence avec le PNCD ?**

Ma feuille de route repose sur une logique d'action et de résultats. Trois priorités structurent notre démarche. La première est la restauration de la crédibilité financière de l'État à travers la transparence, la fiabilisation des données et une discipline budgétaire renforcée. La deuxième est l'accélération de la transformation économique, en mettant en œuvre les projets structurants du Plan national de croissance et de développement. Cela passe par l'amélioration du climat des affaires, la stimulation de l'investissement privé et le développement des filières productives. La troisième est la protection du pouvoir d'achat. Des dispositifs concrets sont en cours de déploiement, notamment la Centrale d'achat, qui vise à réduire le coût des produits de première nécessité, ainsi que des mesures ciblées pour soutenir les ménages vulnérables. L'objectif est d'obtenir des résultats visibles à court terme, tout en posant les bases d'une croissance durable, inclusive et souveraine.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# MOINS DE DÉPENSES, PLUS D'INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS

*En révisant à la baisse son budget 2026, le Gabon entend maîtriser le déficit, renforcer les recettes propres et préserver les chantiers prioritaires. Cette réorientation traduit la volonté du gouvernement de concilier rigueur budgétaire, transformation économique et stabilité sociale.*

Les sénateurs ont validé le 25 novembre 2025 la version révisée de la loi de finances 2026, fixée à 6 358,2 milliards de FCFA, contre 7 233,3 milliards dans le projet initial. Cette réduction, l'une des plus importantes de la décennie, vise à ajuster les ambitions du gouvernement aux capacités réelles de mobilisation des ressources, dans un contexte international incertain. Le cadrage budgétaire résulte d'une recherche d'équilibre entre recettes et dépenses, tout en préservant les projets structurants.

Le déficit attendu avoisinant les 6 % du PIB, l'État doit composer avec une contrainte significative. Thierry Minko, le ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la vie chère, assume ces arbitrages et n'exclut pas une loi de finances rectificative afin de préserver la crédibilité financière du pays. Le besoin de financement demeure élevé et interroge la soutenabilité de la trajectoire budgétaire, dans une zone CEMAC déjà sous tension. Pour le ministre, l'enjeu est de ne pas dramatiser tout en posant un diagnostic lucide. Il estime que le déficit « n'est pas un problème en soi » dès lors qu'il sert à financer des investissements réellement productifs pouvant soutenir la croissance et générer des recettes. Routes, énergie, eau, infrastructures sociales, ces dépenses structurantes seront privilégiées, à condition de maintenir une maîtrise rigoureuse du déficit et de l'endettement.

Malgré la réduction globale du budget, la nouvelle architecture renforce le rôle des recettes propres, évaluées à 4 153,9 milliards de FCFA. Elles regroupent les recettes fiscales, douanières et non fiscales, socle du financement public, et placent le gouvernement en cohérence avec les prévisions de la Banque mondiale et du FMI, qui anticipent pour 2026 une croissance modérée, autour de 2,6 %.

L'un des marqueurs principaux de ce budget est l'effort consenti à l'investissement public, porté à 2 119,2 milliards de FCFA, contre 592 milliards en 2025. Cette hausse cible les secteurs prioritaires : énergie, eau

potable, habitat, équipements publics, modernisation des services essentiels, digitalisation... Le compte spécial d'entretien routier mobilise plus de 47 milliards de FCFA pour la réhabilitation des axes stratégiques. Les programmes dédiés aux télécommunications et au service universel sont également renforcés pour accompagner la transition numérique.

## Un engagement social renforcé

Ce budget consacre une enveloppe significative aux secteurs sociaux, qui absorbent plus de 1 200 milliards de FCFA. L'éducation demeure l'un des premiers postes de dépense, avec près de 480 milliards de FCFA alloués à la modernisation des infrastructures scolaires, à la formation des enseignants et à l'amélioration des conditions d'apprentissage. Le secteur de la santé bénéficie d'un effort important, estimé à environ 310 milliards de FCFA et destiné à la réhabilitation des hôpitaux, à l'acquisition d'équipements médicaux et au renforcement de la couverture sanitaire.

La formation professionnelle et l'emploi des jeunes mobilisent près de 150 milliards de FCFA, en particulier pour les métiers agricoles, halieutiques, industriels et numériques. La protection sociale incluant les dispositifs de solidarité nationale et les filets sociaux représente pour sa part environ 260 milliards de FCFA afin de soutenir les ménages vulnérables et d'amortir les chocs économiques.

Les PME, considérées comme un levier essentiel de croissance inclusive, bénéficient aussi de dispositifs renforcés de financement, d'accompagnement et de digitalisation. Ces mesures visent à stimuler l'innovation, à favoriser l'entrepreneuriat et à consolider le tissu économique local, en cohérence avec les objectifs du PNCD 2026-2030.

En somme, ce budget 2026 pose les fondations d'un nouveau cycle de développement pour le Gabon, où l'État se veut plus stratégique, plus efficace et plus proche des réalités économiques du pays.

**Paul de Manfred**



# DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

Notre nouveau  
SITE INTERNET  
est en ligne !



[WWW.DGB.GA](http://WWW.DGB.GA)



SCANNEZ-NOUS



[WWW.DGB.GA](http://WWW.DGB.GA)



[DGBGABON](https://twitter.com/DGBGABON)



[DGBGABON](https://facebook.com/DGBGABON)



## ■ Pilotage budgétaire

# LA DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET AU CŒUR DE L'EXÉCUTION DU PNCD

*Alors que le Gabon engage un nouveau cycle de développement avec le PNCD 2026-2030, l'enjeu n'est plus d'énoncer des ambitions mais d'assurer leur exécution. La direction générale du Budget (DGB), point d'équilibre entre vision stratégique, allocation des ressources et performance des politiques publiques, occupe une place centrale dans cette évolution.*

**D**errière la montée en puissance du Plan national de croissance et de développement (PNCD), une réalité s'impose progressivement dans le paysage économique gabonais. Le succès de cette trajectoire ne dépend pas uniquement des projets annoncés ni des financements mobilisés, mais de la capacité de l'État à traduire ses engagements en résultats concrets. C'est précisément à ce niveau que la direction générale du Budget joue désormais un rôle central.

Le budget 2026, en hausse de 51,2 % par rapport à 2025, soit 6 358,20 milliards de FCFA contre 4 204,9 milliards, constitue une étape décisive. Il s'impose comme le premier test grandeur nature de la capacité de l'État à donner corps aux ambitions du PNCD. Toutefois, le périmètre effectif du budget de l'État, hors opérations de financement, s'établit à 4 618,95 milliards de FCFA, offrant une lecture plus fidèle de la capacité réelle d'exécution.

Pour la première fois, l'exercice budgétaire est pleinement pensé comme un outil d'exécution des priorités

ne se limite donc plus à répartir des enveloppes : elle arbitre, priorise et oriente. En veillant à ce que les ressources publiques soutiennent effectivement les secteurs porteurs et les investissements prioritaires, elle devient un levier direct de transformation économique.

Au-delà de la programmation, son rôle s'étend désormais au suivi de l'exécution. La montée en puissance d'outils de pilotage par la performance ainsi que la mise en place de dispositifs de suivi rapproché des projets prioritaires introduisent une exigence nouvelle dans la conduite de la gestion publique. Cette exigence marque une rupture avec les pratiques passées, longtemps caractérisées par une sous-exécution chronique de la dépense publique qui a durablement limité la capacité de l'État à transformer les ressources mobilisées en réalisations, notamment dans les secteurs prioritaires comme les infrastructures, la santé ou encore l'éducation.

Le PNCD fixe un objectif particulièrement ambitieux visant à porter le taux d'exécution du budget d'investissement à plus de 90 % à l'horizon 2030, condition essentielle pour la réussite de la stratégie de transformation économique. Pendant des années, une part significative

### **La DGB veille à ce que les ressources publiques soutiennent les secteurs porteurs et les projets à fort impact**

des ressources destinées à l'investissement est restée inexécutée, le taux d'exécution plafonnant autour de 50 % selon les données du PNCD, ce qui limitait l'impact réel des politiques publiques. La DGB apparaît donc comme un acteur central de la transformation économique en assurant la cohérence entre ambition stratégique et exécution budgétaire tout en corrigeant les déséquilibres persistants par le renforcement des mécanismes de suivi, de contrôle et de réallocation des crédits.

Chaque allocation est désormais attribuée en cohérence avec les priorités stratégiques du plan. Cette évolution confère à la DGB une responsabilité accrue dans la hiérarchisation des dépenses et la sélection des projets à fort impact. Ce repositionnement s'incarne notamment dans l'adoption de la méthode du budget base zéro. En rompant avec les logiques de reconduction automatique, cette approche impose de justifier chaque dépense au regard de sa contribution aux priorités nationales. La DGB



Thèle Wilfried Nzamba Mangala, directeur général du Budget, en réunion de travail avec son équipe de direction. À droite, M<sup>me</sup> Lidwine Oyeni-Amoni, directeur général adjoint du Budget ; en face, M<sup>me</sup> Lydie Moussavou Mboumba, directeur des systèmes d'information. Au premier plan, à droite, M. Ndong Bie Ambroise, directeur de la préparation et de la programmation budgétaire ; à gauche, M. Mbeng Eyene Pierre, chargé d'études.

L'enjeu est d'autant plus important que les volumes engagés connaissent une progression sans précédent. L'investissement public atteint 2 137,19 milliards de FCFA en 2026, soit une progression de plus de 260 % par rapport à l'exercice 2025 (592,6 milliards de FCFA). Une ascension sans précédent des moyens alloués à la transformation économique qui s'appuie sur un portefeuille particulièrement dense comprenant, selon les estimations, entre 288 et 675 projets structurants qui couvrent des secteurs clés : les infrastructures, l'énergie, l'eau, les transports, l'agriculture, l'éducation et la santé. À ce titre, le budget 2026 ne constitue pas seulement une augmentation des moyens, mais bien une mise à l'épreuve de la capacité de l'État à honorer efficacement ses engagements. La question n'est donc plus celle des moyens mobilisés, mais bien celle de leur capacité à produire des résultats visibles, d'où la consolidation des dispositifs de pilotage. L'introduction d'une logique de résultats associée à des mécanismes de suivi rapproché des projets modifie en profondeur les pratiques administratives. La DGB se positionne comme un point de convergence entre ambition politique et réalité opérationnelle en veillant à la cohérence entre les engagements pris et leur mise en œuvre effective.

Cette évolution se produit également dans un environnement financier plus exigeant. Les discussions engagées avec les partenaires techniques et financiers, notamment avec le Fonds monétaire international dans la perspective d'un nouveau programme financier, ainsi que les attentes accrues en matière de transparence et de discipline budgétaire renforcent le rôle de la DGB

comme garante de la crédibilité de l'État. La qualité de la gestion des finances publiques devient ainsi un facteur déterminant pour sécuriser les financements extérieurs et soutenir la trajectoire de croissance.

Cette ambition consacre un véritable saut qualitatif dans la gestion publique. Elle implique non seulement des ajustements techniques, mais également une transformation des pratiques et des responsabilités au sein de l'administration. La DGB se trouve au centre de cette dynamique en tant que garante de la cohérence financière, de la discipline budgétaire et de la performance de la dépense publique, un rôle qui dépasse largement la gestion des équilibres comptables. Elle devient un acteur de l'efficacité publique chargé d'assurer que chaque franc engagé contribue effectivement aux objectifs de développement et produise des effets mesurables pour les populations. Cette évolution lui confère une place prépondérante dans l'architecture institutionnelle en la positionnant comme un maillon essentiel entre la définition des politiques publiques et leur concrétisation sur le terrain.

Finalement, la mise en œuvre du PNCD repose sur une équation simple en apparence, mais exigeante dans ses implications. Transformer les ambitions en résultats suppose une excellente capacité d'exécution, une discipline budgétaire affirmée et un pilotage rigoureux des ressources. La DGB constitue donc l'un des principaux leviers de la réussite de cette nouvelle trajectoire économique définie par le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema.

**Paul de Manfred**



■ Entretien – Directeur général du Budget

# « UN BUDGET EN HAUSSE DE 51,2 % POUR REPOSITIONNER L'ÉTAT COMME INVESTISSEUR »

*La loi de finances 2026 marque un tournant dans la politique budgétaire du Gabon, avec une hausse significative des moyens et un recentrage sur l'investissement productif. Aligné sur le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030, ce budget porte l'ambition de renforcer la transformation économique et l'efficacité de la dépense publique. Thècle Wilfried Nzamba Mangala, directeur général du Budget, en décrypte les principaux enjeux.*

Quels sont les principaux enseignements de la loi de finances 2026 adoptée par les deux chambres du Parlement et arrêtée à 6 358,2 milliards de FCFA (environ 9,7 milliards d'euros) en ressources et en dépenses, soit une hausse de 51,2 % par rapport à 2025 ? Pourquoi de nombreux observateurs parlent-ils d'un tournant historique avec la V<sup>e</sup> République pour ce premier budget 2026 ?

**Thècle Wilfried Nzamba Mangala :** Je vous remercie de l'opportunité qui m'est offerte de présenter les orientations majeures de la loi de finances pour l'exercice 2026, laquelle constitue une étape déterminante dans la trajectoire économique, financière et institutionnelle de notre pays. Avant d'aborder le fond de la question, il

doctrine budgétaire, marquée par l'affirmation de l'État dans son rôle d'investisseur stratégique. Cette réorientation significative de la dépense publique en faveur des investissements productifs témoigne d'une volonté résolue de l'exécutif d'investir pour une croissance durable, de renforcer la compétitivité de l'économie nationale et d'accélérer sa transformation structurelle. C'est dans cette logique que le budget de 2026 est articulé autour de priorités stratégiques clairement identifiées dans le Plan national de croissance et de développement promu par Monsieur le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema. En effet, la consolidation de la souveraineté économique, le renforcement de la

connectivité territoriale, la promotion des politiques sociales et la poursuite de la modernisation de l'État sont les grandes orientations qui traduisent la volonté de l'exécutif d'agir sur les leviers de la production, de la cohésion sociale et de l'efficacité de l'action publique. À ce titre, l'enjeu

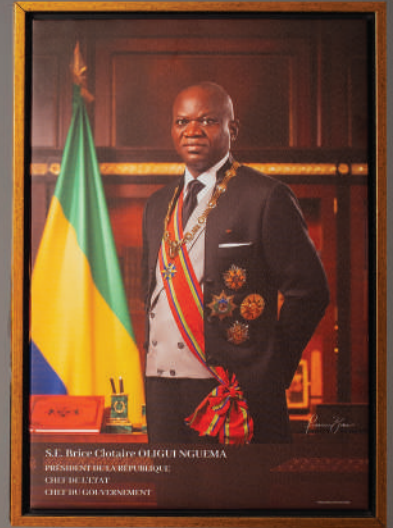
**« Les recettes prévisionnelles en hausse de 32 % sont portées par une mobilisation accrue des ressources publiques et des réformes fiscales. »**

me paraît indispensable d'insister sur le fait qu'effectivement, le budget de 2025 était de 4 204,9 milliards de FCFA, tandis que la loi de finances de l'année 2026 a arrêté un budget de 6 358,2 milliards de FCFA. L'écart entre les deux exercices, qui s'établit à 2 153,3 milliards de FCFA, correspond bien à une augmentation de 51,2 %.

L'ampleur de cet effort budgétaire, du reste considérable, prouve que l'année 2026 est un moment décisif dans la gestion des finances publiques, en ce sens que la loi de finances 2026 traduit un changement profond de

central réside désormais dans la qualité de l'exécution budgétaire.

Notre responsabilité, à la direction générale du Budget, est donc d'assurer une gestion rigoureuse, transparente et orientée vers les résultats, afin que chaque franc mobilisé produise un impact mesurable et tangible sur l'économie nationale et sur les conditions de vie des populations. En résumé, l'un des principaux enseignements de la loi de finances 2026 réside dans l'alignement intégral du budget sur le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030. ►(suite p. 58)



Thècle Wilfried Nzamba Mangala,  
directeur général du Budget.

► L'une des forces majeures de cette loi de finances 2026 réside dans la prévision de recettes ambitieuses, avec des entrées estimées à 4 153,9 milliards de FCFA. Quelle est l'importance de cette augmentation par rapport à 2025 ?

Les recettes prévisionnelles arrêtées à 4 153,9 milliards de FCFA traduisent une progression d'environ 32 % par rapport à 2025. Cette évolution, qui reflète une dynamique renouvelée en matière de mobilisation des ressources publiques, est conditionnée par la mise en œuvre de réformes structurelles ciblées, notamment la modernisation des administrations de recouvrement, l'élargissement de l'assiette fiscale et l'intégration progressive des secteurs jusqu'ici faiblement contributifs. Cette performance attendue intègre également les effets positifs de la stratégie de diversification de l'économie, avec une progression significative des recettes non pétrolières, visant à réduire la dépendance budgétaire aux ressources extractives. Bien qu'ambitieuse, cette trajectoire demeure réaliste et soutenable. Elle repose sur des hypothèses macroéconomiques prudentes, des outils opérationnels renforcés et des perspectives de croissance économiques solidement établies.

**Comment expliquez-vous le choix de recentrer ce budget ambitieux sur les investissements productifs et la restauration de la capacité stratégique de l'État ? On observe en effet que la forte hausse des dépenses d'investissement entraîne une expansion notable du déficit budgétaire, qui s'élèverait à 2 119,2 milliards de FCFA en 2026, soit plus du double par rapport aux années précédentes. Quel mécanisme va être privilégié pour couvrir ce déficit ? L'apport des bailleurs de fonds est-il envisagé, voire souhaité, pour appuyer ces opérations de financement ?**

Le recentrage du budget 2026 sur les investissements productifs s'inscrit dans une stratégie de rééquilibrage de la politique budgétaire visant à renforcer le potentiel de croissance à moyen et long termes tout en améliorant la qualité de la dépense publique. Historiquement,

**«La qualité de la dépense d'investissement a été érigée en priorité.»**

la structure budgétaire a été caractérisée par une prédominance des dépenses courantes, limitant l'impact de l'action publique sur la transformation structurelle de l'économie. La loi de finances 2026 vient corriger cette configuration en augmentant la part relative des dépenses d'investissement, particulièrement dans les secteurs présentant des externalités positives élevées

Bio

Thécle Wilfried Nzamba Mangala, né le 26 février 1974 à Tchibanga, est administrateur des services économique et financier diplômé depuis 2004 de l'Institut de l'économie et des finances. Il est également titulaire d'une maîtrise en sciences de gestion option finance-comptabilité obtenue en 2001 à l'Institut national des sciences de gestion-UOB. Enfin, il a parfait ses connaissances lors de nombreux stages et séminaires, notamment au Washington International Management Institute (USA) sur la gestion axée sur les résultats et à l'École nationale d'administration (ENA) de Paris sur le contrôle, l'évaluation et l'audit de la dépense publique ou sur la préparation et l'exécution du budget de l'État en mode LOLF.

Il débute sa carrière en 2004 au poste d'attaché de direction à l'Union Gabonaise de Banque (UGB). En juillet 2005, il intègre le ministère de l'Économie et des Finances à la direction générale du Budget comme chargé d'études pour la préparation et le suivi de l'exécution du budget de l'État. En novembre 2011, il devient membre de l'équipe-projet chargée de la mise en place de la budgétisation par objectifs de programme (BOP). En juillet 2015, il est nommé directeur adjoint de l'évaluation de la performance des politiques budgétaires à la direction de la Réforme budgétaire-DGBFIP. Parallèlement, de janvier 2015 à décembre 2020, il sera expert FMI en gestion des finances publiques en appui à la mise en œuvre de la réforme budgétaire au Congo Brazzaville et en RDC, ainsi que membre du Comité de praticiens en finances publiques de la CEMAC. En janvier 2021, il assume les fonctions de chargé d'études au secrétariat général du ministère du Budget et des Comptes publics, chargé du suivi et de la coordination des actions des services centraux et déconcentrés du ministère. Depuis le 27 juin 2024, il est directeur général du Budget.

comme les infrastructures, l'énergie, les équipements sociaux structurants et les secteurs productifs.

Il est vrai que l'augmentation des dépenses d'investissement entraîne mécaniquement une expansion du déficit budgétaire, estimé à environ 2 137,2 milliards de FCFA. Toutefois, ce déficit s'inscrit dans une logique contracyclique et d'investissement, dont l'objectif est de générer des effets multiplicateurs sur la croissance, d'améliorer la productivité globale

des facteurs et de renforcer les bases de mobilisation des recettes futures. La stratégie de financement retenue repose sur une approche diversifiée et prudente, articulée autour de trois axes principaux. En premier lieu, le renforcement de la mobilisation

des ressources internes. Cette orientation vise à consolider l'autonomie budgétaire de l'État à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration du rendement des administrations fiscale et douanière, la rationalisation des exonérations et des dépenses fiscales et l'optimisation du recouvrement des recettes non fiscales. En second lieu, le recours maîtrisé aux

marchés financiers. Le financement du déficit intègre également le recours aux marchés intérieur et régional, dans le respect des capacités d'absorption du marché, des conditions de refinancement compatibles avec la soutenabilité de la dette et d'une gestion active du portefeuille de la dette publique. Enfin, la mobilisation ciblée des financements extérieurs concessionnels. L'État privilégie les financements concessionnels dans la mesure où ils permettent de réduire le coût moyen de la dette, d'allonger la maturité du portefeuille et de financer prioritairement des projets à forte rentabilité socio-économique.

Cela dit, l'appui des partenaires techniques et financiers est envisagé comme un levier d'accompagnement des projets structurants dans un cadre compatible avec

## **« Un dispositif de suivi renforcé a été mis en œuvre pour mesurer l'impact des politiques publiques. »**

les analyses de viabilité de la dette et les objectifs de stabilité macroéconomique. Par ailleurs, l'amélioration de la qualité de la dépense d'investissement constitue un axe central de la stratégie budgétaire. Elle repose notamment sur le renforcement des processus de sélection et de maturation des projets, l'amélioration de la programmation pluriannuelle, le suivi-évaluation des projets et l'intégration progressive des outils de gestion et de pilotage budgétaire. Ainsi, la politique budgétaire mise en œuvre vise à concilier la relance des investissements, la soutenabilité des finances publiques et la consolidation des leviers de la croissance.

**Dans cette loi de finances 2026, plusieurs ministères voient leur budget fortement augmenter. Dans quelle mesure un outil tel que le Système intégré de gestion des Finances publiques (SIGFiP) permettra-t-il à la direction générale du Budget de renforcer le suivi, la maîtrise et le contrôle de la dépense publique ?**

Le Système intégré de gestion des Finances publiques (SIGFiP) constitue l'un des piliers de la modernisation de la gestion budgétaire et financière de l'État. Il s'agit d'une plate-forme numérique intégrée, créée dans le cadre des réformes actuelles pour renforcer la transparence, la rigueur et l'efficacité des finances publiques. Concrètement, le SIGFiP permet de centraliser l'ensemble des opérations budgétaires et comptables, depuis l'engagement jusqu'au paiement, couvrant la totalité de la chaîne de la dépense publique et des recettes de l'État. Il intègre notamment la gestion des recettes fiscales et non fiscales, la liquidation et le

mandatement des dépenses, la gestion des marchés publics et le suivi des crédits d'investissement. Cette intégration offre un contrôle en temps réel, une traçabilité complète de chaque opération et un renforcement des circuits de validation, garantissant une utilisation des ressources publiques conformément aux objectifs fixés dans la loi de finances. Le cadre d'application du SIGFiP s'étend à toutes les administrations financières de l'État concernées par l'exécution du budget, qu'il s'agisse des services centraux ou déconcentrés.

Dans le contexte de la loi de finances 2026, le SIGFiP constitue une réponse ambitieuse et stratégique pour la direction générale du Budget en permettant un suivi renforcé de la dépense publique, une maîtrise de l'exécution budgétaire, un contrôle interne et externe régulier et une amélioration de la transparence et de la crédibilité, rendant ainsi les données agrégées accessibles aux décideurs, aux partenaires techniques financiers et progressivement au public. En somme, le SIGFiP n'est pas seulement un outil technique, c'est un instrument de la gouvernance financière. Il transforme la gestion des finances publiques en un processus précis, traçable et responsable, garantissant que les ressources supplémentaires allouées aux ministères dans le budget 2026 sont utilisées efficacement, au service des priorités nationales et de la stratégie de développement du pays.

**S'agissant de sa feuille de route 2026, comment la direction générale du Budget entend-elle contribuer, à travers ses actions, à l'alignement avec les orientations du Plan national de croissance et de développement (PNCD) pour cette première année de mise en œuvre ?**

La direction générale du Budget est pleinement mobilisée dans l'opérationnalisation du Plan national de croissance et de développement (PNCD) à travers une budgétisation axée sur les résultats et appuyée par des indicateurs de performance clairement définis. Par ailleurs, un dispositif de suivi renforcé des évaluations d'impact et un effort soutenu de formation des cadres sont mis en œuvre afin de garantir l'efficacité de l'action publique. En outre, la loi de finances 2026 traduit une ambition claire: doter l'État des moyens budgétaires nécessaires à la transformation durable de l'économie nationale, tout en préservant la soutenabilité des finances publiques. Ainsi, la direction générale du Budget demeurera pleinement engagée pour assurer une exécution rigoureuse, transparente et résolument orientée vers les résultats, dans le strict respect des priorités nationales définies par les plus hautes autorités de la République.

*Propos recueillis par  
Serge-Henri Malet*



# DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

Notre nouveau  
SITE INTERNET  
est en ligne !



[WWW.DGB.GA](http://WWW.DGB.GA)



SCANNEZ-NOUS



[WWW.DGB.GA](http://WWW.DGB.GA)



[DGBGABON](https://twitter.com/DGBGABON)



[DGBGABON](https://facebook.com/DGBGABON)

# Vers la facturation électronique normalisée

La facturation électronique, bientôt une réalité

Dans le cadre de la **modernisation** de ses services, la **Direction Générale des Impôts** met en place le **projet e-Fact**, dédié à la facturation électronique normalisée.

Ce dispositif vise à **renforcer** la transparence, la conformité fiscale et la sécurisation des transactions.

**Ce projet permettra notamment de**

- ✓ sécuriser **les échanges** commerciaux;
- ✓ faciliter **les obligations fiscales**;
- ✓ renforcer **la traçabilité des opérations**
- ✓ moderniser **les pratiques des entreprises**

Un dispositif destiné aux entreprises  
et aux professionnels

**e-Fact** - Une nouvelle étape dans la **modernisation fiscale**

■ Entretien – Directeur général des Impôts

## « NOTRE CONTRIBUTION À L'ÉQUITÉ ET À LA TRANSPARENCE S'OPÉRERA VIA LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMALISATION »

*Avec une augmentation de 51 % par rapport à 2025, la loi de finances 2026 place la direction générale des Impôts (DGI) en situation d'assurer les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Son directeur général Éric Boumah évoque notamment le plan stratégique 2025-2027, qui s'articule autour de quatre axes majeurs : le renforcement de la gouvernance, la modernisation du service rendu à l'utilisateur, l'amélioration du rendement du personnel et l'accroissement des recettes fiscales.*

La loi de finances 2026 adoptée par les députés s'élève à 6358,2 milliards de FCFA, soit une hausse spectaculaire de 51 % par rapport à l'année dernière. Quel rôle va jouer votre régie financière dans l'exécution de ce budget ?

**Éric Boumah :** La direction générale des Impôts (DGI) a pour mission principale la collecte des impôts, droits et taxes qui relèvent de sa compétence. À ce titre, elle joue un rôle essentiel dans l'exécution du budget. En effet, les impôts constituent la première ressource pour le financement des charges publiques et des investissements structurants. La loi de finances pour l'année 2026 a assigné à la DGI un objectif budgétaire 1564 milliards de FCFA. Cet objectif est en nette augmentation par rapport à celui de 2025, qui s'élevait à 1156 milliards de FCFA. Il en résulte que les recettes fiscales occupent une place importante dans le budget arrêté de l'année 2026. Depuis quelques années, la DGI s'est engagée dans un processus de modernisation de ses services pour une meilleure mobilisation des recettes fiscales. Cette modernisation se traduit notamment par la mise en service de la plate-forme e-T@x et d'autres réformes dont la vocation est d'améliorer le service rendu à l'utilisateur. Le lancement effectif, dans les prochains jours, de la facture électronique normalisée (FEN) va renforcer cette dynamique. Pour atteindre l'objectif qui lui a été assigné, la DGI compte sur l'engagement et le dynamisme de ses équipes ainsi que sur la digitalisation de son système fiscal.

**Quelle va être la contribution de la DGI à la mise en œuvre de la volonté du ministère de l'Économie et des**

**Finances d'engager la procédure de recouvrement des restes à recouvrer (RAR) dus par les entreprises pour les exercices précédents et qui s'élèvent globalement à plus de 803 milliards de FCFA ?**

Il convient, de prime abord, de rappeler que les restes à recouvrer (RAR) sont des sommes dues par les contribuables et qui n'ont pas encore été encaissées et reversées dans les caisses du Trésor public. Cela étant posé, la DGI dispose d'un arsenal juridique qui lui permet de recouvrer les impôts dus par les contribuables : les procédures de recouvrement forcé. En pratique, c'est à travers la mise en œuvre des procédures de recouvrement forcé, qui prévoient notamment, lorsque les circonstances l'exigent, le blocage des comptes bancaires, l'envoi des avis à tiers détenteurs ainsi que la saisie et la vente de biens, que la DGI accompagnera le ministère en charge de l'Économie dans le recouvrement effectif des restes à recouvrer.

**Fin janvier à Libreville, vous avez présenté le système de facturation électronique normalisée e-Fact aux membres du directoire de l'OPRAG. Comment ce dispositif a-t-il été accueilli par les responsables portuaires, sachant que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la facturation électronique est devenue obligatoire au Gabon ?**

Dans sa quête de modernisation des services et de mobilisation des recettes fiscales, la DGI est en réflexion permanente pour trouver des solutions susceptibles d'aider et d'accompagner les pouvoirs publics. C'est dans cette optique que la loi de finances pour l'année 2026 a institué la facture électronique normalisée (FEN). Il s'agit d'une réforme stratégique et ►(suite p. 64)



Éric Boumah, directeur général des Impôts.

►structurante qui fait partie du projet dénommé e-Fact et qui constitue un levier important pour les finances publiques.

En effet, l'opérationnalisation de la FEN va permettre, d'une part, la collecte, la centralisation et l'exploitation des données fiscales en temps réel et, d'autre part, l'évolution de la relation entre l'administration fiscale et les contribuables par le renforcement de la transparence. La présentation de cette réforme à la communauté portuaire, dont la porte d'entrée est l'Office des ports et rades du Gabon (OPRAG), a été globalement bien accueillie en ce sens que les responsables d'entreprise présents ont perçu l'intérêt opérationnel de la réforme, notamment en matière de fiabilisation des opérations, de réduction des délais de traitement, de sécurisation des flux financiers, de promotion de l'équité fiscale et de concurrence loyale entre opérateurs économiques.

**Comment ce système contribuera-t-il à accélérer la digitalisation des procédures fiscales et à sécuriser la collecte de la TVA ?**

S'agissant de l'accélération de la digitalisation des procédures et de la sécurisation de la collecte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), il y a lieu de préciser qu'avec le projet e-Fact, tous les contribuables sont tenus d'émettre les factures électroniques normalisées et de les transmettre automatiquement à l'administration fiscale. À terme, cela favorisera l'interconnexion progressive des

## « La protection et la préservation de l'environnement sont pris en compte avec la taxe sur l'environnement et la taxe carbone. »

systèmes de facturation des entreprises avec le système de base de données de la DGI.

Pour ce qui est de la sécurisation de la TVA, e-Fact permet une traçabilité des transactions, une détection rapide des incohérences ou tentatives de fraude et une réconciliation automatique de la TVA collectée et de la TVA déclarée, ce qui augmente *de facto* le rendement de cet impôt.

**Quelles sont les innovations majeures contenues dans l'annexe fiscale 2026, et quels changements incitatifs sont prévus pour les futurs investisseurs souhaitant s'implanter sur le marché gabonais ?**

La loi de finances pour l'année 2026 contient quelques innovations majeures. C'est notamment le cas de l'introduction de la facture électronique normalisée que nous venons d'évoquer et qui, désormais, fait partie des conditions de déductibilité des charges à l'impôt sur les sociétés (IS). Elle intervient également dans la

déduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour la détermination du montant de la TVA à reverser au Trésor public. Toujours dans la recherche de solutions pour l'amélioration du bien-être des populations, la loi de finances 2026 institue la taxe forfaitaire d'habitation et la contribution pour l'amélioration du cadre de vie qui existait déjà dans le dispositif fiscal sous l'appellation de contribution pour les ordures ménagères. Enfin, les aspects liés à la protection et à la préservation de l'environnement sont aussi pris en compte avec l'introduction de la taxe sur l'environnement et de la taxe carbone.

**Pour renforcer les contrôles conjoints et améliorer la gestion fiscale et douanière dans la lutte contre la fraude, les irrégularités et l'évasion fiscale, quelles mesures concrètes ont été arrêtées à la suite de la séance de travail ayant réuni les équipes de la direction générale des Douanes et celles de la DGI le 7 novembre dernier à Libreville ?**

Avant de répondre à la question proprement dite, je tiens à préciser que la direction générale des Impôts et la direction générale des Douanes et des Droits indirects (DGDDI) sont au cœur de la réalisation du Plan national de croissance et de développement (PNCD) mis en place par les plus hautes autorités. À ce titre, elles sont chargées de collecter les recettes fiscales nécessaires à la réalisation des projets d'intérêt général. Pour une mobilisation accrue de ces recettes, une collaboration étroite et efficace est essentielle. D'où la séance de travail

que vous évoquez et qui a abouti à la prise d'un certain nombre de recommandations. Parmi elles figurent le renforcement de l'échange d'informations par la mise en place d'un partage amélioré des données entre les deux administrations ainsi que l'harmonisation et la coordination des contrôles par l'uniformisation des méthodes de travail. Sont également prévues la mise en place d'un cadre réglementaire commun par l'élaboration d'un arrêté ministériel pour encadrer les interventions des deux administrations ou encore la définition d'outils et de procédures opérationnelles communes par la création d'un modèle commun de données. Enfin, ces préconisations incluent l'assainissement du fichier des contribuables à la DGDDI. En un mot, l'objectif final est de réduire les pertes de recettes publiques et d'améliorer la gouvernance fiscale et douanière au Gabon.

La DGI du Gabon a accueilli en janvier 2025 les discussions internationales sur l'égalité de genre dans les administrations fiscales africaines lors d'un séminaire organisé par le Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF). Quelles recommandations ont été formulées pour guider les administrations fiscales des pays membres vers une prise en compte plus équitable et inclusive du genre ?

## Bio

Éric Boumah, inspecteur central des Impôts du Gabon depuis mai 2006, vous convainc rapidement de la parfaite maîtrise de son sujet et de sa forte implication lorsqu'il évoque les fonctions de directeur général des Impôts qu'il assume depuis septembre 2023. Sa formation et son expérience ont fait de lui un expert en gestion fiscale – suivi des dossiers, réception et conseil du contribuable –, un spécialiste du contrôle fiscal – émission d'avis de vérification, vérification de comptabilité et émission de notifications de redressement –, et bien sûr un professionnel rompu au management de direction des impôts : contrôle, coordination des services de direction, suivi de l'application des textes législatifs et réglementaires en matière fiscale...

Du point de vue académique, son parcours est aussi éloquent. Après l'obtention de son baccalauréat série CG en 1997, il prépare à l'Institut supérieur du génie appliqué (IGA) de Casablanca, au Maroc, un diplôme en finance-comptabilité qu'il valide en 1999. Suivra en 2002 un diplôme en management option finance délivré par l'Institut supérieur des hautes études en communication et management (IN'SUP) de Casablanca. Enfin, en 2006, son cursus s'enrichit d'un diplôme d'inspecteur des Impôts obtenu à l'École nationale des régies financières du Burkina Faso.

Sa carrière professionnelle est également parlante. Il la débute avant même la fin de ses études, en 2003, au poste d'attaché de cabinet du troisième maire du 4<sup>e</sup> arrondissement de Libreville, et la poursuit en 2004 comme inspecteur principal municipal au service de la solde de la direction générale des Finances municipales. En septembre 2006, il intègre la direction des Grandes Entreprises (DGE) en tant que chef IFU Commerce, poste qui le conduit jusqu'en avril 2007 à être gestionnaire de 60 entreprises de négoce. Il est alors promu vérificateur pour le compte de la même institution, fonctions qu'il exerce jusqu'en mai 2010 avant de rejoindre la direction des Vérifications fiscales (DVF) pour y être vérificateur national et international de comptabilité jusqu'en septembre 2013. Devenu directeur provincial adjoint des Impôts (G9/G6) jusqu'en juin 2020, il gravira un échelon supplémentaire en assumant le rôle de chargé d'études du directeur général des Impôts jusqu'en janvier 2021, puis un nouveau défi se présentera à lui au poste de directeur provincial des Impôts de l'Estuaire qu'il occupera jusqu'en avril 2023. La suite, nous la connaissons.

Le Gabon a en effet accueilli, du 21 au 24 janvier 2025 à Libreville, un séminaire préparatoire à la conférence annuelle du Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF) dont le thème portait sur les enjeux de l'égalité de genre dans les administrations fiscales. Il importe tout de même de souligner que les administrations fiscales jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques, car elles sont chargées de mobiliser les ressources internes nécessaires aux États, lesquels sont tenus d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) assignés par les Nations unies, et notamment l'ODD 5 relatif à la prise en compte de l'approche genre dans les politiques publiques.

Pour ce qui est des conclusions du séminaire, elles ont recommandé entre autres la promotion de l'égalité de genre par l'élimination de toutes les discriminations basées sur le sexe, ainsi que la promotion de l'accès des femmes aux postes de responsabilité et à la sphère de la prise de décisions. Elles mettent aussi l'accent sur le développement des réseaux des femmes au sein des administrations fiscales ainsi que sur la sensibilisation des décideurs des administrations fiscales à la prise en compte de la dimension genre.

**Votre régie financière a adopté en mars dernier son plan stratégique 2025-2027 visant à mobiliser 3 738 milliards de FCFA de recettes fiscales hors pétrole. Pensez-vous pouvoir atteindre cet objectif ?**

Le plan stratégique 2025-2027 s'articule autour de quatre axes majeurs : le renforcement de la gouvernance, la modernisation du service rendu à l'utilisateur, l'amélioration du rendement du personnel et l'accroissement des recettes fiscales. L'objectif de recettes contenu dans ce

plan ambitieux mais réaliste, à savoir la mobilisation de 3 738 milliards de FCFA, repose sur une stratégie déjà opérationnelle qui tient compte des autres axes stratégiques que j'ai déjà évoqués. En effet, la digitalisation des procédures, l'élargissement de l'assiette fiscale par la fiscalisation de nouveaux contribuables et le renforcement des outils de lutte contre la fraude à travers la mise en place de la facture électronique normalisée contribuent à l'atteinte de cet objectif. Il convient d'ailleurs à ce propos de relever que la régie financière dont j'ai la charge a réalisé en 2025 un résultat supérieur à celui de l'année 2024, c'est-à-dire 1 087 milliards, contre 1 080 milliards de FCFA, même si l'objectif visé n'a pas été atteint.

**Comment les actions de la DGI vont-elles s'inscrire dans la droite ligne des orientations du Plan national de croissance et de développement (PNCD) ?**

En ce qui concerne les actions à mener pour 2026 en cohérence avec le PNCD, nous sommes en charge du soutien à la diversification économique par la sécurisation du climat des affaires grâce à l'élaboration d'une fiscalité plus simple et plus stable, comme l'illustre parfaitement la simplification du mode de calcul de la contribution foncière unique (CFU). Nous prévoyons également le maintien de la dynamique de mobilisation des ressources intérieures pour financer durablement les infrastructures et le social sans recourir à l'endettement de façon excessive. Enfin, notre contribution à l'équité et à la transparence s'opérera via le développement de la formalisation, c'est-à-dire l'accélération de l'intégration du secteur informel dans le circuit économique formel, créant ainsi plus de valeurs et d'emplois.

*Propos recueillis par Anna de Neuville*

# Comment adhérer à **E-TAX ?**

Portail fiscal gabonais

**Nouveau** sur E-Tax ? Voici comment faire :

1

Allez à votre **centre des impôts**

2

Récupérez votre **numéro extranet / fournir un e-mail**

3

Activez votre compte sur **e-tax.dgi.ga**

4

Commencez vos déclarations **en ligne**

**E-Tax – Simplifiez-vous la vie !**

CRÉEZ VOTRE  
COMPTE **E-TAX** SUR :  
[www.e-tax.dgi.ga](http://www.e-tax.dgi.ga)





SINCÉRITÉ

PROBITÉ

DISPONIBILITÉ





# « L'ABOUTISSEMENT DE LA RÉORGANISATION DE NOS SERVICES EST PROCHE »

*Luther Steeven Abouna Yangui, directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, est aussi président du Cadre permanent de concertation des Trésors publics de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CPC-TP CEMAC). C'est à ce double titre qu'il exprime sa vision d'un Trésor public en pleine métamorphose et en voie continue d'amélioration pour augmenter ses performances.*

Le Trésor public a célébré cette année son 60<sup>e</sup> anniversaire. Quels sont ses acquis, son rôle et son importance dans le dispositif financier de l'État gabonais, et quelles sont ses perspectives au regard du Plan stratégique 2024-2026 qui vise l'édification d'un « Trésor public d'excellence » dans un monde en voie de digitalisation accélérée ?

**Luther Steeven Abouna Yangui :** Depuis six décennies, le Trésor public demeure fidèle à sa mission : protéger les deniers publics, inspirer la confiance par la transparence et la rigueur et se tenir au cœur de la construction nationale en accompagnant les priorités de l'État. Comme je l'ai rappelé dans mon discours lors de la célébration des soixante ans de notre administration, elle s'est imposée au fil des décennies comme un pilier essentiel de la gestion des finances publiques, un garant inébranlable de la transparence budgétaire et un acteur majeur de la stabilité économique nationale.

Le Trésor public aujourd'hui, ce sont soixante années d'engagement, de dévouement, de réformes courageuses et d'innovation au service exclusif de la République. Pour être plus précis mais sans prétendre à l'exhaustivité, je soulignerai que ces dernières années, le Trésor public a engagé d'importantes réformes structurantes comme la participation à la mise en œuvre d'un Système

Trésor, ou encore la création de l'Agence bancaire du Trésor. Ces avancées s'inscrivent dans une trajectoire de modernisation continue visant à positionner le Trésor public comme un acteur de référence en matière de gestion financière publique en Afrique centrale. De plus, à travers ces actions, il apparaît clairement que le soixantième anniversaire, au-delà de consacrer une longévité, consolide avant tout un héritage patiemment bâti par des femmes et des hommes qui, génération après génération, ont incarné les valeurs cardinales de rigueur, de probité, de sincérité, de disponibilité et d'efficacité.

S'agissant du second volet de votre question, je réitère mes propos du 16 octobre dernier à l'occasion du lancement des activités du soixantenaire. En effet, le temps de la commémoration a aussi été celui de la projection vers l'avenir. Cet avenir, nous le voulons moderne, digital, performant et au service de chaque citoyen. Ainsi, le Trésor public gabonais s'ancre irréversiblement dans une dynamique de transformation durable et profonde adossée à notre Plan stratégique et en parfaite harmonie avec la vision prônée par Son Excellence Monsieur Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement. À cet égard, et pour paraphraser Saint-Exupéry : « *L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre.* » Cette modernisation n'aura donc de sens que si elle repose sur des fondations éthiques solides, sur une transparence irrépro-

**« Nous allons créer une Direction de la qualité et un Observatoire de l'éthique et de la déontologie. »**

chable et sur la compétence de nos agents. C'est pourquoi nous continuerons d'investir dans la formation, l'innovation et les outils modernes pour maintenir notre rang d'administration phare et de partenaire fiable au service de notre pays.

► (suite p. 70)

# DOSSIER DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET DU TRÉSOR



Luther Steeven Abounga Yangui,  
directeur général de la Comptabilité  
publique et du Trésor.



► À l'occasion des célébrations des 60 ans de la DGCP, comment son personnel s'est-il impliqué pour concilier devoir de mémoire et valorisation du futur pour un Trésor gabonais désormais engagé dans une logique de performance et de bonne gouvernance ?

La célébration du soixantenaire du Trésor public a été pour chaque agent l'occasion de rendre un hommage appuyé aux pionniers et aux dirigeants successifs de notre administration qui ont apporté, chacun pour sa part, leur pierre à la construction de l'édifice commun. Cette célébration a également permis de rassembler notre grande famille et de partager des moments de convivialité. J'ai pu mesurer pleinement la portée symbolique de ce moment de communion et de retrouvailles après la célébration du cinquantenaire de notre administration en octobre 2015. Au-delà de rehausser l'éclat de cet anniversaire, la mobilisation et la participation active de l'ensemble du personnel témoignent de l'engagement de chacun à accompagner le Trésor public dans l'accomplissement de ses missions et dans sa marche vers l'excellence. La célébration du soixantenaire traduit ainsi la volonté de la direction générale de renforcer

### **« La digitalisation ne consiste pas uniquement en une transformation technique, elle implique au préalable une transformation organisationnelle. »**

l'esprit d'appartenance à une même corporation, de consolider la mémoire institutionnelle et de réaffirmer le rôle de pilier central du Trésor dans la gestion des finances publiques.

Par ailleurs, dans le contexte de modernisation et de promotion de la bonne gouvernance que vous évoquez, le Trésor public s'est engagé dans une série de réformes visant à améliorer la qualité de ses services et à renforcer les dispositifs de lutte contre les comportements déviants et inappropriés en milieu professionnel. Sur le premier point, concrètement, une Direction de la qualité est en cours de création. Cette structure aura pour mission de définir et de suivre des indicateurs de performance, d'évaluer la satisfaction des usagers et de proposer des axes d'amélioration continue de nos services afin d'aboutir à une certification ISO de nos processus. Sur le second point, nous procéderons à la mise en place un Observatoire de l'éthique et de la déontologie en vue de promouvoir les valeurs morales et les règles déontologiques au sein de notre administration. Ces chantiers et bien d'autres font partie du projet global de réorganisation de nos services dont l'aboutissement est proche.

**Dans votre stratégie de développement, comment évoluent vos quatre réformes majeures : la digitalisation**

**intégrale des processus financiers et comptables, l'instauration d'un système de gestion de la performance, la modernisation du cadre réglementaire, et enfin le renforcement du capital humain ?**

Il convient de souligner que la digitalisation des services publics constitue un levier essentiel pour la modernisation de l'administration gabonaise. Il y a cependant lieu de préciser que la digitalisation ne consiste pas uniquement en une transformation technique, mais qu'elle implique au préalable une transformation organisationnelle. Digitaliser le Trésor public revient donc à transformer en profondeur son organisation. Toutefois, cette transformation ne saurait se limiter au seul Trésor public compte tenu de son rôle d'acteur pivot dans la gestion des finances publiques. Il faudra tenir compte de l'ensemble de son écosystème et disposer de passerelles de communication efficaces avec tous les acteurs externes.

S'agissant de la démarche de performance et de la révision du cadre réglementaire, les travaux relatifs à ces chantiers sont lancés et avancent à bon rythme. Je saisis cette occasion pour rappeler que la loi organique n° 020/2014 du 21 mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB) a institué de nouvelles règles d'élaboration et d'exécution du budget de l'État. Celles-ci ont pour ambition de faire passer l'État d'une logique de moyens à une logique de résultats. Dans le cadre du

programme « comptabilité et trésorerie » relevant du Trésor public, notre ambition est claire : mieux mobiliser les ressources internes, payer la bonne dépense à échéance et produire une information financière fiable en temps réel.

Sur le plan réglementaire, l'aboutissement du décret portant réorganisation de nos services devrait intervenir dans des délais raisonnables.

Enfin, en ce qui concerne la gestion des ressources humaines, nous avons fait de la formation des agents et de l'amélioration des conditions de travail le socle de notre stratégie de développement du capital humain. À cet effet nous avons, avec les partenaires sociaux, entamé la visite de tous les postes comptables de l'intérieur du pays : il ne nous reste plus qu'une province à boucler. S'agissant précisément de la formation, nous comptons actuellement deux cent quatre-vingt-trois (283) agents (internes et externes confondus) en formation initiale dans différentes structures, au Gabon et à l'étranger. En parallèle, des séminaires de renforcement des capacités pour les agents en activité sont régulièrement organisés au sein de notre Centre de formation.

**Selon les dernières statistiques publiées par la BEAC, le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC a atteint un**

encours de 8 451,8 milliards de FCFA (14,6 milliards de dollars) à fin mars 2025, soit une progression mensuelle de 12,3 % par rapport aux 7 525,341 milliards de FCFA de fin février. Qu'est-ce qui montre que le marché des valeurs du Trésor est largement tiré par le Gabon, et pourquoi les bons et obligations du Trésor assimilables (BTA et OTA) deviennent-ils les outils de financement les plus sollicités par les États ?

Pour répondre à cette question, permettez-moi de rappeler que le marché des titres publics de la CEMAC demeure l'instrument privilégié de financement pour les États de notre sous-région. L'augmentation continue de l'encours des titres publics résulte du besoin croissant de financement des États. S'agissant de la position du Gabon sur ce marché, il convient de préciser que notre pays représente une part significative de cet encours, ce qui s'explique par plusieurs facteurs, parmi lesquels la taille relative de notre économie, nos besoins de financement liés au Plan national de croissance et de développement (PNCD), mais également la confiance que les investisseurs accordent à la signature gabonaise.

Sur la période que vous indiquez, le taux moyen des bons du Trésor assimilables (BTA) a effectivement progressé. Cette progression traduit un renchérissement du coût de financement des États consécutif à la suppression des avances statutaires de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) aux Trésors publics nationaux et à la nécessité d'offrir aux investisseurs des instruments financiers rentables, liquides et peu risqués. Dans ce contexte, les banques spécialisées en valeurs du Trésor (SVT) répondent systématiquement à nos demandes de financement, qui offrent des taux attractifs et un mécanisme de remboursement sécurisé et garanti par la BEAC. Par ailleurs, concernant la prééminence des BTA dans le mix de financement des États, cela s'explique par leur souplesse opérationnelle et leur adaptabilité aux contraintes de trésorerie, contrairement aux obligations du trésor assimilables (OTA) dont les maturités sont plus longues, donc moins prisées par le système financier de la zone, qui reste dominé par des dépôts de court terme.

**Vous avez exprimé votre ambition de transformer le CPC-TP CEMAC (Cadre permanent de concertation des Trésors publics), dont vous êtes le président, en une véritable agence régionale. Pourquoi cette évolution et où en est ce processus de mutation ? Avez-vous pu consolider le positionnement du Gabon comme leader dans la dynamique économique et monétaire de la CEMAC, et quel est le bilan de la présidence gabonaise ?**

La réponse à cette question qui comporte plusieurs

volets m'amène à rappeler que le CPC-TP CEMAC a été créé fin 2021 avec l'objectif global de dynamiser le marché des valeurs du Trésor par le partage des bonnes pratiques et des échanges réguliers sur des sujets en lien avec le développement du marché domestique des valeurs du Trésor.

S'agissant de la transformation du CPC-TP en agence régionale, cette réflexion stratégique vise à doter notre cadre de concertation d'une structure permanente munie de moyens propres et d'une capacité d'expertise renforcée. L'objectif est de passer d'une logique de rencontres périodiques à une véritable institution régionale capable

**« Le Trésor public doit faire preuve d'agilité et d'anticipation pour concilier exécution budgétaire dynamique et soutenabilité financière. »**

d'accompagner en continu les États membres dans leurs stratégies de financement et de gestion de la dette. Ce processus nécessite naturellement l'approbation des instances communautaires et fait actuellement l'objet d'échanges techniques avec les autorités de la CEMAC. En assurant la présidence du CPC-TP, je ne pouvais m'éloigner de cet objectif. Dans mon discours de clôture des travaux de la 14<sup>e</sup> session qui s'est tenue à Libreville en juin 2025, j'avais souligné que l'avenir de notre marché des valeurs du Trésor reposait sur une gouvernance rigoureuse et une coopération efficace. Les recommandations de cette session ont mis l'accent sur l'élargissement de l'assiette fiscale et la simplification des procédures pour accroître la liquidité du marché secondaire, tout en favorisant le dynamisme des échanges. Des mesures concrètes ont également été proposées pour valoriser les portefeuilles de titres, optimiser les opérations de rachat et d'échange, harmoniser la réglementation des changes, diversifier la base des investisseurs, garantir la soutenabilité de la dette publique, et enfin créer un environnement économique plus propice à l'investissement.

**Le budget 2026 adopté par le Parlement s'élève à 6 358,2 milliards de FCFA, soit une hausse spectaculaire de 51 % par rapport à l'année dernière. Quel rôle votre régie financière va-t-elle jouer dans l'exécution de ce budget ?** Dans le cadre du budget 2026, le gouvernement mise sur une croissance économique de 6,5 % portée par la diversification de l'économie et l'amélioration du climat des affaires. Les recettes propres de l'État sont estimées à 4 153,9 milliards de FCFA, un objectif ambitieux qui repose en grande partie sur les réformes fiscales engagées par le gouvernement et sur la digitalisation des régies financières (Douanes, Impôts, Trésor) ►(suite p. 72)



► en vue d'optimiser la gestion des ressources publiques. Le Trésor public, en tant que caissier et banquier de l'État, jouera un rôle déterminant dans l'exécution de ce budget. Concrètement, notre mission consiste à

**« Le Trésor public doit faire preuve d'agilité et d'anticipation pour concilier exécution budgétaire dynamique et soutenabilité financière. »**

optimiser la mobilisation des recettes fiscales et non fiscales en coordination avec les autres régies financières, à assurer une gestion rigoureuse de la trésorerie de l'État à travers une généralisation du Compte unique du Trésor garantissant la disponibilité des fonds pour honorer les engagements de l'État, à piloter les opérations de financement sur le marché financier régional et international pour couvrir un besoin de financement estimé à près de 2 200 milliards de FCFA, à garantir la régularité et la sincérité des opérations comptables en produisant une information financière fiable et en temps réel, et enfin à veiller à ce que l'endettement reste sur une trajectoire soutenable, conformément aux

actes de convergence régionaux, tout en finançant les projets structurants du PNCD.

Cette augmentation substantielle du budget traduisant l'ambition du gouvernement de relancer l'investissement public, le Trésor public devra faire preuve d'agilité et d'anticipation pour concilier exécution budgétaire dynamique et soutenabilité financière.

**Le 19 décembre 2025, le Gabon a bouclé avec succès son émission obligataire EOG 2025 en mobilisant 106,5 milliards de FCFA, alors que l'objectif initial était fixé à 50 milliards de FCFA, soit un taux de souscription de 212,96 %. Que traduit cette forte mobilisation des investisseurs pour cet emprunt sur le marché régional ? D'autres opérations d'emprunt sur le marché régional et le marché international sont-elles prévues en 2026 ?**

Comme vous l'avez très justement souligné, cette opération a été un véritable succès et confirme la confiance des investisseurs régionaux (CEMAC) dans la stratégie de financement et de développement durable du Gabon. Cette levée record de fonds permettra de financer des

Le siège de la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor au cœur du centre-ville, le quartier des affaires de Libreville.



projets structurants et de renforcer la souveraineté économique de notre pays. J'ajouterai que le succès remarquable de cette opération souligne la qualité de la signature du Gabon, qui demeure l'une des plus crédibles de la zone.

S'agissant des perspectives d'emprunt pour 2026, je confirme que d'autres opérations sont envisagées, tant sur le marché régional qu'international, pour assurer le financement de notre budget. Toutefois, je tiens à préciser que notre stratégie d'endettement demeure guidée par le principe de soutenabilité de la dette. Il ne s'agit pas d'emprunter pour emprunter, mais de mobiliser judicieusement les ressources nécessaires au financement de projets à fort impact économique et social. L'enjeu central consiste à faire de la dette un véritable levier de croissance.

### En termes d'actions, quel bilan dressez-vous de l'année 2025 ?

Cette question est essentielle car elle permet d'évaluer le chemin parcouru, de consolider les acquis et de tracer une trajectoire d'évolution claire. À cet égard, je tiens à rappeler que depuis 2014, le Trésor public a adopté une démarche prospective, matérialisée par des Plans

stratégiques triennaux en vue d'anticiper au mieux les grands défis auxquels notre administration pourrait être confrontée à moyen et long termes. Le plan actuel couvre la période 2024-2026. C'est à l'issue de cette période qu'un bilan global sera dressé. À mi-parcours, je constate que nos différents chantiers avancent à un rythme satisfaisant. Parmi les réalisations notables, je citerai notamment l'accélération de la digitalisation des paiements publics, avec une augmentation significative du taux de bancarisation des dépenses, le renforcement du dispositif de contrôle interne, l'amélioration du délai moyen de paiement des fournisseurs de l'État ou encore la montée en compétence de nos ressources humaines à travers des programmes de formation ciblés. D'ailleurs, nous allons franchir un nouveau palier dans la modernisation de l'environnement et des outils de tenue des comptes de l'État avec le déploiement, dans quelques mois et en phase test, du volet comptable du Système intégré de gestion des finances publiques. À cet effet, permettez-moi de dire à chaque agent et partenaire du Trésor public que si nos ambitions sont collectives, nos défis seront à la portée de tous.

### Pour 2026, comment les actions de la DGCPT vont-elles s'inscrire en droite ligne des orientations du PNCD ?

S'agissant du Plan national de croissance et de développement 2026-2030 lancé le 23 juillet 2025 à Libreville, celui-ci ambitionne de tourner la page des improvisations et de replacer la planification stratégique au centre de l'action de l'État. L'objectif global est d'atteindre, à moyen terme, un taux de 10 % de croissance annuelle et la mobilisation de 10 000 milliards de FCFA. Les axes stratégiques de ce plan incluent notamment la diversification économique pour réduire la dépendance aux matières premières, l'amélioration de l'accès au financement, la création d'emplois, notamment pour les jeunes, et enfin l'alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD). Dans ce contexte, le Trésor public se positionne naturellement comme acteur majeur dans la mobilisation des ressources financières. Pour répondre efficacement à ces enjeux, notre future organisation intègre notamment des structures dédiées avec la création d'une Recette centrale, c'est-à-dire un poste comptable principal dédié exclusivement à l'encaissement des ressources, ainsi que d'une Direction des marchés des capitaux et d'une Direction de la digitalisation.

En définitive, 2026 s'annonce comme une année charnière pour le Trésor public. Notre défi sera de concilier modernisation institutionnelle, performance opérationnelle et accompagnement des ambitions de développement portées par le PNCD. Nous sommes pleinement mobilisés pour relever ce défi au service de la Nation.

*Propos recueillis par Anna de Neuville*



Probité

Sincérité

Disponibilité

# DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET DU TRÉSOR



## Comptabilité publique

Superviser et garantir  
la fiabilité des  
comptes publics



## Exécution du budget de l'État

Assurer la mise en  
œuvre financière des  
politiques publiques



## NOS MISSIONS



## Collectivités locales et établissements publics

Accompagner la gestion financière  
des institutions publiques



## Gestion de la trésorerie de l'État

Optimiser les ressources  
financières de l'État

[www.tresorpublic.ga](http://www.tresorpublic.ga)

 Tresorpublicgabonais

**NORMALISATION  
COMPTABLE**

+165%

**CONSEILS**



**CONSEILS**

**RIGUEUR**


**EFFICACITÉ**

**ANALYSE COMPTABLE  
& FINANCIÈRE**

**RÉGLEMENTATION  
COMPTABLE**

 Conseil National  
de la Comptabilité

 BP 148  
Libreville - Gabon

 (+241) 011 74 22 83

  
**CONSEIL NATIONAL  
DE LA COMPTABILITE**

[www.budget.gouv.ga](http://www.budget.gouv.ga)



Henri André Ogoouamba,  
secrétaire permanent  
du Conseil national de  
la Comptabilité.

# « LE CNAC, UN ACTEUR CENTRAL DE LA MODERNISATION DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE AU GABON »

*Austère, le CNAC (Conseil national de la Comptabilité) ? Peut-être, mais indispensable à la performance d'un pays, donc au bien-être de sa population. Son secrétaire permanent Henri André Ogoouamba nous explique le rôle majeur de cette institution.*

**Quelles sont les missions du Conseil national de la Comptabilité (CNAC) ?**

**Henri André Ogoouamba :** Le Conseil national de la comptabilité (CNAC) est un organe consultatif de l'État gabonais en matière de normalisation comptable et de gouvernance de l'information financière. Il travaille pour améliorer la qualité, l'harmonisation et

la fiabilité des états financiers produits par l'État, les entités publiques, les entreprises et, progressivement, les collectivités locales. Il intervient par l'émission d'avis sur les textes et projets comptables, la formulation des recommandations. Il propose dans l'intérêt des entités, toute mesure susceptible d'améliorer la compréhension des nouvelles normes comptables et l'exploitation rationnelle des comptes. Il constitue également un cadre de concertation entre l'administration, les professions comptables et les acteurs économiques.

Sur le plan opérationnel, le CNAC est composé d'une Assemblée plénière et d'un secrétariat permanent. L'Assemblée plénière, organe de décision, présidée par le ministre en charge des comptes publics, est composée de différentes administrations publiques et institutions : Onec, Cours des Comptes, COBAC, CIPRES, DGCPT, DGI, DGBFI, DGSEE. Elle a pour mission de fixer les orientations, de valider les travaux techniques, d'examiner les dossiers soumis et d'approuver les avis et recommandations du secrétariat permanent. Le secrétariat permanent, organe exécutif, est chargé de préparer les dossiers, conduire les études, coordonner les commissions techniques, rédiger les projets d'avis, assurer le suivi de l'application des normes et centraliser la documentation comptable.

Le financement du CNAC est principalement assuré par le budget de l'État. Toutefois, le CNAC peut aussi bénéficier d'un appui technique et/ou financier d'organisations et institutions internationales (partenaires techniques et financiers) dans le cadre de projets de modernisation des finances publiques, de renforcement de la transparence et de consolidation de la gouvernance financière.

### Quels sont les principaux enseignements à retenir de votre rapport d'activité en 2024 ?

Le rapport d'activité 2024 confirme que la modernisation de l'information financière publique repose sur trois leviers : un cadre normatif clair, des compétences renforcées, et enfin des outils et procédures permettant la traçabilité des opérations. Il met en évidence des actions structurantes et une intensification des travaux techniques au service de la réforme budgétaire et comptable. Sur le volet « vulgarisation et renforcement des capacités », le CNAC a organisé du 11 au 13 décembre 2024 à Libreville, en partenariat avec les experts comptables de l'Ordre national des experts comptables (ONEC), une formation sur les normes comptables applicables à l'État. Cette session à laquelle ont participé plus de 100 personnes s'adressait aux comptables publics et aux magistrats financiers de la Cour des comptes afin de consolider une compréhension commune des référentiels, des écritures et des exigences de qualité des comptes.

Elle visait notamment à améliorer la compréhension des comptes de l'État, la transparence, la comparabilité des données au sein de la CEMAC et l'appropriation des exigences liées à la certification des comptes.

Sur le volet « travaux techniques et production normative », le CNAC a poursuivi l'appui à la mise en œuvre de la comptabilité des matières, l'examen de projets de textes, d'instructions comptables et de guides de fonctionnement des comptes du Trésor Public ainsi que la préparation d'avis relatifs aux modalités d'application des normes comptables. À ce titre, plusieurs avis techniques ont été produits, notamment l'avis portant approbation du projet d'arrêté relatif aux modalités d'application du décret relatif à la comptabilité des matières, l'avis portant approbation du projet d'arrêté relatif aux modalités et taux d'amortissement

### « Le CNAC rédige actuellement un recueil des normes comptables applicables aux collectivités locales. »

des immobilisations de l'État et des entités publiques, l'avis portant approbation du projet d'arrêté portant fixation des seuils de signification des immobilisations et des stocks, l'avis relatif à l'application des normes comptables publiques dans le cadre de l'élaboration du compte général de l'État (CGE), l'avis portant approbation du guide de fonctionnement des comptes ou encore l'avis portant approbation des instructions comptables.

### La Loi de Finances 2026 prévoit un budget dont 10 % sont consacrés aux collectivités locales, une première au Gabon. Comment analysez-vous ce tournant ?

Ce mouvement est porteur d'opportunités mais également d'exigences : la décentralisation suppose une gouvernance financière locale renforcée, des procédures d'exécution budgétaire plus fiables ainsi qu'une production régulière de comptes sincères et comparables. Pour le CNAC, cette évolution représente une opportunité d'accompagnement stratégique des collectivités à travers la mise en place d'une comptabilité locale conforme, traçable et harmonisée, ce qui suppose la formation des comptables, ordonnateurs et responsables financiers. Le CNAC souhaite aider les collectivités locales à se doter de tous les outils nécessaires pour faciliter la levée de fonds ainsi que l'accès à des financements et à l'autofinancement. À cet égard, l'existence de comptes normalisés constitue un levier déterminant : elle renforce la confiance des partenaires, améliore la crédibilité des collectivités et réduit le risque financier. Dans cette dynamique, le CNAC est actuellement engagé dans la rédaction d'un recueil des normes comptables applicables aux collectivités locales qui vise à ► (suite p. 78)

## Bio

Henri André Ogouamba, expert-comptable diplômé de l'État Français depuis 2001, est secrétaire permanent du Conseil national de la Comptabilité (CNAC) au ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des participations, chargé de la lutte contre la vie chère depuis le 28 septembre 2023.

Il débute sa carrière professionnelle en février 1998 comme auditeur financier chez PricewaterhouseCoopers Gabon, où il exerce durant cinq ans. À partir d'août 2002, il est contrôleur de gestion chez Libertis, où il reste 6 ans. En novembre 2008, il accède au poste de directeur financier d'Orabank Gabon, qu'il occupera durant 12 ans, allant jusqu'à assurer l'intérim du directeur financier du Groupe à Lomé en août et septembre 2010 et à participer à la définition de la mise en œuvre de la stratégie globale d'Orabank. Au Gabon, entre autres, il y supervise les activités quotidiennes de la Direction des finances et élabore le budget annuel. Enfin, du 7 novembre 2019 au 27 septembre 2023, il est directeur administratif et financier de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) avant d'être appelé à ses responsabilités actuelles.

► harmoniser les pratiques, améliorer la comparabilité des données et soutenir la gouvernance de proximité.

**Lors de la 2<sup>e</sup> session ordinaire du Comité national économique et financier (CNEF) tenue en septembre dernier à Libreville, des pénuries de devises dans les banques et bureaux de change ont été déplorées. Considérez-vous qu'elles alimentent le marché informel et augmentent les risques de blanchiment de capitaux ?**

Les tensions sur la disponibilité des devises peuvent encourager le recours à des circuits parallèles, avec un effet mécanique sur le développement du marché informel. Dans ce contexte, les risques de blanchiment de capitaux augmentent, car les flux sont moins traçables et moins documentés. Le CNAC considère que la réponse doit être systémique : amélioration de la transparence des opérations, renforcement des dispositifs de contrôle et de conformité, et enfin consolidation des pratiques d'enregistrement et de justification comptable. La qualité des écritures et la fiabilité des états financiers demeurent des leviers essentiels de prévention.

**L'une des ambitions du chef de l'État est de placer la gouvernance financière et comptable au cœur de l'administration gabonaise. Comment le CNAC analyse-t-il cette orientation ?**

Le CNAC salue l'ambition de placer la gouvernance financière et comptable au cœur de l'administration gabonaise. Cette orientation renforce la performance publique, la discipline budgétaire et la confiance dans l'action de l'État. En 2024, le CNAC a accompagné la réforme, notamment sur la comptabilité des matières et les immobilisations. Le 18 juillet 2024, il a rendu l'avis sur les modalités d'application du décret relatif à la comptabilité des matières et l'avis sur les modalités et taux d'amortissement des immobilisations de l'État

et des entités publiques. Il a également poursuivi les travaux relatifs à la réforme budgétaire et comptable en examinant des documents structurants – instructions comptables et guide de fonctionnement des comptes – dans la perspective de la certification des comptes de l'État par la Cour des comptes.

**Sur l'exercice 2025, quels étaient les objectifs de votre plan d'action ? Quelles sont vos priorités pour 2026 ?**

En 2025, le plan d'action du secrétariat permanent comprenait douze actions, dont la révision du recueil des normes comptables de l'État, l'examen du compte général de l'État (CGE), la formation de la DGCPT sur la comptabilisation des amortissements ou encore la rédaction des recueils des normes comptables des EPN et des collectivités.

Depuis décembre 2025, le CNAC est mobilisé sur la mission prioritaire d'apurement des comptes de l'État qui devrait s'étendre jusqu'aux mois de mars-avril 2026 afin de renforcer la fiabilité et la crédibilité des comptes publics. Pour 2026, la feuille de route du CNAC sera structurée autour des priorités opérationnelles visant à consolider les acquis et à accompagner l'évolution de la gouvernance financière publique. Elle portera d'abord sur une vulgarisation accrue des missions du CNAC, afin de renforcer l'appropriation des normes par l'ensemble des acteurs (administrations, établissements publics, collectivités, secteur privé) et d'améliorer la conformité des pratiques. Elle mettra également l'accent sur la formation des comptables, notamment sur l'enregistrement des amortissements des immobilisations afin de sécuriser le traitement comptable du patrimoine, d'améliorer la fiabilité des données et de produire des états financiers plus sincères. Par ailleurs, l'analyse du CGE de l'exercice clos le 31 décembre 2025 constituera une action majeure, avec pour objectif de consolider la chaîne de production, de formuler des recommandations correctives et de contribuer à la trajectoire de certification des comptes de l'État par la Cour des comptes. Enfin, le CNAC poursuivra et finalisera les travaux d'apurement des comptes engagés depuis décembre 2025 afin de résorber les écarts, améliorer la traçabilité des opérations et renforcer la transparence des comptes publics. Dans le même esprit, la finalisation du recueil des normes comptables applicables aux collectivités viendra soutenir l'harmonisation des pratiques locales et faciliter la mobilisation des ressources, y compris par la levée de fonds et le développement de l'autofinancement. Le CNAC demeure ainsi un acteur central, non seulement de la modernisation de la comptabilité publique au Gabon, mais aussi un instrument stratégique pour l'assainissement de l'environnement des affaires au Gabon.

*Propos recueillis par Anna de Neuville*

■ Entretien – Commissaire général - Directrice générale des Marchés publics

## « LA DGMP PARTICIPE À LA MODERNISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS »

*Commissaire général Sylvie Nguembhyt, directrice générale des Marchés publics (DGMP), rappelle le rôle dévolu à l'entité administrative dont elle a la charge. En effet dans le système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) et en tant que maillon de la chaîne de la dépense publique, la DGMP est partie prenante au processus de modernisation des règles et des procédures de passation des marchés publics.*



Commissaire général Sylvie Nguembhyt, directrice générale des Marchés publics.

**Pouvez-vous rappeler la mission et le rôle de la DGMP dans le Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) ?**

**Sylvie Nguembhyt :** Conformément à l'article 2 du décret n°00027/PR/MEF du 18 mars 2020, la direction générale des Marchés publics (DGMP) assure l'exécution de la politique du gouvernement en matière de passation des marchés publics. Elle constitue ainsi un acteur clé de la chaîne de la dépense publique. En vertu de l'article 40 du Code des marchés publics, la DGMP a notamment pour mission la validation des plans de passation des marchés, l'autorisation du recours aux procédures dérogatoires, la validation des dossiers d'appel d'offres et des rapports issus des travaux de la commission d'évaluation des offres, et enfin l'examen de la conformité juridique des projets de contrat ainsi que leur approbation. Elle exerce aussi un contrôle de l'exécution des marchés publics. Son action dans SIGFiP consiste à intervenir en amont de l'exécution budgétaire pour encadrer, sécuriser et valider les procédures de passation des marchés publics, conformément à la réglementation en vigueur, avant leur prise en charge par les autres administrations intervenant dans l'exécution de la dépense.

**La digitalisation des procédures s'impose aujourd'hui comme une priorité. Quelle est la vision de la DGMP dans ce domaine ?**

Il convient de rappeler qu'il s'agit ici d'un projet global impulsé par les plus hautes autorités de l'État, au premier rang desquelles Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement. Ce projet vise à centraliser et piloter plus efficacement les finances ► (suite p. 80)

► publiques à travers une plate-forme unique de l'État. En ce qui concerne la DGMP, il convient de préciser que la dématérialisation des processus de passation des marchés publics s'inscrit dans une dynamique déjà prévue par les dispositions des articles 57 et 58 du décret

**«L'intégration au SIGFiP renforce la redevabilité dans l'utilisation des ressources publiques.»**

n°1140 /PR/MEFBP du 18 décembre 2002 portant Code des marchés publics. Il s'agit de l'aboutissement d'une longue attente qui vise à améliorer la qualité de la dépense publique, à renforcer la traçabilité des opérations et à assurer une meilleure articulation entre la programmation budgétaire, la passation des marchés et l'exécution de la dépense via le SIGFiP. Les autorités contractantes sont désormais tenues d'élaborer leurs plans prévisionnels de passation des marchés publics à travers l'outil numérique. Ce qui leur servirait de tableau de bord et permettrait de suivre la mise en oeuvre des différentes étapes en vu de la conclusion d'un projet.

**Comment la DGMP s'intègre-t-elle concrètement dans le SIGFiP ?**

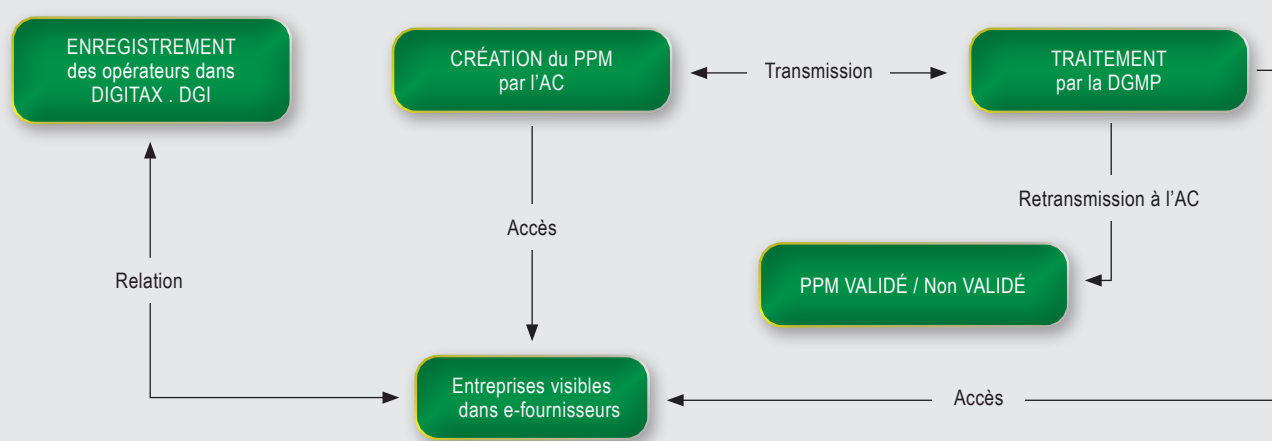
Dans le cadre du SIGFiP, la DGMP intervient via le module Marchés Publics interconnecté aux modules Budget et Dépense. Cette intégration permet de sécuriser la phase de passation des marchés et d'assurer la cohérence des procédures avec les autorisations budgétaires ainsi que les règles d'exécution de la dépense. Précisons qu'à travers le SIGFiP, la DGMP exerce ses missions habituelles, tout en bénéficiant d'une amélioration significative de l'efficacité et de la fluidité des procédures.

**Quels apports concrets la dématérialisation offre-t-elle à la chaîne de la dépense ?**

La DGMP, en tant qu'un maillon essentiel de la chaîne de la dépense, estime que la dématérialisation, qui aboutit à la gestion électronique des plans de passation de marchés et des dossiers d'appel d'offres, assure la transmission sécurisée des actes et une traçabilité complète des décisions. Elle facilite également la continuité du processus entre la passation du marché, l'engagement budgétaire et les étapes ultérieures de l'exécution de la dépense. Il faut noter aussi que l'accès à un tableau de

**LES MARCHÉS PUBLICS DANS SIGFiP**

**1<sup>re</sup> étape : PLANIFICATION DES MARCHÉS**



PPM = Plan de passation des Marchés - AC = Autorité Contractante

bord favorise une visibilité immédiate des statistiques, et ce à travers le module Statistiques.

## En quoi cette intégration améliore-t-elle la transparence et la discipline budgétaires ?

L'intégration des marchés publics au SIGFiP réduit les ruptures d'information entre les différents maillons de la chaîne de la dépense. Elle limite les interventions manuelles, sécurise les flux de données et contribue à une meilleure discipline budgétaire, donc renforce la transparence et la redevabilité dans l'utilisation des ressources publiques. Par exemple, un opérateur ne saurait accéder aux différents marchés sans être inscrit

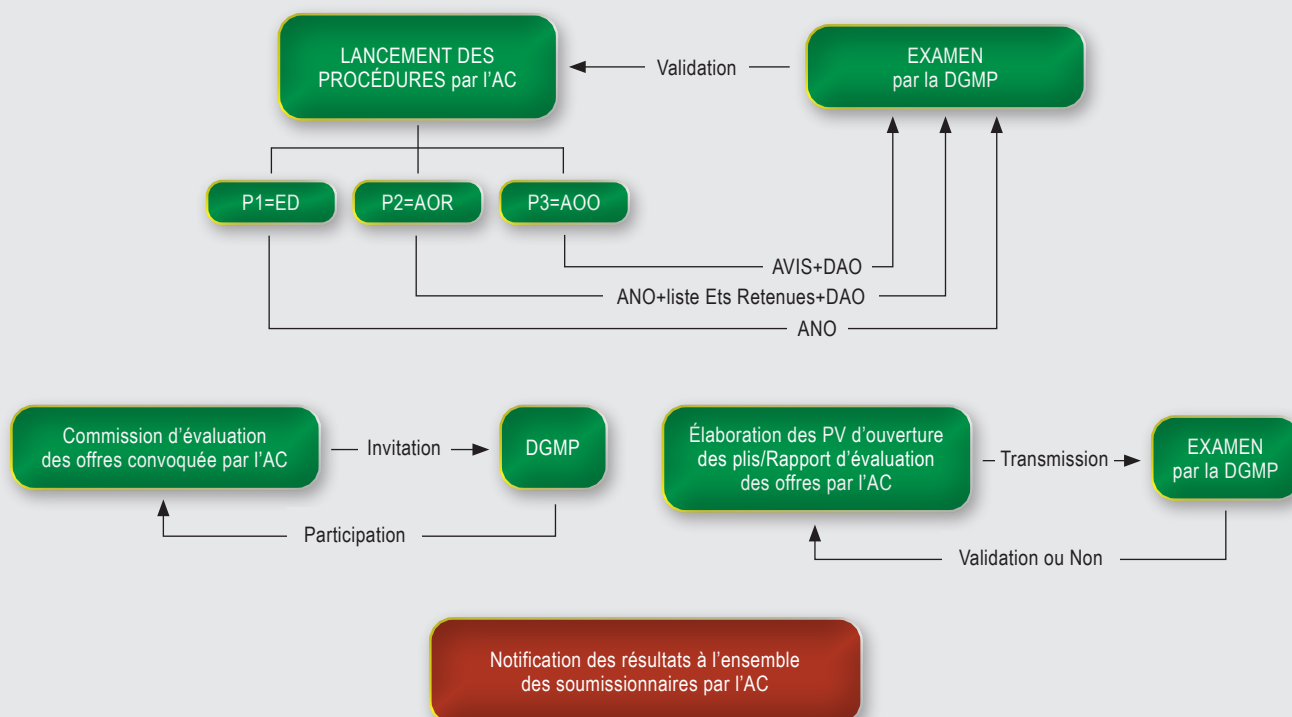
dans la base e.Fournisseurs, ce qui se fait automatiquement dès qu'il s'est acquitté de ses obligations fiscales via Digitax de la direction générale des Impôts.

## Comment les acteurs de la commande publique sont-ils accompagnés dans cette transition ?

La DGMP met en œuvre des actions de formation et de sensibilisation à destination des autorités contractantes, des membres des commissions d'évaluation et des opérateurs économiques, afin de garantir une appropriation effective des procédures dématérialisées intégrées au SIGFiP. Cette mise en œuvre donne un accès immédiat à l'information tout en réduisant ►(suite p. 82)

## LES MARCHÉS PUBLICS DANS SIGFiP

### 2<sup>e</sup> étape : LANCEMENT DES PROCÉDURES



PPM = Plan de passation des Marchés - AC = Autorité Contractante - P1 = Procédure Entente directe - P2 = Procédure Appel d'offre restreint - P3 = Procédure Appel d'offre ouvert - AOO = Appel d'offre ouvert - AOR = Appel d'offre restreint - ED = Entente Directe - DAO = Dossier d'appel d'offre - AND = Avis de non objection

► les contraintes temporelles. Depuis fin janvier 2026, nous avons aménagé une salle entièrement dédiée à cet effet au sein de la DGMP afin d’anticiper les contraintes logistique et infrastructurelles.

**Quels défis subsistent dans ce processus de digitalisation ?**  
 Les principaux défis concernent la résistance aux changements pouvant être perçus comme une menace pour les méthodes de travail traditionnelles, le renforcement des capacités des acteurs, l’harmonisation des pratiques, la

digitalisation améliore par exemple la visibilité des projets soumis à un appel à la concurrence. L’objectif est de promouvoir la transparence des procédures de passation des marchés publics et la performance dans le traitement des dossiers.

**Quel message souhaitez-vous adresser aux acteurs de la chaîne de la dépense ?**

En SIGFiP, la digitalisation des marchés publics intégrée au SIGFiP constitue un levier majeur d’amélioration de la qualité de la dépense publique. Elle est la déclinaison d’une vision stratégique des plus hautes autorités visant la transformation effective de notre chaîne de la dépense publique. Sa réussite repose sur l’engagement sans faille de l’ensemble des acteurs de la chaîne de la dépense afin de garantir une exécution budgétaire sécurisée, efficace, transparente et conforme aux règles en vigueur.

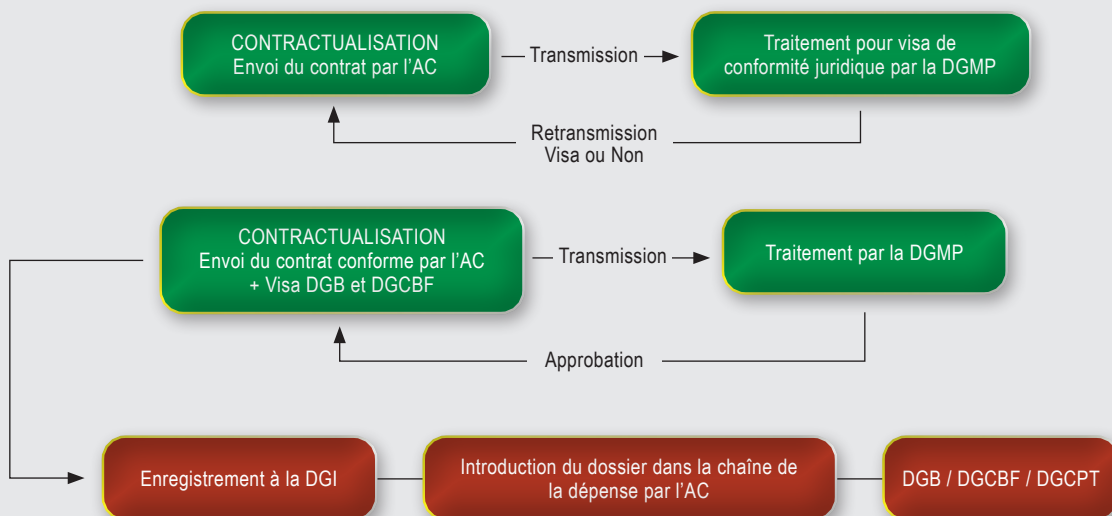
*Propos recueillis par Paul de Manfred*

**«La DGMP forme et sensibilise les parties prenantes à l’approbation des procédures dématérialisées du SIGFiP.»**

consolidation des infrastructures numériques ainsi que la sécurité des données. Toutefois, la montée en charge progressive du SIGFiP au sein de la DGMP débouche sur une intégration digitale maîtrisée et durable des procédures de marchés publics. Ce système de digita-

## LES MARCHÉS PUBLICS DANS SIGFiP

### 3<sup>e</sup> étape : CONTRACTUALISATION



AC = Autorité Contractante

www.agpgabon.ga

AUDIO  
VISUEL



aire Oligui Nguem  
égration régionale plus p



Le Président Oligui Nguema lors du son déjeuner  
à l'hôtel Hilton de Libreville, le 10 juin 2025.

Le Président Oligui Nguema lors de son déjeuner  
à l'hôtel Hilton de Libreville, le 10 juin 2025.

Le Président Oligui Nguema lors de son déjeuner  
à l'hôtel Hilton de Libreville, le 10 juin 2025.

# GABON MATIN

**Société** Page 6  
**Déjeuner en cours dans le Grand Libreville : la méthode Edgard Moukoko**  
Une prise de fonction remarquée ! Frédéric Chéreau, directeur général de la construction, Edgard Moukoko imprime déjà sa marque.

**Sports**  
**Football : le Gabon domine la Côte-d'Ivoire**  
La sélection nationale du Gabon a battu la Côte-d'Ivoire (2-0) en match amical hier à Casablanca au Maroc grâce à deux buts de Shorfa Aboube (25e) et Bryan Moyo (90e+3).

Anniversaire de l'AGP

# 65 ANS D'HISTOIRE

Cette semaine, l'Agence Gabonaise de Presse (AGP) ouvre ses portes au public, à l'occasion du 65e anniversaire de sa création. L'événement, jusque-là célébré le 30 novembre de chaque année, voit une restitution historique, l'établissement ayant été créé le 8 juin 1960, sous la dénomination d'Agence Gabonaise d'Information (AGI), avant d'adopter son appellation actuelle, six ans plus tard. Conférence-débat, inauguration de la galerie des portraits et exposition figurent au nombre des festivités.



Comment faire ?

S'abonner gratuitement en **1 clic**

1 Envoyez par sms << agp >> au N°8440 et attendez la réponse du serveur

2 Confirmez votre demande par << agp ok >>

3 Abonnement accepté

**AGP** AGENCE GABONAISE de PRESSE

NOUS JOINDRE  
+241 11 45 38 62  
+241 77 67 14 65

Le Gabon en temps réel

# L'ENVOL DU NUMÉRIQUE

*Le Gabon engage une nouvelle phase de développement de son réseau de fibre optique avec la création d'un « véhicule commun » associant l'État et les opérateurs privés. Une modernisation qui devrait consolider sa place parmi les leaders africains du numérique.*

**L**e Gabon accélère sa mue numérique. Longtemps cantonné à un rôle d'appoint dans une économie dominée par les hydrocarbures, le secteur s'impose désormais comme un levier central de diversification, soutenu par l'augmentation des investissements publics et privés. Le gouvernement prépare ainsi une nouvelle étape dans le développement de son réseau national de fibre optique via la création d'un « véhicule commun » chargé de piloter les investissements et de coordonner les acteurs publics et privés.

Cette orientation a fait l'objet d'une réunion tenue le 11 septembre 2025 et réunissant le ministre de l'Économie numérique, Moov Africa Gabon, Airtel Gabon, la Société de patrimoine des infrastructures numériques (SPIN) et la direction générale du Développement des réseaux numériques. Au centre des discussions figuraient l'extension de l'épine dorsale

## *Le Gabon dispose déjà d'environ 1628 km de fibre optique.*

nationale sur près de 1800 km, une mutualisation des infrastructures destinée à réduire les coûts, ou encore la mise en place de mécanismes de coordination et d'un cadre de gouvernance unifié. Le projet prévoit également le renforcement des centres techniques dans plusieurs localités afin d'améliorer la qualité de service et d'élargir l'accès au haut débit pour les ménages, les entreprises et les administrations. Enfin, les participants ont aussi évoqué des pistes de financement innovantes pouvant accroître la participation du secteur privé et limiter la charge de l'État. À ce stade, aucun montant officiel n'a été communiqué, mais les projets comparables en Afrique centrale se situent généralement dans une fourchette allant de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de milliards de FCFA selon l'ampleur des réseaux déployés.

Le Gabon dispose déjà d'environ 1628 km de fibre optique déployés dans le cadre du projet CAB4 (Central African Backbone 4) interconnectant le pays avec le Cameroun, la Guinée équatoriale et le Congo. L'extension envisagée répond à une demande croissante en connectivité haut débit liée aux usages des ménages et

## **Huawei, acteur majeur de l'écosystème numérique**

En décembre 2025 à Libreville, le Gabon a franchi un cap dans sa transformation digitale avec la signature d'un protocole d'accord stratégique entre le gouvernement, sous l'impulsion du ministre de l'Économie numérique Mark-Alexandre Doumba, et Huawei Technologies (Gabon), représenté par Wang Lei, sa PDG pour la région CEMAC.

Cet accord répond à la vision du président Brice Clotaire Oligui Nguema, qui place le numérique au centre de la modernisation de l'État. Il définit pour l'indépendance numérique du pays une feuille de route structurée autour de trois axes : la mise en place d'un comité de projet conjoint chargé de piloter et d'optimiser les investissements pour une gouvernance efficace, le développement d'un écosystème local intégrant les start-up et les entreprises gabonaises afin de stimuler l'innovation et de créer de la valeur, et enfin le renforcement de la souveraineté numérique via un programme de transfert de compétences pour doter le pays d'une expertise autonome.

Même si l'accord ne précise pas les montants, plusieurs ordres de grandeur émergent. Huawei a déjà annoncé environ 140 milliards de FCFA d'investissements au Gabon, notamment dans les smart cities, les data centers, le cloud et les réseaux. Ces engagements font du groupe chinois un acteur majeur du pays, en particulier en ce qui concerne les infrastructures critiques : fibres optiques, réseaux mobiles, réseaux de transports IP et backbones internationaux (câbles sous-marins).

Parallèlement à l'aspect technologique, le partenariat met aussi l'accent sur le capital humain avec le programme des écoles connectées et un soutien accru aux start-up dès 2026. Le Gabon affiche ainsi son ambition de devenir un pôle technologique de référence en Afrique centrale et de bâtir une économie numérique compétitive et inclusive. **L. B.-D.**

des entreprises ainsi qu'à la transformation numérique de l'administration.

Enfin, le Gabon confirme sa place parmi les économies numériques les plus avancées du continent. L'Indice de développement des TIC (IDI) 2025 de l'Union internationale des télécommunications le classe au 12<sup>e</sup> rang sur 54 pays, avec un score de 74,7/100, et premier en Afrique centrale. Une performance qui le maintient dans le peloton de tête africain aux côtés d'économies déjà fortement digitalisées comme le Maroc ou l'île Maurice.

**Louise Bibalou-Durand**

# « FAIRE DU NUMÉRIQUE UN PILIER DE SOUVERAINETÉ ET D'EMPLOIS POUR LE GABON »

*Le ministre de l'Économie numérique Mark-Alexandre Doumba évoque les priorités du Plan stratégique 2025-2030, la portée internationale de sa nomination à l'UIT (Union internationale des télécommunications) et l'alignement de son action avec le PNCD 2026.*

Quelles avancées sont prévues par le Plan Stratégique du numérique 2025-2030 en termes de création d'emplois, quelles filières du secteur numérique sont concernées et quel rôle votre département va-t-il jouer dans la mise en œuvre du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) ?

**Mark-Alexandre Doumba :** La vision portée par Son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'État, Brice Clotaire Oligui Nguema est claire : faire du numérique un pilier structurant de notre économie et un levier concret de création d'emplois et de souveraineté nationale. Le Plan stratégique du numérique 2025-2030 s'inscrit pleinement dans cette ambition. Pour 2025 et 2026, les premiers jalons sont déjà posés. Nous avons engagé la structuration de l'écosystème du numérique, la création d'un cadre réglementaire, la définition des missions des nouvelles directions générales sous tutelle ainsi que celle des infrastructures et réseaux par les projets structurants Gabon Fiber, la mise en place des services financiers digitaux avec le programme Madigipaié en partenariat avec le GIMAC, celle de l'e-administration avec le PUPS (la plate-forme unique de prévoyance sociale) des caisses, et enfin l'innovation technologique avec le wifi dans le train en phase pilote satellitaire.

Ces filières concentrent aujourd'hui les meilleures opportunités pour la jeunesse gabonaise et pour le développement d'une économie numérique durable. L'approche de notre ministère repose sur la montée en compétences, la création d'écosystèmes entrepreneuriaux et le soutien ciblé aux start-up et entreprises locales. Il s'agit de créer des emplois stables, qualifiés et générateurs de valeur, en lien avec les besoins réels du marché.

S'agissant du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP), notre ministère joue un rôle clé dans sa modernisation. Le numérique est au cœur de la réforme de la gouvernance financière voulue par le président de la République : transparence, traça-



Mark-Alexandre Doumba, ministre de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation.

bilité, célérité et fiabilité de la dépense publique. Le SIGFiP rénové permettra un pilotage plus rigoureux des finances publiques et une meilleure redevabilité de l'action de l'État.

**Votre ministère a initié le programme Madigipaié en partenariat avec le GIMAC. Quels sont les objectifs et les retombées concrètes de ce programme pour le Gabon ?**

► (suite p. 86)

► Dans le cadre de la modernisation des paiements et de l'inclusion financière, notre ministère a en effet lancé, en partenariat avec le GIMAC, le programme Madigipaie qui vise à digitaliser les transactions et à sécuriser

### **«Doté de 82 milliards de FCFA, le budget 2026 de notre ministère va financer notamment les infrastructures numériques.»**

les paiements, tant pour l'administration que pour les acteurs économiques. Cette initiative permet de réduire l'usage du cash, de sécuriser les flux financiers et de faciliter la formalisation de l'économie. Elle s'inscrit pleinement dans la vision du président de la République, qui veut faire du numérique un outil de transformation économique et sociale pour tous les Gabonais. Le programme Madigipaie est également un levier stratégique pour moderniser les services publics: la digitalisation des paiements de l'État (taxes, redevances, services administratifs) améliore la transparence, accélère les processus et renforce la confiance entre l'administration et les citoyens.

**En tant que ministre de l'Économie numérique, vous avez été nommé au Conseil de l'alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Quelle est la portée de cette distinction pour le Gabon et quel est votre rôle au sein de cette instance ?**

Ma nomination en août 2025 au sein du Conseil de l'alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat de l'UIT est avant tout une reconnaissance de la dynamique impulsée par le président de la République dans le domaine du numérique. Ce conseil constitue un espace stratégique où se dessinent les grandes orientations mondiales en matière d'innovation, de connectivité et de transformation digitale. Pour le Gabon, c'est une opportunité de n'être pas seulement bénéficiaire mais aussi force de proposition.

Quant à mon rôle, il est double : porter la voix du Gabon et de l'Afrique centrale sur les enjeux numériques globaux, et capter les meilleures pratiques, partenariats et innovations au service de notre ambition nationale. Cette position renforce la crédibilité du Gabon sur la scène internationale et facilite l'accès à des initiatives structurantes pour notre écosystème numérique.

**En quoi cette nomination représente-t-elle une opportunité stratégique pour le Gabon et peut-elle attirer davantage de partenariats ?**

C'est une opportunité stratégique majeure pour le

Gabon parce qu'elle conforte l'ambition du président de la République de positionner notre pays comme un acteur crédible et influent de la transformation numérique en Afrique. Concrètement, elle permet au Gabon d'influencer les réflexions internationales sur les politiques numériques, les technologies émergentes et les modèles d'innovation. Elle favorise également l'attraction de partenariats techniques et financiers, essentiels pour accélérer la mise en œuvre de notre agenda numérique national. Notre ambition est claire : faire du numérique un pilier de la diversification économique, de la compétitivité et de l'inclusion sociale.

**Votre gouvernement mise notamment sur la formalisation de l'économie grâce au numérique. Quel est le rôle de votre ministère dans cette refondation, et comment est utilisé le budget alloué au numérique pour 2026 ?**

La formalisation de l'économie par le numérique est l'un des axes structurants de l'action gouvernementale, conformément aux orientations du président de la République. Le numérique permet de mieux identifier les acteurs économiques, d'élargir l'assiette fiscale et de créer un environnement des affaires plus transparent et attractif.

Doté de 82 milliards de FCFA, le budget 2026 de notre ministère, qui a connu une hausse significative, vise à financer notamment les infrastructures numériques, la digitalisation des services publics, la cybersécurité, la formation des compétences et le soutien à l'innovation. Ces investissements sont pensés comme des catalyseurs de croissance durable, au service de la compétitivité.

**Quelle est la feuille de route de vos 100 premiers jours et quelle impulsion comptez-vous donner à votre action pour assurer sa cohérence avec le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026 ?**

Les Gabonaises et les Gabonais sont en droit d'attendre des résultats concrets. La feuille de route des 100 premiers jours, que j'ai redéfinie à la suite de la réorganisation de mon département ministériel, est guidée par une logique d'impact rapide et mesurable. Elle repose sur trois priorités : accélérer la digitalisation des services publics à fort impact citoyen, renforcer les fondations de l'économie numérique, et enfin créer un cadre propice à l'investissement et à l'innovation. Cette action s'inscrit pleinement en cohérence avec le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026 voulu par le président de la République. L'impulsion que nous donnons aujourd'hui vise un objectif précis : améliorer concrètement la vie des citoyens et préparer durablement l'avenir du Gabon par le numérique.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



POUR DES SERVICES  
DE COMMUNICATIONS  
DE QUALITE

■ Entretien – Président de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

# « LE SEGMENT INTERNET EST AUJOURD’HUI LE PRINCIPAL MOTEUR DE CROISSANCE »

*Arrivé à maturité, le marché des télécoms entre dans une nouvelle phase. Célestin Kadjidja, président de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), en analyse les évolutions et dresse le bilan de son action marquée depuis 2023 par plusieurs chantiers de gouvernance et de modernisation.*

Comment ont évolué en 2024 et 2025 le parc d’abonnements, les parts de marché des opérateurs de téléphonie mobile et le taux de pénétration mobile ? Qu’en est-il également des chiffres d’affaires (CA), notamment sur le segment Internet ?

**Célestin Kadjidja :** Sur la période 2024-2025, le marché gabonais de la téléphonie mobile a confirmé une réalité que nous observons désormais avec lucidité : le marché est arrivé à maturité. Il est resté globalement stable dans ses équilibres, avec des évolutions moins quantitatives que qualitatives. Le parc d’abonnements se situe autour de 3,12 millions de cartes SIM actives à fin 2025, avec un taux de progression annuel inférieur à 1 %. Ce chiffre est révélateur. Il signifie que les marges de croissance extensive sont désormais limitées. Nous ne sommes plus dans une logique d’expansion du nombre d’abonnés, mais dans une phase où la création de valeur repose sur l’usage. La structure concurrentielle demeure quasiment inchangée. Le marché est dominé par un duopole entre Moov Africa Gabon Télécom et Airtel Gabon, avec une répartition proche de l’équilibre. Cette stabilité traduit une certaine inertie concurrentielle qui appelle une vigilance du régulateur afin de préserver l’équilibre du marché et l’intérêt des consommateurs. Le taux de pénétration mobile, qui atteint 178 %, doit être analysé avec prudence. Plus qu’une hausse du nombre d’utilisateurs uniques, il reflète surtout la pratique du multi SIM. Cela confirme que la dynamique du secteur repose sur l’intensification des usages. Sur le plan des revenus, le secteur du mobile affiche une stabilité globale, avec un CA annuel compris entre 190 et 200 milliards de FCFA. Mais l’essentiel se joue ailleurs. Le segment Internet est

Célestin Kadjidja,  
président de  
l’Autorité de  
régulation des  
communications  
électroniques et  
des postes.



aujourd’hui le principal moteur de croissance, porté par la montée en puissance des usages data, tandis que la voix et les SMS poursuivent leur déclin. C’est cette transformation progressive du modèle économique que nous accompagnons en tant que régulateur.

**Quelles principales tendances ont marqué l’exercice 2025 et quelles sont les perspectives du secteur pour 2026 ?**

L’année 2025 a été, à bien des égards, une année de consolidation. Elle a confirmé trois tendances structurantes.

La première est la maturité du marché mobile. La stabilisation du parc montre que la croissance ne viendra plus de l’acquisition de nouveaux abonnés, mais de la capacité des opérateurs à mieux valoriser le parc existant et à répondre à des usages plus exigeants. La deuxième

tendance concerne la transformation du modèle économique. Les revenus globaux restent relativement stables, mais les services traditionnels sont sous pression, du fait notamment de la progression des services OTT. À l'inverse, la data mobile s'impose comme le principal relais de croissance, ce qui nécessite une adaptation des stratégies. La troisième tendance tient à la poursuite des investissements dans les réseaux. Ceux-ci répondent moins à une croissance du parc qu'à l'intensification des usages et aux exigences de couverture et de qualité de service. Ils s'inscrivent dans la mise en conformité avec les obligations prévues par les licences à l'horizon 2027. Pour 2026, nous entrons dans une phase d'adaptation stratégique. La croissance des usages data va se poursuivre, exigeant un effort soutenu sur les infrastructures et la qualité de service. Les opérateurs devront faire évoluer leurs modèles économiques pour identifier de nouveaux relais de croissance. La question de la 5G pourra être abordée de manière plus structurée, selon une approche pragmatique et alignée sur les priorités nationales. Dans ce contexte, le rôle du régulateur restera central.

**Lors de la réunion du réseau FRATEL 2024 au Luxembourg, vous avez positionné le Gabon face aux grandes plates-formes comme Meta ou Amazon Web services. Quels sont les leviers pour renforcer la coopération africaine et la souveraineté numérique ?**

Lors de la réunion du Réseau FRATEL, nous avons souhaité porter une position claire et responsable. Les grandes plates-formes numériques exercent aujourd'hui une influence considérable sur nos économies, nos usages et nos sociétés, sans toujours disposer d'un ancrage juridique proportionné à cet impact. Le décalage est particulièrement marqué pour des États comme le Gabon, face à des acteurs mondiaux qui opèrent à l'échelle de centaines de millions, voire de milliards d'utilisateurs. C'est précisément ce déséquilibre qui constitue l'un des défis majeurs de la régulation.

Le principe que nous défendons est simple : là où il y a une activité économique, captation de données et impact social, il doit y avoir responsabilité et dialogue institutionnel. Pris isolément, les États africains sont dans un rapport de force défavorable. C'est pourquoi nous plaidons pour une coopération renforcée, fondée sur des cadres juridiques plus cohérents et plus harmonisés. L'échelle régionale et sous-régionale, notamment à travers Smart Africa, le Conseil Africain des Régulateurs et, en Afrique centrale, la CEMAC, apparaît comme la plus pertinente. L'ouverture de représentations juridiques régionales des grandes plates-formes constituerait une avancée déterminante pour la protection des données personnelles et la consolidation de notre souveraineté numérique.

**Que retenir-vous des échanges autour des outils européens tels que le Digital Services Act (DSA) et le Digital Markets Act (DMA) présentés lors de cette réunion du Réseau FRATEL ? En quoi ces modèles peuvent-ils inspirer l'évolution réglementaire des communications électroniques et des services postaux en Afrique, notamment au Gabon ?**

Les échanges autour du Digital Services Act et du Digital Markets Act ont été riches d'enseignements. Ils montrent qu'il est possible d'encadrer les grandes plates-formes numériques de manière ferme et équilibrée sans freiner l'innovation ni remettre en cause les libertés fondamentales. Ces textes illustrent surtout une évolution majeure : la régulation ne peut plus se limiter au seul champ des communications électroniques. Elle doit intégrer les plates-formes, les données, la concurrence, les contenus et les enjeux de souveraineté. Pour l'Afrique, et pour le Gabon en particulier, ces cadres doivent être considérés comme des points d'appui pour la réflexion et non comme des modèles à transposer mécaniquement. Toute adaptation doit être progressive, proportionnée et contextualisée, en tenant compte du niveau de structuration de nos marchés et de la nécessité de préserver nos écosystèmes numériques. Là encore, l'approche régionale et sous-régionale est essentielle. Elle permet d'harmoniser les principes, de mutualiser les expertises et de renforcer la capacité collective des États africains à dialoguer avec les grandes plates-formes mondiales. L'enjeu est clair : bâtir une souveraineté numérique africaine pragmatique, protectrice et tournée vers le développement.

**Lors de la 13<sup>e</sup> réunion du Conseil africain des régulateurs (CAR) en avril 2024 au Malawi, vous avez reçu un prix d'excellence saluant votre leadership en tant que premier président du CAR (2017-2024). Que représente cette reconnaissance ? Comment définiriez-vous aujourd'hui les missions essentielles du CAR et quel rôle joue-t-il dans l'intégration du marché numérique africain ?**

La distinction qui m'a été décernée lors de la 13<sup>e</sup> réunion du Conseil africain des régulateurs revêt, à mes yeux, une portée à la fois personnelle et institutionnelle. Je la reçois avant tout comme une reconnaissance du rôle joué par le Gabon dans la construction d'une gouvernance numérique africaine plus intégrée et plus concertée. Depuis la création du CAR en 2017, le Gabon a eu l'honneur d'en assurer la présidence jusqu'en 2024. Cette responsabilité a permis d'accompagner une étape importante de structuration du dialogue entre régulateurs africains, autour de projets concrets comme le One Africa Network, l'harmonisation réglementaire et l'interopérabilité des réseaux. Les missions du CAR sont les suivantes : traduire les orientations ►(suite p. 90)

► de Smart Africa en actions de régulation, favoriser le rapprochement des cadres juridiques, renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir le partage d'expériences. Son fonctionnement repose sur une concertation régulière entre régulateurs, soutenue par des partenaires techniques et financiers. Aujourd'hui, le CAR constitue un outil stratégique essentiel pour impulser, coordonner et mutualiser les efforts en vue de la construction d'un marché numérique africain plus harmonisé, plus intégré et plus résilient.

**Vous avez été nommé en Conseil des ministres le 28 septembre 2023. Quel bilan l'ARCEP peut-elle aujourd'hui présenter sous votre gouvernance ?**

Avant d'entrer dans le cœur de cet entretien, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance au chef de l'État, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, pour la confiance qu'il a bien voulu placer en ma personne lors de ma nomination à la tête du Conseil de régulation de l'ARCEP. Cette confiance, accordée dans un contexte national marqué par une volonté affirmée de refondation de l'action publique et de modernisation des institutions, constitue à la fois un honneur et une responsabilité. Elle engage pleinement mon action et celle de l'ARCEP au service de l'intérêt général, de la performance du secteur et de la protection des usagers. Depuis ma nomination en Conseil des ministres le 28 septembre 2023, j'ai pleinement mesuré l'ampleur de cette responsabilité. L'ARCEP intervient dans un secteur stratégique, au croisement des enjeux économiques, sociaux, territoriaux et technologiques. Dans ce contexte de transformation de l'action publique, il était impératif que le régulateur retrouve toute sa crédibilité et soit à la hauteur des attentes de l'État comme des citoyens. Dès mon arrivée, nous avons engagé une transformation de fond de l'Autorité, guidée par une priorité : restaurer l'autorité et la crédibilité de la régulation, moderniser l'institution et replacer durablement l'utilisateur au cœur de notre action. Cette démarche s'est traduite par des réformes structurantes, parfois exigeantes, mais nécessaires pour inscrire l'ARCEP dans une trajectoire durable.

Le premier chantier a porté sur une réorganisation interne de l'Autorité. Nous avons établi des bases solides en matière de gouvernance, de management et d'organisation, à travers une structuration plus rigoureuse, une clarification des responsabilités et l'engagement dans un Système de management de la qualité. Cette stabilisation interne a permis d'installer progressivement une culture de rigueur, de performance et de résultats, condition indispensable à toute action crédible du régulateur. Le deuxième axe a concerné l'assainissement de la gestion et le renforcement de l'outil de régulation. Un audit préalable a permis de rationaliser les dépenses et de

réorienter les ressources vers des priorités stratégiques. Parallèlement, nous avons renforcé de manière significative les capacités techniques de l'ARCEP. L'audit national 2025 de la qualité des réseaux mobiles, réalisé pour la première fois intégralement par les ingénieurs de l'Autorité, marque une étape importante. Il consacre une montée en compétence réelle et renforce l'autonomie technique du régulateur au service de la protection des usagers.

Le troisième axe a porté sur le service universel et l'inclusion numérique, que nous considérons comme des leviers essentiels d'équité territoriale et de cohésion sociale. Le déploiement des infrastructures dans les zones insuffisamment couvertes s'est poursuivi, avec 23 sites déjà réalisés dans le cadre de la deuxième phase du service universel, complétés par cinq sites OneWeb en cours de construction. Cette action s'est accompagnée d'un effort de proximité, avec l'ouverture de délégations provinciales et le renforcement de la présence de l'ARCEP sur le terrain. Enfin, le quatrième axe concerne le positionnement stratégique de l'ARCEP face aux mutations du numérique. Nous avons renforcé la coopération régionale et internationale, notamment sur la coordination des fréquences aux frontières, accru la présence du Gabon dans les enceintes spécialisées et engagé une réflexion approfondie sur la souveraineté numérique, la gouvernance de l'Internet et la régulation des nouveaux usages. L'atelier national organisé en janvier 2026 et le partenariat stratégique avec l'AGEOS traduisent cette volonté d'inscrire la régulation dans une approche plus prospective et davantage fondée sur la donnée.

**Pensez-vous avoir atteint les objectifs que vous vous étiez fixés et sous quels auspices abordez-vous l'année 2026 ?**

Avons-nous atteint tous les objectifs que nous nous étions fixés ? Je réponds avec lucidité. Des progrès significatifs ont été accomplis et des fondations solides ont été posées, mais des défis subsistent, notamment en matière de qualité de service, de couverture, d'accès au haut débit et de modernisation continue des outils de régulation.

Nous abordons ainsi l'année 2026 avec exigence, détermination et sens des responsabilités. Ce sera une année d'accélération, au niveau du service universel, du renforcement du contrôle de la qualité de service, de l'approfondissement de la souveraineté numérique et de l'affirmation d'une régulation plus moderne, plus agile et plus réactive. Notre cap demeure constant : faire du numérique un levier d'inclusion, de développement économique, d'aménagement équilibré du territoire et de cohésion nationale, dans l'intérêt exclusif des usagers et de l'État.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

# RÉSIDENCE PERMANENTE ACCORDÉE AUX INVESTISSEURS DE 10 MILLIARDS DE FCFA

*En offrant une carte de résident permanent valable dix ans aux investisseurs injectant au moins 10 milliards de FCFA, le Gabon entend marquer un tournant dans sa politique d'attractivité. Une mesure toutefois indissociable de la poursuite des réformes visant à assainir le climat des affaires, afin de transformer Libreville en véritable hub économique régional.*

Le 23 octobre dernier, le gouvernement gabonais réuni en Conseil des ministres a adopté une mesure inédite : tout investisseur réalisant un apport d'au moins 10 milliards de FCFA bénéficiera désormais d'une carte de résident permanent valable dix ans. Instrument d'attractivité économique, cette décision vise à positionner le Gabon comme une destination de confiance pour les capitaux étrangers en offrant aux grands entrepreneurs une stabilité juridique et administrative renforcée. Le dispositif, encore en attente d'application, s'inscrit dans une dynamique déjà éprouvée ailleurs. Le Portugal, par exemple, a instauré en 2012 son fameux « visa doré » permettant aux étrangers investissant au moins 500 000 euros dans l'immobilier d'obtenir un titre de séjour. En une décennie, ce programme aurait attiré plus de 6,5 milliards d'euros d'investissements directs. Les Émirats arabes unis ont également mis en place une résidence de dix ans pour les détenteurs de capitaux importants, contribuant à faire de Dubaï un hub économique mondial. Le Canada, Malte ou encore Singapour ont développé des dispositifs similaires, combinant incitations fiscales et stabilité institutionnelle. Aux États-Unis, le président Donald Trump a annoncé en février dernier son intention d'introduire un système de visa « Gold Card » d'un coût de 5 millions de dollars offrant aux investisseurs étrangers une résidence permanente et une voie accélérée vers la citoyenneté. En Afrique, le Botswana entend lancer en ce début d'année 2026 un programme de « passeport doré » permettant aux investisseurs d'obtenir la nationalité contre un investissement d'au moins 75 000 à 90 000 dollars. Le Rwanda et le Maroc ont recouru à des mécanismes comparables, avec des résultats jugés globalement positifs.

## Un outil pour diversifier l'économie gabonaise

S'agissant du Gabon, cette carte de résident permanent pourrait renforcer la visibilité du pays auprès des fonds

d'investissement, des multinationales et des entrepreneurs en quête de marchés porteurs. « *La réussite de cette initiative dépendra aussi de sa promotion à l'international* », souligne un observateur, estimant que les représentations diplomatiques, les forums économiques et les partenariats bilatéraux devront relayer ce signal fort, tout en valorisant les atouts du pays : stabilité politique, potentiel naturel, position géographique stratégique et volonté de bâtir une économie diversifiée et durable.

Pour les autorités de Libreville, l'objectif est on ne peut plus clair : diversifier une économie encore trop dépendante du pétrole et des mines, et attirer des fonds dans des secteurs porteurs : les infrastructures, l'énergie, le numérique ou l'agro-industrie. En plus des capitaux, ces investissements pourraient constituer des leviers majeurs de création d'emplois, de réduction du chômage et d'élargissement de l'assiette fiscale. Toute chose qui s'inscrit dans l'ambition de bâtir une économie plus résiliente portée par le gouvernement de Brice Clotaire Oligui Nguema.

Mais au-delà de l'enthousiasme général qu'elle a suscitée, la mesure nécessite, selon de nombreux analystes, que les autorités gabonaises poursuivent les initiatives visant à assainir la gouvernance publique et le climat des affaires. Car l'expérience internationale montre que les dispositifs de « résidence par investissement », s'ils peuvent avoir un effet d'appel, ne suffisent pas à garantir la confiance des capitaux.

« *Les investisseurs recherchent avant tout un cadre juridique clair et stable, une justice indépendante, des règles fiscales prévisibles et une administration efficace. Sans un environnement institutionnel solide, cette mesure risque de rester un symbole. Avec des réformes structurelles, elle pourrait devenir un catalyseur de développement* », a résumé pour conclure un observateur de la vie sociopolitique gabonaise.

**Cherolle Brinda Bous**

Une capitale qui se verticalise : Libreville construit son nouveau visage économique pour attirer entreprises et investisseurs.



Communication présidentielle

## ■ Investissements

# COMMENT LE GABON CONSTRUIT-IL SON ATTRACTIVITÉ ?

*Entre réformes fiscales, diplomatie économique offensive et projets industriels structurants, le Gabon entend se repositionner comme un pôle crédible d'investissement en Afrique centrale. Mais au-delà des annonces et des chiffres, l'enjeu reste de transformer l'ambition en résultats tangibles et durables.*

Depuis la Transition puis l'avènement de la V<sup>e</sup> République, le Gabon s'est engagé dans une refonte profonde de son modèle économique, l'objectif étant de rompre avec une économie dépendante des exportations brutes pour bâtir un appareil productif fondé sur la valeur ajoutée.

La Loi de finances 2026, d'un montant de 6 358,2 milliards de FCFA dont plus de 3 300 milliards consacrés à l'investissement (592 milliards en 2025), constitue l'un des piliers de cette transformation. Elle s'accompagne en effet de plusieurs réformes fiscales pensées pour sécuriser l'environnement des affaires, comme la généralisation de la facture électronique via e-T@x pour le paiement d'impôts supérieurs à 500 000 FCFA. De quoi, pour les investisseurs, gagner en temps et se rassurer sur la crédibilité du dispositif. Toujours dans une optique de modernisation, en mars 2025, un nouveau

cadre général de l'investissement a été adopté. Articulé autour de trois régimes – droit commun, régimes spécifiques et réinvestissement –, il introduit l'Agrément Investisseur destiné à attirer les projets dans les zones à fort potentiel. Autre innovation, la carte de résident permanent pour les investisseurs apportant plus de 10 milliards de FCFA (*lire notre article p. 91*) inspirée des Golden Visa européens. Elle vise à attirer des capitaux durables et à renforcer la confiance des partenaires économiques en offrant un statut privilégié facilitant installation, mobilité et accès aux services. Le secteur des hydrocarbures, qui représente encore 40 % des recettes publiques, a connu lui aussi une réforme majeure en novembre 2025 avec l'adoption des nouveaux Codes du pétrole et du gaz. Pour la première fois, le code unique de 2019 est remplacé par deux textes distincts adaptés aux spécificités techniques

et économiques de chaque filière. L'objectif : mieux valoriser chaque secteur, et particulièrement le potentiel gazier encore sous-exploité, et en faire un levier de la transition énergétique. Autre nouveauté, la suppression progressive voire totale des bonus de signature pour les projets d'exploration en offshore profond annoncée en août 2025. Traditionnellement, ces bonus représentaient une barrière pour les compagnies dans un contexte d'incertitude géologique. En y renonçant, le Gabon parie sur une hausse des investissements exploratoires et une relance de la production. Cette stratégie, audacieuse dans la sous-région, vise à repositionner le pays face à la concurrence.

On peut aussi mentionner la décision prise depuis peu, après des années d'opacité, d'intégrer les recettes de l'or dans le budget de l'État. À cela s'ajoute l'obligation de publier les contrats miniers, pétroliers et forestiers conclus entre 2010 et 2024, même si l'application de cette exigence émanant des organismes internationaux en charge de la transparence rencontre encore quelques résistances.

#### **Diplomatie économique : une offensive assumée**

Depuis 2023, Libreville multiplie les forums économiques pour attirer les investisseurs. Le Forum Gabon-France, tenu à Paris en mai 2024, a permis de sécuriser 739 milliards de FCFA de protocoles et déclarations d'intention. Le Forum Gabon-Chine, organisé en septembre 2024 en marge du FOCAC, a quant à lui généré 4,3 milliards USD d'annonces et 12,35 milliards USD de projets structurants. Autant d'efforts salués par le Global Investment Risk and Resilience Index 2025, qui a classé le Gabon comme le pays le moins risqué d'Afrique centrale. Dans la même dynamique, les IDE (investissements directs étrangers) ont progressé, atteignant 1,15 milliard USD en 2023 (+ 4,1 %) et 1,145 milliard USD en 2024.

#### **Le pari du manganèse**

La nouvelle politique d'industrialisation repose fortement sur l'interdiction d'exporter le manganèse brut à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2029. Le vice-président Alexandre Barro Chambrier résume l'enjeu : « *La tonne de minerai se vend 4,45 USD, quand le silico-manganèse issu de la première transformation vaut 996 USD.* » Le groupe Eramet, actionnaire majoritaire de Comilog qui avait d'abord accueilli cette annonce avec réticence, a fini par reconnaître comme légitime l'ambition du gouvernement tout en appelant à préserver la durabilité de ses activités. Il faut dire que la transformation locale du manganèse prévoit la création de 165 000 emplois au Gabon grâce aux projets portuaires, ferroviaires et énergétiques qui accompagneront cette réorientation industrielle. Une telle évolution pourrait mécanique-

ment réduire certains emplois dans les circuits traditionnels en Europe. Atteindre cet objectif ne pourra donc se faire qu'avec un accord équilibré entre l'État gabonais et Eramet, estiment les spécialistes.

Parmi les projets liés à cette réorientation industrielle, le chemin de fer Belinga-Mayumba (972 km) doit relier la mine de fer au futur port en eau profonde de Mayumba, désenclaver plusieurs provinces et soutenir l'industrialisation. Avec une capacité potentielle de 250 000 tonnes, contre 67 000 pour le port de Libreville, le port de Mayumba doit devenir une plate-forme logistique régionale. Enfin, la centrale hydroélectrique de Booué (400 MW) doit fournir une énergie fiable et compétitive. Ces projets, encore au stade préparatoire, illustrent le défi majeur des autorités de Libreville : passer de l'ambition à la réalisation.

#### **Économie bleue et stabilité politique**

Le secteur de la pêche, longtemps dominé par l'informel, fait aussi l'objet d'une stratégie de modernisation. Les ports annoncés de Libreville, Port-Gentil et Mayumba doivent renforcer la chaîne de valeur halieutique et la sécurité alimentaire. En attendant, un plan de 25 milliards de FCFA a été lancé en juillet 2025 via la Banque pour le commerce et l'entrepreneuriat du Gabon (BCEG) afin de financer la pêche artisanale à un taux préférentiel de 6 %, et ainsi soutenir l'acquisition d'équipements par les nationaux.

La stabilité politique, gage essentiel d'attractivité, a été rétablie après l'élection présidentielle d'avril 2025 et l'adoption d'une nouvelle Constitution. Élu à plus de 94 % des voix exprimées, le président Brice Clotaire Oligui Nguema dispose désormais de sept ans pour dérouler son programme. D'ores et déjà, le Gabon a retrouvé sa place sur l'échiquier international, réintégrant des organisations dont il avait été exclu, comme l'Union africaine ou le Commonwealth, tout en renforçant son ancrage régional et international, notamment grâce à sa présence au sein d'institutions telles que l'OPEP+. Autre atout non négligeable, le pays bénéficie d'un sous-sol parmi les plus riches du continent : deuxième producteur mondial de manganèse à haute teneur, détenteur d'importantes réserves d'or, de pétrole et de gaz, le Gabon dispose d'atouts miniers considérables. Avec 88 % de couverture forestière, il s'impose aussi comme un leader mondial de la préservation du capital naturel, un potentiel rare propre à attirer des investisseurs dans la finance verte, notamment la vente des crédits carbone.

Le défi pour les autorités de Libreville est désormais, rappelons-le, de transformer cette architecture ambitieuse en résultats concrets à même de convaincre les marchés et les investisseurs.

**Cherolle Brinda Bous**

# UNE ÉCONOMIE RECENTRÉE SUR LA DIVERSIFICATION ET LES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

*Le septennat de Brice Clotaire Oligui Nguema s'ouvre sur une accélération massive des investissements publics et privés pour transformer l'économie gabonaise. Infrastructures, énergie, mines, hydrocarbures et urbanisme : les chantiers structurants s'enchaînent, avec les premiers démarrages dès 2025 et une montée en puissance annoncée en 2026.*

**D**epuis l'arrivée au pouvoir de Brice Clotaire Oligui Nguema en août 2023 puis son élection en 2025, le Gabon a engagé une réorientation profonde de sa politique économique. Le cap est désormais clairement fixé : diversification, intégration régionale, modernisation des infrastructures et amélioration du climat d'investissement dans les secteurs productifs.

## **Une cartographie stratégique pour déployer 675 projets dans tout le pays**

Désireuses d'accélérer le développement, les nouvelles autorités ont demandé l'identification des projets prioritaires. En octobre 2025, la ministre de la Planification et de la Prospective Louise Pierrette Mvono a présenté une cartographie recensant 675 projets d'investissement

à travers les neuf provinces. Ce document permettant une allocation plus équilibrée des investissements et une transformation rapide des engagements en résultats tangibles constitue désormais un outil stratégique pour les décideurs publics et les partenaires techniques et financiers.

Au cœur du programme présidentiel figure une priorité absolue, la modernisation du réseau routier. L'objectif est ambitieux : bitumer près de 3 000 km de routes durant le septennat. Parmi les chantiers emblématiques, la route Ndendé-Doussala, intégrée au corridor Libreville-Brazzaville, doit renforcer l'intégration sous-régionale et fluidifier les échanges entre le Gabon et le Congo. Le secteur de l'eau bénéficie également d'avancées majeures, notamment avec la mise en ser-

La Baie des Rois transforme le front de mer de Libreville en un quartier multifonctionnel mêlant tourisme, commerce, culture et services.





La construction de la route reliant Ntoum à Cocobeach ouvre progressivement cette région du littoral gabonais à de nouvelles perspectives économiques et touristiques.

vice, en partenariat avec la BAD, d'une station de pompage dans le Grand Libreville destinée à améliorer durablement l'accès à l'eau pour près de 300 000 habitants. Dans le domaine de l'énergie, le Gabon poursuit la diversification de son mix : hydroélectricité, solaire et interconnexions régionales. Les centrales solaires d'Ayémé et d'Oyem illustrent cette dynamique, tandis que le projet hydroélectrique de Ngoulmendjim, attendu pour 2028, doit renforcer l'approvisionnement national. L'interconnexion électrique avec la Guinée équatoriale permettra par ailleurs de sécuriser l'alimentation du nord du pays, avec une première phase d'importation de 3 MW vers Bitam. S'agissant des hydrocarbures, 2026 pourrait marquer un tournant avec l'entrée en production du projet de gaz naturel liquéfié (FLNG) du Cap Lopez destiné à valoriser le gaz offshore.

Le secteur minier connaît lui aussi une relance ambitieuse. Le mégaprojet de fer de Belinga, mené avec Belinga Iron Ore & Fortescue, constitue l'un des investissements les plus structurants du pays. Associant exploitation minière et infrastructures ferroviaires et portuaires, il vise à positionner le Gabon comme un acteur majeur du fer en Afrique. Le pays cherche également à accroître la transformation locale, notamment du manganèse, afin de générer davantage de valeur ajoutée. Parallèlement le Gabon, porté par le volume de ses réserves, la montée en puissance de nouveaux projets et l'amélioration de ses infrastructures énergétiques et de transport, améliore progressivement son attractivité pour les investisseurs miniers.

### Urbanisme : Libreville se réinvente

Sur le plan urbain, le projet Libreville 2 incarne l'ambition de repenser l'aménagement du territoire. Cette future métropole vise à décongestionner la capitale et à créer un pôle moderne pour les investissements immobiliers, industriels et technologiques. La Cité Émeraude, en cours de construction, doit moderniser

l'appareil administratif et réduire les coûts de location des bâtiments publics. Quant à la Baie des Rois, elle transforme le front de mer de Libreville en un quartier multifonctionnel mêlant tourisme, commerce, culture et services. Il est prévu la construction d'hôtels, de centres commerciaux et de bureaux, ainsi que des espaces de loisirs, une promenade maritime, une marina, des zones résidentielles et des services culturels. À terme, ce complexe pourrait générer des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects

dans les secteurs de la construction, des services, du tourisme et de l'immobilier.

Avec l'accélération des chantiers routiers, l'avancement des projets énergétiques, l'entrée en production attendue de certaines infrastructures gazières et la montée en puissance des projets miniers, 2026 s'annonce comme une année charnière du septennat. Au-delà des chiffres, cette dynamique traduit la volonté des autorités de bâtir une croissance plus diversifiée, inclusive et ancrée dans les réalités régionales.

Si le Gabon ne figure pas encore parmi les toutes premières destinations d'investissement du continent, sa stabilité, ses réformes et ses opportunités en font désormais un pays à fort potentiel pour les investisseurs.

**Ariane Nadia Mpenza**

### Du minerai au produit fini, le Gabon change d'échelle

Face à l'interdiction d'exporter le manganèse brut à partir de 2029, Eramet a d'abord dénoncé l'insuffisance des infrastructures, le coût élevé de l'électricité et le manque d'eau, autant de freins à une transformation locale jugée irréaliste. La présidente du groupe Christel Borjes estimait même qu'industrialiser l'ensemble de la production de Moanda reviendrait à « installer deux fois la capacité de transformation de l'Europe au Gabon ». Pourtant, en quelques semaines, le géant minier a dû revoir sa position. À la suite d'un entretien avec le président Brice Oligui Nguema le 17 juillet 2025 à Libreville, la direction générale s'est engagée à investir en vue de transformer 2 millions de tonnes de manganèse sur le sol gabonais d'ici à 2029.

Pour piloter ce virage stratégique, le groupe Eramet a créé un poste dédié à la transformation locale de la chaîne de valeur et l'a confié à Clément Jackymiw. Une nomination qui illustre la volonté affichée du groupe de s'inscrire dans la nouvelle orientation industrielle du pays. Cette évolution ouvre la voie à une montée en gamme de l'économie gabonaise : en renforçant la transformation locale, le Gabon espère consolider son industrialisation, réduire sa dépendance aux importations et exporter davantage de produits à forte valeur ajoutée.

**L.B.-D.**

# « LE RÔLE DU PATRONAT EST D'ACCOMPAGNER LES RÉFORMES »

*Alain-Claude Kouakoua, nouvellement porté à la tête de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG), tient à améliorer la capacité du patronat à produire des propositions économiques solides.*



Alain-Claude Kouakoua, président de la Fédération des entreprises du Gabon.

Le 19 mai 2025, vous avez pris à la tête de la FEG le relais de Henri-Claude Oyima, alors ministre de l'Économie et des Finances. Trois mois plus tard, vous avez procédé à la réorganisation complète du bureau exécutif. Pourquoi cette restructuration, et quelle place avez-vous accordée aux femmes ?

**Alain-Claude Kouakoua :** La réorganisation du bureau exécutif n'avait pas pour objet de rompre avec l'héritage existant, mais d'adapter l'organisation de la FEG aux nouveaux enjeux : efficacité, réactivité, capacité de proposition et qualité du dialogue avec les pouvoirs publics. Nous avons clarifié les responsabilités autour de pôles stratégiques clairement identifiés – plaidoyer économique, PME et entrepreneuriat, dialogue public-privé, relations internationales, communication – afin que chaque membre du bureau soit pleinement comptable de son périmètre d'action.

S'agissant de la place des femmes, il n'a jamais été question d'un simple affichage. La FEG a vocation à refléter la réalité du tissu économique gabonais. Or

les femmes dirigeantes et entrepreneures y occupent aujourd'hui une place centrale. Leur présence renforcée au sein des instances dirigeantes traduit simplement cette réalité, et leur légitimité économique.

**Au-delà des questions de gouvernance interne, quels défis prioritaires avez-vous identifiés pour la FEG ? Quelle sera la contribution de la Fédération à la relance de l'économie et au renforcement du dialogue entre l'État et le secteur privé ?**

Il s'agit avant tout de restaurer un climat de confiance durable entre l'État et le secteur privé, d'améliorer la compétitivité des entreprises locales et de créer les conditions d'un investissement productif soutenable. La FEG, qui représente l'essentiel du PIB (80 %) et de l'emploi formel (80 %), n'a pas vocation à se substituer à l'État mais à jouer pleinement son rôle d'interface économique structurée. Notre responsabilité est de faire remonter les contraintes réelles du terrain, de formuler des propositions crédibles et de contribuer à

la qualité de la décision publique. Concrètement, notre action se concentre sur quelques priorités : la commande publique, la fiscalité et la parafiscalité, l'accès au financement des PME, la simplification administrative et la prévisibilité des règles économiques. Nous privilégions une approche pragmatique, fondée sur l'évaluation des impacts, le séquençage des réformes et le dialogue permanent.

**Vous êtes aussi PCA de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS). Votre double positionnement vous semble-t-il de nature à favoriser un dialogue plus constructif entre les entreprises et l'État à un moment où les attentes des populations en matière de justice sociale, d'accès aux soins et de création d'emplois sont particulièrement fortes ?**

Mon engagement à la fois à la tête de la FEG et du conseil d'administration de la CNAMGS me donne une lecture plus globale des équilibres économiques et sociaux. On oppose trop souvent ces deux dimensions, alors qu'elles sont profondément interdépendantes. Une protection sociale crédible suppose des entreprises solides et capables de créer de la valeur. À l'inverse, les entreprises ont besoin d'un environnement social stable et prévisible pour investir et se développer. Ce double positionnement facilite le dialogue, mais il impose surtout une responsabilité accrue : celle de rechercher des solutions équilibrées, soutenables financièrement et acceptables socialement.

**Avec la réforme de la commande publique, la nécessaire modernisation des PME et les impératifs de rigueur budgétaire, votre action va-t-elle s'inscrire dans une**

**logique d'équilibre entre ambition de croissance et responsabilité sociale ?**

La réforme de la commande publique, la modernisation des PME et les exigences de rigueur budgétaire appellent une approche lucide et responsable. L'ambition de croissance est indispensable, mais elle doit être maîtrisée, structurée et compatible avec les contraintes réelles de l'économie. Le leadership économique que je défends à la tête de la FEG repose sur quelques principes simples : la bonne gouvernance, la transparence, la performance et l'ancrage local. Il ne s'agit pas d'annoncer des objectifs irréalistes, mais de créer un cadre qui permette aux entreprises d'investir, d'innover et de créer de l'emploi dans la durée. Dans le nouveau contexte gabonais, le rôle du patronat est d'accompagner les réformes, d'alerter lorsque c'est nécessaire, mais aussi d'assumer une part de responsabilité dans la transformation de l'économie.

**Étant par ailleurs PDG du Groupe ACK – composé de cinq entités – et fin connaisseur du milieu des affaires du Gabon, quelles mesures fortes entendez-vous prendre durant votre mandat ?**

Je m'inscris clairement dans la continuité du travail engagé par mon prédécesseur, dont l'action a contribué à renforcer la crédibilité et la visibilité de la FEG. Les acquis sont réels et ne demandent qu'à être consolidés. Mon ambition est d'aller plus loin sur trois axes : renforcer l'accompagnement des PME, structurer davantage certaines filières stratégiques et améliorer la capacité de la FEG à produire des propositions économiques solides et documentées.

**Les liens entre l'ANPI et la FEG vont-ils se renforcer ?**

Les relations entre l'ANPI et la FEG s'inscrivent dans une logique de complémentarité claire. L'ANPI est l'outil de l'État en matière de promotion des investissements. La FEG, pour sa part, représente le tissu économique existant et veille à ce que l'attractivité du pays repose sur des bases solides.

**Quel rôle la FEG a-t-elle joué dans les missions économiques aux États-Unis, en Turquie et en Italie ?**

Dans les missions économiques menées aux États-Unis, en Turquie ou en Italie, la FEG a joué un rôle de relais économique : présentation du tissu entrepreneurial local, mise en relation entre opérateurs, et contribution à une lecture réaliste des opportunités et des contraintes. Il ne s'agit pas de vendre une image, mais de construire des partenariats durables. L'attractivité d'un pays repose aussi sur la solidité de son secteur privé national. C'est sur ce terrain que la FEG entend apporter sa contribution, de manière responsable et crédible.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

Bio

Alain-Claude Kouakoua est une figure majeure du monde des affaires au Gabon. Né en 1960 à Lambaréné, il a construit sa carrière dans l'entrepreneuriat en créant successivement, dans les domaines du transport, de la logistique, du BTP et des services, des entreprises ensuite réunies au sein du Groupe ACK, un conglomérat diversifié et actif sur des segments stratégiques de l'économie nationale.

Actuellement président-directeur général du Groupe ACK et président du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS), il dirige la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) depuis mai 2025. Il a engagé à la FEG une dynamique de structuration pour renforcer sa capacité d'analyse économique, de dialogue avec les autorités publiques et de représentation des entreprises formelles.

Fort de son expérience d'entrepreneur et de manager, il œuvre pour un développement économique équilibré fondé sur la performance des entreprises, la professionnalisation du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires. Sa vision combine efficacité opérationnelle, responsabilité sociale et alliance constructive entre acteurs publics et privés.

# UN OUTIL DE TRANSPARENCE ET DE MAÎTRISE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

Créée pour mettre fin à la fragmentation des achats publics, la Centrale d'achat du Gabon (CEAG) devient un levier central de la transition. Sa mission consiste à rationaliser les dépenses, assurer la transparence et contenir la flambée des prix des biens essentiels.

La réforme de la commande publique est devenue l'un des chantiers majeurs de la transition. Au cœur de cette transformation figure la création de la CEAG, un instrument destiné à rationaliser les dépenses, améliorer la transparence et mettre fin à des pratiques fragmentées, souvent sources de surcoûts. L'enjeu est considérable dans un pays où la dépense publique représente une part majeure de l'activité économique, car la maîtrise des achats conditionne directement la capacité de l'État à financer ses priorités, de l'éducation aux infrastructures. Sa gestion a été confiée à Théophile Boutamba, qui, en tant que directeur général, souligne : « *La CEAG se veut une réponse structurelle à la flambée des prix des biens de première nécessité.* » En effet, elle doit jouer un rôle central dans la régulation du marché en facilitant les achats groupés et en réduisant les coûts d'importation. La CEAG répond aussi à un impératif de mutualisation. Jusqu'ici, chaque ministère ou établissement public procédait à ses propres acquisitions, souvent sans coordination, avec des prix hétérogènes et des délais peu maîtrisés. La centralisation vise à regrouper les besoins, négocier des volumes plus importants et obtenir des conditions tarifaires plus avantageuses, tout en uniformisant les standards techniques et en réduisant les marges d'intermédiation.

Mais la création de la CEAG dépasse la simple rationalisation administrative : elle procède d'une volonté de restaurer la crédibilité de l'État en matière de gestion financière. La centrale doit devenir un outil de transparence en publiant les appels d'offres, les contrats attribués et les prix de référence afin de réduire les risques de surfacturation ou de favoritisme. Créée le 18 août 2025, la CEAG est une société d'économie mixte sous tutelle du ministère de l'Économie détenue à 37 % par l'État et à 63 % par des acteurs privés, un

montage hybride destiné à éviter un monopole public tout en garantissant un contrôle étatique.

## Mieux acheter pour mieux investir, mieux investir pour mieux transformer

L'un des défis majeurs réside dans sa capacité opérationnelle. Pour être efficace, elle doit disposer d'équipes formées, de systèmes d'information performants et d'une gouvernance claire. La digitalisation des procédures – de l'expression des besoins à la livraison – constitue un pilier essentiel pour suivre les commandes, anticiper les ruptures et mesurer les économies réalisées. Sans cette infrastructure, la centrale risquerait de reproduire les lenteurs qu'elle doit corriger.

Au-delà de la lutte contre la vie chère, la CEAG offre aussi des perspectives économiques et sociales : création d'emplois, structuration des circuits d'approvisionnement et amélioration de la distribution. En la plaçant au cœur de son action, le gouvernement entend traduire en mesures concrètes les orientations présidentielles. Reste à transformer l'annonce en résultats tangibles pour que la centrale s'impose comme un outil crédible au service du pouvoir d'achat des Gabonais.

Maillon d'une refonte plus large de l'action publique – réforme budgétaire, planification pluriannuelle, accentuation du suivi évaluation –, la centrale d'achat devient l'un des instruments clés de la performance de l'État. Elle incarne une promesse simple : mieux acheter pour mieux investir, et mieux investir pour transformer durablement les politiques publiques. « *La réussite de la CEAG ne se mesurera pas seulement en économies réalisées, mais dans sa capacité à instaurer une culture nouvelle de la dépense* », rappelle Théophile Boutamba. Un test décisif, donc, pour un État engagé dans la recomposition de son modèle de gouvernance.

Louise Bibalou-Durand

■ Entretien – Directeur général de l'Agence nationale de Promotion des Investissements du Gabon

# « L'ANPI-GABON SE MUE EN INSTRUMENT OPÉRATIONNEL DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE »

*Également président du Réseau International des Agences Francophones de Promotion des Investissements (RIAFPI), Ghislain Moandza Mboma, directeur général de l'ANPI (Agence nationale de Promotion des Investissements du Gabon) ne ménage pas ses efforts pour soutenir l'économie gabonaise et le développement de l'Afrique francophone.*

Les trois missions dévolues à l'ANPI sont la création d'entreprise, la promotion des investissements et des exportations ainsi que la facilitation du dialogue public-privé. Depuis votre nomination en 2022, quel bilan pouvez-vous dresser sur ces trois fronts ?

**Ghislain Moandza Mboma :** Depuis mon arrivée à la tête de l'ANPI-Gabon, nous nous sommes engagés dans une démarche visant à faire de l'Agence la seule porte d'entrée des investisseurs étrangers au Gabon et le premier interlocuteur des opérateurs économiques déjà installés sur le territoire national. À travers la stratégie ANPI-Prospérité 2023 initialement implémentée, nous avons voulu poser les bases d'une organisation adaptée aux normes internationales et aux défis de notre pays, inscrite dans les différents plans de développement portés par le gouvernement ces cinq dernières années, en particulier le plus récent, le Plan national de croissance et de développement (PNCD).

Cette vision des autorités s'appuie sur trois axes : l'intensification du dialogue public-privé, l'accompagnement

**« L'ANPI-Gabon joue un rôle significatif dans la lutte contre la corruption. »**

des investisseurs et la digitalisation au service de la diversification économique. Elle a constitué le cadre de la nouvelle stratégie ANPI-Dynamique 27 dans la perspective de construire une ANPI-Gabon moderne, compétitive et efficace au service de ses partenaires

et de sa clientèle, qui s'aligne aussi parfaitement aux objectifs du gouvernement et se positionne comme un instrument majeur dans la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale.

Et de fait nous observons, depuis, au regard du nombre important d'entreprises créées –13 531 en 2024 –, l'intérêt croissant des investisseurs étrangers pour le Gabon ainsi qu'un fort engouement envers l'entrepreneuriat local. Mais nous savons que plusieurs défis restent à relever.

**Quelles sont les priorités inscrites dans le plan stratégique ANPI-Dynamique 27 adopté en 2024 ? Le budget 2025 de l'ANPI, fixé à 3 milliards de FCFA et en très légère baisse par rapport à 2024, suffira-t-il pour renforcer l'attractivité économique du Gabon à l'international ?**

L'ANPI-Dynamique 27 donne une nouvelle trajectoire à l'action de l'ANPI-Gabon pour les quatre prochaines années. Trois objectifs majeurs sont à retenir dans ce plan stratégique : accélérer l'adoption du nouveau statut de l'Agence la faisant passer d'un EPA à un EPIC, parvenir à mobiliser au minimum 200 milliards de FCFA d'IDE et d'IDN hors pétrole et hors mine, et enfin doter l'ANPI-Gabon

d'un siège social.

Pour l'exécution du plan stratégique ANPI-Dynamique 27, l'ANPI-Gabon aura besoin, sur l'ensemble de la période, de 24,112 milliards de FCFA financés par les subventions de l'État et les ressources ►(suite p. 101)

Ghislain Moandza Mboma, directeur général de l'Agence nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI) et président du Réseau International des Agences Francophones de Promotion des Investissements (RIAFPI).



►propres. Il faut dire que le déploiement efficace de ce projet d'entreprise est étroitement lié à la disponibilité des ressources et à l'implication de toutes les parties prenantes à l'action de l'ANPI-Gabon.

**Que va apporter la signature du protocole d'accord entre l'ANPI-Gabon et la Fédération de Commerce et d'Industrie émiratie ? Après l'ouverture de bureaux d'affaires au Japon et en France, l'ANPI en prévoyait une à Dubaï : où en est ce projet ?**

Pour rappel, le Gabon et les Émirats pouvaient procéder à des échanges commerciaux bien avant la signature du

**« La création d'un tribunal de commerce autonome au Gabon a eu un impact très positif sur le cadre des affaires. »**

protocole d'accord en janvier 2024. La signature du protocole d'accord entre l'ANPI-Gabon et la Fédération de Commerce et d'Industrie Émiratie visait à renforcer la coopération économique entre les deux pays et à obtenir un partenariat crédible avec une institution dédiée au secteur privé. Quant à l'ouverture du bureau d'affaires à Dubaï, elle est en cours, sachant que nous avons mis un accent sur les projets structurants pour la partie gabonaise, ainsi que des agendas de travail concertés et un cadre collaboratif afin de promouvoir le développement du potentiel d'investissements entre le Gabon et les Émirats.

**Il est admis qu'un environnement et un climat d'affaires éthique et transparent favorisent l'investissement. Quelle est la contribution de l'ANPI-Gabon en matière de lutte contre la corruption et de réforme du cadre des affaires ?**

S'agissant de la contribution de l'ANPI-Gabon à la lutte contre la corruption, l'Agence joue un rôle significatif à travers son Guichet de l'Investissement en déployant des stratégies clés axées sur la simplification des procédures et la réduction des opportunités de contacts interpersonnels potentiellement corruptibles. Deux axes majeurs illustrent cette contribution : d'une part le regroupement en un seul lieu de plusieurs administrations pour réduire les procédures et les contacts humains, d'autre part la numérisation des procédures par la digitalisation du Guichet de formalisation des entreprises.

L'une des sources majeures de corruption réside dans la complexité et la multiplicité des démarches administratives impliquant l'interaction avec de nombreux agents et administrations différentes. Chaque

étape représente une opportunité de demandes indues ou de blocages arbitraires. Le Guichet de l'Investissement de l'ANPI-Gabon agit comme un point d'entrée unique pour les investisseurs : en regroupant en un seul lieu, physique ou virtuel, les représentants de plusieurs administrations clés comme les ministères sectoriels, les impôts, les douanes, la sécurité sociale, etc., l'ANPI-Gabon offre de nombreux avantages : centraliser les démarches de l'investisseur qui n'a plus besoin de se déplacer auprès de multiples administrations, rationaliser les procédures par une coordination entre les différentes administrations et ainsi harmoniser les exigences et simplifier les processus en éliminant les étapes redondantes ou inutiles comme sources de frictions susceptibles de favoriser la corruption, et enfin limiter les contacts directs par la réduction du nombre d'interlocuteurs nécessaires, ce qui diminue les occasions de sollicitations illicites ou de négociations informelles.

L'interaction est formalisée et encadrée par le processus du Guichet.

S'agissant de la numérisation des procédures par la digitalisation du Guichet de formalisation ►(suite p. 102)

**Bio**

Ghislain Moandza Mboma a été nommé directeur général de l'ANPI-Gabon le 20 novembre 2020. Diplômé de l'Institut national des sciences de gestion de Libreville et doctorant à l'Académie des sciences de management de Paris, il a fait ses classes au sein du Groupe BGFIBank, où il a été directeur Western Union BGFIBank de 2001 à 2010. Ses performances ont conduit Western Union International à délivrer en 2004 au réseau Western Union BGFIBank l'Oscar de la meilleure qualité de service en Afrique subsaharienne. En 2007, il reçoit l'Oscar du meilleur manager Western Union Afrique subsaharienne à Istanbul, en Turquie. En 2010, il devient le premier directeur général de LOXIA Emf, filiale du Groupe BGFIBank en charge de la microfinance. En 2012, il est nommé directeur régional en charge des pays francophones pour le Groupe turc YILDIRIM Holding (mines, énergie, ports, construction navale), qu'il conseille dans sa stratégie de développement en Afrique centrale et de l'Ouest, recherchant des partenaires et construisant des relations entre les autorités publiques et le secteur privé. Fort de cette riche expérience, il accède en 2015 au poste de Country Manager pour IELS Gabon, filiale de IELS Global, société de service aux sociétés pétrolières basée au Nigeria. Une fructueuse mission de courte durée car en 2016, il rejoint l'ANPI-Gabon comme directeur de la promotion des investissements et contribue à l'opérationnalisation de l'Agence. Membre du Bureau de la Chambre de commerce du Gabon, il s'implique dans le soutien aux enfants orphelins. Depuis décembre 2024, il est président du Réseau International des Agences Francophones de Promotion des Investissements (RIAFPI). Il est aussi membre de conseil d'administration d'entreprises privées et para publiques.

Ghislain Moandza Mboma, directeur général de l'ANPI, et Solange Amichia, directrice générale du CEPICI, lors du Forum économique Côte d'Ivoire-Gabon (FACIGA) organisé à Libreville les 9 et 10 octobre 2025.



► des entreprises, elle constitue un levier puissant dans la lutte contre la corruption en introduisant la transparence et en éliminant le contact physique à de nombreuses étapes. La dématérialisation des dossiers, avec le dépôt et le traitement électronique des documents, réduit la manipulation physique et les risques de perte, de falsification ou de blocage intentionnel. C'est aussi un moyen de standardiser les processus, car les plates-formes numériques imposent des flux de travail prédéfinis et transparents qui limitent la marge de manœuvre des agents pour des interprétations subjectives ou des demandes arbitraires. La traçabilité est également assurée du fait que chaque étape du processus de formalisation est enregistrée, rendant possible un suivi précis de l'avancement des dossiers et facilitant l'identification d'éventuels blocages ou irrégularités. Là encore, effectuer de nombreuses démarches en ligne (soumission de documents, paiement de frais, suivi de l'état d'avancement) diminue considérablement, voire élimine les interactions physiques avec les agents administratifs, supprimant ainsi une source potentielle de corruption. Enfin, l'accessibilité et la transparence s'en trouvent grandement améliorées puisque les informations relatives aux procédures, aux délais et aux coûts sont accessibles en ligne à tous les investisseurs, favorisant une plus grande transparence et réduisant

l'asymétrie d'information qui peut être exploitée à des fins corruptrices.

#### **La création du tribunal du commerce dans votre pays participe-t-elle à l'attractivité du pays ?**

L'établissement du tribunal de commerce autonome au Gabon a marqué une avancée significative dans l'amélioration du cadre des affaires, le rendant considérablement plus attractif pour les investissements tant nationaux qu'internationaux.

Tout d'abord, c'est un facteur de spécialisation et d'expertise accrue, ce tribunal de commerce autonome étant composé de magistrats et potentiellement d'assesseurs spécialisés dans le droit des affaires, les pratiques commerciales et les enjeux économiques. Cette expertise garantit un traitement des litiges commerciaux plus rapide, plus pertinent et mieux adapté aux spécificités du monde des affaires. Les investisseurs sont ainsi assurés que leurs différends seront tranchés par des professionnels compétents, réduisant les risques d'interprétations erronées ou de décisions inadaptées qui pourraient freiner l'investissement.

Ensuite, c'est une garantie d'efficacité et de rapidité des procédures car contrairement aux tribunaux de droit commun souvent engorgés, le tribunal de commerce autonome est doté de procédures simplifiées et

accélérées conformément à la loi organique n° 008/2019 du 5 juillet 2019 qui fixe l'organisation, la composition, la compétence et le fonctionnement des juridictions de l'ordre judiciaire. L'objectif est de résoudre les litiges commerciaux dans des délais raisonnables, minimisant ainsi les pertes financières et les incertitudes pour les entreprises. Cette célérité s'avère déterminante pour les investisseurs, qui recherchent un environnement juridique prévisible et efficace afin de protéger leurs intérêts et leurs investissements.

En outre, la prévisibilité du droit des affaires et la sécurité juridique se trouvent renforcées. Les décisions rendues, basées sur l'expertise, tendent à créer une jurisprudence cohérente et stable. Cette clarté juridique offre aux investisseurs une meilleure visibilité sur les risques potentiels et les règles applicables, renforçant ainsi la sécurité de leurs investissements et encourageant la prise de décision à long terme.

Bien sûr, la création de cette institution judiciaire spécialisée et performante en matière commerciale renforce la confiance des investisseurs. Elle leur envoie un signal positif fort et témoigne de la volonté du Gabon de se doter d'un environnement juridique favorable aux affaires, où les litiges peuvent être résolus de manière équitable et efficace. Cette confiance accrue est de nature à attirer des capitaux nationaux et étrangers, car les investisseurs sont plus enclins à s'engager dans un pays où leurs droits et leurs intérêts sont solidement protégés par un système judiciaire compétent.

Enfin, ce tribunal contribue à l'amélioration du classement en matière de climat des affaires. Les indicateurs internationaux tels que ceux de la Banque mondiale accordent une importance significative à l'efficacité

### « Il faut miser sur la complémentarité entre le Gabon et la Côte d'Ivoire. »

du système judiciaire commercial, donc l'amélioration de la rapidité et de la qualité du règlement des litiges commerciaux contribue à celle du classement du Gabon en matière de climat des affaires. Et un meilleur classement rend le pays plus visible et plus attractif pour les investisseurs internationaux en quête de destinations fiables et compétitives...

En conclusion, la création d'un tribunal de commerce autonome au Gabon constitue une réforme structurelle majeure qui a eu un impact très positif sur le cadre des affaires. En offrant une justice spécialisée, rapide et prévisible, elle renforce la confiance des investisseurs locaux et étrangers, sécurise leurs investissements et contribue à faire du Gabon une destination plus

attractive pour les flux de capitaux, stimulant ainsi la croissance économique et la création d'emplois.

### Les échanges que vous avez eus à Libreville en novembre 2024 avec une délégation de la US International Development Finance Corporation (DFC) ont-ils été fructueux ?

La mission économique de la délégation de la US International Development Finance Corporation (DFC) au Gabon s'est déroulée du 12 au 15 novembre 2024. Elle s'est inscrite dans le cadre d'une dynamique de renforcement des relations économiques entre les États-Unis et le Gabon, avec un accent particulier sur la promotion de la croissance économique et du développement durable. Elle a permis d'identifier des opportunités d'investissement dans des secteurs clés comme les énergies renouvelables, les infrastructures, la santé, l'agriculture et les services financiers.

### La première édition du Forum économique Gabon-France en 2024 a débouché sur des promesses d'investissement : se sont-elles concrétisées ? Ensuite, en marge de la visite d'État d'Emmanuel Macron, un autre forum économique s'est tenu sous l'égide de l'ANPI et du patronat français (MEDEF). Quel bilan tirer de ces échanges ?

Effectivement, lors du Forum Gabon-France tenu à Paris en 2024, il a été annoncé la mobilisation d'environ 739 milliards de FCFA. Il faut rappeler que ce montant correspond d'une part à des promesses d'investissement dans des projets prioritaires, d'autre part à des engagements financiers et à des accords signés pour le financement de projets sur le long

terme. À date, l'intégralité de ces projets n'est pas encore arrivée à son terme du fait, notamment, du non-achèvement de certains. Par contre, il faut noter qu'il existe des indicateurs du niveau d'avancement concret de l'investissement comme la signature d'accords de financement des

projets spécifiques tel que le Transgabonais pour l'appui au programme de remise à niveau du chemin de fer, le projet de modernisation des infrastructures de production et distribution d'eau avec les sociétés SUEZ et la SEEG, ou encore le projet de réhabilitation de la décharge de Mindoumbe et d'aménagement des voiries. Les retombées de l'ensemble de ces projets sont en cours de concrétisation.

En ce qui concerne le forum économique Gabon-France organisé les 24 et 25 novembre 2025 à Libreville, il a été un événement majeur tant par sa volonté de renouveler la coopération économique de nos deux pays que par l'ambition d'élever le niveau de nos échanges sur la base de nouveaux principes. Le bilan que l'on ► (suite p. 104)

► peut faire de ce forum peut être mesuré à trois niveaux : d'une part à la volonté d'une coopération renouée et équilibrée, en ce sens qu'il fixe et redéfinit les bases du partenariat qui doit être gagnant-gagnant et fondé sur la confiance et la convergence d'intérêts, et qu'il constitue également une réaffirmation du positionnement de la France comme alliée dans un contexte de concurrence asiatique et du Moyen-Orient, d'autre part à la priorisation de l'industrialisation et de la transformation locale qui impose la fixation d'objectifs spécifiques visant à renforcer la valeur ajoutée nationale et à conserver la richesse générée par les

**« L'ANPI-Gabon contribue à mettre en œuvre la centrale d'achat publique des produits de première nécessité. »**

ressources sur le territoire, ce qui passe aussi par la transformation de l'économie nationale gabonaise pour une croissance plus durable et inclusive, et enfin aux accords et partenariats concrets matérialisés par la signature de plusieurs engagements financiers dans les secteurs cibles tels que l'énergie, l'agro-industrie, l'agroforesterie, les infrastructures et l'appui aux PME.

**L'ANPI et le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) ont conjointement organisé la 1<sup>re</sup> édition d'un forum économique à Libreville les 18 et 19 novembre dernier sur le thème « Côte d'Ivoire-Gabon, un modèle de coopération économique Sud-Sud ». Quels ont été les résultats concrets de cette rencontre, sachant qu'en zone CEMAC et UEMOA, le Gabon et la Côte d'Ivoire occupent une position de leader ?**

Le premier forum Côte d'Ivoire-Gabon a posé les bases d'un nouveau modèle de partenariat économique Sud-Sud et permis d'identifier des pistes stratégiques de coopération concrète. Il faut rappeler que l'objectif général de ce forum était la valorisation de l'expertise ivoirienne dans les secteurs stratégiques gabonais. Il a aussi abordé la possibilité d'inverser la tendance des échanges commerciaux en se fondant sur la complémentarité de nos économies.

Pour cette première édition, nos États ont voulu mettre en avant des actes de coopération sous-tendus par des partenariats de valeur dans six secteurs clés pour la transformation structurelle de nos deux économies et pour le renforcement des échanges bilatéraux. Il s'agit notamment de bénéficier de l'expertise ivoirienne dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-industrie et de l'élevage, puis de mutualiser et collaborer dans les

domaines des infrastructures, du BTP et des mines. Les secteurs de l'énergie, des énergies renouvelables, de la digitalisation et des technologies ont aussi fait l'objet d'échanges approfondis.

Au sortir de ce forum, deux engagements se sont matérialisés : signature avec AZALAI CI et signature avec ZELA GROUP INTERNATIONAL CENTER. Quant à PORTEO GROUP, il a affiché son ambition concrète d'investir au Gabon.

Vous faites bien de relever les places de leader occupées par nos deux pays et, d'un point de vue stratégique, je pense qu'il faut miser sur leur complémentarité en identifiant les piliers majeurs de leurs économies. Il pourrait s'agir de la consolidation du partenariat Sud-Sud en s'éloignant du modèle traditionnel Nord-Sud. Cela suggère d'organiser régulièrement des événements importants comme les forums d'affaires afin de promouvoir les investissements et les joint-ventures, et de faciliter les échanges commerciaux, les

rencontres B to B & B to G ainsi que les partages d'expérience. Il pourrait s'agir également d'objectifs de souveraineté et de transformation qui garantiront une plus grande souveraineté économique, l'accroissement de la valeur ajoutée et des emplois durables tout en réduisant la dépendance aux importations. En définitive, il faut donc penser à mutualiser les ressources complémentaires afin de créer une synergie porteuse, rentable et efficace.

**Comment l'ANPI entend-elle impulser ses actions en droite ligne du PNCD 2026-2030 ?**

Le 30 mai 2025, le président de la République, chef de l'État, S.E. Brice Clotaire Oligui Nguema a tracé une ligne claire : agir avec urgence, efficacité et responsabilité. L'ANPI-Gabon accueille cet appel comme une feuille de route certes exigeante mais pleinement alignée avec ses missions. Notre Agence est désormais appelée à devenir un levier structurant de la transformation économique, industrielle et sociale du pays, ce qui implique de simplifier les démarches administratives pour les investisseurs, de créer des partenariats technologiques pour accélérer la montée en compétences, de fournir un appui direct à des initiatives de régulation sociale comme la centrale d'achat publique, ou encore d'aligner les dispositifs avec la vision de souveraineté productive.

L'ANPI-Gabon devient ainsi la plate-forme d'un nouvel écosystème d'investissement agile, visible et tourné vers l'impact. Sous la V<sup>e</sup> République, l'ANPI-Gabon se mue en instrument opérationnel de la relance économique. De ce fait, investir au Gabon, c'est désormais investir dans une vision, un cadre renoué et une dynamique de résultats. Ajoutons que ce repositionnement stratégique



Le directeur général de l'ANPI, Ghislain Moandza Mboma et le directeur exécutif adjoint de la CGECI devant la presse ivoirienne à Abidjan, à l'occasion du lancement officiel du FACIGA 2025.

l'implique dans un rôle clé et étend son action car elle contribuera à l'optimisation de ses capacités opérationnelles pour fluidifier l'entrée des investissements, simplifier les démarches administratives et améliorer la lisibilité de l'offre gabonaise à l'international, pour initier et coordonner des partenariats internationaux et des transferts de technologies et compétences, ou encore pour mettre en œuvre la centrale d'achat publique des produits de première nécessité dont la mission est d'assurer la stabilité des coûts, la réduction de la spéculation et une distribution équitable sur tout le territoire.

**En décembre 2024, à l'issue de la 7<sup>e</sup> Assemblée générale du Réseau International des Agences Francophones de Promotion des Investissements (RIAFPI) tenue à Libreville, vous avez été porté à sa présidence pour un mandat de deux ans. Pouvez-vous nous présenter ce réseau ?**

Effectivement, je suis le président des agences de promotion des investissements dans l'espace francophone. À ce jour, 22 pays constituent ce réseau dont le Vietnam, le Cambodge, le Maroc, le Canada, Haïti, etc. La francophonie compte 83 pays membres, et notre ambition

est d'avoir tous ces pays dans le réseau.

Le RIAFPI a été créé le 17 mars 2014 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Il constitue un cadre de réflexion fondamentale sur la dynamique d'investissement intra- francophone. Il a entre autres missions celles de créer une synergie entre les investisseurs issus des pays francophones, de favoriser l'échange d'informations et d'expériences, d'encourager l'accès aux financements, de promouvoir la création d'API structurées, fortes, avec un statut juridique et un ancrage institutionnel adaptés, de renforcer et mettre en cohérence le rôle des API dans l'espace francophone, et enfin de promouvoir l'utilisation de la langue française dans toutes les activités des API membres.

Pour ma part, la première de mes missions est d'élargir ce réseau. Pour ce faire, je peux m'appuyer sur l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui est le premier contributeur du RIAFPI. La seconde est d'œuvrer à la mise en place d'une académie des métiers de promotion des investissements. Après consultation, la décision a été prise et cette académie sera construite à Libreville. L'idée est de solliciter des mentors en capacité de transférer des méthodologies pour sensibiliser un investisseur potentiel, l'accompagner dans sa démarche, déterminer comment faciliter le dialogue ►(suite p. 106)

► public-privé, comment adopter le marketing pays, créer des catalogues projets, etc. Le troisième objectif est la création d'un panier de garantie. Beaucoup de nos membres ont des projets dans leur pays, mais n'ont pas accès au financement pour les réaliser. Chaque membre sera alors en mesure d'informer son secteur privé de l'existence de ce fonds.

**Quelles ont été les nouvelles perspectives examinées durant cette 7<sup>e</sup> AG sur le thème « Investir en francophonie : défis et opportunités » ? Depuis sa création, quelles actions ont été déployées par le RIAFPI pour renforcer sa crédibilité ?**

Dans le cadre de ses activités, le RIAFPI a adopté un nouveau plan d'actions dénommé Plan Stratégique RIAFPI 2022-2027 qui vise à le repositionner comme une plate-forme économique incontournable dans l'espace francophone, au service des API membres et efficace dans l'attraction des investissements privés. Il repose sur quatre axes. L'axe 1 consiste à accroître la visibilité et la légitimité du RIAFPI auprès des gouvernements et des organisations internationales, et à renforcer son impact et son positionnement dans l'écosystème économique de l'espace francophone, notamment en multipliant les opportunités de développement des chaînes de valeurs entre les pays membres. L'axe 2 prévoit de dynamiser la coopération opérationnelle entre les API des pays membres. L'axe 3 envisage de créer pour le Réseau une Académie d'excellence qui serait le creuset des API en matière de techniques de promotion et développement des investissements. Et enfin l'axe 4 vise à mettre en place une démarche partagée pour l'émergence de fonds de garantie au bénéfice des investissements portés par l'ensemble des API membres. L'organisation de la 7<sup>e</sup> Conférence annuelle s'inscrivait dans le cadre de l'exécution du Plan stratégique

**« Le RIAFPI s'est bâti une réputation d'acteur incontournable dans la promotion des investissements en francophonie. »**

du Réseau qui ambitionne de bâtir une communauté économiquement dynamique, forte, prospère, au service d'un développement humain durable. Elle s'est concentrée sur plusieurs nouvelles perspectives, notamment le renforcement de la coopération économique entre les pays membres en identifiant des secteurs porteurs pour attirer les investissements étrangers, ou encore la promotion de l'investissement privé et public en élaborant des stratégies pour faciliter l'accès au financement et améliorer le climat des affaires dans l'espace francophone. Un Livre blanc des projets d'investissement

prioritaires de chaque pays membre du réseau a été rédigé à cet effet.

Depuis sa création en 2014 en Côte d'Ivoire, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour renforcer la crédibilité du RIAFPI : la création d'un réseau d'agences des pays membres permettant la synergie et le partage d'informations, l'organisation régulière de conférences et ateliers pour promouvoir la coopération et l'échange de bonnes pratiques, la mise en place d'outils de communication et de branding – charte graphique, logo, site Internet et présence sur les réseaux sociaux – afin de renforcer sa visibilité, la participation à des forums internationaux visant à le positionner comme acteur clé dans la promotion des investissements en francophonie. Partenaire de l'OIF, le RIAFPI participe régulièrement aux missions économiques de l'institution. Il organise aussi des formations pour le renforcement des capacités et de l'efficacité de ses membres : la dernière, en décembre 2024 à Libreville en marge de la 7<sup>e</sup> Conférence annuelle, portait sur la facilitation et l'accompagnement des investisseurs et s'inscrivait dans le cadre de l'axe 3 du Plan stratégique visant à créer une Académie d'excellence. Ces initiatives ont permis au RIAFPI de bâtir une réputation solide en tant qu'acteur incontournable dans la promotion des investissements en francophonie.

**Placer le Gabon comme un acteur pivot d'une francophonie économique en pleine transformation, est-ce la nouvelle orientation que vous souhaitez donner à votre présidence ?**

Le RIAFPI a fait le choix d'orienter les investisseurs vers les secteurs à fort potentiel économique afin de maximiser leur impact et leur contribution au développement du continent, notamment de l'espace francophone. En ciblant ces secteurs, le RIAFPI peut favoriser une croissance durable, créer des emplois et renforcer

la compétitivité des économies africaines.

Faciliter leur implantation permet aussi de réduire les barrières et les coûts liés à l'investissement, ce qui attire davantage d'investisseurs étrangers et locaux.

Quant à placer le Gabon comme un acteur pivot d'une francophonie économique en

pleine transformation, cela s'inscrit dans une volonté de dynamiser la coopération économique entre les pays francophones, tout en mettant en avant le rôle stratégique du Gabon dans cette dynamique. En orientant ma présidence dans cette direction, l'objectif est de renforcer la position du Gabon comme hub économique régional et de promouvoir une intégration économique plus forte au sein de la francophonie en soutenant des initiatives innovantes et durables qui favorisent la croissance inclusive et la coopération Sud-Sud.

*Propos recueillis par Anna de Neuville*



# PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DANS LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE AU GABON

Investir pour les générations futures



# « LE FGIS S'INSCRIT DANS UNE TRAJECTOIRE DE PERFORMANCE DURABLE »



Serge Brice Ngodjou, administrateur directeur général du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques.

*Serge Brice Ngodjou, administrateur directeur général du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), met en lumière la participation déterminante de cette institution à la transformation économique actuelle du Gabon.*

**Pouvez-vous nous présenter le FGIS ?**

**Serge Brice Ngodjou :** Le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) joue le rôle de mandataire exclusif du portefeuille souverain de l'État chargé de gérer, mouvoir et optimiser les actifs du Fonds Souverain de la République Gabonaise de façon

proactive, rigoureuse et stratégique.

Le FGIS s'implique aussi dans la diversification de l'économie gabonaise en accompagnant sa transformation structurelle afin de réduire sa dépendance aux ressources extractives (pétrole, mines...) et de favoriser l'émergence de nouveaux relais de croissance, et ce via plusieurs véhicules d'investissement dans des secteurs clés : l'énergie avec Gabon Power Company, l'aménagement urbain avec la Façade Maritime du Champ Triomphal, le tourisme durable avec Luxury Green Resorts, l'assistance aéroportuaire avec Handling Partners Gabon, ou encore la réassurance avec SCG-Ré, pour ne citer qu'eux. À travers ces entités, le FGIS poursuit le double objectif de générer de la performance financière et d'avoir un impact tangible sur le développement du pays : création d'emplois, contribution à la croissance économique, amélioration du cadre de vie ou renforcement de l'attractivité du territoire, ce qu'illustre le projet de la Baie des Rois, tant par sa fréquentation que par la visibilité qu'il confère à Libreville.

S'agissant de son mécanisme de financement, le FGIS s'appuie sur des emprunts directs aux banques, des emprunts obligataires ou des IPO via le marché sous

régional de la BVMAC ainsi que d'autres montages structurés en co-investissement combinant fonds propres et financements extérieurs, notamment à travers des véhicules dédiés de type Special Purpose Vehicles (SPV) qui permettent de mobiliser efficacement des ressources pour le développement de projets, en particulier dans des secteurs capitalistiques comme l'énergie. Le FGIS bénéficie aussi de l'appui de partenaires institutionnels internationaux de premier plan. La Banque africaine de développement intervient régulièrement dans le financement en dette de certains projets en SPV, en particulier énergétiques via Gabon Power Company. Le Fonds monétaire international assure l'accompagnement macroéconomique en soutenant les réformes et en contribuant à l'alignement du pays sur les standards internationaux dans le cadre de programmes auxquels participe le Gabon.

**Vous avez été nommé le 22 janvier 2025. Quel bilan pouvez-vous établir sur ce premier exercice ?**

Sur ce premier exercice, le bilan est globalement positif, même s'il s'inscrit encore dans une phase de transformation et de structuration. Dès ma prise de fonction, j'ai conduit un état des lieux approfondi du portefeuille du Fonds souverain afin d'en apprécier la diversité et la qualité, et d'identifier trois catégories d'actifs : des actifs matures à forte valeur ajoutée et générateurs de revenus, des actifs en cours de développement porteurs de potentiel, et enfin des actifs plus fragilisés nécessitant des actions correctives. Sur cette base, nous avons engagé un travail de fond visant à renforcer l'efficacité opérationnelle du FGIS : mise en place de processus structurés, nouvelles méthodes de travail et organisation plus alignée avec les standards internationaux de performance et de gouvernance. Il est en cours de déploiement, avec pour objectif d'inscrire durablement l'action du Fonds dans une logique

d'impact économique et sociétal, conformément aux attentes des plus hautes autorités.

Parallèlement, nous avons lancé un vaste chantier d'optimisation du portefeuille articulé autour de trois axes. Le premier consiste à assainir le portefeuille par la rationalisation des actifs les moins performants ou inopérants. Le deuxième porte sur la dynamisation des actifs en développement ou déjà performants à l'instar de FMCT, GPC ou encore SCG-Ré afin de capitaliser sur leurs acquis, d'insuffler une nouvelle dynamique de croissance et de maximiser leur impact économique en renforçant leur performance par une gouvernance améliorée, une meilleure structuration et l'intégration de standards internationaux. Le troisième axe concerne la projection vers l'avenir par la recherche de nouvelles opportunités d'investissement. Nous travaillons actuellement à la redéfinition de notre stratégie et de notre politique d'investissement, avec une attention particulière pour les secteurs encore peu explorés et les niches à fort potentiel. La gestion des fonds sectoriels confiés au FGIS est sous-tendue par l'ambition d'élargir son champ d'intervention et d'accroître sa contribution à la transformation de l'économie nationale, ce qui suppose une exigence forte en matière de durabilité. Qu'il s'agisse de projets énergétiques privilégiant les sources renouvelables comme l'hydroélectricité chez Gabon Power Company ou de projets urbains intégrant des standards environnementaux exigeants à l'image des réalisations certifiées EDGE dans la Baie des Rois, nous veillons à inscrire nos investissements dans une logique d'impact durable.

Ce premier exercice a donc été celui de la clarification, de la structuration et du lancement des grandes transformations. Les bases étant posées, le FGIS s'inscrit dans une trajectoire de performance durable et d'impact renforcé au service de l'économie gabonaise.

**Bonne gouvernance, transparence et performance sont essentielles à la gestion d'un fonds souverain. Comment le FGIS s'y emploie-t-il ?**

La bonne gouvernance constitue en effet un pilier de la crédibilité et de la performance d'un fonds souverain. Le FGIS s'attache donc à inscrire au cœur de

**« Nous travaillons actuellement à la redéfinition de notre stratégie et de notre politique d'investissement. »**

sa gestion la transparence, la rigueur et l'alignement sur les standards internationaux. Au plan national, des mécanismes de contrôle exigeants garantissent la redevabilité de son action : les auditions parlementaires annuelles de l'Assemblée nationale examinent en détail

## Bio

Serge Brice Ngodjou, né le 21 août 1978 à Libreville, est l'administrateur-directeur général du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques depuis sa nomination en Conseil des ministres le 22 janvier 2025. Diplômé en finance de marchés de l'INSEEC Paris, en finance quantitative de l'université de Lille 2, en ingénierie informatique de l'École supérieure de génie informatique (ESGI) et certifié ITIL 4 Foundation, il possède dans le domaine de la finance et de la gestion d'actifs une solide expérience acquise au sein d'institutions internationales telles que Candriam, HSBC et Natixis.

À la tête du FGIS, Serge Brice Ngodjou ambitionne de renforcer la rentabilité et la transparence du Fonds, d'améliorer sa gouvernance interne et de consolider la confiance entre le FGIS, ses filiales, les partenaires institutionnels et les investisseurs. Animé par une vision de performance et d'impact, il entend positionner durablement le FGIS comme un acteur économique majeur au service du développement du Gabon.

la gestion du Fonds, ses performances et ses orientations stratégiques au cours d'un dialogue ouvert et constructif enrichi d'échanges complémentaires pour approfondir certains points, ce qui témoigne du niveau de transparence de l'information financière produite par le FGIS. S'y adjoint le contrôle de la Cour des comptes, qui intervient de façon indépendante pour examiner la conformité, la régularité et la performance de la gestion. L'analyse des transactions, des justificatifs et des décisions d'investissement lui assurent que les ressources publiques sont utilisées dans le respect des règles, avec efficacité, maîtrise des risques et création de valeur.

Le FGIS veille également à une transparence proactive à l'égard de ses parties prenantes avec la publication régulière de ses activités et son rapport annuel, outil central de communication financière qui présente de manière détaillée la gouvernance du Fonds, ses résultats, la performance de ses actifs ainsi que leur valorisation en comparaison avec les exercices précédents. Les investisseurs, les partenaires et le grand public peuvent ainsi apprécier de façon claire et structurée l'évolution du portefeuille ainsi que les perspectives fondées sur la stratégie et la politique d'investissement du Fonds.

Par ailleurs, l'alignement sur les standards internationaux est une priorité constante. L'inscription active du FGIS dans les réseaux et instances de référence des fonds souverains lui

permet de bénéficier de retours d'expérience, de partager les meilleures pratiques et de maintenir un haut niveau d'exigence. Sa participation à l'initiative internationale majeure One Planet Sovereign Wealth Funds illustre sa volonté de s'engager sur des ► (suite p. 110)

►enjeux structurants comme la transition énergétique, la décarbonation et la finance durable.

En définitive, la transparence et la performance du FGIS reposent sur une combinaison de contrôles institutionnels rigoureux, de pratiques internes exigeantes et d'ouverture aux standards internationaux. L'ensemble de ces éléments est documenté et accessible grâce au rapport annuel, référence en matière d'information financière et de gouvernance du Fonds.

**Le président de la République a fait de l'accès à l'eau potable et à l'électricité des priorités. Quelles sont vos propositions pour répondre à ces deux urgences ?** L'accès à l'eau potable et à l'électricité constitue en effet une priorité nationale affirmée par le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema. Dans ce domaine, notre action s'appuie principalement sur Gabon Power Company. Plusieurs projets sont déjà en cours selon des modèles de type producteurs indépendants d'électricité qui mobilisent des financements et des expertises variées. La centrale à

gaz de Mayumba, qui sera mise en service courant 2026, est une première réponse aux besoins immédiats. L'activité du barrage hydroélectrique de Kinguélé Aval, d'une capacité d'environ 35 MW, débutera au troisième trimestre 2026. Les phases de tests sont déjà engagées. Le FGIS s'implique aussi dans la réflexion aux côtés de l'État. Développeur de projets et actionnaire de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon, il a une connaissance fine des contraintes de production, de transport ou de distribution. Son expérience du terrain contribue à la refonte en cours de la politique énergétique nationale. Enfin, 2026 sera une étape clé avec la mise en service progressive de plusieurs infrastructures majeures réduisant les déficits actuels et posant les bases d'un mix énergétique plus équilibré. Ainsi, le FGIS entend accompagner durablement l'action du gouvernement en combinant développement de capacités, amélioration de la gouvernance sectorielle et engagement en faveur d'une énergie plus accessible, plus fiable et plus durable pour les populations.

*Propos recueillis par Andju Ani*



Le barrage hydroélectrique de Kinguélé Aval, d'une capacité d'environ 35 MW, sera opérationnel au troisième trimestre 2026 et contribuera au renforcement de l'offre énergétique nationale.

■ Entretien – Directeur général de Handling Partner Gabon



Ayo Barro Boris,  
directeur général de  
Handling Partner Gabon.

## « POUR NOTRE MATÉRIEL, NOUS ALLONS TENDRE VERS LE ZÉRO CARBONE »

*Ayo Barro Boris, directeur général de Handling Partner Gabon (HPG), se réjouit de la progression satisfaisante de son entreprise en termes de qualité et évoque ses perspectives.*

Pouvez-vous nous présenter Handling Partner Gabon (HPG) et son bilan 2025 ?

**Ayo Barro Boris :** HPG assiste les compagnies

aériennes sur les vols passagers internationaux, le fret et les vols privés, avec des services complémentaires à forte valeur ajoutée comme la gestion des équipages, la coordination des commandes de carburant et de catering ou l'obtention des autorisations de vol et, pour les opérateurs non enregistrés auprès des autorités de l'aviation, l'avance des frais et taxes liés à leur activité. Dans l'organisation du travail, il y a le côté dit « ville », la partie visible qui va de l'enregistrement des passagers à leur embarquement, et le côté « piste » où se font toutes les opérations de manutention, du tri bagages au repoussage de l'avion en passant par son chargement et l'ensemble des prestations nécessaires à la bonne coordination du vol afin d'assurer un décollage et surtout un vol en toute sécurité. Il y a aussi un gros volet de gestion des équipements.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de 2024, une année qui aura marqué un véritable renouveau pour l'activité d'HPG. Au cours de cet exercice, nous avons traité 6 878 vols, accompagné 445 965 passagers à l'international et géré 3 655 812 tonnes de fret. Ces performances sont globalement équivalentes à celles enregistrées en 2024, confirmant la consolidation de notre dynamique de croissance. Nous terminons l'année avec un effectif direct de 238 salariés et près de 40 emplois temporaires (35 % de femmes et 65 % d'hommes du fait de l'activité en piste) compte tenu de notre activité cyclique. Dans ce vivier de temporaires, nous accueillons aussi, en conformité avec la politique du chef de l'État, des contrats de professionnalisation avec le PNPE pour intégrer de plus en plus de jeunes aux métiers de l'aérien, et principalement à ceux de l'assistance en escale.

Que représente pour HPG l'obtention de la certification ANAC d'opérateur d'assistance en escale délivrée en novembre 2025 ?

L'obtention de la certification ANAC couronne un parcours déjà ponctué par une triple certification ISO (9001, 14001 et 45001) ainsi que par la certification ISAGO délivrée par l'IATA. Pour toutes, il s'agit de renouvellements, les premières ayant été obtenues en 2012 pour l'ISAGO et 2021 pour l'ISO. Cela renforce notre crédibilité auprès des compagnies et montre la position que nous voulons atteindre en termes de qualité afin de nous arrimer aux standards internationaux. Ayant l'exclusivité de l'assistance des vols internationaux au Gabon, il nous a fallu pousser le curseur pour nous challenger et faire rayonner l'excellence gabonaise dans la sous-région et sur le continent.

Le processus est défini conjointement avec l'ANAC sur des points précis de notre activité et s'est étalé sur 18 mois. Il s'est articulé autour de deux phases principales : la validation de nos manuels pour la phase documentaire et les audits de terrain en vacation opérationnelle. La conclusion de cette certification montre notre expertise en matière d'assistance en escale et positionne le Gabon comme un exemple sur ce segment. Il devient alors plus facile pour une compagnie internationale de réaliser ses opérations au Gabon.

Quelles évolutions sont à attendre pour HPG de la future mise en service de l'aéroport international d'Andem ?

La priorité est la formation continue des équipes et l'évolution de notre matériel majoritairement thermique vers l'électrique afin de tendre vers le zéro carbone. La gestion d'un nombre croissant de vols impliquera que nous adoptions un format idoine, avec une croissance du personnel et du matériel, tout en augmentant notre niveau d'exigence et d'excellence.

*Propos recueillis par Andju Ani*

# « NOS PROJETS TRANSFORMENT DES MORCEAUX DE VILLE, VOIRE DE TERRITOIRE »



Emmanuel Edane,  
directeur général de la Façade  
Maritime Champ Triomphal.

*Emmanuel Edane, directeur général de la FMCT, présente le modèle de conception des villes du futur dont la Baie des Rois de Libreville sera le porte-flambeau.*

La FMCT se présente comme un aménageur durable de référence en Afrique. Comment définiriez-vous son modèle ?

**Emmanuel Edane :** L'Afrique s'apprête à accueillir près de 500 millions de nou-

veaux urbains d'ici à 2050, d'où le double défi d'accompagner la croissance démographique et d'intégrer les enjeux climatiques : inondations, érosion côtière, stress énergétique ou hydrique... Il ne s'agit donc plus seulement de bâtir, mais de planifier, structurer et anticiper. La résilience se joue dans la capacité à ériger des infrastructures durables et attractives pouvant transformer les territoires : valoriser et sécuriser le foncier, définir des cahiers des charges exigeants, encadrer le droit à construire et créer un environnement propice à l'investissement pour faire émerger des projets cohérents et créateurs de valeur.

La FMCT, filiale du Fonds souverain de la République gabonaise créée en 2015, développe des projets structurants pouvant transformer durablement des territoires en intervenant dès le début avec la planification urbaine, la viabilisation et la structuration foncière. Notre approche repose sur des standards internationaux, avec des solutions techniques et environnementales adaptées aux réalités locales. Au Gabon, nous jouons un rôle d'aménageur stratégique en mobilisant capitaux, expertises et partenariats à forte valeur ajoutée. La Baie des Rois à Libreville en est l'illustration : un projet intégré, bas carbone et aligné sur les Objectifs de développement durable, combinant espaces publics accessibles, performance environnementale et opportunités économiques. Grâce à ce projet, la FMCT a permis de stocker 150 tonnes de CO<sub>2</sub> via l'utilisation de bois.

Vos projets cumulent, sur de grandes surfaces, des fonctions résidentielles, commerciales et tertiaires. Pourquoi ce choix ?

Nos projets couvrent des superficies de 40 à 100 hectares, transformant des morceaux de ville, voire de territoire entier. Le choix de la mixité répond au besoin d'optimiser l'usage du foncier, de favoriser des flux continus et de générer des retombées économiques durables et mesurables. Le modèle « mixed-use », c'est une densification maîtrisée limitant l'étalement urbain et réduisant les besoins en déplacements. En rapprochant lieux de vie, de travail et de services, il limite l'usage de la voiture, donc réduit les émissions de CO<sub>2</sub> tout en améliorant le cadre de vie. À la Baie des Rois, près de 360 000 m<sup>2</sup> de bâtiments couvrent 40 hectares de bureaux, espaces résidentiels, commerces, hôtels et lieux de vie. Cette organisation s'adresse à un large spectre d'acteurs, des PME aux multinationales, leur offrant un environnement structuré, lisible et attractif. Elle mobilise promoteurs, opérateurs privés et partenaires institutionnels autour d'actifs solides, intègre des entreprises locales et génère des emplois et une montée en compétences. Elle favorise une dynamique sociale, culturelle, touristique et sportive en développant des lieux de vie animés et actifs à différents moments de la journée. Flexible, elle s'adapte aux évolutions des modes de vie et de travail. En tant qu'aménageur durable et responsable de référence, nous concevons des projets intégrés qui transforment des espaces en écosystèmes urbains résilients, performants et adaptés aux réalités démographiques et écologiques contemporaines.

**Comment la FMCT structure-t-elle son modèle de financement ?**

La FMCT a mobilisé 20 milliards de FCFA à travers deux emprunts obligataires verts FMCT 2021- 2026. Cette première émission d'obligations vertes en Afrique centrale a permis de financer des études et des actifs

structurants sur le site de la Baie des Rois, modèle de projet co-construit autour d'un partenariat public-privé. L'État a amorcé le développement du site et la FMCT assure l'aménagement : viabilisation, travaux maritimes, infrastructures. Près de 80 milliards de FCFA sont engagés par l'aménageur : route, réseaux, espaces publics, terrains de sport, aires de jeux... Le modèle repose sur le principe de la cession progressive des parcelles aménagées pour financer les travaux d'infrastructures et de viabilisation, créant un cycle entre valorisation foncière et investissement.

**Les projets de la FMCT sont présentés comme générateurs d'emplois et d'attractivité. Quel est leur impact réel ?**

Les projets de la FMCT ont un impact mesurable sur le territoire, en particulier à la Baie des Rois. Près de 2 000 emplois directs et 1 500 emplois indirects ont été créés, plus de 70 PME locales mobilisées et, à terme, 20 000 à 25 000 emplois sont prévus. L'idée est d'attirer des investissements privés majeurs dans les secteurs résidentiel, tertiaire, hôtelier et commercial, pour un volume attendu de plus de 800 milliards de FCFA. À 30 % de réalisation, la Baie des Rois s'impose déjà comme un véritable lieu de vie qui a accueilli près de 2 millions de visiteurs avec plus de 80 événements, festivals et initiatives chaque année. Cette appropriation par les populations participe à la structuration d'une dynamique sociale, culturelle et économique durable. L'intensité d'usages entre fréquentation, consommation et développement d'activités génère des retombées économiques directes et contribue à la création de recettes fiscales pour l'État.



**Pourquoi intégrer des certifications environnementales à vos projets ?**

Elles répondent à la double exigence de crédibilité et de performance. Ce sont des leviers stratégiques : des référentiels comme EcoCity facilitent l'accès aux financements verts et attirent des investisseurs internationaux sensibles aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le projet de La Baie des Rois, deuxième projet labellisé en Afrique, a obtenu un score de 69,59 % : « très performant ». Nkala Tower, premier bâtiment du site, a obtenu la certification EDGE Advanced, une première en Afrique centrale, avec 43 % d'économies d'énergie, 40,68 % de réduction de la consommation d'eau et un bilan carbone de - 52 t/an.

**Le modèle de la Baie des Rois a-t-il vocation à s'étendre ?**

Le modèle développé à La Baie des Rois s'inscrit dans le cadre national des objectifs de développement urbain du Gabon. Il répond à un schéma directeur aligné avec les grandes priorités du pays en tenant compte des besoins et du potentiel du front de mer de la capitale.

À ce titre, il n'est pas reproductible à l'infini sur le territoire gabonais. En revanche, l'approche qui le sous-tend est adaptable à d'autres contextes urbains du pays. Notre rôle est de concevoir des projets d'aménagement urbain durable cohérents avec les réalités locales. À moyen terme, cette vision s'inscrit dans la transformation et la valorisation des zones urbaines à fort potentiel au Gabon, qui constituent de puissants moteurs de croissance en concentrant activités économiques, infrastructures, innovation et flux d'investissement. L'ambition de la FMCT est d'accompagner l'émergence de pôles urbains structurés, durables et économiquement performants.

*Propos recueillis par Andju Ani*

La Baie des Rois à Libreville : un projet intégré, bas carbone et aligné sur les Objectifs de développement durable, combinant espaces publics accessibles, performance environnementale et opportunités économiques.



■ Entretien – Directeur général de Gabon Power Company

# « PLUS DE 160 MW DE CAPACITÉ ÉLECTRIQUE AJOUTÉS PAR NOS INFRASTRUCTURES »

*Philippe Jr. Ossoucah, directeur général de Gabon Power Company (GPC), évoque l'avancée satisfaisante des projets d'infrastructures en cours dans les domaines de l'électricité et de l'eau potable au Gabon.*



**Quelles sont les missions de Gabon Power Company (GPC) ?**

**Philippe Jr. Ossoucah :** Gabon Power Company a été créée en 2015 par le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), avec pour mission de développer et mettre en œuvre des projets d'infrastructures dédiés à la production et au transport d'électricité ainsi qu'à l'approvisionnement en eau potable au Gabon. Ainsi, l'entreprise contribuera à terme au renforcement

de la souveraineté énergétique, à l'amélioration des conditions de vie des populations et au soutien d'une croissance économique durable. Aujourd'hui, GPC s'appuie sur une équipe de 11 hommes et 7 femmes, majoritairement des professionnels gabonais.

Au bout de 10 ans d'activité, après avoir mobilisé des partenaires techniques et financiers de premier plan et catalysé des investissements du secteur privé, GPC compte trois projets structurants en phase de construction, alors que nous entamons la préparation d'un des plus grands projets hydroélectriques du Gabon, la centrale hydroélectrique de Booué. Le barrage hydroélectrique de Kingulé Aval (35 MW), mené en partenariat avec le fonds d'investissement Méridiam, rentrera en service en 2026. La première phase de la centrale thermique à gaz IPP Mayumba (8,5 MW) réalisée avec Perenco et réceptionnée en janvier 2026, produira ses premiers mégawatts cette année également au terme de la construction de la nouvelle ligne électrique qui reliera Mayumba et Tchibanga. Avec nos partenaires Wärtsilä, Africa50 et Melec PowerGen, nous avons lancé les

travaux de terrassement et de génie civil de la centrale thermique à gaz IPP Owendo (125 MW), qui sera livrée en 2028. Enfin, nous escomptons atteindre la clôture financière du projet hydroélectrique de Ngoulmendjium (82 MW) d'ici la fin de l'année 2027. Quant au projet de barrage hydroélectrique de 400 MW à Booué, nous avons signé un protocole d'accord avec l'État Gabonais en octobre 2025 afin d'actualiser les dernières études réalisées en 2021 et préparer les prochaines étapes de son développement avec le soutien d'Électricité de France (EDF). Ces infrastructures injecteront bientôt leurs premiers mégawatts sur le réseau national, et GPC a joué un rôle majeur de catalyseur d'investissements privés en mobilisant plus de 145 milliards de FCFA auprès de ses partenaires internationaux.

Toutefois, leur mise en œuvre a rencontré plusieurs défis ayant ralenti leur développement. La pandémie de Covid-19 et le contexte d'inflation internationale subséquent ont nécessité la renégociation de certains contrats de construction tout en préservant l'équilibre économique des projets et leur viabilité.

**En août dernier, vous avez reçu la visite du président de la République sur le chantier du barrage de Kingulé Aval, au nord de Libreville. Quelles seront les capacités de la future centrale hydroélectrique ?**

Effectivement, en août dernier, nous avons été honorés par la visite du président de la République, chef de l'État et chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, pour lui présenter les avancées du projet : le barrage en béton, les conduites forcées, l'usine où seront installées les turbines, le poste d'évacuation de l'électricité... Cette visite a été l'occasion de recevoir ses orientations stratégiques sur la suite des travaux afin d'en accélérer la réalisation. Kingulé Aval est un projet hydroélectrique situé à 100 km de Libreville, dans les Monts de Cristal. Actuellement en fin de construction, il produira à terme 35 MW, afin de répondre à environ 13 % des besoins en électricité du Grand Libreville. Il



Le barrage hydroélectrique de Kinguéle Aval (35 MW).

permettra d'économiser 73000 tonnes de CO<sub>2</sub>, sachant que 2000 hectares d'aires protégées ont été créées pour compenser la biodiversité impactée sur la zone de l'ouvrage. Le projet a déjà généré plus de 900 emplois, dont près de 700 sont occupés par des Gabonais, et a amélioré les conditions de vie des riverains du village Andock Foula. En effet, le projet a financé la ligne électrique qui alimentera le village, la rénovation de son école primaire publique, la mise à disposition de forages et de pompes pour faciliter l'accès à l'eau potable, l'ouverture d'un dispensaire et de l'économat du chantier aux populations... À ce jour, ce sont plus de 50 entreprises gabonaises qui nous accompagnent, notamment dans le transport, les cantines, la sécurité et bien d'autres domaines, ce qui montre le caractère inclusif de cet aménagement.

**Quel est le coût financier et qui sont les partenaires et bailleurs de fonds de ce projet ? L'échéance de fin 2026 pour sa livraison sera-t-elle respectée ?**

Kinguéle Aval représente un investissement de 102,5 milliards de FCFA. En 2023, les sponsors du projet, GPC et Meridiam, ont mobilisé leur part de financement, soit 34 milliards de FCFA, suivie des décaissements réalisés par les bailleurs de fonds qui ont régulièrement réalisés des due diligences afin de s'assurer de leur bonne gestion et de l'avancement réel du projet. À ce jour, plus de 75 milliards de FCFA ont été décaissés par le pool de prêteurs, notamment la Société financière internationale (SFI), filiale du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, la Banque africaine de Développement (BAD), la Development Bank of Southern Africa (DBSA) et

l'Emerging Africa Infrastructure Fund (EAIF). En ce qui concerne la livraison, les travaux évoluent à un rythme soutenu qui permet d'envisager la mise en service des premiers mégawatts en 2026.

**Hormis Kinguéle Aval, quels sont les autres projets de GPC ?**

Les aménagements hydroélectriques de Ngoulmendjim (82 MW), Booué (400 MW) et Dibwangui (15 MW) sont en phase de développement. Nous construisons deux centrales thermiques à gaz, IPP Mayumba (20 MW) et IPP Owendo (125 MW). Quant au projet de construction de l'usine de production d'eau potable Ntoundou 7,

il est actuellement en réévaluation par le gouvernement. On peut également noter que nous avons, en juin dernier, livré un linéaire d'environ 40 km de réseau électrique sur l'axe Lebamba-Makongonio qui a permis de rétablir l'électricité dans cette zone et d'alimenter environ 2000 foyers. Nous comptons poursuivre cette dynamique en 2026 et au-delà.

**Quelle sera la contribution de GPC au Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030 ?**

Notre contribution sera stratégique. Au cours de cette période, et sans compter les nouveaux projets que nous étudions, la mise en service des infrastructures déjà en construction ajoutera plus de 180 MW de capacité électrique : Kinguéle Aval (35 MW), IPP Mayumba (20 MW) et IPP Owendo (125 MW). Cela bénéficiera à plusieurs provinces du territoire national, notamment l'Estuaire, la Nyanga et la Ngounié. Nous comptons ainsi renforcer significativement les capacités électriques nationales afin de soutenir l'État gabonais dans l'atteinte de sa souveraineté énergétique.

*Propos recueillis par Andju Ani*



La première phase de la centrale thermique à gaz IPP Mayumba (8,5 MW) réalisée avec Perenco et réceptionnée en janvier 2026, produira ses premiers mégawatts cette année.

# « NOUS FAISONS PLUS QUE FINANCER »

*Okoumé Capital, sous l'impulsion de son directeur général Fabrice Assoumou Essono, met en œuvre un capital patient assorti d'un accompagnement pour structurer la gouvernance et élever la performance des entreprises.*

**Quelles sont les missions et les cibles d'Okoumé Capital, société de capital-investissement créée en 2018 ?**

**Fabrice Assoumou Essono :** Notre mission fondamentale est de diversifier l'économie gabonaise en accélérant la croissance d'entreprises solides via l'apport de capital patient et d'un accompagnement exigeant. Notre cœur de métier est le capital-investissement à impact : nous ne nous contentons pas de financer, nous renforçons la gouvernance, la performance opérationnelle et les compétences des dirigeants.

Nous intervenons prioritairement dans les secteurs de la santé, de l'agro-industrie, de l'énergie, de la logistique et de l'économie verte. Pour garantir une création de valeur responsable, nous intégrons systématiquement dans nos analyses les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Enfin, pour offrir une lisibilité maximale aux investisseurs institutionnels, nous avons harmonisé toutes nos procédures avec le nouveau cadre réglementaire sous-régional, assurant une traçabilité rigoureuse et un reporting renforcé de nos activités.

**L'atelier Initiative Économie Verte a marqué une étape importante pour une finance durable au Gabon. Qu'en reprenez-vous ?**

Cet atelier a permis de définir les piliers d'un mécanisme national transformant le capital naturel du Gabon en levier de croissance. Nous en avons tiré trois enseignements. Tout d'abord l'accompagnement technique en amont du financement, crucial pour rendre les projets finançables et limiter les risques. Ensuite le partage des risques grâce à l'utilisation de la garantie afin de sécuriser l'engagement des banques commerciales dans les projets verts. Enfin l'inclusion territoriale, avec un soutien aux grandes entreprises forestières conditionné à l'intégration des PME locales. Le mécanisme concernera la structuration des chaînes de valeur, la traçabilité et la qualité, puis facilitera l'accès au crédit via la garantie, dans un cadre cohérent avec la politique nationale du climat.

**Quel bilan tirez-vous de la phase 1 du Programme de microcrédit pour les entrepreneurs (PMCE) et que sera la phase 2 ?**

Le PMCE vise à renforcer l'inclusion financière des petits porteurs de projets. Le bilan de la phase 1 est positif – plus de 1400 activités financées pour un montant de 1,9 milliard de FCFA – et l'objectif d'inclusion atteint : 49 % des bénéficiaires sont des femmes et 40 % sont des jeunes.

La phase 2 se structure autour de quatre priorités : le ciblage pour lier les ressources à la qualité des résultats des partenaires financiers, l'ancrage provincial pour déployer le crédit à l'intérieur du pays et soutenir les filières locales, l'accompagnement pratique pour transformer chaque crédit en activité viable, et enfin le parcours de progression pour permettre aux entrepreneurs exemplaires d'accéder à des financements plus importants après remboursement.

**Quels sont vos chantiers en 2026 ?**

Accélérer les investissements productifs en convertissant notre réservoir de projets en opérations concrètes, déployer l'Initiative Économie Verte en associant assistance technique et financements sécurisés, et encore élargir l'inclusion financière via la phase 2 du PMCE.

*Propos recueillis par Andju Ani*



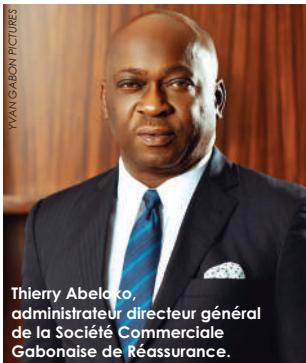
Fabrice Assoumou Essono,  
directeur général  
d'Okoumé Capital.

**Bio**  
Directeur général d'Okoumé Capital, Fabrice Assoumou Essono pilote la transformation de l'institution pour en faire un moteur de diversification économique du Gabon. Fort d'une expérience internationale en audit et capital-investissement (PwC, AIG Capital Partners, SPE Capital Partners), il est titulaire d'un MBA en finance de l'université de Stellenbosch. Son ambition est de promouvoir une finance responsable et lisible, orientée vers l'impact durable.

■ Entretien – Administrateur directeur général de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance

# « LE MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE GABONAIS ENTRE EN MUTATION PROFONDE »

*L'administrateur directeur général de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG Ré) Thierry Abeloko décrypte les mutations du marché gabonais de la réassurance, ses défis structurels et les perspectives d'un secteur appelé à jouer un rôle clé dans la résilience économique du pays.*



Thierry Abeloko, administrateur directeur général de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance.

**Comment décriez-vous l'état actuel du marché de la réassurance au Gabon ?**

**Thierry Abeloko :** Le marché gabonais de la réassurance est en pleine évolution. Autrefois très dépendant des réassureurs internationaux, il montre aujourd'hui une volonté croissante de structuration locale et régionale. Le Gabon dispose d'un potentiel important, notamment grâce à ses secteurs

pétrolier, minier et forestier, mais également en raison du développement progressif des infrastructures. Cela génère des besoins accrus en couverture des risques.

**Quels sont les principaux défis auxquels vous faites face dans ce marché ?**

Les défis sont multiples. Tout d'abord, il y a une question de capacité financière : les assureurs locaux ont parfois des capacités limitées pour absorber des risques majeurs, ce qui rend la réassurance indispensable. Ensuite, nous devons faire face à un déficit de données fiables, notamment en matière de sinistralité, ce qui complique l'évaluation précise des risques. Enfin, il y a un enjeu de formation et de montée en compétences des acteurs locaux, afin de mieux comprendre et structurer les besoins en réassurance.

**Quel rôle joue la SCG-Ré dans ce contexte ?**

La SCG-Ré agit comme un partenaire stratégique. Nous accompagnons les compagnies d'assurance dans la structuration de leurs programmes de réassurance en apportant notre expertise technique et notre capacité financière. Mais notre rôle ne s'arrête pas là, car nous participons également à la formation des professionnels du secteur et à la sensibilisation des autorités sur les enjeux de régulation.

**Justement, comment évaluez-vous le cadre réglementaire au Gabon ?**

Le Gabon bénéficie du cadre de la CIMA, qui offre une certaine harmonisation au niveau régional. Cependant, il reste des efforts à fournir pour renforcer le contrôle et l'application des règles. Une régulation efficace est essentielle pour garantir la solvabilité des acteurs et instaurer un climat de confiance. Nous encourageons également l'adoption de mécanismes favorisant la rétention des primes au niveau local afin de soutenir l'économie nationale.

**Quels sont les risques émergents qui impactent la réassurance au Gabon ?**

Les risques évoluent rapidement. Le changement climatique est un facteur majeur, avec une augmentation des événements extrêmes comme les inondations. Il y a également les risques liés à la cybersécurité, encore peu couverts dans la région. Enfin, les risques politiques et économiques peuvent influencer la stabilité du marché. La réassurance doit s'adapter en permanence à ces nouvelles réalités.

**Quelles sont vos perspectives ?**

Nous sommes optimistes. Le marché gabonais a un fort potentiel de croissance. Avec une meilleure structuration, une digitalisation accrue et un renforcement des capacités locales, la réassurance peut jouer un rôle clé dans le développement économique du pays. La SCG-Ré entend continuer à investir dans la sous-région et à accompagner ses partenaires sur cette dynamique. Certes, la réassurance est souvent perçue comme un mécanisme technique, mais elle est avant tout un outil de résilience économique. Au Gabon, elle a un rôle crucial à jouer pour sécuriser les investissements et soutenir la croissance. Nous sommes déterminés à contribuer à cet objectif.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

■ Entretien – Directeur général de la Société de Garantie du Gabon

# LA GARANTIE, UN INSTRUMENT DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE



Alban Etho, directeur général de la Société de Garantie du Gabon.

*En facilitant et sécurisant l'accès des petites entreprises au financement, la SGG joue un rôle majeur dans l'essor de l'économie gabonaise.*

**La SGG a déjà signé 13,1 milliards de FCFA de garanties. Avec quels résultats pour l'économie?**  
**Alban Etho:** Sur les 13,1 milliards de FCFA de lignes de garantie signées par la SGG, 10,486 milliards ont été effectivement mobilisés. Notre mécanisme repose sur ce principe: la SGG peut couvrir jusqu'à 75 % du risque de crédit porté par la banque. En partageant ce risque, elle renforce

la bancabilité des PME et facilite l'octroi de financements. Ces 10,486 milliards ont permis de catalyser plus de 28 milliards de crédits au profit de 386 PME. Autrement dit, un peu plus de 10 milliards de FCFA de garanties ont généré près de 28 milliards injectés dans l'économie réelle. Si la garantie ne remplace pas le financement bancaire, elle le déclenche et l'amplifie. Ces financements soutiennent des projets structurants dans plusieurs secteurs clés et contribuent à la création d'emplois. La collaboration avec sept institutions de crédit confirme la solidité du dispositif et la confiance du système bancaire.

**Pourquoi la SGG choisit-elle d'élargir son offre avec la Garantie individuelle?**

Le lancement de la Garantie individuelle le 29 janvier 2026 à Libreville marque une évolution majeure, car elle repose sur une logique tripartite: l'entrepreneur, la banque et la SGG interviennent de manière coordonnée, la banque gardant son rôle d'analyse et de décision, et la SGG sécurisant l'opération après décision. Cette approche évalue plus finement les projets à fort potentiel économique, renforce la bancabilité des PME-PMI et préserve l'équilibre du système financier.

Plus fluide et mieux adaptée aux réalités des entrepreneurs gabonais, elle ne remplace pas la Garantie

de portefeuille mais la complète en répondant à une évolution naturelle du dispositif. La Garantie de portefeuille a installé un mécanisme efficace de partage du risque, mais sa logique globale et partiellement « silencieuse » veut que les opérations soient couvertes dans un cadre conventionnel prédéfini avec les banques. La Garantie individuelle, elle, concerne des montants plus importants, et la contractualisation formelle se fait entre l'établissement financier, la SGG et un promoteur pleinement identifié. Plus souple, elle renforce la responsabilité de chacun et la transparence.

**Comment cette initiative s'inscrit-elle dans la vision du président de la République?**

Elle s'inscrit pleinement dans la vision du président de la République, qui fait de l'inclusion financière et du renforcement du secteur privé des piliers de la transformation économique. L'accès au financement demeure l'un des principaux freins pour les entreprises locales. En facilitant l'octroi de crédits productifs, la SGG contribue à dynamiser le tissu entrepreneurial, à encourager l'investissement privé et à soutenir la création d'emplois durables. La garantie est un instrument de politique économique et d'ambition nationale qui sécurise les initiatives privées, stimule la diversification et renforce la confiance entre acteurs publics et privés. La SGG consolide ainsi son rôle de catalyseur au service de la nouvelle économie gabonaise.

*Propos recueillis par Andju Ani*

## Bio

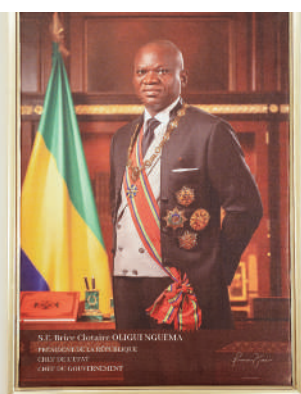
Alban Etho, plus de 15 ans d'expérience dans le secteur bancaire, a été directeur de la banque commerciale et du risque crédit chez Ecobank. Actuellement au service de la SGG, il a pour missions d'augmenter la capacité des institutions financières à aider les PME et de positionner la SGG comme un partenaire fiable des autorités en matière de politiques de soutien.

L'expertise dans les domaines du financement des PME-PMI et de la gestion des risques de crédit de ce diplômé en management financier est reconnue. Son expérience et sa vision stratégique sont des atouts clés dans le développement de solutions innovantes en faveur du secteur financier gabonais.

■ Entretien – Ministre du Commerce, des PME-PMI et de l'Entrepreneuriat des jeunes

# « LE PILIER 2 DU PNCD FAIT DE L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES ET DES JEUNES UNE PRIORITÉ »

Zenaba Gninga Chaning, ministre du Commerce, des PME-PMI et de l'Entrepreneuriat des jeunes.



*Zenaba Gninga Chaning, ministre du Commerce, des PME-PMI et de l'Entrepreneuriat des jeunes, reconduite à la tête de son département dans le second gouvernement de la V<sup>e</sup> République, aura à cœur de mener à leur terme les projets qu'elle a d'ores et déjà engagés, et d'ouvrir de nombreux autres chantiers, car la tâche est immense.*

Quelle a été votre réaction d'être reconduite avec le même portefeuille ministériel dans deuxième gouvernement de la V<sup>e</sup> République, alors que certains de vos collègues ont changé d'attributions? Quel bilan pouvez-vous défendre depuis le 5 mai 2025, notamment en matière de création d'entreprises, d'accompagnement des porteurs de projets et de structuration des PME-PMI? ► (suite p. 120)

► **Zenaba Gninga Chaning**: Lorsque j'ai su que j'avais été reconduite, je me suis très vite réapproprié (suite p. XX) les responsabilités qui étaient les miennes. Cela a également été pour moi un sentiment de satisfaction au regard de l'état d'avancement des projets que j'ai lancés au cours de mes précédentes fonctions ministérielles. Pour ce qui est du bilan, il reste à mon avis positif, les projets avancent, nous avons plusieurs

### « Ces projets de loi ont pour but de réviser le cadre institutionnel et normatif de l'entrepreneuriat et du commerce. »

textes de lois en cours d'élaboration comme le projet de loi portant formalisation des structures d'encadrement, nous avons également plusieurs jeunes entrepreneurs en cours d'incubation grâce au concours national du Grand Prix de l'entrepreneuriat « Oser mon projet », et nous avons aussi le renforcement du mécanisme d'accompagnement à travers la réactualisation et la signature de conventions entre le département dont j'ai la charge et les structures d'accompagnement.

**Selon l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI), 4 018 entreprises, majoritairement des TPE, ont été créées lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, dont près de 95 % via le Guichet numérique de l'investissement (GNI): 58 % d'entre elles ont été créées par de jeunes Gabonais, et 30 % par des femmes. Quel accompagnement mettez-vous en place pour permettre à ces TPE de durer et de devenir de véritables leviers économiques ?**

Comme je vous le disais, nous avons mis en place des mécanismes de soutien aux entrepreneurs, avec la conscience de l'importance de notre mission au regard du pilier 2 du Plan national de croissance et de développement (PNCD) du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, qui fait de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes une priorité. C'est la raison pour laquelle nous signons des conventions avec les institutions financières, qui restent très disposées à nous accompagner.

**Quelles réformes comptez-vous impulser pour dynamiser le climat des affaires et l'environnement entrepreneurial ? Sur le plan commercial, avec quels pays la coopération bilatérale est-elle aujourd'hui la plus forte pour le Gabon ?**

En ce qui nous concerne, nous avons des projets de lois tels que le projet de loi n° 008/2018 du 9 février 2019 portant promotion de l'entrepreneuriat national.

Il vise à renforcer l'efficacité de l'action publique en faveur des PME et des entrepreneurs gabonais, et il ambitionne d'adapter plus finement les mécanismes d'accompagnement de l'État aux réalités du terrain en ciblant avec précision les besoins réels des entreprises nationales afin de stimuler leur croissance et leur compétitivité. Quant au projet de décret fixant les conditions de création des structures d'accompagnement des PME, il a pour objectif de définir les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des incubateurs ainsi que des autres structures similaires afin d'assurer un appui cohérent, professionnel et efficace aux entrepreneurs. Le Projet de décret portant organisation du commerce de distribution pris en application de la loi n° 005/2025 du 26 mars 2025 rela-

tive à la réglementation et à la promotion des activités commerciales vise pour sa part à organiser le secteur de la distribution au Gabon. Il poursuit notamment l'objectif de lutter contre les pénuries, la spéculation et la cherté de la vie en assurant une meilleure structuration et régulation des acteurs de la distribution. Ces projets de loi ont pour objet principal de réviser le cadre institutionnel et normatif de l'entrepreneuriat et du commerce dans notre pays en vue de régir efficacement les activités commerciales en général.

**Que représente pour vous l'ouverture annoncée à Libreville d'une agence de la Société financière internationale (SFI), filiale du Groupe de la Banque mondiale dédiée au financement du secteur privé ?**

L'implantation de la SFI représente une belle opportunité pour les entrepreneurs gabonais. Grâce à sa présence au Gabon, les entrepreneurs auront plus d'options pour être accompagnés, et c'est précisément cela que nous recherchons, notamment pour l'accès au financement.

**Malgré votre score modeste de 0,39 % lors de la présidentielle gabonaise de 2025, vous n'avez pas été découragée puisque vous avez ensuite été élue députée en septembre dernier avec 56,67 % des voix dans votre fief à Mayumba. Pensez-vous que le fait de placer votre candidature sous la bannière de l'UDB, parti du président Brice Clotaire Oligui Nguema, vous a permis de mobiliser davantage d'électeurs ? La tâche aurait-elle été plus difficile sous la bannière de votre propre formation politique ?**

Assurément, l'Union Démocratique des Bâtisseurs (UDB) a été d'un très grand appui pour ma victoire lors de cette échéance, et c'est pour cette raison que je profite de cette plate-forme pour saluer et remercier pour leur engagement les sympathisants de notre parti. En effet, si j'avais été candidate indépendante, la tâche

## Bio

Née en juillet 1988 à Libreville, Zenaba Gninga Chaning a été nommée ministre de l'Entrepreneuriat, du Commerce et des PME-PMI au sein du premier gouvernement de la V<sup>e</sup> République gabonaise en mai 2025. Elle a été reconduite à ces mêmes responsabilités dans le deuxième gouvernement, ce qui non seulement montre qu'elle a donné satisfaction dans ses premières attributions mais lui fournit aussi la perspective enthousiasmante de conduire à leur terme tous les projets en voie d'aboutissement qu'elle avait mis sur les rails et dont la réussite lui tient particulièrement à cœur.

Après avoir effectué ses études primaires à l'École Sainte-Marie de Libreville, elle a poursuivi ses études secondaires au Collège Calasanz, puis au Lycée Léon Mba de Libreville, y consolidant sa maîtrise de la langue française. Mais c'est à Toulon, en France, qu'elle s'est spécialisée en comptabilité et gestion grâce à une formation en alternance axée sur la comptabilité générale et analytique, la gestion budgétaire, le contrôle de gestion et l'analyse financière, domaines dans lesquels les chefs d'entreprise ont tout intérêt à acquérir des compétences pour mener efficacement leurs affaires.

D'ailleurs, au plan de la carrière, elle a tout d'abord consolidé son savoir académique par une expérience professionnelle en France, ce qui lui a fourni une expertise avérée en administration, gestion financière et pilotage stratégique. En effet, son parcours l'a conduite à assurer des fonctions administratives et comptables avant d'assumer des responsabilités de direction générale et de conduite de projets entrepreneuriaux. Femme d'affaires engagée, elle a fondé et dirigé plusieurs entreprises dans les secteurs de la vitrerie-miroiterie, de l'immobilier, de l'événementiel, de l'environnement cosmétique et de l'esthétique, ce qui lui a permis d'élargir son portefeuille de compétences à l'organisation d'événements, la communication interne, la coordination d'équipe, la gestion de projets, le développement stratégique, la négociation commerciale, la planification ou encore la compréhension des mécanismes fiscaux et sociaux liés à l'entreprise et aux PME-PMI, et la liste n'est pas close.

Au plan politique, en qualité de membre du gouvernement, elle œuvre au déploiement de politiques publiques destinées à promouvoir l'entrepreneuriat national, à renforcer la compétitivité des PME-PMI et à faciliter l'accès au financement pour les porteurs de projets. Elle s'emploie énergiquement à susciter l'éclosion des jeunes talents en vue de la création de champions nationaux, et à promouvoir les bonnes pratiques commerciales pour contribuer à la tenue des engagements internationaux du Gabon. Son action s'inscrit dans une dynamique de soutien aux jeunes et aux femmes ainsi que dans une orientation en faveur du «Made in Gabon».

Candidate à l'élection présidentielle de 2025, elle s'est distinguée comme étant la seule femme en lice. Elle portait un programme faisant la part belle à l'égalité, à l'inclusion des jeunes et des femmes et à l'accès aux infrastructures sociales de base, à l'éducation et à la promotion de l'entrepreneuriat national. Son parcours illustre aussi un engagement constant en faveur du développement économique, de la bonne gouvernance et de la valorisation des initiatives locales. D'ailleurs, elle a été investie comme candidate de l'Union Démocratique des Bâisseurs (UDB) pour l'élection législative du 27 septembre 2025 dans la commune de Mayumba, au premier siège du département de la Basse-Banio, dans la province de la Nyanga, et y a été élue députée.

aurait certainement été plus ardue. Cela étant dit, avec les convictions qui sont les miennes et l'équipe que j'ai à mes côtés, je crois que nous y serions arrivés.

**Les Gabonais attendent de leurs gouvernants des résultats concrets. Dans votre lettre de mission figure un dispositif de pilotage de votre action en 2026. Ayant été reconduite à votre portefeuille ministériel, quelle est votre feuille de route pour vos 100 premiers jours ? Quelle impulsion donnerez-vous à votre action en 2026, en cohérence avec le PNCD ?**

Notre feuille de route comporte trois axes : la régulation du commerce et la protection du pouvoir d'achat, le développement et la structuration des PME, et enfin le commerce extérieur et l'intégration régionale.

Pour ce qui est de la régulation du commerce et de la protection du pouvoir d'achat, il nous faut entre autres élaborer un projet de texte fixant les modalités d'organisation des manifestations économiques et commerciales ainsi qu'un projet de texte portant réglementation de la production, de la promotion et de la commercialisation du poulet de chair sous le label TSUSU. S'agissant du

développement et de la structuration des PME, nous prévoyons entre autres la révision de la loi 008/2018 portant orientation de la politique nationale de promotion des PME en vue de la prise en compte des nouveaux statuts entrepreneuriaux : statut étudiant entrepreneur, auto-entrepreneur, village entrepreneur... Nous allons aussi nous atteler à l'opérationnalisation du comité

**« Nous devons et nous assurer d'une présence effective de bureaux du commerce extérieur dans les ports et les aéroports. »**

national de la sous-traitance. Enfin, en ce qui concerne le commerce extérieur et l'intégration régionale, nous devons entre autres procéder à l'élaboration d'une stratégie nationale du commerce extérieur intégrée et nous assurer d'une présence effective de bureaux du commerce extérieur dans les ports et les aéroports.

Les chantiers ne manquent donc pas, et nous les abordons avec énergie et détermination.

*Propos recueillis par Anna de Neuville*

# « ON NE FINANCE PAS UNE IDÉE : ON FINANCE UNE CAPACITÉ À EXÉCUTER ET À RENDRE COMPTE »

*Bernadette Ogombé Sangaré, Local Partner chez Forvis Mazars, rappelle que la réussite est tributaire du sérieux, de la rigueur, de l'engagement et de la probité des professionnels.*

L'alliance entre Mazars et Forvis a donné naissance à l'un des huit plus grands réseaux mondiaux de conseil et d'audit. Votre cabinet bénéficie désormais d'une présence renforcée dans une centaine de pays. En zone CEMAC, particulièrement au Gabon, quel est l'impact de ce renforcement ?

**Bernadette Ogombé Sangaré :** L'impact ne se mesure pas au nombre de pays couverts, mais à ce que cela permet de faire mieux, ici, au service des organisations gabonaises. Mazars, de son ancienne dénomination, a toujours été reconnu pour son expertise. Cependant, cette alliance nous permet de la compléter par une meilleure gestion des ressources, qu'elles soient humaines ou technologiques, pour mieux satisfaire les utilisateurs de l'information financière. Dans un contexte où les banques, les autorités, les investisseurs

cabinet franco-américain Forvis Mazars, notamment dans la sous-région ?

Ce type de décision relève souvent d'arbitrages internes : modèle économique, coût de conformité, priorités stratégiques globales. Mais ce serait une erreur d'y lire un désintéret pour le marché. Au contraire. Il s'agit plutôt d'un positionnement stratégique global plus axé sur le conseil financier que sur les métiers historiques de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes. La conformité, la fiscalité, la fiabilité des états financiers, le contrôle interne, la prévention des risques, la transparence, la nécessité d'attirer des investisseurs sur le territoire ou le besoin de lever des fonds sont autant de sujets structurants qui, malgré le départ de ces enseignes, existent et existeront. Ce retrait est donc effectivement une opportunité. Le groupe se positionne comme une réponse à la nécessité de la signature internationale pour certaines entités.

**« Le groupe se positionne comme une réponse à la nécessité de la signature internationale pour certaines entités. »**

et même les structures publiques challengent davantage les chiffres, l'enjeu central est la crédibilité de la donnée financière : sa cohérence, sa traçabilité et sa capacité à être défendue. Cette alliance est donc pour nous le moyen d'offrir un accompagnement plus technique et plus orienté vers l'optimisation des ressources, à la hauteur des attentes d'un tissu économique gabonais de plus en plus dynamique.

Après le départ des banques européennes d'Afrique, comment analysez-vous le retrait récent des deux géants américains PWC et EY du secteur de l'expertise comptable, de la fiscalité, de l'audit et du conseil en Afrique subsaharienne ? Cette évolution pourrait-elle profiter au

L'Ordre national des experts-comptables (ONEC) du Gabon compte environ 15 femmes sur 65 experts-comptables, soit une minorité.

**Comment expliquer cette faible représentation, et quels conseils pourriez-vous donner aux jeunes femmes qui souhaitent s'orienter vers ce métier ?**

La faible représentation des femmes parmi les experts-comptables au Gabon s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, la formation est longue et exigeante. D'autre part, le métier demande un investissement professionnel important, avec des périodes de forte charge de travail, ce qui peut rendre plus difficile l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale, notamment pour les femmes qui assument encore souvent une grande part des responsabilités familiales et maternelles. Cependant, la situation évolue progressivement, et de plus en plus de femmes réussissent

dans cette profession. Je tiens d'ailleurs à préciser que cette réalité concerne plus largement toutes les femmes qui aspirent à des fonctions de leadership. Mon conseil aux jeunes professionnelles est simple : croire en leurs capacités, persévérer dans leur formation et ne pas se fixer de limites. Avec de l'organisation, du soutien et de la détermination, il est tout à fait possible de concilier ambition professionnelle et vie personnelle.

**Quel est votre rôle en tant qu'ambassadrice pour la zone Afrique centrale de l'Alliance des patronats francophones (APF) ?**

Au sein de la FEG (Fédération des entreprises du Gabon), j'ai eu l'honneur de gérer le comité Destination Gabon, dont la vocation première est de promouvoir cette association auprès des investisseurs étrangers ainsi que de la diaspora afin de présenter les opportunités qui existent dans notre corporation, principalement des opportunités de mise en relation. Ce poste m'a donc permis d'être ambassadrice de l'APF, ce qui est une grande fierté. Il a été créé pour faciliter des mises en relation structurantes, ouvrir des opportunités et aider des entreprises de la zone à accéder à des réseaux, des partenaires et des marchés dans l'espace francophone.

**Forvis Mazars Group et la BCEG ont uni leurs expertises pour accompagner les 100 du concours « Osez mon projet », une initiative portée par le ministère du Commerce et des PME-PMI. Quel accompagnement offrez-vous concrètement à ces lauréats ?**

Nous les aidons à franchir un cap décisif : passer de l'idée au dossier finançable. Beaucoup d'entrepreneurs ont une énergie, une vision, parfois même un marché, mais ils n'ont pas toujours la discipline de gestion et le

cadre de pilotage qui rendent un projet crédible pour un financeur. Or une banque ou un investisseur ne finance pas une intention, il finance une capacité à exécuter et à rendre compte. Notre accompagnement vise donc à structurer la lecture économique du projet, à sécuriser les hypothèses, à travailler sur la gestion de la trésorerie – qui reste la première cause de fragilité – ► (suite p. 124)

Bernadette Ogombé Sangaré,  
Local Partner chez Forvis Mazars.



Forvis Mazars

► et à mettre en place un minimum de gouvernance et de reporting. L'enjeu est de rendre l'entreprise pilotable, et donc finançable : des chiffres cohérents, une fiscalité maîtrisée, des justificatifs, et une organisation capable de suivre ses indicateurs. L'impact recherché dépasse

**« Les investissements ne créent de valeur durable que si les avantages économiques ont été correctement évalués. »**

chaque projet individuel : des PME structurées, ce sont des emplois, une économie plus formelle, et une base productive plus solide.

Comme la plupart des observateurs, vous avez suivi la présentation du budget 2026 du gouvernement gabonais certes révisé à la baisse, mais tout de même en hausse de plus de 51 % par rapport à 2025. Le renforcement du poste des investissements, porté à 2 119,2 milliards de FCFA, profitera-t-il pleinement aux secteurs porteurs de l'économie gabonaise ?

La loi de finances 2026 confirme un mouvement de fond : la modernisation et la digitalisation fiscale, avec des dispositifs comme la facture électronique et la généralisation des déclarations en ligne. Ce n'est pas un sujet simplement informatique. Cela renforce la traçabilité, réduit progressivement les zones grises et augmente l'exigence de conformité pour les entreprises. Cependant, cette loi de finance rajoute une pression financière sur le contribuable, personne morale mais également personne physique se plaignant de ne pas en voir les retombées au quotidien. Car s'y adjoignent les taxes dites « parafiscales », dont les textes restent souvent difficile d'accès, empêchant une budgétisation fiable. De la même façon que l'État souhaite plus de transparence dans la gestion des finances des entreprises, il devrait œuvrer à l'accessibilité des textes. Concernant les investissements annoncés, l'ambition est claire et peut se révéler structurante. Mais l'économie jugera sur l'exécution : la priorisation des secteurs, le calendrier, la capacité à irriguer réellement le tissu local, et surtout la mesure des retombées. Les investissements ne créent de valeur durable que si les futurs avantages économiques ont été correctement évalués et qu'ils sont pilotés avec discipline, transparence et indicateurs. Sans cela, l'annonce ne se transformera pas en impact.

**Pour financer son plan, le Gabon compte lever 60 % des fonds sur le marché intérieur CEMAC et 40 % à l'étranger. Cependant, l'agence Fitch souligne que le marché obligataire de la CEMAC est sous tension et**

**doute de sa capacité à absorber un tel volume d'emprunts. Quelle est votre analyse sur la faisabilité de cette stratégie de financement ?**

C'est une trajectoire possible, mais elle repose sur une variable centrale : la confiance, que ce soit sur le marché régional ou international. Sur le marché régional, la capacité d'absorption n'est pas infinie. Il faudra donc calibrer et séquencer avec rigueur pour ne pas créer de tension excessive ni renchérisser le coût. Le financement régional doit être structuré comme une opération de marché, c'est-à-dire avec une communication financière régulière, cohérente, et des comptes rendus réguliers. Sur la part internationale, les investisseurs regarderont la transparence des chiffres, la trajectoire macroéconomique et la crédibilité du pilotage budgétaire, donc la capacité à exécuter et à rendre compte.

*Propos recueillis par Lucie Delage-Morin*

**Bio**  
Bernadette Ogombé Sangaré, experte-comptable gabonaise spécialiste en stratégie financière, appartient à cette génération de professionnels africains ayant bâti leur légitimité sur la rigueur et la constance. Son parcours – une ascension méthodique – débute chez EY, où elle s'imprègne des standards internationaux et apprend à disséquer les chiffres. En 2014, au moment où le Gabon veut structurer ses revenus miniers et crédibiliser la gouvernance de ses ressources, elle assure la direction administrative et financière de la Société Équatoriale des Mines, y incarnant une exigence de discipline interne. De 2018 à 2022, elle s'impose comme directrice associée chez RSM FIDUGE, épaulant des entreprises confrontées aux contradictions classiques de l'économie africaine : ambitions régionales d'un côté, contraintes fiscales et financières de l'autre. En tant que Local Partner chez Forvis Mazars, elle met aujourd'hui au service d'acteurs locaux et internationaux une expertise qui la rend capable de traduire la complexité africaine dans le langage universel de la conformité et de la performance. Par ailleurs, en tant que responsable des jeunes experts-comptables au sein de l'Ordre national des experts-comptables (ONEC), elle participe à la crédibilisation des professions financières en Afrique, qu'elle considère comme un véritable pilier de la souveraineté économique. En 2025, sur recommandation de la Fédération des entreprises du Gabon, elle est nommée ambassadrice pour l'Afrique centrale de l'Alliance des patronats francophones. Là encore, elle représente une expertise enracinée mais ouverte, technique mais lisible, locale mais audible par les cercles internationaux. Son parcours dit beaucoup de l'évolution des élites professionnelles africaines, longtemps perçues comme de simples exécutantes de normes importées : on passe d'une génération de techniciens à une génération d'architectes de confiance. Une élite discrète mais décisive qui, dans un environnement où notoriété vaut trop souvent compétence, rappelle que la crédibilité se construit dans la durée, à l'épreuve du travail.

# LE GABON AMORCE UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE

*Destination encore confidentielle, le Gabon s'appuie sur un patrimoine naturel d'exception pour affirmer progressivement son positionnement touristique. Entre valorisation des sites emblématiques et dynamique d'investissement, le pays pose les bases d'un tourisme durable à forte valeur ajoutée.*

**A**u cœur de l'Afrique centrale, le Gabon dispose d'un patrimoine naturel d'une variété rare. Dès 2002, le pays a fait le choix stratégique de consacrer une part significative de son territoire à la conservation en créant treize parcs nationaux qui figurent aujourd'hui au fondement de son offre touristique.

Ce réseau constitue un véritable socle de développement, organisé autour d'écosystèmes complémentaires – forêts primaires, savanes, lagunes, mangroves et plages atlantiques – qui confèrent à la destination une identité forte. Cette diversité permet au Gabon de proposer une expérience immersive comprenant l'observation de la faune, la découverte de paysages préservés et la mise en contact avec un patrimoine naturel encore intact.

## Les sites qui dessinent la destination gabonaise

Parmi les sites les plus emblématiques, le parc de Loango, situé sur la façade atlantique dans la province de l'Ogooué-Maritime, incarne la vitrine du tourisme gabonais, avec ses paysages uniques où la forêt équatoriale rejoint l'océan. Au centre du pays, dans la province de l'Ogooué-Ivindo, le parc de la Lopé se distingue par son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO et par la singularité de ses paysages mêlant savanes et forêts denses. Plus au nord-est, toujours dans l'Ogooué-Ivindo, le parc national de l'Ivindo déploie une forêt équatoriale spectaculaire, riche notamment des chutes de Kongou, parmi les plus impressionnantes d'Afrique centrale. À l'extrême sud-ouest du territoire, dans la province de la Nyanga, Mayumba offre un littoral encore préservé, réputé pour ses plages sauvages et la présence de tortues marines. Aux abords de Libreville, dans la province de l'Estuaire, les parcs de Pongara et d'Akanda promettent une immersion rapide dans des écosystèmes de mangroves et de zones humides facilement accessibles depuis la capitale. Enfin, au nord-est du pays, dans la province du

Woleu-Ntem, Minkébé s'impose comme l'un des plus vastes sanctuaires forestiers d'Afrique centrale, abritant une biodiversité exceptionnelle.

Au-delà de ces parcs, le territoire offre une diversité d'expériences complémentaires : tourisme fluvial autour de Lambaréné, sites naturels comme le Lac Bleu ou les chutes de la Lékabi, ou encore valorisation du patrimoine artisanal, notamment autour des créations en pierre de Mbigou. Cette profusion contribue à structurer progressivement une offre touristique intégrée, articulée autour de circuits et de pôles en cours de développement.

Soutenue par des investissements croissants et une volonté affirmée de mise en valeur des territoires, cette démarche œuvre à renforcer l'accessibilité des sites, accompagner la montée en gamme de l'offre et positionner le Gabon comme une destination de référence en matière de tourisme durable. C'est ainsi que le pays fait le choix d'un modèle fondé sur la qualité de l'expérience, la préservation des écosystèmes et l'implication des communautés locales. Un positionnement différenciant qui rejoint les grandes tendances du tourisme international et ouvre la voie à un essor progressif du secteur.

**Louise Bibalou-Durand**



Au cœur des forêts gabonaises, une biodiversité d'exception qui incarne toute la promesse du tourisme durable.

# « 600 000 ARRIVÉES TOURISTIQUES D'ICI À 2029, UN OBJECTIF AMBITIEUX MAIS ATTEIGNABLE »

*Le professeur Marcelle Ibinga-Itsitsa, nouvelle ministre du Tourisme, entend donner un nouvel élan au tourisme durable et à l'artisanat, deux leviers de la diversification économique. Diagnostic approfondi, relance des sites prioritaires, partenariats stratégiques, la ministre pose les bases d'une transformation ambitieuse. Elle nous en parle.*

Quelle réaction a suscité votre nomination comme ministre du Tourisme durable et de l'Artisanat dans le deuxième gouvernement de la V<sup>e</sup> République après une première expérience ministérielle ? Quels objectifs poursuiviez-vous à l'époque, dès votre prise de fonctions, vous avez lancé un état des lieux approfondi du secteur ?

**P<sup>r</sup> Marcelle Ibinga-Itsitsa :** Ma nomination est un honneur, mais surtout une responsabilité. Revenir au gouvernement dans une phase de transformation majeure du pays impose lucidité et efficacité. J'ai ressenti une profonde gratitude et un sens aigu du devoir face à la confiance renouvelée des plus hautes autorités, au premier rang desquelles le chef de l'État, chef du gouvernement, S.E.M. Brice Clotaire Oligui Nguema.

Dès mon entrée en fonction, j'ai en effet lancé un diagnostic opérationnel complet, indispensable pour partir des réalités : infrastructures insuffisantes, déficit de promotion, besoin de professionnalisation, mais aussi un potentiel remarquable encore sous-exploité. L'objectif est clair : repositionner le tourisme durable et l'artisanat comme de véritables piliers de la diversification économique. Ce diagnostic vise à disposer d'une vision précise du secteur afin d'identifier ses forces, ses faiblesses et ses priorités. C'est dans cette logique que nous avons engagé l'élaboration de la Stratégie nationale de développement du tourisme, un outil destiné à poser des bases solides pour la relance, améliorer la gouvernance, renforcer la compétitivité de l'offre et générer des impacts rapides en matière d'emplois et d'attractivité

**L'opération Caravane touristique semble appelée à se poursuivre. Quelles innovations ou ajustements allez-vous y apporter ? Plus largement, quelle est votre**

**vision du tourisme durable et comment se décline-t-elle concrètement dans le contexte gabonais ?**

La Caravane touristique sera bel et bien perpétuée, mais avec des réajustements concrets et réalistes. Ma vision du tourisme durable est pragmatique : protéger nos 13 parcs nationaux, valoriser les structures hôtelières existantes ainsi que nos cultures locales et générer des revenus directs pour les communautés. Le Gabon possède 88 % de couvert forestier, un littoral exceptionnel, une biodiversité unique. Le tourisme durable n'est pas un slogan : c'est un modèle économique compatible avec notre identité environnementale.

Plus largement, ma vision du tourisme durable repose sur celle du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement S.E.M. Brice Clotaire Oligui Nguema, fondée sur un équilibre entre croissance économique, préservation des sites touristiques et inclusion des communautés locales. Concrètement, nous travaillons sur des pôles prioritaires tels que les sites touristiques de Tsamba-Magotsi, Lac-Bleu, les Chutes de la Lékabi, le site de Djaki-Madjiba et ceux de Loango, Mayumba, Pongara, Ivindo, la Lopé, etc.

**Le 13 janvier, vous avez reçu M. Édouard Sanguinetti, directeur général du groupe Peshaud, acteur de la logistique terrestre, fluviale et maritime désormais engagé dans la construction hôtelière. En quoi l'expertise de ce groupe pourrait-elle contribuer au développement de la filière touristique au Gabon ?**

La rencontre du 13 janvier 2026 avec M. Édouard Sanguinetti, directeur général du groupe Peshaud, s'inscrit dans notre stratégie d'attraction d'investissements structurants et accompagne la diversification de leurs activités. Un partenariat avec un groupe au savoir-faire



RYAN GABON PICTURES

Le professeur Marcelle Ibinga-Itsita, ministre du Tourisme durable et de l'Artisanat.

reconnu pourrait accélérer la modernisation des dessertes vers nos zones touristiques enclavées, sécuriser les flux et améliorer l'expérience des visiteurs. Notre ligne demeure la suivante: chaque partenariat doit garantir un transfert de compétences et l'implication des acteurs nationaux. Les échanges ont porté sur les mécanismes permettant d'établir un cadre juridique en vue d'un protocole d'accord pour la construction d'un hôtel touristique Orema à Port-Gentil, ainsi que sur les conditions de mise en œuvre du projet. Celui-ci se distingue par son orien-

capables de générer rapidement de l'emploi, de la valeur ajoutée locale et des revenus pour les territoires. Notre action s'articule autour de trois axes: l'amélioration de l'accessibilité et des infrastructures touristiques, en particulier vers les sites à fort potentiel écotouristique, la structuration et la montée en gamme de l'offre grâce à la formation, à la normalisation et à l'accompagnement des opérateurs, et enfin la promotion et l'attractivité internationale appuyées sur une stratégie de visibilité ciblée. L'objectif de 600 000 arrivées touristiques ►(suite p. 128)

tation vers le développement du tourisme et son potentiel de création d'emplois directs et indirects, en cohérence avec les priorités gouvernementales définies par le président de la République, pour un tourisme durable et un artisanat compétitif. Notre ambition est de mobiliser des partenaires techniques solides capables d'accompagner la montée en gamme de la destination Gabon, tout en favorisant l'emploi local, le respect des normes environnementales et l'ancrage territorial des projets.

**Dans un contexte où le tourisme et l'artisanat doivent devenir des leviers majeurs de diversification économique, quelle place occupe le tourisme durable dans les arbitrages de 2026 ? Quelles priorités souhaitez-vous privilégier, et l'objectif de 600 000 arrivées touristiques d'ici à 2029 vous paraît-il atteignable ?**

Le tourisme durable occupe une place stratégique dans les arbitrages budgétaires de 2026. Certes, nous devons composer avec des contraintes, mais l'enjeu n'est pas d'opposer les secteurs: il s'agit au contraire de créer des synergies, notamment avec le numérique pour la promotion, et avec les infrastructures pour l'accessibilité. Le tourisme et l'artisanat sont d'ailleurs identifiés comme des leviers transversaux de diversification,

## Bio

Le professeur Marcelle Ibinga Epse Itsitsa, maître de conférences CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur) en littérature hispano-américaine, est ministre du Tourisme durable et de l'Artisanat depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Titulaire d'un doctorat en études ibériques et latino-américaines délivré en 2006 par l'université de Perpignan Via Domitia, elle débute sa carrière à l'École normale supérieure (ENS) de Libreville comme chargée d'études du DG de 2003 à 2008, puis au poste de directrice des études chargée des cycles CAPC et classes préparatoires en 2008-2009. Elle intègre ensuite le ministère de la Culture, des Arts et de l'Éducation civique en 2014-2015 en tant que conseillère du ministre en charge de la Formation, puis accède aux fonctions de directrice générale de l'Institut universitaire des sciences de l'organisation de 2019 à 2023.

Elle entre alors en politique avec le mandat de 5<sup>e</sup> vice-présidente du Sénat de la Transition jusqu'en janvier 2025, puis celui de députée à l'Assemblée nationale du 15 novembre au 31 décembre 2025. Elle est ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique de janvier à mai 2025, puis ministre de la Fonction publique et du Renforcement des capacités de mai à novembre de la même année.

Au chapitre des distinctions honorifiques, elle est chevalier de l'ordre international des Palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES), récipiendaire de la médaille de la Reconnaissance des Forces armées gabonaises et officier du Mérite gabonais. Elle est par ailleurs membre de nombreuses sociétés savantes.

► d'ici à 2029 est ambitieux mais atteignable, à condition de lever les freins liés aux visas, aux coûts du transport aérien et à la connectivité. Cela nécessitera une coordination interministérielle forte et un climat d'affaires attractif. Notre démarche est graduelle : consolider d'abord les fondamentaux, renforcer ensuite la confiance des investisseurs, puis améliorer l'expérience visiteur. C'est à ce prix que nous pourrions transformer cette ambition en une réalité durable.

**La pierre de Mbigou, une stéatite utilisée par les artisans de Libreville pour en faire des sculptures, est déjà reconnue comme indication géographique (IG) et en voie d'inscription au patrimoine artisanal mondial de l'UNESCO. Comment voyez-vous l'opportunité de transformer le savoir-faire des sculpteurs en une industrie culturelle durable, créatrice d'emplois et porteuse de rayonnement international pour le Gabon ?**

La reconnaissance de la pierre de Mbigou est une avancée majeure. L'artisanat ne doit plus être perçu comme un secteur informel marginal, mais comme une industrie culturelle stratégique. La valorisation de cette pierre précieuse comme produit à indication

géographique constitue déjà une fierté nationale. Cela suppose d'organiser la filière, de renforcer la formation des artisans, de protéger la ressource, d'améliorer le design et la qualité des produits, et de développer des circuits de commercialisation, tant au niveau national qu'international. C'est dans cette optique que nous avons inscrit dans notre feuille de route un concours national de l'artisanat pour détecter les talents, les former et les promouvoir. Notre ambition est de faire de la pierre de Mbigou un label d'excellence, créateur d'emplois locaux, tout en garantissant une exploitation responsable et respectueuse de l'environnement. En valorisant ce patrimoine, nous ne faisons pas seulement la promotion d'un produit ; nous affirmons l'identité culturelle du Gabon sur la scène internationale et nous transformons un héritage ancestral en moteur de développement économique durable.

**Le peuple gabonais attend des résultats concrets. Votre lettre de mission prévoit un dispositif de pilotage pour 2026 : quelle est votre feuille de route pour les 100 premiers jours et quelle impulsion souhaitez-vous donner en cohérence avec le Plan national de croissance et de développement (PNCD) ?**

En effet, le peuple gabonais attend des résultats, et cette exigence guide pleinement mon action. Pour les cent premiers jours, ma feuille de route s'articule autour de trois priorités : efficacité, visibilité et résultat. Elle comprend la finalisation de la Stratégie nationale du tourisme et de l'artisanat, l'audit des sites prioritaires, le lancement d'un programme national de formation des guides et artisans, la simplification des procédures d'investissement touristique ainsi que la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation transparent.

L'impulsion que je souhaite donner repose sur une gouvernance axée sur la culture des résultats, en cohérence

**« Nous voulons faire de la pierre de Mbigou un label d'excellence créateur d'emplois locaux. »**

avec le PNCD 2026. Le tourisme durable constitue un levier de croissance verte, d'inclusion sociale et de rayonnement international. Nous ne promettons pas des miracles, mais une méthode : planification, partenariats, professionnalisation et résultats mesurables. Notre démarche est pragmatique : agir vite, mais agir juste et efficacement, et poser des bases solides tout en produisant des résultats visibles et à fort impact. Le Gabon dispose des atouts nécessaires. Il nous revient désormais de créer les conditions permettant de transformer ce potentiel en richesse partagée.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

■ Chouchou Lazare – Styliste

# L'ARISTOCRATIQUE RAPHIA GABONAIS ÉBLOUIT PARIS

*Chouchou Lazare, styliste gabonais reconnu au-delà des frontières du pays, a une prédilection pour les créations en raphia du Gabon, une fibre naturelle qui allie qualités esthétiques et forte symbolique patrimoniale.*

**A** Libreville, le styliste gabonais Chouchou Lazare magnifie dans son atelier de couture les fibres de raphia qu'il fait lui-même sécher au soleil sur son balcon. Cette matière naturelle extraite des feuilles de palmier, il a l'érigée en signe distinctif de son art. En effet, il aime travailler le raphia du Gabon car il a ceci de particulier que, tissé très fin, il présente un rendu textile particulièrement esthétique. Tressé, cousu ou collé, ce raphia jamais teinté, omniprésent dans sa collection, se retrouve alors en forme de bustier ou de jupe.

D'où lui vient cette passion pour le stylisme ? De ses jeunes années auprès d'une maman couturière qu'il aide à exécuter ses travaux. D'ailleurs, il s'investit tant dans cette activité que dès le lycée, il organise un défilé. Ses premières « clientes » ? Sa mère et sa grand-mère, les deux « reines » de sa vie auxquelles l'ensemble de son œuvre ne cesse de rendre hommage, même si ses créations ont désormais franchi les frontières du pays natal et défilent à Paris...

## Le raphia, plus qu'une fibre textile

Il faut dire que pour les Gabonais, le raphia n'est pas un simple matériau : c'est une fibre porteuse d'une riche symbolique. Traditionnellement réservé aux nobles et aux chefs du village, le raphia du Gabon revêt une dimension ancestrale, patrimoniale. D'ailleurs, aujourd'hui encore, il est utilisé dans les tissus avec lesquels on confectionne les tenues des mariages traditionnels et des cérémonies culturelles bwiti, un rite initiatique appartenant à l'origine aux peuples Mitsogo et Apindji qui, par la suite, l'auraient transmis aux autres ethnies du Gabon.

À ce titre, il représente donc « une richesse naturelle à préserver, contribuant au rayonnement du patrimoine culturel gabonais et africain », rappelait récemment la ministre gabonaise du Tourisme durable et de l'Artisanat (*lire son interview p. 126-128*), tout comme sont mises en avant d'autres spécialités gabonaises à l'instar de la pierre de Mbigou, une stéatite utilisée par



les artisans de Libreville pour en faire des sculptures, déjà reconnue comme indication géographique (IG) et en voie d'inscription au patrimoine artisanal mondial de l'UNESCO. Cela étant dit, Chouchou Lazare considère pour sa part que le port de ce matériau aristocratique doit s'étendre à quiconque désire se distinguer par le vêtement, sans exclusive.

## Le brillant parcours du créateur

Dès 2002, Chouchou Lazare remporte le premier prix du meilleur défilé de mode à la Biennale internationale de Design de Saint-Étienne, en France. Vingt-quatre ans plus tard, lors de la visite d'État du président français Emmanuel Macron au Gabon fin novembre 2025, il lui présente ses créations ainsi qu'au président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema, tous deux impressionnés par la beauté de ses pièces en raphia. Une visite qui montre que le styliste a acquis l'aura d'une célébrité nationale voire internationale, puisqu'il a reçu à Paris, le 28 février dernier, un Achievement Award lors du Fashion Annual Show, un événement organisé depuis plus de 25 ans pour mettre à l'honneur des créateurs et des mannequins africains.

Par ailleurs président de l'Association des stylistes et créateurs gabonais, Chouchou Lazare a aussi tracé la voie pour d'autres designers gabonais auxquels il transmet sa technique et sa rigueur dans le travail. Plus qu'un métier, Chouchou Lazare voit dans sa spécialité et le choix de son matériau fétiche, le raphia, un moyen de placer le Gabon sous la lumière des projecteurs.

**Anna de Neuville**



En 2024, les exportations du secteur minier ont atteint 5752,1 milliards de FCFA (+1,6%) et le manganèse a généré 847,5 milliards (+14,3%).

## ■ Mines

# DU BRUT AU RAFFINÉ, LE GABON RÉINVENTE SON MODÈLE MINIER

*Entre interdiction de l'exportation du manganèse brut dès 2029 et besoins d'investissement estimés à 15 000 milliards de FCFA, le secteur minier gabonais entre dans une nouvelle phase. Le pays redéfinit son modèle minier pour enrichir sa diversification économique.*

La décision la plus emblématique de la nouvelle orientation du Gabon en matière industrielle est l'interdiction progressive, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2029, de l'exportation du manganèse brut, un minerai dont il est l'un des leaders mondiaux. Véritable marqueur d'une doctrine minière renouvelée, cette mesure s'affirme comme un acte de souveraineté. Annoncée par le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema, elle impose aux opérateurs de transformer localement ce minerai indispensable à la production d'acier. Une période transitoire de trois ans, de 2025 à 2028, doit donner toute latitude aux entreprises de construire ou moderniser leurs unités de traitement. Ce virage confirme la volonté du Gabon de dépasser le statut d'exportateur de matières premières pour devenir un acteur industriel à part entière.

Dans la continuité de cette réforme, le gouvernement a créé en septembre 2025 deux sociétés publiques : la Société nationale des agrégats (SNA) et la Société de gestion de la logistique et des infrastructures minières du Gabon (SOGELIM). Leur mission est de structurer la filière, de sécuriser l'approvisionnement des chantiers nationaux et d'optimiser les opérations minières. La SNA est chargée de l'exploration, de l'exploitation et de la commercialisation des agrégats, avec pour objectif de garantir aux projets publics un approvisionnement prioritaire tout en impliquant davantage les entreprises gabonaises. La SOGELIM dispose quant à elle des moyens juridiques nécessaires pour gérer la logistique et les infrastructures minières du pays. Elle joue un rôle clé dans l'optimisation des opérations et la facilitation des investissements.

Pour piloter cette nouvelle politique, une Commission interministérielle de suivi des projets intégrés de transformation locale des minerais. Placée sous l'autorité du vice-président du gouvernement Hermann Immongault, elle supervise des projets comme la transformation locale des minerais, la centrale hydroélectrique de Booué, le chemin de fer Belinga-Boué-Mayumba ou encore le port en eau profonde de Mayumba. La création de cette commission illustre l'approche intégrée du gouvernement, qui articule valorisation des ressources minières et développement d'infrastructures stratégiques.

### Le Québec, illustration du regain international d'intérêt

Une fois la vision bien définie vient le moment de déployer les moyens nécessaires à sa mise en œuvre : ils sont considérables. L'ancien ministre des Mines Gilles Nembé estimait à près de 15 000 milliards de FCFA les investissements requis, bien au-delà des 1 600 milliards accordés à Abuja en 2025 par Afreximbank (Banque africaine d'import-export). Un besoin qui reflète l'ampleur des chantiers à engager : infrastructures ferroviaires, unités de transformation, exploitation des gisements majeurs de Belinga, Baniaka et Milingui, montée en puissance des opérateurs nationaux, création de 15 000 emplois... Autant d'objectifs qui exigent une ingénierie financière solide et une mobilisation massive de capitaux. Cette équation renforce aussi la nécessité de repenser les partenariats internationaux. L'actuel ministre Sosthène Nguema Nguema souligne la volonté du pays de s'éloigner d'acteurs historiques encore réservés sur sa capacité à transformer localement son manganèse. Le message est fixé : le Gabon souhaite désormais s'appuyer sur des partenaires capables d'accompagner sa montée en gamme industrielle.

La Fédération des entreprises du Gabon (FEG), principale organisation patronale, et l'Union des mines du Gabon (UMIGA) ont organisé le 25 septembre 2025 une concertation de haut niveau à Moanda, dans le Haut-Ogooué, réunissant les principaux acteurs du secteur. Les discussions ont porté sur le cadre réglementaire, la fiscalité, les permis miniers, la TVA et les substances souveraines mais aussi sur la logistique, l'énergie et le capital humain. Les priorités identifiées s'articulent autour de l'amélioration de la compétitivité logistique, du renforcement de la sécurité, de l'accélération de la transformation locale, de la structuration d'une filière intégrée et du développement des programmes de formation adaptés. Cette dynamique collective illustre une volonté partagée de faire du secteur minier un levier de croissance durable.

Dans le prolongement de cette mobilisation interne, le potentiel minier gabonais attire également de nouveaux partenaires. En septembre 2025, une délégation de cinq

entreprises québécoises a ainsi été reçue par le ministre des Mines. Les échanges ont porté sur les besoins en infrastructures minières et les solutions techniques proposées par les entreprises canadiennes, notamment dans le génie-conseil et l'exploitation. Pour Alain Carrier, directeur général des Services économiques du Québec soulignant la complémentarité entre les deux pays, « *le Gabon est sur une lancée importante en matière de développement minier* ». Malgré l'absence de représentation diplomatique canadienne sur place, cette mission de prospection témoigne de l'ouverture du Gabon à de nouveaux investisseurs.

### Les recettes de l'or ont fait un bond de 183,3 %

Il faut préciser aussi que le Gabon s'appuie sur des réserves parmi les plus riches du continent : le manganèse (top 5 mondial), le fer (3 à 5 milliards de tonnes), l'or, le niobium, l'uranium mais aussi des ressources encore peu explorées comme les terres rares, la bauxite, le titane, le vanadium ou les diamants. Soutenue par une volonté politique affirmée et une attractivité renforcée, l'ambition est de consolider la place du Gabon parmi les grands acteurs miniers africains. Cette trajectoire suppose toutefois de mobiliser des financements massifs, de poursuivre les réformes, de renforcer les compétences locales, de stabiliser le cadre réglementaire et d'attirer des partenaires crédibles.

Dans cette perspective, le poids économique du secteur confirme son rôle stratégique, les mines représentant près de 6 % du PIB et environ 25 % des recettes d'exportation. En 2024, la progression du secteur a été soutenue par 169,35 milliards de FCFA d'investissements (300 millions de dollars) orientés vers les infrastructures, les nouveaux projets et des technologies d'extraction plus respectueuses de l'environnement. Les exportations ont atteint 5 752,1 milliards de FCFA (+ 1,6 %). Le manganèse a généré 847,5 milliards (+ 14,3 %), tandis que l'or a bondi de 183,3 % pour atteindre 68,1 milliards de FCFA. Encore modeste, la filière aurifère révèle néanmoins un potentiel de croissance notable.

Le Gabon dispose d'un potentiel minier exceptionnel et d'une stratégie désormais assumée fondée sur la transformation locale de ses ressources, la création de valeur, le renforcement de sa souveraineté économique et l'attraction des partenaires de long terme. Mais cette ambition implique un défi majeur, celui de financer et structurer une filière moderne, compétitive et durable. Le pays avance et réforme, séduisant de nouveaux acteurs, signe d'un mouvement réel. L'enjeu est désormais de convertir cet élan en résultats tangibles pouvant repositionner durablement le Gabon parmi les leaders miniers du continent.

**Paul de Manfred**

# « LE GABON PRÉPARE SON RETOUR PARMIS LES GRANDES PUISSANCES MINIÈRES »

*Avec l'acquisition d'équipements de pointe, le ministre des Mines et des Ressources géologiques Sosthène Nguema Nguema engage une transformation du secteur minier. Traçabilité et contrôles renforcés, valorisation locale des ressources et préparation des grands gisements doivent redonner au Gabon son statut d'acteur minier majeur sur le continent.*



Sosthène Nguema Nguema, ministre des Mines et des Ressources géologiques.

**Quels sont les avancées en cours au ministère des Mines et des Ressources géologiques ?**

Sosthène Nguema Nguema: Avant d'entrer dans le cœur de cet entretien, qui me donne l'occasion de présenter la vision du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Brice Clotaire Oligui Nguema, pour le secteur minier gabonais, je tiens à vous remercier pour l'intérêt constant que vous portez à notre pays. Permettez-moi également de souligner une avancée importante: grâce à l'appui de la BAD, le département des Mines et des Ressources géologiques a fait le 6 août dernier l'acquisition d'un équipement de pointe dédié à l'analyse des minerais. Cet outil, d'une valeur de 189 millions de FCFA, illustre le niveau technologique requis pour moderniser notre dispositif d'analyse et améliorer la qualité de la gouvernance minière. Je souhaite renouveler ici mes remerciements à la BAD, dont le soutien constant contribue depuis de nombreuses années au renforcement de nos capacités nationales.

**En quoi ce laboratoire mobile contribuera-t-il à améliorer le contrôle de la qualité et la traçabilité des ressources naturelles du Gabon ?**

Cet équipement de pointe nous permet de renforcer de manière très concrète le contrôle de la qualité des minerais extraits du sous-sol gabonais. Il offre la possibilité d'effectuer des analyses rapides et fiables directement sur les sites d'exploitation, réduisant ainsi les risques de manipulation ou de perte d'information. Il constitue également un outil essentiel pour améliorer la traçabilité des opérations, depuis l'extraction jusqu'à la mise sur le marché des minerais. Cette capacité nouvelle nous placera en situation de suivre l'ensemble de la chaîne de valeur, de sécuriser les volumes déclarés et de renforcer le contrôle des activités minières, au bénéfice de la transparence et des recettes publiques.

**D'autres acquisitions d'équipements de pointe sont-elles envisagées en 2026, notamment pour accompagner l'entrée en exploitation des grands gisements de fer du pays ?**

Oui, absolument. La mise en exploitation des gisements de fer de Belinga dans l'Ogooué-Ivindo, de Baniaka dans le Haut-Ogooué et de Milingui dans la Nyanga nécessitera un renforcement significatif de nos capacités techniques. À très brève échéance, il sera indispensable de créer un laboratoire national doté d'équipements ultramodernes, capable d'assurer des analyses de haute précision et d'accompagner la montée en puissance de l'industrie minière. Cette perspective s'inscrit dans une stratégie globale de modernisation du secteur visant à améliorer la qualité des contrôles, garantir la traçabilité des minerais et maximiser la valeur ajoutée captée par l'État. L'objectif est clair : disposer d'outils à la hauteur des ambitions du Gabon et des standards internationaux.

**Le budget de votre département est passé de 4,56 milliards de FCFA en 2025 à 68,12 milliards en 2026, soit une hausse considérable. Quelles motivations stratégiques justifient une telle progression ?**

Cette augmentation substantielle reflète l'ambition clairement affichée par le gouvernement de repositionner le secteur minier comme l'un des moteurs de la diversification économique du Gabon. Elle traduit la volonté du chef de l'État de doter notre pays des moyens nécessaires pour intensifier les activités de recherche, de prospection et de cartographie géologique. L'objectif est de mieux connaître les ressources contenues dans notre sous-sol et d'évaluer leur potentiel économique afin d'attirer des investissements structurants. Ce renforcement budgétaire marque une rupture assumée avec les années de sous financement et ouvre la voie à une gouvernance minière plus moderne, plus performante et mieux alignée sur les standards internationaux.

**Votre ministère prévoit de conduire en 2026 plus de 240 missions de contrôle auprès des opérateurs. Quels en sont les objectifs précis ?**

Ces missions répondent à deux impératifs majeurs : l'exploration et l'exploitation. En phase d'exploration, il s'agit de vérifier que les programmes de prospection sont exécutés conformément aux engagements pris par les opérateurs, et que les travaux menés sur les différents sites respectent les normes techniques en vigueur. Quant à la phase d'exploitation, les contrôles visent à garantir le respect strict des Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et des obligations réglementaires,

mais aussi à vérifier la conformité entre les volumes déclarés et les volumes réellement extraits. Ces missions permettront d'améliorer la transparence, de réduire les pertes fiscales et de renforcer la contribution du secteur minier au PIB et aux recettes budgétaires de l'État.

**La société australienne Apollo Minerals Ltd a annoncé la présence au Gabon de traces significatives de gallium, un métal indispensable aux semi-conducteurs. Quelles perspectives cette découverte ouvre-t-elle pour votre pays ?**

Les travaux d'exploration actuellement menés par Apollo Minerals Ltd permettront de réévaluer précisément le niveau des réserves. Toutefois, les premiers indices confirment la présence significative de gallium, ce qui ouvre des perspectives très prometteuses. Le développement de cette filière pourrait renforcer la position du Gabon sur le marché des métaux critiques, accroître nos recettes d'exportation et contribuer à la diversification de notre production minière. À terme, cette ressource pourrait également attirer des investissements dans des segments à forte valeur ajoutée, notamment dans les chaînes de fabrication liées aux technologies avancées.

**Quels leviers comptez-vous activer pour repositionner le Gabon comme un acteur minier majeur en Afrique, non seulement dans l'exportation de minerais bruts, mais aussi dans la transformation industrielle ?**

**« Avec l'appui de la BAD, le ministère a acquis un laboratoire mobile de 189 millions de FCFA pour renforcer l'analyse et la traçabilité des minerais. »**

Le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema a pris une décision historique : mettre fin à l'exportation du minerai brut de manganèse à partir de 2029. Cette mesure structurante ouvre la voie à la transformation locale, qui générera davantage de valeur ajoutée, renforcera les recettes publiques et créera de nombreux emplois directs et indirects. Parallèlement, nous travaillons à la modernisation des infrastructures, à l'amélioration du climat des affaires et à la mise en place d'un cadre incitatif pour attirer des investisseurs industriels. L'objectif est de faire du Gabon un pôle régional de transformation minière, capable de produire des dérivés à haute valeur technologique.

**Le secteur minier représente environ 6 % du PIB et 25 % des recettes d'exportation, avec une production de manganèse qui assure près de 12 % de** ▶ (suite p. 134)

**► l'offre mondiale. Quelles ambitions chiffrées lui assignez-vous dans le cadre du PNCD 2026-2030 ?**

Le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030, sur la base duquel le chef de l'État a été plébiscité, fixe des objectifs ambitieux pour transformer l'économie gabonaise et atteindre une croissance à deux chiffres. Le secteur minier y occupe une place stratégique. Mon département doit engager des réformes profondes pour accroître significativement les recettes d'exportation, améliorer la contribution du secteur au PIB et renforcer la valeur ajoutée locale. L'ambition est de faire du secteur minier un pilier majeur de la croissance, capable de soutenir durablement la création de richesse nationale et l'amélioration des conditions de vie des Gabonais.

**Quels enseignements ont été tirés du recensement obligatoire conduit par vos services du 29 octobre au 5 novembre 2025 auprès de l'ensemble des acteurs du secteur aurifère ?**

Ce recensement a permis d'établir un diagnostic inédit d'un secteur longtemps dominé par l'informalité. Cette opération a révélé plusieurs enjeux structurants pour la gouvernance minière nationale. D'abord, la nécessité de restaurer la souveraineté de l'État sur ses ressources aurifères en réorganisant la filière et en mettant en place des mécanismes capables de freiner l'exportation frauduleuse de l'or, qui prive le pays de recettes essentielles. Ensuite, l'impératif d'encadrer des activités dispersées et souvent clandestines, notamment par la création de coopératives regroupant les artisans présents sur l'ensemble du territoire afin de professionnaliser la filière et d'améliorer les conditions de travail. Le recensement a également mis en lumière l'urgence d'assurer un suivi administratif et fiscal des quelque 3 000 artisans identifiés, dont les dossiers doivent être régularisés pour intégrer durablement ces acteurs dans l'économie formelle et renforcer la mobilisation des ressources internes. À cela s'ajoute la nécessité d'élaborer une carte minière nationale permettant de localiser précisément les sites d'exploitation artisanale, d'améliorer la planification

du secteur et de réduire les conflits d'usage. Au-delà de ces constats, le gouvernement entend valoriser le travail des orpailleurs en leur offrant un cadre plus sécurisé, plus rentable et mieux structuré, tout en garantissant la traçabilité de l'or extrait. L'objectif est de capter une part significative de la production qui échappe encore au circuit officiel, de renforcer les recettes publiques et de transformer une activité informelle en véritable levier économique pour l'État, les collectivités et les communautés locales.

**Les Gabonais attendent désormais des résultats tangibles. Comment comptez-vous déployer le dispositif de pilotage inscrit dans votre lettre de mission afin d'assurer une exécution efficace des priorités nationales ?**

Une lettre de mission a été formellement assignée à notre département ministériel, avec des objectifs précis. Nous mettons en œuvre, dans les délais impartis, l'ensemble des orientations qu'elle définit. Ces directives, qui émanent de l'autorité suprême, exigent de nous rigueur, méthode et un sens aigu des priorités. Les résultats ne pourront être obtenus que de manière progressive, au rythme de l'exécution des actions programmées. C'est pourquoi nous mettons en place un dispositif de pilotage continu fondé sur le suivi des performances, l'évaluation régulière des avancées et la coordination étroite entre les services. Chaque étape devra produire un impact mesurable, afin de garantir que les objectifs fixés pour 2026 se traduisent en améliorations concrètes pour les populations.

**Quelle impulsion donnerez-vous à vos actions en cohérence avec le Plan national de croissance et développement (PNCD) en 2026 ?**

Je vais mettre un point d'honneur à veiller à ce que les actions inscrites dans la feuille de route que je viens de décliner soient menées à terme en temps voulu. À cet effet, je vais créer entre les différents services des synergies qui permettront d'inscrire ces actions dans une certaine cohérence et une dynamique de réussite.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



ACTUALITÉS - INTERNATIONAL - POLITIQUE - SPORTS

Quotidien Togolais d'analyses et d'informations générales



PRESTATIONS

**Rédaction des articles**

**Diffusion de communiqués**

**Couverture médiatique**

**Annonces / Publication de documents (actes de justice, faire part, etc...)**

PARUTIONS

**Lundi - Mercredi - Vendredi**



Neutralité positive

Cacavéli, Rue Satelit, 3e maison avant Groupe CAPFER,  
BP 30117  
E-mail: atogomatin@gmail.com  
Tél : 70 92 13 37 / 97 87 12 42

Au cœur du Complexe métallurgique de Moanda (CMM), une couleuse intervient lors d'une étape clé de la transformation métallurgique du manganèse.

## ■ La Compagnie Minière de l'Ogooué – COMILOG

# LE MODÈLE INDUSTRIEL D'ERAMET COMILOG ACCOMPAGNE LES AMBITIONS DU GABON

*Outre l'extraction, la valorisation et la transformation du manganèse – son cœur de métier –, Eramet Comilog, filiale du groupe Eramet revendique une démarche de diversification économique en faveur des entreprises locales, dont elle soutient le développement, en phase avec les orientations actuelles du Gabon.*

Le cœur des activités d'Eramet Comilog est l'extraction et la valorisation d'un manganèse à haute teneur à Moanda, l'un des gisements les plus riches au monde. L'entreprise est spécialisée dans l'exploitation et la transformation de ce minerai essentiel pour la fabrication de l'acier, dont il améliore la résistance et la durabilité. Il est principalement destiné à l'industrie sidérurgique mondiale, mais aussi aux batteries, à l'automobile, à la construction ou à l'électronique. Au Gabon, Eramet Comilog opère un modèle industriel complet allant de l'extraction minière jusqu'à la transformation métallurgique et l'exportation. En 2025, la production de la mine de Moanda s'est établie autour de 7 millions de tonnes, et les volumes transportés par voie ferroviaire entre 6,4 et 6,8 millions de tonnes selon les périodes. Au-delà de la production, l'entreprise accompagne le pays à travers son engagement industriel, son réseau logistique et son ancrage territorial.

Les activités de l'entreprise s'articulent autour de trois piliers industriels complémentaires. Le premier est

l'extraction minière, réalisée à ciel ouvert sur les plateaux de Bangombé et Okouma. Le minerai brut extrait puis traité dans des laveries est ensuite concassé, lavé et enrichi afin d'obtenir un concentré de manganèse pouvant atteindre 46 % de teneur. Le deuxième pilier est la transformation métallurgique locale: le Complexe industriel de Moanda (CIM) produit des agglomérés de manganèse et le Complexe métallurgique de Moanda (CMM) des alliages et oxydes, notamment le silicomanganèse et le monoxyde de manganèse utilisés par l'industrie sidérurgique. Le troisième pilier est la logistique et le transport, principalement assurés par la filiale ferroviaire Setrag sur près de 650 kilomètres entre Moanda et le port minéralier d'Owendo, où les produits sont exportés.

La force du modèle industriel d'Eramet Comilog tient à l'intégration complète de la chaîne de valeur du manganèse. L'entreprise maîtrise l'ensemble des étapes, de l'extraction du minerai jusqu'à sa transformation et son exportation. Cette organisation permet d'optimiser la production, d'améliorer la qualité des produits,

de renforcer la compétitivité industrielle ainsi que de développer la transformation locale du minerai, contribuant à la création de valeur au Gabon. Ce modèle intégré s'appuie sur des infrastructures industrielles, logistiques et énergétiques structurantes pour le pays, notamment les complexes métallurgiques de Moanda, le réseau ferroviaire du Transgabonais et les installations portuaires d'Owendo. Il constitue un levier important pour accompagner les ambitions du Gabon en matière de transformation industrielle des ressources naturelles.

### Parmi les secteurs soutenus, l'agriculture

Depuis plusieurs décennies, l'entreprise participe au développement économique et social du Gabon à travers la construction d'infrastructures et l'appui aux territoires où elle opère. Aujourd'hui, elle fait évoluer son approche vers plus de diversification économique et d'entrepreneuriat local. L'objectif est d'accompagner l'émergence d'activités durables afin de renforcer l'autonomie économique des territoires, en particulier dans la province du Haut-Ogooué. Dans cette dynamique, une convention tripartite a été signée fin 2022 entre l'État gabonais, Eramet Comilog et trois établissements de microfinance, mobilisant une enveloppe initiale de 750 millions de FCFA. Un avenant signé un an plus tard a élargi le dispositif aux cinq provinces traversées par le Transgabonais – Haut-Ogooué, Ogooué-Lolo, Ogooué-Ivindo, Moyen-Ogooué et Estuaire – tout en intégrant deux nouveaux partenaires financiers. L'enveloppe globale du dispositif atteint désormais 2 milliards de FCFA. Ce fonds d'amorçage vise à faciliter l'accès au financement des entrepreneurs locaux et des très petites entreprises. Depuis sa mise en place, plus de 300 projets ont été financés dans de nombreux secteurs d'activité : agriculture, bois, santé, restauration, transport, commerce ou encore BTP. Ce fonds a contribué à la création de plus de 200 emplois directs.



À l'image de la ferme Tito, plusieurs exploitations d'élevage ont pu renforcer leurs activités grâce à l'accompagnement d'Eramet Comilog.

Parmi les secteurs soutenus, l'agriculture occupe une place importante. Eramet Comilog accompagne plusieurs initiatives locales visant à développer la production agricole et agropastorale. Cet appui se traduit notamment par l'accès des exploitants au financement, la mise à disposition d'équipements agricoles ou encore l'organisation de formations techniques. Certaines entreprises locales comme Sovaprost, spécialisée dans la transformation de produits agricoles du terroir, bénéficient de ce dispositif. Des exploitations d'élevage comme la Ferme de Tito ont pu développer leurs activités grâce à cet accompagnement. En parallèle, un projet structurant est en cours à Bakoumba avec la création d'une unité de production d'aliments pour bétail. Ce projet vise à soutenir la filière d'élevage locale et à renforcer l'autonomie alimentaire de la région.

### Un rôle de catalyseur de l'écosystème économique local

L'accompagnement de l'entrepreneuriat local constitue un axe important de la démarche de développement territorial portée par Eramet Comilog. L'entreprise joue un rôle de catalyseur de l'écosystème économique local, en favorisant l'intégration progressive des PME gabonaises dans sa chaîne de valeur. Aujourd'hui, ces entreprises interviennent à différents niveaux d'activité : extraction minière, opérations industrielles et maintenance, transport et logistique, mais aussi services supports. Cette présence sur plusieurs segments renforce les compétences locales et structure progressivement un tissu économique autour des activités industrielles. Pour accompagner cette dynamique, Eramet Comilog a mis en place une charte *Local Content* destinée à structurer et renforcer l'intégration des PME gabonaises dans ses activités. Cette démarche repose entre autres sur une meilleure identification et classification des entreprises locales selon leurs domaines d'expertise. Elle prévoit aussi la réservation de certains marchés à des PME gabonaises pour favoriser leur montée en compétence et leur participation aux activités industrielles. À travers ces différents leviers, l'objectif est de soutenir l'émergence d'acteurs économiques locaux capables de créer durablement de la valeur dans les territoires.

Andju Ani



Eramet Comilog accompagne des initiatives locales visant à développer la production agricole et avicole dans les territoires où l'entreprise est implantée.



# LE GABON RELANCE LA MACHINE PÉTROLIÈRE

*Fragilisé par le déclin naturel des champs et la volatilité des prix, le secteur pétrolier gabonais a vu l'État multiplier les accords exploratoires pour attirer les majors internationales et enrayer l'érosion de la production. Cette dynamique vise à la fois la stabilisation budgétaire et le maintien du rôle stratégique du pays dans la région.*

Le Gabon reste un producteur moyen sur la scène mondiale mais un acteur important en Afrique centrale. Selon les données de 2024, il se classe autour du 35<sup>e</sup> rang mondial, avec une production quotidienne d'environ 214 700 barils. Malgré une conjoncture marquée par la baisse des volumes et des prix, le secteur des hydrocarbures continue de jouer en 2025 un rôle central dans l'économie du pays. Désireux de le relancer, le gouvernement a intensifié les engagements exploratoires. Libreville a multiplié les accords de prospection avec des compagnies internationales de premier plan, notamment BP et ExxonMobil, afin de relancer l'exploration en eaux profondes et ultra profondes, un domaine où 72 % du potentiel national demeure inexploré, y compris en matière gazière. Ces protocoles d'accord témoignent d'un intérêt renouvelé pour le bassin gabonais, dont le potentiel géologique reste attractif malgré le déclin naturel des champs matures.

Parallèlement, des acteurs comme BW Energy et Panoro Energy, profitant d'un cadre fiscal assoupli, ont renforcé leurs activités opérationnelles. En 2025, le gouvernement a introduit une série d'incitations – amortissement accéléré, taux préférentiels, simplification contractuelle – destinées à attirer de nouveaux capitaux et à soutenir la relance de l'exploration afin de sécuriser des recettes budgétaires essentielles eu égard à la volatilité des prix du brut. Ainsi, même si les investissements engagés restent limités, cette année 2025 apparaît comme une phase de repositionnement où l'État cherche à rééquilibrer un secteur vieillissant en stimulant l'exploration, en modernisant les infrastructures et en renforçant l'attractivité du cadre réglementaire pour séduire de nouveaux investisseurs.

Illustration concrète avec ExxonMobil, géant américain des hydrocarbures, qui a conclu en octobre 2025 un accord majeur pour relancer l'exploration offshore. Absente du pays depuis 2006, la major américaine



revient avec l'ambition de reconquérir le secteur pétrolier gabonais. À cette occasion, l'ancien ministre du Pétrole Sosthène Nguema Nguema a mis en avant les futures réformes du Code des hydrocarbures et de la fiscalité, présentées comme un levier d'attractivité pour les investisseurs. Les experts rappellent que les champs matures voient leur production décliner et nécessitent désormais des investissements lourds. L'État ne disposant pas des moyens nécessaires, le recours à des partenaires privés du calibre d'ExxonMobil se

révèle indispensable, y compris pour optimiser les actifs existants. La reprise de la prospection constitue donc un signal positif pour l'ensemble de la filière.

L'enjeu est de freiner le déclin de la production nationale et de disposer d'un secteur compétitif, attractif et responsable. Bien qu'il reste le premier contributeur au PIB, le secteur pétrolier a vu sa part reculer depuis plus d'une décennie sous l'effet de l'érosion de la production et de la fluctuation des prix. La relance vise aussi à renforcer les recettes en devises, au moment où les bailleurs de fonds recommandent d'accélérer la diversification de l'économie.

Malgré le vieillissement des champs, le pétrole demeure l'un des piliers de l'économie gabonaise et sa contribution au budget de l'État reste déterminante : les recettes fiscales sont estimées à 308,1 milliards de FCFA pour 2025, en baisse par rapport aux 377,8 milliards de 2024, mais représentant toujours plus de 40 % des ressources publiques. À cela s'ajoutent 85 milliards de FCFA provenant des participations de l'État dans les compagnies pétrolières, ce qui confirme la dépendance du pays à cette rente. Sur le plan macroéconomique, le secteur conserve un poids prépondérant dans la création de richesse nationale faute d'une diversification encore suffisante pour réduire son influence. C'est pourquoi le gouvernement s'emploie à maintenir l'attractivité du pays en modernisant le cadre fiscal et en encourageant les investissements, notamment en offshore profond.

**Paul de Manfred**

## La filière gaz s'affirme enfin

Historiquement, le secteur gazier est resté marginal et essentiellement associé à l'exploitation pétrolière, car une part importante du gaz était torchée. Mais cette situation évolue sous l'impulsion des nouvelles autorités, qui ont fait de la réduction du torchage et de la production du gaz une priorité nationale. La période 2025-2026 marque ainsi un tournant. Pour l'heure, le Gabon ne dispose que d'environ 1 000 milliards de pieds cubes de réserves prouvées, un volume modeste à l'échelle africaine, mais toutefois significatif dans la zone CEMAC.

Cela étant posé, cette estimation masque un potentiel bien plus vaste, puisque les bassins offshore restent largement sous-explorés et suscitent un intérêt croissant des compagnies internationales, convaincues que des découvertes majeures restent à venir. Cette perspective nourrit la relance des activités d'exploration. L'année 2025 a ainsi été marquée par plusieurs accords traduisant le retour des majors américaines et européennes. ExxonMobil a notamment signé un protocole d'investissements pour explorer des zones en eaux profondes, tandis que ReconAfrica a engagé 11,4 milliards de FCFA (19 millions de dollars) pour la période 2025-2029 dans un programme d'exploration sur le bloc offshore Ngulu situé au sud-ouest du pays.

Parallèlement, les opérateurs déjà implantés renforcent leurs positions. Maurel & Prom prévoit une montée en puissance de sa production gazière, avec un objectif de 25 millions de pieds cubes par jour d'ici à fin 2026, soutenu par un budget d'exploration de plusieurs dizaines de millions de dollars. Cette dynamique s'accompagne d'un effort sur les infrastructures de transformation et de valorisation. Le projet emblématique reste l'unité flottante de gaz naturel liquéfié (FLNG) opérée par Perenco au terminal de Cap Lopez (Port-Gentil), dont la mise en service est attendue fin 2026. Cette installation doit accroître les exportations de GNL, de GPL et de butane tout en réduisant le torchage du gaz associé, un aspect longtemps négligé faute d'infrastructures adaptées. Le gouvernement mise également sur le gaz pour atténuer la crise énergétique du Grand Libreville. Les avenants signés en 2025 pour la centrale thermique d'Owendo (125 MW), d'un coût supérieur à 100 milliards de FCFA et réalisés en partenariat avec Gabon Power Company (GPC), Wärtsilä, Africa50 et Melec PowerGen s'inscrivent pleinement dans cette stratégie. Un second projet de centrale de 220 MW, dont les travaux ont débuté en 2025 pour une mise en service prévue en 2028, vise à sécuriser l'approvisionnement électrique et à réduire la dépendance aux produits pétroliers importés. Le potentiel du gaz repose également sur ses usages futurs : sur le plan électrique, il peut renforcer la stabilité du réseau national ; sur le plan industriel, sa transformation locale ouvre la voie à de nouvelles filières – GPL, méthanol, engrais – capables de repositionner le Gabon dans la compétition énergétique régionale et de consolider sa souveraineté économique.

**P. de M.**

# « LE SECTEUR PÉTROLIER DOIT RESTER UN MOTEUR DE STABILITÉ »

*Président de l'UPEGA (Union pétrolière gabonaise) depuis février, Arthur Mbina-Nzamba hérite d'un secteur en pleine mutation. Entre transition énergétique, tensions sociales et réforme du cadre juridique, il expose ses priorités.*

Depuis le 2 février dernier, vous avez pris la présidence de l'Union pétrolière gabonaise (UPEGA), succédant à Jacqueline Ilogue Bignoumba, appelée au gouvernement comme ministre. Vous attendiez-vous à cette désignation et mesurez-vous l'ampleur des défis qui vous attendent ?

**Arthur Mbina-Nzamba :** Ma nomination à la tête de l'UPEGA le 2 février dernier est avant tout le fruit d'une confiance renouvelée de la part de l'ensemble des acteurs de notre écosystème. Succéder à Jacqueline Ilogue Bignoumba est une responsabilité que j'accepte avec humilité et détermination. Si cette désignation honore mon parcours, elle m'impose surtout une obligation de résultats dans une période charnière pour notre industrie.

L'ampleur des défis est, en effet, considérable. Le secteur pétrolier reste le poumon de l'économie gabonaise, mais il navigue aujourd'hui dans un environnement complexe, marqué par la transition énergétique mondiale et la nécessité de renouveler nos réserves. Mon ambition est de porter une voix forte et unie pour les opérateurs, afin de garantir la pérennité de nos activités tout en s'inscrivant dans la vision de développement national des plus hautes autorités du pays.

**Quel rôle joue aujourd'hui l'UPEGA dans l'écosystème pétrolier gabonais ? Comment définissez-vous concrètement les missions qui vous incombent à sa présidence ?** Depuis sa création en 1984, l'UPEGA est le trait d'union indispensable entre les entreprises pétrolières – qu'il s'agisse d'explorateurs, de producteurs ou de sociétés de services – et les institutions publiques. À Port-Gentil comme à Libreville, notre rôle est d'être une force de proposition et un cadre de concertation technique.

En tant que président, mes missions sont triples. D'abord, la défense des intérêts communs de nos membres pour maintenir un climat des affaires attractif. Ensuite, la promotion de la compétence locale, car l'industrie doit être un moteur d'emploi et de transfert de savoir-faire pour les Gabonais. Enfin, la veille

réglementaire, en faisant en sorte que les évolutions législatives permettent aux opérateurs de continuer à investir sereinement dans des projets à long terme.

**Face aux tensions sociales qui touchent plusieurs compagnies pétrolières et sociétés de services, comment analysez-vous les revendications des salariés ? Êtes-vous optimiste quant à une sortie de crise à court terme au regard des discussions en cours ?**

Le climat social au sein des entreprises d'exploration-production et des sociétés de services est un sujet que nous suivons avec une attention particulière. Les revendications des salariés portent souvent sur l'amélioration des conditions de vie, la valorisation des carrières et la gestion des avantages liés au secteur. Ce sont des préoccupations qui méritent d'être écoutées avec respect et pragmatisme.

Je prône une approche basée sur le dialogue social permanent et non sur la gestion de crise ponctuelle. L'UPEGA encourage ses membres à maintenir des

**« Le potentiel gazier du Gabon est immense et sous-exploité. »**

canaux de communication ouverts avec les partenaires sociaux pour éviter les ruptures de production qui pénalisent toute l'économie. Je suis modérément optimiste : si chaque partie accepte de placer l'intérêt national et la survie économique des outils de production au centre des débats, une sortie de crise durable est tout à fait envisageable à court terme.

**Le Gabon produit des hydrocarbures depuis 1956 et s'appuie sur un code unique adopté en 2019. Le pays s'apprête à réformer son cadre juridique avec la création d'un code pétrolier et d'un code gazier. Comment voyez-vous cette évolution ?**

Le passage d'un code unique à deux textes distincts – un code pétrolier et un code gazier – est une évolution

majeure et nécessaire. Depuis 1956, le Gabon a su s'adapter, et cette réforme de 2019, que nous affinons aujourd'hui, répond à une réalité géologique et économique : le potentiel gazier du Gabon est immense et sous-exploité.

Cette spécialisation législative vise clairement à renforcer l'attractivité de notre bassin sédimentaire. Pour les investisseurs, la clarté fiscale et la stabilité contractuelle sont essentielles. L'UPEGA accueille favorablement cette innovation, car elle permet d'offrir des incitations spécifiques pour l'exploration en offshore profond ou pour le développement de projets de gaz torché. C'est un signal fort envoyé au marché international : le Gabon se modernise et diversifie ses sources de revenus.

#### Quels sont aujourd'hui les besoins prioritaires de l'industrie pétrolière vis-à-vis de l'État gabonais ?

Le premier besoin de l'industrie est la stabilité. Le pétrole demande des investissements massifs sur des décennies, donc la visibilité fiscale et juridique est notre priorité absolue. Ensuite, nous attendons de l'État un soutien dans la simplification des procédures administratives afin d'accélérer la mise en production des nouveaux gisements. Il y a également un enjeu crucial autour des infrastructures logistiques et de la sécurité des sites. Enfin, nous souhaitons une collaboration plus étroite sur le volet de la formation. L'État et l'UPEGA doivent travailler de concert pour que les programmes d'enseignement technique correspondent exactement aux besoins technologiques de demain, notamment en matière de réduction de l'empreinte carbone.

#### Quelles sont les principales priorités inscrites sur votre feuille de route pour 2026 ?

Pour 2026, ma feuille de route s'articule autour de trois piliers stratégiques. Le premier concerne la redynamisation de l'exploration. Nous devons inciter nos

membres à relancer les campagnes de forage pour stopper le déclin naturel des champs matures. Cela suppose notamment de porter un plaidoyer actif en faveur de conditions fiscales adaptées, afin de soutenir l'investissement. La deuxième priorité porte sur l'accélération de la stratégie gazière. L'enjeu est de faire du gaz une véritable filière industrielle, à la fois tournée vers l'exportation et capable de contribuer à l'autonomie énergétique nationale. Enfin, le troisième axe vise le renforcement du *Local Content*. Je souhaite que 2026 marque un tournant, avec une intégration plus significative des PME gabonaises dans la chaîne de valeur pétrolière. Au-delà de l'enjeu social, il s'agit d'une nécessité économique pour ancrer l'industrie dans le tissu national.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

Arthur Mbina-Nzamba,  
président de l'Union  
pétrolière gabonaise.



## Bio

Arthur Mbina-Nzamba, né le 28 janvier 1965 dans le sud du Gabon, est président de l'Union pétrolière gabonaise (UPEGA) depuis le 2 février 2026. Expert du secteur pétrolier reconnu pour sa rigueur et sa capacité à fédérer, il peut se prévaloir de plus de trente ans d'expérience dans les ressources humaines et les relations industrielles. Il œuvre aujourd'hui à accompagner les transformations du secteur énergétique au Gabon.

Il débute sa carrière chez Shell Gabon en mars 1993, y remplissant des fonctions stratégiques avant d'évoluer vers des responsabilités régionales en Afrique subsaharienne. Il participe notamment à des négociations majeures entre l'État, les partenaires sociaux et les opérateurs du secteur. Directeur des ressources humaines d'Addax Petroleum Oil & Gas Gabon puis de Maurel & Prom Gabon, il se distingue par son action en faveur du dialogue social, de la structuration des pratiques RH et du développement durable.




**GABON OIL**  
COMPANY


# INVESTIR POUR UN SECTEUR ÉNERGÉTIQUE NATIONAL EFFICIENT ET DURABLE


La Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (SNHG) et ses entités conjuguent expertise et innovation pour optimiser l'exploitation et la valorisation des ressources pétrolières et gazières nationales, en couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval, tout en intégrant les services pétroliers.




 [contact@gabonoil.com](mailto:contact@gabonoil.com)

 +241 (0)11 48 41 00

 1586 Avenue Paul Moukambi  
BP : 635 Libreville

 [contact@gabonoil.com](mailto:contact@gabonoil.com)

 +241 (0) 74 85 42 08/09

 Rue André ADECHAN/Nouveau Port (1)  
Nouveau Port-Immeuble Paquebot (2)  
BP : 2902 - Port-Gentil

# SNHG : LE GABON DÉFINIT SON DESTIN ÉNERGÉTIQUE

*À l'heure où l'Afrique recompose ses équilibres économiques et stratégiques, la Société nationale des hydrocarbures du Gabon (SNHG) s'impose comme l'un des moteurs industriels les plus en vue de la transformation économique nationale. Quinze ans après sa création, l'entreprise publique a changé d'échelle : actifs consolidés, chaîne de valeur intégrée, infrastructures en développement, production accrue et vision industrielle assumée. Plus qu'une montée en puissance, c'est son destin énergétique que la SNHG dessine progressivement.*



Marcellin Simba Ngabi, administrateur général de la Société nationale des hydrocarbures du Gabon.

**E**n août 2026, la SNHG célébrera quinze années d'existence. Quinze années au cours desquelles elle est passée du statut d'instrument institutionnel à celui de groupe énergétique intégré, notamment depuis 2023, sous l'impulsion affirmée des plus hautes autorités de la République. Dans un secteur longtemps dominé par des compagnies internationales, la SNHG avance désormais avec méthode, consolidant ses investissements stratégiques dans l'amont, l'aval et les services pétroliers.

## Dans l'amont pétrolier

En 2022, la SNHG ne disposait que du champ de Mboumba, dont la production moyenne journalière se situait autour de 1000 barils. Trois ans plus tard, à partir de 2025, sa production propre, issue de ses actifs opérés et non opérés, atteignait environ 27 000 barils par jour. Une progression remarquable, renforcée par l'intégration de nouveaux actifs stratégiques ayant durablement changé la dimension industrielle de la société.

En 2024, le rachat d'Assala Energy a constitué un autre changement d'échelle majeur. Avec une production se situant autour de 50 000 barils par jour, cet actif représente à lui seul une part significative de la production nationale. À ce rachat s'est ajoutée l'intégration des actifs de Tullow Oil Gabon, devenu Gabon Oil Participations (GOP), avec une production oscillant autour de 12 000 barils par jour en quote-part sur plusieurs permis opérés par des compagnies tierces. En agrégeant la production propre de la SNHG à celle d'Assala Energy et à celle de GOP, la production du groupe GOC se situe désormais autour de 90 000 barils par jour. L'objectif est de saisir les opportunités, tant en exploration qu'en production.

Dans l'amont pétrolier, l'ensemble des actions engagées en deux ans traduit à la fois une maîtrise ► *(suite p. 144*

►remarquable et une montée en compétence tout aussi spectaculaire. « *La SNHG n'additionne pas des actifs : elle construit un groupe intégré et durable qui crée de la valeur et participe au développement du secteur industriel gabonais* », précise à toutes fins utiles Marcellin Simba Ngabi, administrateur directeur général.

### Dans l'aval pétrolier

Le groupe GOC ne se limite pas à produire davantage. Il entend également mieux maîtriser les circuits de distribution et de transformation. À la demande des plus hautes autorités de la République gabonaise, il a négocié durant l'année 2024 un tournant important avec la décision d'engager Gab'Oil dans un programme ambitieux de construction d'une vingtaine de stations-service. Résultat : depuis quelques mois, nous assistons à une succession d'inaugurations de stations-service sur l'ensemble du territoire national. Une dynamique qui répond à un double objectif : mieux desservir les populations grâce à un maillage géographique cohérent du pays, et bien sûr augmenter les parts de marché de Gab'Oil. À l'issue du programme, le réseau, qui comptait 7 stations-service en 2023, passera à 27, soit presque 4 fois plus. La même logique s'applique à Pizolub, acteur industriel historique spécialisé dans les lubrifiants ainsi que dans les emballages métalliques et plastiques. Sa restructuration doit permettre de renforcer la transformation locale et de substituer certaines importations, de réduire les achats extérieurs de lubrifiants et d'élargir progressivement la gamme de produits industriels disponibles au Gabon.

Le groupe GOC agit également dans le stockage et la distribution des produits, maillon souvent ignoré dans le cadre des activités de l'aval pétrolier. Après l'acquisition du dépôt pétrolier de Lambaréné, ancienne propriété de TotalEnergies Marketing Gabon, le groupe ambitionne



Installations onshore de production et de traitement des hydrocarbures opérées par la Gabon Oil Company, au cœur des actifs intégrés d'Assala Energy.

de le développer en portant ses capacités de stockage, actuellement de 1500 m<sup>3</sup>, à plus de 30 000 m<sup>3</sup> de produits raffinés, en comptant la réintroduction future de l'essence sans plomb. Cette transformation permettra de couvrir efficacement les besoins des populations et des acteurs économiques des provinces du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et de la Nyanga. « *Les infrastructures pétrolières sont des instruments de souveraineté nécessaires au développement économique : elles sécurisent le présent et préparent l'avenir* », explique l'administrateur directeur général Marcellin Simba Ngabi.

### Dans les services pétroliers

Le rachat de la Société de maintenance pétrolière (SMP) constitue une autre étape décisive pour le groupe GOC. Forage, maintenance, assistance technique, interventions spécialisées sont autant de fonctions critiques que le groupe GOC entend désormais mieux maîtriser en interne grâce au savoir-faire des équipes de SMP. Les services proposés réduisent la dépendance extérieure, améliorent les délais opérationnels et développent un savoir-faire national durable dans les métiers du forage. La présence de SMP au sein du groupe GOC permet désormais de disposer des rigs de forage et d'unités de workover, des équipements qui réduisent sensiblement les délais de mobilisation et de mise à disposition tout en favorisant une meilleure maîtrise des coûts dans les services pétroliers.

Cependant, aucune ambition industrielle ne peut se concrétiser sans des ressources humaines disponibles en nombre et en qualité. Avec plus de 1300 collaborateurs au sein de ses différentes entités, le groupe investit massivement dans la formation technique et managériale des équipes, tant au Gabon qu'à l'international. Dans le secteur pétrolier, les métiers évoluent, les exigences techniques se renforcent et les standards se complexifient. La SNHG et ses entités s'y préparent



Station Gab'Oil nouvelle génération. De stations en 2023, le réseau poursuit son déploiement vers 27 unités pour renforcer le maillage du territoire et la desserte des populations.

Opérateur en intervention sur site, au sein des installations onshore de la Gabon Oil Company.



méthodiquement, avec la conviction que la compétence demeure la meilleure garantie de performance opérationnelle.

Le groupe GOC n'affiche pas un objectif continental. Sa priorité demeure la maîtrise complète de la chaîne de valeur au niveau national et l'augmentation significative

de sa production journalière. Toutefois, il fait de son modèle intégré, de la densification de ses actifs et de la régularité de son expansion le credo de sa progression. « Nous avançons avec constance vers les objectifs de croissance que nous ont assignés les plus hautes autorités de la République, en tête desquelles Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement. Ce que nous bâtissons aujourd'hui pourrait servir de modèle à d'autres secteurs industriels au Gabon », tient à souligner Marcellin Simba Ngabi.

Ainsi, pour les plus hautes autorités de la République gabonaise, le groupe GOC incarne une nouvelle vision industrielle tournée vers l'avenir et l'appropriation des ressources du pays. Il s'agira désormais de mieux maîtriser les ressources, d'en organiser la valeur, de créer davantage d'emplois et de faire de GOC un instrument durable de développement. Cette ambition, aussi noble que légitime, devra être développée de façon méthodique, ce qui, désormais, fait d'elle une ambition en marche...

Lucie Delage-Morin

## PROFIL, MISSIONS ET ÉVOLUTION DE LA SNHG

La Société nationale des hydrocarbures du Gabon, ou Gabon Oil Company, est une société pétrolière et gazière créée par le décret n° 1017/PR/MMPH du 24 août 2011. Dotée d'un capital de 11 milliards de FCFA, elle est détenue à 100 % par l'État gabonais et dirigée exclusivement par des compétences nationales.

La SNHG a notamment pour missions d'explorer et d'exploiter, seule ou en association, les hydrocarbures, d'en assurer la commercialisation et de suivre les participations de l'État dans le secteur. Par l'exercice de ses missions, elle concourt à la valorisation des ressources nationales, au renforcement de la souveraineté économique et à la création de valeur au bénéfice du Gabon.

### Avant 2016

- GOC joue un rôle mineur sans production opérée avec des moyens financiers limités.
- La production sur Obangué avec un contrat de service ne permet pas le développement de l'entreprise.
- Mise en place de la stratégie de commercialisation pour vendre les parts de pétrole revenant à l'État.

### 2016

- GOC obtient son premier permis en production, Mboumba, qui est un champ mature.
- GOC avec des moyens limités exploite le permis qui décroît naturellement.
- GOC vit sur les subventions de l'État avec un capital social de 1 milliard de FCFA.

### À partir de 2018

- Changement de dimension : prises de participations et augmentation des productions.
- GOC paie ses appels de fonds auprès des partenaires.
- La dette vis-à-vis de l'État est restructurée et le capital social passe à 11 milliards de FCFA.

### Depuis 2020

- Mise en œuvre de la stratégie de croissance.
- Prise d'intérêts ATORA (40 %) avec Assala et Baudroie Marine. 15% avec Total Energies.
- GOC renforce sa position et joue un rôle de compagnie nationale protégeant au mieux l'État.

### Juin 2024

- Rachat réussi d'Assala Energy Holdings détenant les actions des entités d'Assala Upstream Gabon venant renforcer la souveraineté économique du Gabon – près de 70 ans après le début de l'exploitation pétrolière.
- Cette stratégie se poursuit en 2025 avec l'achat de Tullow oil Gabon et celui de la Société de Maintenance Pétrolière (SMP).

# « ASSALA DISPOSE D'UN PORTEFEUILLE PORTEUR DE PERSPECTIVES »

*Le rachat d'Assala Energy par Gabon Oil Company (GOC) a été une occasion de progrès dans l'organisation du travail, comme en témoigne l'augmentation de sa production, qui préserve les dimensions environnementale et sociale.*



Edgar Mba  
Ognane Nguema,  
directeur général  
d'Assala Energy.

**Depuis le rachat d'Assala Energy par Gabon Oil Company (GOC), où en sont ses actifs et ses capacités opérationnelles ?**

**Edgar Mba Ognane Nguema :** Depuis le rachat de nos actifs par Gabon Oil Company (GOC), une attention particulière a été accordée au maintien de nos acti-

tivités opérationnelles et managériales pour assurer la continuité de nos opérations tout en maintenant un niveau élevé d'exigence en production, sécurité, intégrité des installations, compliance et discipline financière. Les standards existants ont été préservés, et même renforcés, et nous avons harmonisé les pratiques internes sur un autre mode de fonctionnement avec nos salariés et nos parties prenantes. Dans un second temps, l'audit KPMG nous a confirmé la solidité de nos actifs et a mis en avant des axes d'amélioration qui ont été intégrés dans un plan d'action.

**La production est passée d'environ 45 000 barils/jour en 2024 à 57 000 barils/jour fin 2025. Comment s'est effectuée cette progression ?**

L'année 2025 a été marquée par un niveau de production soutenu, avec une moyenne de 50 000 barils de pétrole par jour. Un pic de production de 57 000 barils par jour atteint en décembre 2025 illustre la capacité de notre société à mobiliser efficacement ses ressources matérielles et humaines. Cette performance repose avant tout sur des opérations sécurisées, dans le respect strict des standards et meilleures pratiques internationales. Il s'agit aussi de prolonger le cycle de vie de nos actifs grâce à une gestion rigoureuse des installations et à un effort constant de maintenance. La mobilisation de nos salariés a constitué un facteur clé pour cette performance de production depuis le rachat de nos actifs.

**Cette trajectoire va-t-elle se consolider dans les prochaines années ?**

Assala, qui a fait le choix de conserver tous ses permis, dispose d'un portefeuille porteur de perspectives. Nous avons relancé nos activités d'exploration pour développer de nouveaux actifs et augmenter notre production. L'inauguration du champ de N'Gongui illustre notre capacité à transformer les opportunités en projets contribuant à soutenir notre activité et notre stratégie de développement. La découverte récente d'hydrocarbures à Magoga, au sein de notre permis Mutamba Iroru II, s'inscrit dans cette logique.

**Comment Assala Energy répond-elle aux attentes sociales de l'État tout en préservant sa mission industrielle ?**

La stratégie d'Assala en matière de performance sociale consiste à soutenir les communautés proches de ses opérations en vue d'une autonomie socio-économique pérenne. Elle va de pair avec son approche du contenu local soutenue par une politique de performance sociale et de développement durable dans une démarche responsable, cohérente avec les priorités définies par l'État. Nous veillons à apporter une contribution concrète dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures.

**Comment Assala Energy intègre-t-elle la transition énergétique et les exigences environnementales ?**

Nous avons la chance de travailler au Gabon et nous reconnaissons le rôle important que nous jouons dans le maintien d'une bonne gestion de l'environnement. Conscients des risques liés au changement climatique, nous agissons de façon responsable et en toute sécurité pour réduire les impacts potentiels de nos opérations sur notre environnement, et nous fournissons un effort continu pour améliorer leur performance environnementale en contrôlant et mesurant nos émissions. Nous intégrons des initiatives de réduction dans tous les domaines de notre activité et de notre stratégie, avec un objectif de neutralité carbone sur tous nos sites à l'horizon 2050.

*Propos recueillis par Lucie Delage-Morin*

# « MIEUX CAPTER LA RICHESSE ISSUE DES RESSOURCES NATURELLES »

*Gabon Oil Participations SA (GOP), issue du rachat par l'État de Tullow Oil, met au service de la souveraineté énergétique du pays l'expertise accumulée durant 26 ans.*



Gilles Manganneau,  
 directeur général de Gabon Oil  
 Participations-SA.

**Avant le rachat par l'État gabonais du britannique Tullow Oil devenue Gabon Oil Participations SA (GOP), quel était son cœur de métier ?**

**Gilles Manganneau :** Avant son intégration au portefeuille national, Tullow Oil Gabon SA, anciennement Africa Energy, exerçait au Gabon depuis plus de 26 ans comme détenteur

de participations dans des actifs pétroliers non opérés du bassin sédimentaire. Son modèle reposait sur la gestion d'intérêts dans des permis exploités par des opérateurs tiers, avec une expertise reconnue en suivi technique, économique et contractuel des actifs. Ces participations ont été transférées à Gabon Oil Participations-SA (GOP) après rachat par l'État gabonais en 2024, renforçant la présence nationale dans l'industrie pétrolière et consolidant la souveraineté énergétique du Gabon.

**Comment évaluez-vous les actifs et les capacités opérationnelles de GOP ?**

Depuis son intégration au groupe national, GOP s'est affirmée comme une structure stratégique spécialisée dans la gestion des actifs pétroliers non opérés. L'entreprise capitalise sur l'expertise héritée de Tullow Oil tout en déployant une gouvernance orientée vers la performance, la rentabilité et la création de valeur pour l'État gabonais. Grâce à un suivi permanent des opérateurs partenaires, GOP veille à l'optimisation technique et financière des actifs sous sa responsabilité. Résultat: la production nette revenant à GOP contribue désormais à accroître la part nationale dans la production globale du pays. Les revenus captés localement augmentent, soutenant la vision de souveraineté énergétique du président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema.

**Quelle est la part de la production nationale assurée par les opérateurs gabonais ?**

À fin 2025, les opérateurs gabonais représentent environ 36 % de la production pétrolière nationale. Ce niveau traduit une progression de la maîtrise nationale du secteur extractif qui permet au Gabon de mieux capter la richesse issue de ses ressources naturelles et de réinvestir plus dans les priorités structurantes du pays, notamment le développement des infrastructures de stockage, l'amélioration des chaînes logistiques, la modernisation des routes et réseaux électriques, l'augmentation des capacités industrielles locales, la transition énergétique, la création d'emplois qualifiés et une meilleure résilience face aux fluctuations des marchés mondiaux. Elle participe aussi à une gestion durable des ressources conciliant rentabilité économique, intérêts nationaux et préservation des générations futures.

**Comment GOP renforce-t-elle les compétences et la transparence ?**

Gabon Oil Participations-SA ne se limite pas à la gestion d'actifs pétroliers mais constitue aujourd'hui un levier de montée en compétence, d'excellence opérationnelle et de transformation managériale au sein du groupe. Notre stratégie repose sur trois piliers majeurs. Tout d'abord le transfert de savoir-faire en valorisant l'expertise acquise sous l'ère Tullow Oil grâce à des mécanismes de mentorat mis en place pour transmettre aux jeunes cadres gabonais les standards internationaux de rigueur technique, d'analyse économique et de gestion des risques. Ensuite la formation et l'émergence d'une nouvelle génération en développant des programmes immersifs de type Shadow Management permettant aux jeunes talents d'être associés aux processus décisionnels, dans l'objectif de former une nouvelle génération de dirigeants et d'experts gabonais capables d'évoluer au plus haut niveau. Enfin, la transparence et la redevabilité en modernisant les outils de reporting afin de garantir une traçabilité complète des flux financiers et opérationnels.

*Propos recueillis par Lucie Delage-Morin*

# « NOS STATIONS FONCTIONNENT AVEC 100% DE PERSONNEL NATIONAL »

*Sous la direction de Renée-Patricia Ku-Kumbe Ivigu depuis le 29 janvier 2025, Gab’Oil connaît une trajectoire ascendante appelée à se poursuivre au vu des ouvertures de stations-service et des projets en cours.*



**Quelles sont les missions de Gab’Oil, son périmètre d’activité et ses priorités ?**

**Renée-Patricia Ku-Kumbe Ivigu :** Acteur majeur de l’aval pétrolier, Gab’Oil poursuit une mission de commercialisation des produits pétroliers et gaziers. Nos objectifs, ambitieux, sont de garantir la disponibilité continue des produits sur tout le territoire national, de combler les insuffisances d’efficacité, d’améliorer les performances commerciales,

d’identifier les sites à fort potentiel pour l’extension de nos stations-services et de respecter nos obligations vis-à-vis de nos partenaires sociaux.

Pour 2026, les priorités sont de développer notre réseau de stations-service, d’accroître le hors-réseau en captant de nouveaux clients, de maintenir une gestion rigoureuse des dépenses, de sécuriser le système d’information et de renforcer nos capacités de stockage réseau et hors réseau. Notre maillage territorial a connu une progression notable en passant de 7 stations-service début 2025 à 12 en 2026 avec la mise en exploitation de 5 nouvelles stations entre août 2025 et mars 2026, sachant que 12 autres sont en cours de réalisation. Hors réseau, nous avons également engagé une dynamique commerciale de captation de nouveaux clients à forte consommation et à forte valeur ajoutée. Des partenariats stratégiques sont aussi en cours. Ces initiatives ont déjà impacté positivement notre part de marché et nos volumes de vente, et elles influencent favorablement nos perspectives de croissance.

**Quel rôle joue Gab’Oil dans la commercialisation du gaz butane pour répondre aux tensions d’approvisionnement ?**

Conscient de sa responsabilité de marketeur national et bras séculier de l’État, Gab’Oil joue pleinement son

rôle dans la couverture nationale des besoins en gaz. L’entreprise s’est engagée dans une réflexion qui se traduit par une programmation budgétaire triennale orientée vers l’acquisition d’emballages afin d’optimiser la chaîne d’approvisionnement et de distribution. Gab’Oil renforce aussi ses compétences à travers des formations spécialisées, avec pour objectif de développer une expertise pointue dans les techniques commerciales propres au domaine du gaz afin de garantir un accès équitable, stable et durable au gaz, ressource indispensable aux ménages gabonais. Le développement du secteur gazier constitue donc une priorité majeure pour 2026.

**En 2025, l’objectif de chiffre d’affaires a-t-il été atteint, et quelles sont les priorités pour 2026 ?**

Pour l’exercice 2025, nous avons un objectif ambitieux qui s’est traduit par une progression d’environ 10 % au-delà de la prévision initiale, un résultat pleinement satisfaisant. Cette dynamique positive a ouvert pour 2026 des perspectives encourageantes : le déploiement de notre réseau afin d’assurer une couverture quasi exhaustive du territoire national, le renforcement du segment gaz et des activités hors réseau ainsi que la consolidation de nos partenariats stratégiques et l’optimisation de nos charges d’exploitation. Nous allons aussi relever des défis structurants, notamment celui de concilier notre mission de service public avec des exigences économiques et de rentabilité.

Gab’Oil est aujourd’hui engagée dans une trajectoire de transformation profonde et durable. Notre ambition est de bâtir une entreprise moderne, performante et exemplaire, capable de répondre aux attentes des citoyens tout en contribuant activement au développement économique du Gabon. Nous sommes convaincus que cette dynamique nous permettra non seulement d’améliorer notre position au niveau national, mais également de nous affirmer comme un acteur crédible et respecté sur la scène régionale, voire internationale.

*Propos recueillis par Lucie Delage-Morin*

# « NOUS ENTRONS DANS UNE PHASE DE RELANCE INDUSTRIELLE »

*En tant que producteur local de lubrifiants à haute valeur technique, Pizolub a une rôle déterminant à jouer dans la conquête de souveraineté industrielle du Gabon.*

**Comment définiriez-vous aujourd’hui Pizolub ?**

**Hans Ivala :** Pizolub est avant tout une industrie de référence, active depuis 1978, spécialisée dans la formulation de lubrifiants à forte valeur technique, principalement en B2B. Notre cœur de métier consiste à produire – localement – des lubrifiants sur mesure pour les grands marketeurs comme PetroGabon, TotalEnergies Marketing Gabon ou encore Ola Energy Gabon, en garantissant qualité, conformité et compétitivité. Sur le plan stratégique, nous sommes un outil industriel clé pour l’économie gabonaise, avec une vocation à nous développer dans la sous-région CEMAC. Enfin, notre véritable force reste notre capital humain : des équipes expérimentées, polyvalentes, engagées, et que nous accompagnons dans une logique de montée en compétences et de valorisation de l’expertise locale.

**Quelles sont vos priorités depuis votre prise de fonction ?**

Depuis ma prise de fonction le 14 janvier 2025, ma priorité a été claire : stabiliser l’entreprise avant de relancer sa croissance. Nous avons d’abord agi sur les fondamentaux, notamment la stabilisation de nos engagements sociaux vis-à-vis du personnel, afin de restaurer la confiance et l’engagement des équipes. Parallèlement, nous avons engagé la finalisation du plan de restructuration des capitaux propres et poursuivi le processus de recapitalisation initié par mon prédécesseur, avec l’appui de l’État gabonais et de la Gabon Oil Company. Aujourd’hui, nous entrons dans une phase de relance industrielle, avec un objectif de 6000 tonnes de production à l’horizon 2026 et un programme de modernisation de notre outil industriel pour renforcer notre compétitivité. Notre vision est simple : rebâtir une entreprise solide, puis accélérer durablement son développement.

**Comment Pizolub peut-elle devenir un levier économique pour le Gabon ?**

Pizolub a vocation à jouer un rôle stratégique dans la transformation industrielle du Gabon. Notre ambition

est de renforcer la souveraineté industrielle en produisant localement des lubrifiants afin de réduire les importations. Nous voulons également nous positionner comme un maillon essentiel de la chaîne de valeur pétrolière tout en développant notre



Hans Ivala, directeur général de Pizolub.

présence dans la sous-région CEMAC. Nous comptons sur le projet de revamping et d’extension de la raffinerie (SOGARA) avec notamment la fabrication des huiles de base en locale, composantes principales dans la formulation de la majeure partie des lubrifiants consommés au Gabon. Grâce à l’optimisation de nos coûts, à la création d’emplois et à la valorisation du contenu local, nous contribuons directement à la croissance économique. Tout cela s’inscrit pleinement dans la vision de l’État, notamment celle portée par le gouvernement visant à construire une industrie nationale plus compétitive et durable.

**Quelle est votre contribution à l’entrepreneuriat national ?**

Nous avons souhaité aller au-delà de notre rôle industriel en nous engageant dans la promotion de l’entrepreneuriat, notamment à travers le programme « GAB-LUB ». Ce programme vise à accompagner les jeunes, à leur transmettre des compétences techniques et à les sensibiliser aux opportunités offertes par la chaîne de valeur pétrolière et industrielle. Nous travaillons en partenariat avec les institutions publiques, notamment le ministère en charge de l’Entrepreneuriat, pour favoriser l’émergence d’un véritable écosystème entrepreneurial local. Notre objectif commun est de faire des jeunes Gabonais des acteurs du développement économique et industriel du pays.

*Propos recueillis par Lucie Delage-Morin*

# « SMP AFRIQUE/GABON CONSOLIDE LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE GOC »

*Dans le secteur du forage et de la maintenance pétrolière onshore, SMP Afrique/Gabon, récemment acquise par la Gabon Oil Company, a un rôle majeur à jouer dans la restructuration du secteur des hydrocarbures et, plus largement, d'une industrie nationale forte.*



Ruber Aguado, directeur pays de SMP Afrique/Gabon.

Depuis le rachat de SMP Afrique/Gabon en septembre 2025, comment évaluez-vous l'état des actifs, les capacités opérationnelles et le périmètre d'activité de l'entreprise ?

**Ruber Aguado :** Depuis son acquisition en septembre 2025, SMP Afrique/Gabon s'appuie sur une base d'actifs industriels robuste et

éprouvée, adaptée aux exigences opérationnelles du secteur du forage et de la maintenance pétrolière onshore au Gabon. Les capacités opérationnelles de l'entreprise reposent sur des équipements fonctionnels et des équipes expérimentées, permettant d'assurer la continuité des activités dans des conditions maîtrisées. Dans une logique d'amélioration continue, des actions de modernisation et d'optimisation seront progressivement engagées afin de maintenir les standards techniques parmi les meilleures pratiques du secteur. Le périmètre d'activité demeure pertinent et structuré, offrant des perspectives de développement sur des segments à forte valeur ajoutée.

**Quels effets concrets cette acquisition a-t-elle eus sur les capacités techniques et la performance de la production pétrolière au Gabon, et quel premier bilan pouvez-vous dresser de la gouvernance gabonaise à la tête de SMP Afrique/Gabon ?**

L'acquisition de SMP Afrique/Gabon marque une étape stratégique du renforcement des capacités nationales dans le domaine du forage pétrolier onshore et des services pétroliers. Sur le plan opérationnel, cette évolution ouvre la voie à une consolidation progressive des capacités techniques, avec un objectif d'amélioration de la performance et de la fiabilité des opérations. En matière de gouvernance, une dynamique de

structuration est en cours afin de renforcer les processus décisionnels et d'assurer un pilotage aligné avec les enjeux industriels et stratégiques. Cette phase de transition s'inscrit dans une volonté de construire un modèle durable, performant et pleinement intégré au contexte national.

**En quoi cette reprise a-t-elle contribué au renforcement de l'expertise nationale dans les métiers des hydrocarbures et à la structuration d'emplois qualifiés, notamment pour les jeunes Gabonais ?**

SMP Afrique/Gabon contribue activement au développement de l'expertise nationale dans les métiers du forage pétrolier et du secteur des hydrocarbures. L'entreprise s'appuie sur un capital humain majoritairement local, qu'elle accompagne à travers des programmes de formation, de montée en compétences et de transfert de savoir-faire. Cette approche permet de structurer des emplois qualifiés et durables, tout en favorisant l'émergence d'une nouvelle génération de professionnels du secteur du forage et de la maintenance pétrolière. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans une logique de valorisation des talents gabonais et de renforcement du contenu local.

**Comment les activités de SMP Afrique/Gabon s'inscrivent-elles dans les orientations du Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030 du gouvernement ?**

Les activités de SMP Afrique/Gabon s'inscrivent en cohérence avec les orientations du Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030. À travers ses opérations, l'entreprise contribue notamment à la consolidation des capacités industrielles nationales, au renforcement du contenu local, à la création d'emplois qualifiés et au soutien à la production pétrolière. SMP Afrique/Gabon se positionne ainsi comme un acteur stratégique au service des ambitions du Gabon en matière de développement économique et de valorisation de ses ressources naturelles.

*Propos recueillis par Lucie Delage-Morin*

Prospection – Exploitation – Forage  
Développement et Production de gisements  
d'hydrocarbures liquides et gazeux



[www.vaalco.com](http://www.vaalco.com)

## NOS VALEURS

Priorité Hygiène, Sécurité et Environnement

Intégrité, équité et communication ouverte

Performance et efficacité des processus

Formation et développement des équipes

Amélioration des conditions de vie des communautés locales

Vision ambitieuse pour le bassin sédimentaire gabonais

Partenaire fiable dans le secteur des hydrocarbures

# « VAALCO GABON SA ENTEND DEMEURER UN PARTENAIRE DE PREMIER PLAN DANS LE DÉVELOPPEMENT DU BASSIN SÉDIMENTAIRE GABONAIS »

*Viannet Okouma M'Angha, administrateur directeur général de Vaalco Gabon SA, se réjouit des performances de son entreprise et envisage l'avenir avec détermination, pragmatisme et optimisme. L'implantation nationale de la société qu'il dirige répond à une stratégie éprouvée qui ne change pas : être partie prenante décisive du paysage des hydrocarbures.*

Le 21 novembre dernier, vous avez tenu à Libreville un point presse où ont été présentés les résultats financiers de Vaalco, 6<sup>e</sup> producteur national de pétrole au Gabon avec environ 15 000 barils/jour. À cette occasion a été annoncé un résultat de près de 600 millions de FCFA au titre du 3<sup>e</sup> trimestre de l'exercice en cours. Comment expliquez-vous cette performance, notamment au regard de l'arrêt temporaire des installations en juillet pour des opérations de maintenance ?

**Viannet Okouma M'Angha :** Vaalco produit du pétrole au Gabon depuis 2002. Depuis lors, nous avons cumulé un total de 140 millions de barils extraits du sous-sol, et nous continuons à maintenir la production à un niveau d'environ 15 000 barils/jour. En juillet 2025, nous avons réussi un *shutdown*, c'est-à-dire un arrêt complet des activités productives prévu pour la maintenance des

**« Nous avons atteint un taux de gabonisation de près de 94 %, soit 135 Gabonais pour 9 expatriés. »**

plates-formes et pour effectuer des inspections de sécurité et d'autres actions de maintenance nécessaires. Cette opération a été un succès total car elle s'est déroulée sans incidents et qu'elle nous a permis de conserver un niveau de disponibilité de nos infrastructures de production de plus de 95 %.

Comme vous le mentionnez, Vaalco est en effet le 6<sup>e</sup> producteur national derrière Perenco, GOC/Assala,

BWE, M&P et TotalEnergies EP. Pour ce qui est de nos bons résultats du 3<sup>e</sup> trimestre 2025 malgré un prix du baril décroissant, ils traduisent la forte disponibilité opérationnelle des infrastructures de production ainsi que nos efforts d'optimisation venant compenser le déclin naturel des champs du CEPP Etame-Marin n° G4-160. Par ailleurs, notre stratégie au Gabon demeure inchangée : le Groupe entend poursuivre son engagement en tant qu'acteur majeur de l'industrie nationale des hydrocarbures et demeurer un partenaire de premier plan dans le développement du bassin sédimentaire gabonais.

**Comment évolue la nouvelle campagne de forage engagée depuis septembre dernier par Vaalco et qui comprend 5 puits fermes et 5 puits optionnels, le tout devant permettre une augmentation de la production d'environ 16 000 barils/jour ?**

Nous avons réussi le lancement du programme de forage Phase 3 au large des côtes de Mayumba en novembre 2025, avec en premier lieu la découverte d'un réservoir de haute qualité dans le puits ET-15, conformément aux estimations initiales. Ensuite, le deuxième puits pilote, ET-15P-ST1, a rencontré plusieurs intervalles sableux. Une analyse détaillée et une évaluation volumétrique sont en cours afin de confirmer sa viabilité commerciale. Enfin, nous avons mis le puits ET-15H en production au mois de février 2026, ce qui représente des

barils supplémentaires. Et en effet, comme vous le dites, le programme de forage Phase 3 consiste à forer 5 puits fermes et 5 puits optionnels. Nous allons bientôt achever la mise en production du premier puits de ce programme et nous irons jusqu'au bout.

**Eu égard à un investissement estimé à près de 200 millions de dollars, ces nouveaux forages pourront-ils, selon vos prévisions, être amortis à court ou à moyen terme ?**

C'est un programme économiquement viable, selon nos critères d'entreprise. Donc, le problème de l'amortissement à moyen terme de cet investissement de 200 millions de dollars ne se pose pas. Nos projets dans l'industrie sont rentables sur le long terme. À titre d'exemple, si nous produisons ne serait-ce que 5 millions de barils, ce sera alors un projet rentable, avec un prix du Brent qui s'élève à 65 \$/baril.

**En octobre dernier, les entreprises pétrolières, y compris les sociétés de sous-traitance, ont été invitées à régulariser la situation de leurs employés, notamment par l'allongement des contrats à durée déterminée ou par le recours à des contrats à durée indéterminée, ainsi qu'à réduire les écarts de traitement entre salariés gabonais et salariés expatriés. Bien que Vaalco ne soit pas directement concernée, comment votre direction analyse-t-elle l'initiative engagée par le gouvernement, à travers les ministères du Pétrole et du Travail, visant à améliorer les conditions de travail et à instaurer un cadre plus équitable pour la main-d'œuvre nationale dans le secteur des hydrocarbures ?** Nous n'avons pas cette problématique à Vaalco Gabon SA. Entre 2024 et 2025, nous exécuterons un plan de nationalisation soigneusement pensé : nous avons procédé à la conversion des contractuels gabonais en employés directs ainsi qu'à la conversion des contractuels expatriés en employés gabonais directs. Nous avons également procédé, en 2024, à la libération des contractuels expatriés de même qu'à la signature d'une convention collective prévoyant entre autres le paiement de jours



Viannet Okouma M'Angha,  
administrateur directeur  
général de Vaalco Gabon SA.

TYWAN GABON PICTURES

supplémentaires aux employés offshore. Nous avons ainsi atteint un taux de gabonisation de près de 94 %, ce qui représente 135 Gabonais pour 9 expatriés sur un effectif direct de 144 employés.

Vaalco, en ligne avec ses politiques internes, est une société qui se conforme aux textes et lois en vigueur dans tous les pays où elle opère, répondant ainsi à une double exigence : celle du respect d'une éthique de « business practices » et celle liée au fait d'être cotée à la bourse. Par conséquent, le recours aux entreprises de mise à disposition du personnel n'intervient que pour pourvoir des postes de façon temporaire, notamment pour le remplacement des employés en ► (suite p. 154)

►congés ou dans le cadre d'un surcroît d'activités. Tous nos postes organiques sont occupés par du personnel Vaalco, résultat d'une restructuration menée d'une main de maître en 2024 et qui a abouti à régulariser la situation des membres que notre personnel lorsqu'elle n'était pas en phase avec la réglementation.

**Quelles sont les raisons qui, le 26 janvier 2026, dans le cadre du mécanisme des Provisions pour investissements diversifiés (PID/PIH), ont conduit Vaalco Gabon SA à mobiliser une ligne budgétaire de 1,5 milliard de FCFA au bénéfice du gouvernement ?**

Merci pour cette question qui va nous permettre d'élucider plusieurs points sur ce qui s'est passé le 26 janvier 2026 lors de la CPG (Commission paritaire de gérance). Le mécanisme PID/PIH est une obligation contractuelle prévue par le Code des hydrocarbures, qui la définit comme suit : « *Les entreprises exerçant les activités amont, conformément aux dispositions de l'article 168 du Code des hydrocarbures, entre autres actions, participent au financement des investissements et au règlement des engagements financiers adaptés aux objectifs de diversification de l'économie nationale, notamment au moyen des mécanismes de la PID et de la PIH prévus dans les contrats d'hydrocarbures.* »

Cela signifie clairement que la Provision pour investissements diversifiés (PID) et la Provision pour investissements en hydrocarbures (PIH) sont des mécanismes financiers obligatoires imposés aux sociétés pétrolières au Gabon pour financer le développement économique et les infrastructures. Gérées via des commissions paritaires État-opérateurs, elles financent des projets sociaux, éducatifs et routiers. C'est donc une provision que les entreprises consentent à l'État gabonais, donc c'est l'argent de l'État et non celui de Vaalco Gabon

SA. Nous restituons de ce fait à César ce qui appartient à César. Dans ce cas précis il s'agissait, à la demande de l'État, d'affecter 1,5 milliard de FCFA à des projets portés par le ministère de l'Accès universel à l'eau et à l'énergie. J'insiste, ce n'est pas l'argent de Vaalco Gabon SA, c'est celui de l'État.

**Dans l'attente du bilan financier du 4<sup>e</sup> trimestre dont les résultats attendus seront très probablement en hausse, pouvez-vous nous indiquer quelles seront les principales priorités inscrites sur la feuille de route de Vaalco Gabon SA pour l'année 2026 ?**

Nos objectifs pour 2026 sont tout d'abord de nous engager à poursuivre notre effort particulier dans le domaine de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (QHSE), où il est indispensable de s'inscrire dans un processus d'amélioration permanente. Par ailleurs, il va de soi que les questions de production sont appelées à nous mobiliser fortement, l'optimisation dans ce registre n'étant pas une option mais une nécessité absolue, indissociable d'ailleurs de celle concernant le coût opératoire, qui est toujours à réduire tout en augmentant les performances. Cela suppose bien évidemment une vigilance de tous les instants ainsi que la mise en œuvre des efforts appropriés pour maintenir le *cashflow*, cet indicateur majeur de la trésorerie et de la bonne santé financière de Vaalco Gabon SA. Nous allons aussi veiller au remplacement des réserves, condition *sine qua non* du maintien, voire de l'augmentation de notre production. Enfin, 2026 sera une année où nous aurons à cœur la réalisation de nos projets en temps et en heure, tout en respectant scrupuleusement les exigences dictées par notre budget. Comme vous le constatez, nous avons du pain sur la planche, et cela nous stimule fortement.

*Propos recueillis par Lucie Delage-Morin*

Le FSO Teli Panama de Vaalco Energy, navire de stockage et d'exportation du pétrole du champ offshore d'Etame Marin (Gabon).



# UNE TRANSFORMATION VISIBLE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

*Une nouvelle dynamique s'installe. Des villes aux zones rurales, les travaux se multiplient et témoignent d'une transformation concrète du territoire. Cette accélération des investissements vise à moderniser les infrastructures essentielles ainsi qu'à corriger et rééquilibrer durablement des disparités héritées du passé.*

L'un des marqueurs les plus significatifs de l'investissement dans les infrastructures reste l'effort engagé sur le réseau routier. En près de 19 mois, environ 2 000 kilomètres de routes ont été aménagés ou réhabilités, d'où une accélération notable du maillage national qui vise à désenclaver les territoires, à fluidifier les échanges et à renforcer les connexions entre les grands pôles économiques.

## Repenser la ville à l'échelle de ses usages quotidiens

À Libreville, le chantier du PK zéro (PK0) incarne cette transformation. Point d'entrée de la capitale, il fait l'objet d'une reconfiguration incluant assainissement, réorganisation de la circulation et embellissement urbain. Au-delà de la rénovation d'un carrefour stratégique, le PK0 symbolise la volonté de repenser la ville à l'échelle des usages quotidiens. Le projet comprend la modernisation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, essentielle dans une zone exposée aux inondations, ainsi que la requalification des voiries pour fluidifier grâce à de nouveaux itinéraires un trafic saturé et mieux hiérarchiser les flux. L'embellissement est mis au service de l'identité visuelle du site grâce aux espaces verts valorisés, aux abords commerciaux réorganisés et à l'éclairage public amélioré. Le PK0 doit devenir un lieu plus accueillant, plus sûr, reflet d'une capitale tournée vers l'avenir. Ce chantier s'insère plus largement dans le projet de transformation urbaine

préfigurant d'autres interventions sur les axes reliant le centre à la périphérie, où les défis de mobilité et d'aménagement restent considérables.

Dans l'intérieur du pays, les projets avancent et illustrent la volonté de renforcer la cohésion territoriale. À Bifoun, au centre du pays dans la province du Moyen-Ogooué, carrefour entre Libreville et le nord, les travaux du pont d'Ebelle à Banga progressent vite. On voit émerger les premières réalisations de ce projet destiné à sécuriser un axe essentiel pour le transport des marchandises et à fluidifier un corridor économique majeur. À terme, l'ouvrage doit améliorer la continuité territoriale et réduire les temps de parcours. Le pont d'Ebelle, qui relève d'une stratégie visant à rééquilibrer le développement entre les territoires, porte de surcroît une forte charge symbolique. « *Il représente pour les populations locales la promesse d'une meilleure accessibilité et d'un désenclavement durable* », souligne Edgard Moukoubi, ministre des Travaux publics. Producteurs agricoles, transporteurs et petites entreprises y voient en outre l'opportunité d'écouler plus facilement leurs marchandises et de bénéficier d'un environnement logistique plus fiable.

Dans cette même logique, la voie de contournement de Libreville constitue un autre chantier majeur. Conçue pour désengorger le centre-ville de la capitale et organiser les flux entre les pôles urbains, elle doit réduire les embouteillages chroniques et renforcer l'attractivité économique en facilitant l'accès aux zones industrielles, portuaires et commerciales. Elle répond aussi à un impératif environnemental : limiter la saturation des axes centraux, réduire les émissions liées aux ralentissements et améliorer la qualité de vie. Elle prépare la capitale à une urbanisation rapide et à des besoins croissants en mobilité.

## Libreville s'impose comme un vaste chantier à ciel ouvert

Mais c'est dans la capitale que les transformations sont les plus visibles. Libreville s'impose comme un vaste chantier à ciel ouvert où les projets se ► (suite p. 156)



Route de Cocobeach, un axe structurant pour le désenclavement et la connectivité du nord-ouest gabonais.

© République IV



Libreville, futur hôtel des Affaires étrangères, appelé à renforcer les capacités d'accueil et de représentation diplomatique du Gabon.

communication.presidence.gabon

de vie afin de renforcer l'attractivité de Libreville et son positionnement régional. À Akébé Dubé 1, quartier populaire de Libreville, l'édification d'un marché municipal moderne vient structurer l'activité commerciale d'un quartier dense. Conçu pour améliorer les conditions de travail des commerçants et offrir un environnement plus sûr aux usagers, cet équipement participe à la requalification d'un secteur longtemps marqué par l'informalité. Dans le même esprit, la construction d'un tribunal de première instance et de l'hôtel des Affaires étrangères traduit la volonté de moderniser les institutions publiques et d'améliorer l'ac-

► multiplient et modifient le paysage urbain. En voie d'achèvement, le nouveau palais des congrès, avec plus de 3 000 places, positionnera la ville comme un pôle régional d'accueil d'événements internationaux. Sur le front de mer, l'esplanade Georges Damas entre dans sa phase finale et participe à la revalorisation du littoral en offrant des espaces publics plus modernes et attractifs. Ces chantiers, qu'ils soient routiers, urbains ou architecturaux, sont le fruit d'une démarche de modernisation visant à renforcer l'intégration du territoire, améliorer la mobilité et offrir un cadre de vie plus harmonieux. Ils dessinent progressivement les contours d'un Gabon mieux connecté et résolument tourné vers l'avenir.

Parallèlement, les projets de la Tour de Libreville et de la Tour H annoncent une métamorphose durable de la façade maritime à l'horizon 2032. Ces édifices emblématiques appelés à redessiner la skyline de la capitale entrent dans le cadre plus vaste de la modernisation du littoral pour créer un pôle urbain et économique ouvert sur l'océan. Ils préfigurent l'émergence d'un nouveau centre d'affaires intégrant bureaux, espaces culturels, zones commerciales et lieux

cueil des citoyens.

Dans les autres régions, cette dynamique se déploie selon les besoins locaux. À Cocobeach, petite ville côtière du nord-ouest du pays, tout près de la frontière avec la Guinée équatoriale, la requalification urbaine concerne voiries et espaces publics tout en valorisant le front de mer. À Booué, au centre du pays dans la province de l'Ogooué-Ivindo, l'ouverture d'un commissariat consolide la présence de l'État dans une zone stratégique. À Minvoul, ville du nord du Gabon dans la province de Woleu-Ntem, un futur complexe commercial doit accroître les échanges. À Port-Gentil,



Centre hospitalier régional Omar Bongo Ondimba de Makouko, au service du renforcement de l'offre de santé dans le nord-est du Gabon.

communication.presidence.gabon

COMMUNICATION PRESIDENCE GABON

capitale économique, un projet de complexe de loisirs va diversifier l'offre urbaine. Enfin à Kabala, dans la région du Haut-Ogooué, la construction d'une caserne de gendarmerie doit sécuriser des zones sensibles et répondre aux besoins de protection croissants des populations.

### Des investissements qui modifient durablement le pays

Outre les grands chantiers nationaux, l'action engagée concerne aussi les équipements du quotidien essentiels au fonctionnement des quartiers et aux économies locales. Les marchés municipaux, centres névralgiques de la vie urbaine, font l'objet d'un vaste programme de modernisation. Lieux de sociabilité et de circulation des produits agricoles, ils jouent un rôle clé dans l'équilibre économique des communes. Leur réhabilitation vise à adoucir les conditions de travail des commerçants et à offrir aux habitants des espaces apaisés, plus propres et mieux organisés.

Plusieurs infrastructures ont ainsi été inaugurées ou finalisées. À Akanda, commune du nord de Libreville, un marché moderne a été ouvert pour servir l'activité commerciale et répondre à la croissance rapide de la commune. L'aménagement de zones dédiées, l'assainissement renforcé et une organisation plus rationnelle

des étals optimisent la gestion des flux et participent à la valorisation des produits locaux. À Lambaréné, ville du centre au sud-est du Gabon à 250 km de Libreville, le marché Isaac inauguré en août 2025 illustre cet élan transformateur : avec ses 365 étals, ses 25 box et ses deux chambres froides, il rend nettement plus agréables les conditions d'exercice et accroît la sécurité alimentaire. D'autres projets similaires sont en préparation dans plusieurs communes, matérialisant une vision plus équilibrée de l'aménagement du territoire. L'objectif est de rapprocher les services essentiels des populations, de soutenir les activités génératrices de revenus et de renforcer l'autonomie économique des quartiers. En modernisant ces infrastructures de proximité, les autorités souhaitent améliorer le quotidien des citoyens et consolider les bases d'un développement local durable et inclusif.

À Libreville, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, le marché du PK 11, édifié sur 1 300 m<sup>2</sup>, comprend 156 étals, 35 box, un bloc sanitaire et une chambre froide. Cet équipement pensé pour répondre à la densité croissante du quartier offre désormais un cadre plus solide aux commerçants et un environnement plus sûr aux usagers. À Owendo, un futur marché municipal de 11 000 m<sup>2</sup> doit accueillir 60 magasins, 470 étals et 154 places ►(suite p. 158)

## Record : 412 milliards de FCFA de budget en faveur du BTP

Le Conseil des ministres du 8 septembre 2025 a marqué un tournant dans la trajectoire budgétaire du Gabon. Le projet de loi de finances 2026 a en effet prévu un volume d'investissement public porté à 3 321,5 milliards de FCFA, contre 592,6 milliards un an plus tôt. Une multiplication par cinq qui illustre la volonté des autorités gabonaises de rompre avec des années de sous investissement et de replacer l'action publique au cœur de la modernisation économique. « Cet effort inédit témoigne de l'ambition de moderniser les infrastructures et d'accompagner la transformation structurelle de l'économie », ont rappelé les autorités lors de la présentation du budget.

Dans cet ensemble, l'enveloppe de 412 milliards de FCFA dédiée aux travaux publics et à la construction occupe une place de choix qui traduit la volonté de repositionner ce secteur comme moteur de relance, mais aussi comme levier de diversification économique. « Ce montant marque un changement d'échelle : il vise à combler les déficits d'infrastructures accumulés tout en soutenant les secteurs productifs, dont la compétitivité dépend directement de la qualité des réseaux routiers, des ouvrages d'art et des équipements publics », a insisté le ministre des Travaux publics Edgard Moukoubi. Il convient toutefois de préciser que certains chantiers programmés sur la période 2025-2026 sont financés par des décaissements de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement ou d'autres guichets régionaux, et ne relèvent donc pas directement du budget d'exécution du ministère.

Il n'empêche que cet effort inédit répond à trois impératifs. Le premier concerne la modernisation des infrastructures de base, indispensable pour fluidifier les échanges, réduire les coûts logistiques et renforcer l'attractivité du territoire. Routes, ponts, réseaux urbains et équipements collectifs forment le socle d'un environnement économique capable d'attirer des investissements privés et de soutenir durablement la croissance. Le deuxième impératif touche à la relance du secteur du BTP, l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois directs et indirects du pays. Son activité irrigue une chaîne de valeur étendue – matériaux, transport, ingénierie, maintenance – et a un effet multiplicateur sur l'économie réelle. En soutenant ce secteur, le gouvernement cherche à activer rapidement un levier de croissance interne. Enfin, une partie de l'enveloppe est dédiée à l'amélioration du cadre de vie : développement de l'habitat, infrastructures sociales, renforcement de la résilience urbaine. Dans un contexte de pression démographique et d'attentes sociales fortes, ces investissements contribuent à la stabilité et à la cohésion du pays en répondant à des besoins essentiels tout en préparant les territoires aux transformations à venir.

Reste un défi central, celui de la capacité d'exécution. La réussite de cette stratégie dépendra de la qualité de la programmation, de la transparence des procédures, de la montée en compétence des entreprises locales et de la maîtrise des délais. Une gouvernance rigoureuse se révélera déterminante pour transformer cette enveloppe en véritable levier de modernisation. Si ces conditions sont réunies, les 412 milliards de FCFA alloués aux travaux publics pourraient non seulement accélérer la remise à niveau des infrastructures, mais aussi asseoir la crédibilité économique du pays et consolider la confiance des investisseurs. **P. de M.**



Inauguration du marché d'Akanda, un équipement qui améliore les conditions d'activité des commerçantes et soutient l'économie locale.



► de stationnement, ce qui fera de lui l'un des plus vastes équipements commerciaux de proximité du pays. À Okondja, un projet similaire est en cours de déploiement, l'ambition étant de mieux organiser les flux commerciaux dans une zone où l'activité informelle reste très présente. Ces réalisations concrétisent une volonté de formaliser les circuits économiques de proximité, d'améliorer les conditions d'hygiène et de soutenir l'attractivité des centres urbains. Elles favorisent également la professionnalisation progressive du commerce local en offrant des espaces adaptés aux normes sanitaires, à la conservation des denrées et à la gestion des déchets. Ces marchés modernisés représentent donc un levier essentiel pour sécuriser les revenus des producteurs et des petits commerçants, et leur donner accès à de nouveaux débouchés. Dans le même mouvement, les investissements engagés dans le secteur de l'éducation témoignent de l'atten-

tion particulière dont les besoins sociaux fondamentaux sont l'objet. À Ntoum, à l'est de Libreville, le projet PIS 2 (Programme d'investissement dans le secteur de l'Éducation – phase 2) prévoit la construction d'un complexe scolaire regroupant les cycles pré-primaire, primaire et secondaire. Avec plus de 30 salles de classe et une capacité d'accueil de plus de 1 500 élèves, il doit répondre à une croissance démographique soutenue et à la nécessité de réduire la surcharge des établissements existants. Toujours à Libreville, l'école publique Jean-Noé Ndinga d'Ozoungué a été entièrement réhabilitée. Elle dispose désormais de 21 salles de classe ainsi que d'espaces pédagogiques modernisés, et elle peut accueillir environ 1 400 élèves dans de meilleures conditions. À Owendo, commune portuaire au sud de Libreville, l'extension de l'université des sciences de la santé va accroître les capacités de formation grâce à de nouveaux équipements permettant d'accueillir plusieurs centaines d'étudiants supplémentaires, notamment dans les filières médicales et paramédicales où les besoins nationaux sont importants.

Dans le domaine sanitaire, plusieurs projets sont aussi en marche.

C'est le cas à Oyem, dans la région du Woleu-Ntem, où le futur centre hospitalier universitaire avance à un rythme soutenu et devrait renforcer significativement l'offre de soins dans le nord du pays en intégrant des services spécialisés qui, aujourd'hui, restent concentrés dans la capitale. À Franceville, les projets hospitaliers en cours participent également à étoffer l'offre médicale à l'échelle régionale en facilitant l'accès aux soins et en modernisant les plateaux techniques.

L'investissement simultané dans les infrastructures, les équipements de proximité et les services essentiels montre que le pays se trouve dans une phase de transformation progressive mais tangible. Si les résultats ne sont pas encore pleinement perceptibles par tous, les réalisations engagées traduisent une dynamique réelle appelée à avoir un impact durable et positif sur la qualité de vie des populations.

**Paul de Manfred**

# ANDEM, UN MÉGAPROJET AÉROPORTUAIRE POUR REPOSITIONNER LIBREVILLE EN AFRIQUE CENTRALE

*Le futur aéroport international de Libreville-Andem entre dans une phase clé, avec des ambitions à la hauteur de son envergure, portées par des investissements significatifs et une capacité appelée à accompagner la montée en puissance du trafic aérien. Pensé comme une « aéro-ville » de nouvelle génération, il doit faire du Gabon un hub aérien dans la sous-région.*

**A**lors que le chantier du futur aéroport international de Libreville-Andem entre dans une phase déterminante, les contours de ce projet structurant apparaissent désormais avec davantage de clarté. Conçu comme une infrastructure de grandes ampleur mobilisant des investissements conséquents, cet équipement vise à repositionner le Gabon dans la dynamique aérienne de l'Afrique centrale. La capacité d'accueil, les infrastructures et le rôle géo-économique traduisent une volonté d'adaptation aux nouveaux équilibres régionaux.

La vision portée par le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema repose sur un principe simple : doter le Gabon d'infrastructures structurantes capables d'accompagner durablement la transformation économique du pays. « *Le projet d'Andem s'inscrit pleinement dans cette logique et répond aux engagements pris devant la nation. Le Gabon bénéficie en effet d'un atout rare : une position géographique exceptionnelle, traversée par l'Équateur et située à proximité du méridien de Greenwich* », souligne Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, ministre des Transports. En effet, ce positionnement naturel au cœur des flux internationaux combiné à l'abondance des ressources nationales et à la volonté de développer des pôles économiques à forte productivité impose la création d'infrastructures modernes pouvant soutenir l'industrialisation, stimuler le tourisme et fluidifier les échanges de biens et de personnes dans des conditions optimales de sécurité et de compétitivité.

C'est dans cette perspective que les autorités gabonaises ont engagé la construction du nouvel aéroport international de Libreville-Andem. Les études techniques progressent conformément au chronogramme établi. Le site doit accueillir une infrastructure de dernière génération : un terminal aligné sur les standards internationaux, deux pistes conçues pour recevoir des avions de grande capacité, ou encore des installations

techniques et logistiques intégrées. « *Le projet prévoit également un socle urbain, transformant l'ensemble en une véritable aéro-ville appelée à devenir un pôle économique à part entière* », précise le ministre des Transports.

Le dimensionnement retenu permettra à terme d'absorber un trafic en forte croissance, avec une composante fret significative destinée à soutenir les exportations et le développement des chaînes de valeur nationales. Si Andem est présenté comme un futur hub aérien de référence dans la sous-région, c'est parce qu'il répond à l'ambition de positionner le Gabon comme une plate-forme de correspondance majeure pour les flux passagers et cargo en Afrique centrale et au-delà. L'objectif est d'attirer une part significative du trafic régional, de générer de l'activité économique, de créer des emplois durables et de renforcer la compétitivité du pays. À ce titre, le futur aéroport d'Andem est pensé comme outil de souveraineté autant qu'un levier de croissance.

En parallèle, afin de renforcer la connectivité nationale, les autorités accordent une attention particulière aux besoins des huit autres grandes capitales régionales, notamment Franceville, Labaréné, Mouila, Tchibanga, Makokou, Koulamoutou, Port-Gentil et Oyem. « *Conformément aux orientations du chef de l'État, un vaste programme de réhabilitation et de modernisation des aéroports provinciaux est en cours, afin d'améliorer les conditions d'accueil, la sécurité et la régularité des dessertes intérieures* », indique le ministre des Transports. L'objectif est de densifier la connectivité du territoire, de réduire les disparités et de permettre à chaque province de tirer pleinement parti des opportunités de développement. À ce stade, six aéroports sont réhabilités ou en cours de réhabilitation sur dix. Une avancée majeure dans la structuration du réseau aérien national.

**Paul de Manfred**

# « FAIRE DU TRANSPORT UN MOTEUR DE CROISSANCE »

*En moins d'une année d'action, le ministre d'État Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, ministre des Transports, de la Marine marchande chargé de la Logistique, détaille la réorganisation engagée dans son secteur : modernisation du cadre réglementaire, digitalisation des procédures, montée en compétences des équipes et investissements ciblés dans le rail, la route, l'aérien et le maritime.*

Quel bilan êtes-vous aujourd'hui en mesure de défendre pour la période de mai 2025 à janvier 2026 ?

**Ulrich Manfoumbi Manfoumbi :** Pour la période allant du 5 mai au 14 novembre 2025 et du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2026, soit 225 jours d'action gouvernementale, le bilan que je défends repose sur une vision claire. Nous avons actualisé les textes juridiques afin d'adapter notre cadre réglementaire aux exigences de modernité, de transparence et d'efficacité. La valorisation des ressources humaines a été placée au cœur de notre action, car aucune réforme durable ne peut prospérer sans des agents formés et dotés d'outils performants. La digitalisation progressive des procédures, notamment via les cartes professionnelles sécurisées, a déjà permis d'équiper 620 agents sur 1 279. Les capacités logistiques du ministère ont été renforcées grâce à l'acquisition de matériel informatique, d'équipements de reprographie et de moyens roulants.

Dans le domaine ferroviaire, des avancées significatives ont été enregistrées avec l'acquisition de quatre drâsines et d'une machine SMD80 pour améliorer la maintenance et la sécurité. Le confort des voyageurs a progressé grâce à l'installation du Wi-Fi à bord et à la sécurisation accrue des gares, notamment avec un scanner à bagages à Owendo.

Dans le secteur routier, nous avons réhabilité la base technique et la direction générale de la SOGATRA, et installé une salle de contrôle pour optimiser la gestion opérationnelle. L'ouverture de nouvelles lignes interurbaines et d'agences commerciales à Oyem, Tchibanga, Mouila, Lambaréné et Makokou illustre notre engagement en faveur du désenclavement. La digitalisation des documents de transport et la création d'une salle de contrôle des



Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, ministre d'État,  
ministre des Transports, de la Marine  
marchande chargé de la Logistique.

véhicules de grand gabarit renforcent la régulation du secteur. L'acquisition d'autobus, d'autocars, de camions-citernes et de semi-remorques pour la nouvelle compagnie issue de la fusion TRANS'Urb-SOGATRA marque une étape structurante vers un service public plus performant.

S'agissant du transport aérien, nous avons posé des bases solides avec la Politique nationale du transport aérien et le Plan directeur des aéroports. Le développement de FlyGabon, avec l'acquisition d'ATR 42-600 et d'Airbus A320, vise à renforcer la connectivité et à mieux maîtriser les coûts. En matière de sûreté, le Gabon a obtenu un score de 78,77 % lors de l'audit de l'OACI en juillet 2025. Nous avons également investi dans la formation en envoyant 116 étudiants à l'université de l'aviation d'Éthiopie.

Dans le secteur maritime, la mise en place du Bureau national du registre international des navires et l'augmentation des capacités de la Marine marchande traduisent notre volonté d'affirmer la souveraineté de notre pavillon. Le plan de relance de la C2N2I produit déjà des effets, avec l'arrivée du navire Elobey VI pour assurer des liaisons régulières entre Libreville et Port-Gentil. La construction du quai de Mangali s'inscrit dans cette dynamique.

Au-delà des infrastructures, chacune de ces actions poursuit un objectif central : améliorer concrètement le quotidien de nos compatriotes. Un système de transport moderne est un levier de développement, de cohésion et

**«La sécurité des gares a été renforcée, notamment avec l'installation d'un scanner à bagages à Owendo.»**

de prospérité partagée. Fort de la confiance renouvelée du président de la République, je demeure pleinement engagé à poursuivre cette transformation avec discipline, patriotisme et sens de l'intérêt général.

**À l'occasion de la visite du président Emmanuel Macron, le Gabon et l'AFD ont signé un financement de 203 millions d'euros pour moderniser et sécuriser le Transgabonais. Quel impact cet investissement aura-t-il sur le fret et le transport de passagers, et comment cette ligne de crédit contribuera-t-elle à l'industrialisation, à la création d'emplois qualifiés et au développement de nouveaux pôles économiques le long du corridor ferroviaire ?**

La signature de la convention relative au Programme de modernisation et de sécurisation du Transgabonais en marge de la visite du président français Emmanuel Macron marque une étape majeure dans la mise en œuvre des engagements du président Brice Clotaire Oligui Nguema en matière d'infrastructures stratégiques. Soutenu par l'AFD et l'Union européenne dans le cadre de l'initiative Global Gateway, ce programme confirme la confiance de nos partenaires dans la vision de transformation portée par les plus hautes autorités.

Le dispositif mobilise 30 millions d'euros de subvention européenne et 173 millions d'euros de financement de l'AFD, dont 93 millions dédiés au transport de passagers. L'objectif est d'aligner le Transgabonais sur les standards internationaux de sécurité et de performance. Pour les 300 000 à 350 000 voyageurs annuels, les améliorations seront concrètes : nouvelles rames, gares de Franceville et quai de Virié à Owendo rénovés, passerelles piétonnes, clôtures et dispositifs de signalisation lumineuse installés pour renforcer la sécurité des traversées.

La modernisation la plus structurante concerne l'infrastructure elle-même. Sur les 648 kilomètres de ligne, 450 kilomètres de rails seront remplacés, avec l'abandon des traverses en bois au profit de traverses en béton. Environ 40 kilomètres de voies de déviation seront aménagés pour sécuriser les zones instables. Le programme prévoit notamment la stabilisation des zones à risques ou encore la réhabilitation des ouvrages hydrauliques afin d'assurer la résilience du corridor ferroviaire.

Pour le fret, l'enjeu est déterminant : le Transgabonais assure près de 80 % des exportations minières et constitue l'axe logistique reliant les zones de production à la façade maritime. Le programme permettra d'accroître la productivité, d'améliorer la fluidité du trafic et de réduire les perturbations grâce à des outils technologiques tels que le diagnostic en temps réel, les relevés topographiques par drone et un système de télécommande centralisé.

Les retombées en matière d'emploi et de compétences sont significatives : plusieurs centaines d'emplois directs et indirects ont été créés, et l'opérateur ferroviaire national emploie plus de 1 700 collaborateurs tout en formant chaque année des centaines de jeunes Gabonais. Le programme contribue ainsi à structurer une véritable filière ferroviaire. En définitive, moderniser le Transgabonais revient à sécuriser les exportations, à soutenir l'industrialisation, à créer des emplois et à renforcer la cohésion territoriale, un levier de souveraineté et de prospérité pour les Gabonais.

**Lors de la visite officielle du président Brice Clotaire Oligui Nguema aux Émirats arabes unis les 5 et 6 février, un accord a été signé avec Abu Dhabi Ports pour moderniser le port en eau profonde de Mayumba. Pouvez-vous préciser l'ampleur des travaux et expliquer comment ce projet doit positionner Mayumba comme hub régional ?**

Cette visite s'inscrit dans une stratégie assumée de diplomatie économique. Le partenariat conclu avec Abu Dhabi Ports Group, acteur international ►(suite p. 162)

► de premier plan, marque une étape décisive dans la réalisation du projet présidentiel de construction et de modernisation du port de Mayumba. Les travaux prévus portent sur l'aménagement d'un terminal en eau profonde, la construction de quais pour grands navires, l'installation d'équipements portuaires modernes et le développement d'une zone logistique intégrée. Celle-ci comprendra des aires de stockage, des unités de transformation et des plates-formes multimodales connectées aux réseaux routier et ferroviaire. L'objectif est de doter le Gabon d'une infrastructure conforme aux standards internationaux, capable de traiter des volumes importants de conteneurs, de vrac et de produits spécialisés.

Grâce à sa position stratégique dans le Golfe de Guinée, Mayumba est appelé à jouer un rôle double : capter une part des flux maritimes transitant le long de la façade atlantique africaine et redistribuer ces marchandises vers les pays de la sous-région. Cette fonction d'attraction et de distribution doit faire du port un véritable hub régional. À l'échelle nationale, les retombées attendues sont significatives : augmentation des capacités

### **«Au cœur du golfe de Guinée, le port de Mayumba est appelé à devenir un véritable hub régional.»**

d'exportation, désengorgement des infrastructures terrestres, amélioration de la sécurité des transports, création d'emplois directs et indirects, et dynamisation économique du sud du pays grâce à l'essor d'activités logistiques, industrielles et de services.

**Le peuple gabonais attend de ses gouvernants des résultats concrets. Dans votre lettre de mission figure un dispositif de pilotage de votre action pour 2026. Quelle est votre feuille de route pour vos 100 premiers jours ?** Oui, le peuple gabonais attend des résultats concrets, et il a raison. Ma reconduction à la tête du ministère des Transports, de la Marine marchande, chargé de la Logistique m'engage à transformer l'élan des premiers mois en réalisations visibles. Ces deuxièmes 100 jours seront une phase d'exécution, en cohérence avec le Plan national de croissance et de développement 2026, qui fait des infrastructures et de la logistique un pilier de la transformation économique.

**Quelle impulsion comptez-vous donner à votre action, en cohérence avec le Plan national de croissance et de développement (PNCD) ?**

L'impulsion donnée reposera d'abord sur l'achèvement



Le partenariat avec Abu Dhabi Ports Group accélère la transformation du port de Mayumba en hub logistique aux standards internationaux. Ce port situé dans le golfe de Guinée doit capter et redistribuer les flux maritimes régionaux.

Communication présidentielle

des réformes institutionnelles engagées : réorganisation des directions générales, modernisation du cadre juridique des transports, refondation de la gouvernance de la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale. Il s'agit de bâtir des institutions solides, capables de réguler, sécuriser les investissements et améliorer la performance du service public. L'opérationnalisation d'une direction dédiée aux affaires maritimes et la clarification des statuts professionnels renforceront l'autorité de l'État dans un secteur stratégique.

Sur le plan des investissements, l'accélération sera tangible. Le déploiement de la nouvelle compagnie nationale des transports modernisera le transport public et améliorera la mobilité dans les capitales provinciales. La réhabilitation de la voie ferrée et l'audit du réseau sécuriseront un axe vital pour l'économie, notamment pour les minerais et marchandises stratégiques. Dans les secteurs maritime et fluvial, les projets structurants avanceront : développement du port de Mayumba, modernisation des installations stratégiques, relance du transport intérieur. Le Gabon doit redevenir une puissance maritime sous-régionale. Le secteur aérien poursuivra sa modernisation : sûreté renforcée, infrastructures provinciales réhabilitées, avancement du nouvel aéroport d'Andem. La transformation numérique sera un marqueur fort : digitalisation des permis, immatriculations, licences, archives, billetterie ferroviaire et outils logistiques pour améliorer la traçabilité et sécuriser les recettes. À l'issue de cette période, les résultats devront être visibles : bus et camions en circulation, chantiers engagés, textes appliqués, services digitalisés, sécurité renforcée. Ces 100 jours seront ceux de la discipline, de la coordination et de l'exigence de résultats, pour faire du transport un moteur de croissance et de souveraineté.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



de performance logistique  
au service du développement minier du Gabon

**2016 - 2026**



# « OMP A CHANGÉ D'ÉCHELLE DANS LA LOGISTIQUE MINIÈRE AU GABON »

À l'occasion des dix ans d'Owendo Mineral Port (OMP), son directeur général, Jean Téléphore Ella Zé, revient sur la trajectoire de ce terminal stratégique inauguré en 2016. Né d'un partenariat public-privé, OMP s'est imposé comme un maillon central de la chaîne logistique minière du Gabon.

Dix ans après la mise en service d'OMP, quel regard portez-vous sur sa trajectoire et sur son rôle actuel dans le secteur minier gabonais ?

Jean Téléphore Ella Zé: En dix ans, OMP est passé d'un projet d'infrastructure à un levier structurant de compétitivité pour l'économie minière gabonaise. À son lancement en 2016, l'enjeu était d'accompagner la montée en puissance des exportations de manganèse en dotant le pays d'un outil capable de fiabiliser et de fluidifier les flux. Dix ans plus tard, le terminal s'est imposé comme un maillon central de la chaîne logistique nationale, en assurant désormais près de 60 % de ses exportations. Cette évolution repose sur des investissements continus dans les infrastructures portuaires et ferroviaires, mais aussi sur un modèle logistique intégré permettant de mieux coordonner les flux, de la mine jusqu'au navire. Au-delà de sa fonction

opérationnelle, OMP joue un rôle structurant dans l'organisation du secteur. En facilitant la connexion entre les zones minières de l'intérieur du pays et les marchés internationaux, il contribue à renforcer la compétitivité de la filière gabonaise. Cette première décennie marque le basculement d'un projet industriel vers un outil stratégique au service du développement minier du Gabon.

**Pourquoi la création d'une infrastructure dédiée au manganèse était-elle devenue indispensable ?**

Le manganèse occupe une place centrale dans l'économie du Gabon, l'un des principaux producteurs mondiaux. Jusqu'au début des années 2010, les opérateurs miniers investissaient eux-mêmes dans certains actifs logistiques, notamment ferroviaires, afin d'acheminer leur production vers le port. Ce modèle a permis d'accompagner les

Empilage de manganèse à OMP, infrastructure conçue pour la manutention de minerais et adaptée aux exigences d'un trafic minier en forte croissance.



## Bio

Jean Téléphore Ella Zé, expert du secteur logistique fort de plus de 40 ans d'expérience dans la gestion et le développement des infrastructures ferroviaires et portuaires, rejoint Owendo Mineral Port (OMP) en juillet 2022 en tant que directeur de la maintenance et des opérations ferroviaires. Promu directeur général d'OMP en février 2024 grâce à ses connaissances approfondies et à son leadership, il supervise désormais l'ensemble des opérations du port.

Il commence sa carrière en 1985, à l'âge de 19 ans, en tant qu'ouvrier qualifié. Persévérant et d'une curiosité insatiable, il gravit progressivement les échelons à tous les postes d'encadrement intermédiaire puis de cadre. Son parcours au sein du Groupe ERAMET de 2010 à 2022 le voit jouer un rôle clé dans plusieurs projets d'amélioration continue au Gabon et en France, où il s'est expatrié pour contribuer à la mise en place de stratégies innovantes visant à accroître l'efficacité opérationnelle et la compétitivité.

Titulaire d'une maîtrise en droit privé de l'université Omar Bongo (Gabon) obtenue en formation continue, il a également suivi à l'École de management de Lyon (France), dans le cadre du plan de développement des compétences des cadres du Groupe ERAMET, des formations en Executive Management et en finance pour non-financiers qui ont renforcé ses compétences managériales et l'ont doté de la vision stratégique et du leadership avisé indispensables à ses fonctions actuelles.

En dehors de ses responsabilités professionnelles, il est un fervent catholique et l'auteur passionné de trois livres dédiés à la Vierge Marie. Il participe activement aux activités de sa paroisse et se considère comme le père d'un nombre illimité d'enfants qu'il appelle «Ceux que Dieu m'envoie» et qu'il soutient généreusement. Son engagement à détecter et à développer les talents de ses collaborateurs fait également partie intégrante de sa philosophie de leadership.

Jean Téléphore Ella Zé,  
directeur général d'Owendo Mineral Port.



premières phases de croissance, mais il a progressivement atteint ses limites, notamment en raison de l'absence d'infrastructures mutualisées capables de soutenir durablement les exportations. La création d'OMP, plateforme logistique intégrée et ouverte, marque l'entrée du Gabon dans une nouvelle phase de son développement minier: les opérateurs miniers se concentrent sur l'exploitation de leurs gisements tout en sécurisant l'accès aux marchés internationaux, de nouveaux acteurs arrivent, les volumes exportés augmentent. OMP a donc contribué à renforcer la position du Gabon sur le marché mondial du manganèse.

### Comment la performance logistique influence-t-elle la création de valeur des entreprises minières ?

Dans les industries extractives, la compétitivité ne repose pas uniquement sur la richesse des ressources naturelles, mais dépend aussi de la capacité à les transporter de manière fiable, rapide et au meilleur coût. La performance logistique joue donc un rôle déterminant dans la création de valeur en permettant d'acheminer plus de volumes, de réduire les délais et d'optimiser les coûts, d'où un effet d'échelle: les volumes augmentent, les coûts unitaires diminuent, la rentabilité s'améliore.

Le passage à une logistique intégrée et dimensionnée à grande échelle a transformé l'économie du secteur minier gabonais en optimisant l'ensemble de la chaîne de valeur, contribuant directement à la compétitivité des opérateurs et à l'attractivité du secteur minier gabonais.

### Plus de la moitié du manganèse exporté par le Gabon transite par OMP. Comment l'expliquez-vous ?

C'est le résultat d'un travail continu sur la performance opérationnelle et la fiabilité de nos services. OMP a été conçu spécifiquement pour la manutention de minerais, avec des infrastructures adaptées aux exigences d'un trafic minier en forte croissance. Le site dispose d'un espace de stockage de 40 000 m<sup>2</sup> pouvant absorber la totalité de la demande de transport de nos clients. L'un des éléments déterminants réside dans l'intégration complète de la chaîne logistique, qui couvre le transport ferroviaire, les opérations portuaires et la consignation des navires. Résultat: flux mieux coordonnés, ruptures logistiques limitées et délais d'exportation optimisés. Ce positionnement n'est donc pas seulement un indicateur de performance. Il traduit un changement de référence dans l'organisation logistique du secteur minier au Gabon.

► (suite p. 166)



Arrivée d'un train chargé en manganèse à OMP, dont les capacités ont été renforcées par une flotte de 44 locomotives et plus de 1 400 wagons dédiés au transport minier.

### ► En quoi le partenariat public-privé (PPP) constitue-t-il un facteur de stabilité, de crédibilité et de performance pour OMP ?

Le partenariat public-privé (PPP) constitue le socle du modèle d'OMP. Il associe la vision stratégique de l'État gabonais à l'expertise opérationnelle et à la capacité d'investissement des acteurs industriels internationaux tels que ARISE Ports & Logistics et Meridiam. Il est particulièrement adapté aux infrastructures logistiques lourdes qui nécessitent des engagements de long terme. Ces partenaires engagés dans une gouvernance commune apportent un cadre de stabilité institutionnelle essentiel pour sécuriser les investissements et renforcer la confiance des opérateurs industriels. Le PPP s'inscrit donc pleinement dans la stratégie de développement du secteur minier gabonais, qui lui doit la création d'une plateforme logistique performante capable d'accompagner la montée en puissance des exportations de manganèse. Il contribue également à renforcer l'attractivité du Gabon en tant que destination industrielle en démontrant que le pays est en mesure de développer des infrastructures complexes dans un cadre sécurisé et durable.

### Quels ont été les investissements les plus structurants de ces dix dernières années ?

Les investissements se sont articulés autour de trois priorités. D'abord, la création de l'infrastructure elle-même, avec un site de 55 hectares dont une grande partie, gagnée sur la mer, accueille un quai minéralier, des voies ferrées et des ateliers de maintenance ferroviaire. Ensuite le renforcement des capacités logistiques, avec l'acquisition de 44 locomotives et plus de 1 400 wagons constituant la plus importante flotte ferroviaire du Gabon dédiée au transport minier. Cette capacité permet d'assurer un acheminement régulier depuis les zones minières vers le port. Enfin le développement des compétences, car la performance opérationnelle repose aussi sur le savoir-faire d'équipes ayant bénéficié d'investissements continus dans la formation, la certification et l'amélioration des pratiques. Cette combinaison explique la capacité

d'OMP à soutenir des volumes élevés tout en maintenant un niveau de fiabilité conforme aux standards internationaux.

### Dans le cadre du PPP, OMP a intégré un fort volet de transfert de compétences. Comment cela s'est-il concrétisé ?

Le PPP d'OMP repose aussi sur la volonté de créer une main-d'œuvre locale hautement qualifiée dans les activités portuaires et ferroviaires. Dès les premières années, ce transfert de compétences s'est appuyé sur des programmes de formation continue, de mentorat opérationnel et d'accompagnement par des experts internationaux. Aujourd'hui, OMP emploie près de 400 collaborateurs, dont plus de 95 % sont gabonais et occupent des postes de responsabilité dans tous les domaines et à tous les niveaux. Cela reflète la capacité à développer une expertise nationale. Cette dynamique se poursuit avec des programmes d'amélioration continue et de certification pour ancrer durablement un savoir-faire logistique au plan national.

### Comment OMP va-t-il accompagner la transformation industrielle du secteur minier gabonais ?

Le pays a lancé une politique ambitieuse visant à renforcer la transformation locale du manganèse. À compter de janvier 2029, cela devrait accroître la valeur ajoutée et consolider la position du Gabon sur les marchés internationaux. Pour OMP, cette réforme implique d'anticiper de nouveaux schémas logistiques : l'acheminement du manganèse brut depuis les sites d'extraction jusqu'aux usines de transformation, puis vers les zones portuaires. Nous travaillons déjà avec nos clients afin d'adapter nos infrastructures et nos opérations. Notre ambition est aussi de poursuivre l'amélioration de nos performances via notre programme DRIVE lancé en 2024, tout en renforçant notre engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). À l'orée de sa deuxième décennie, l'enjeu pour OMP n'est plus seulement d'accompagner les flux mais aussi de contribuer à la transformation du modèle industriel du pays.

*Propos recueillis par Andju Ani*

■ Entretien – Président du Syndicat des industries du Gabon

# « SYNDUSTRIGAB TRACE LA VOIE INDUSTRIELLE DU GABON »

*À la tête du Syndicat des industries du Gabon (SYNDUSTRIGAB), le dirigeant de Multipress et Sonapresse Éric Fernand Boundono évoque les marchés porteurs et ses ambitions régionales. Il rappelle aussi comment le syndicat qu'il dirige contribue à combattre le chômage et à structurer l'industrie nationale.*

Sous le patronage du chef de l'État, Libreville a accueilli du 20 au 22 mars 2025 les Journées de l'Industrie. En tant que président de SYNDUSTRIGAB, comment avez-vous perçu l'événement ?

**Éric Fernand Boundono :** Ces journées ont d'abord constitué une première rencontre entre les industriels et les autorités, notamment le ministère de l'Industrie, avec la présence du chef de l'État. C'était la première grande rencontre avec lui depuis son accession au pouvoir. Les entreprises industrielles avaient besoin de connaître la vision des autorités, et les autorités avaient besoin de comprendre les difficultés du secteur industriel. Cette rencontre a permis d'échanger, de présenter nos contraintes et de commencer à proposer des pistes de solutions. Pour que cela fonctionne, il est important que les autorités en charge du secteur et les industriels s'asseyent ensemble afin de bâtir une véritable stratégie. L'échange a été clair, franc, sincère et constructif.

**Ces journées ont-elles permis d'identifier les priorités de développement des secteurs manufacturiers ?**

Nous n'étions pas encore dans une logique d'évaluation mais plutôt de découverte des uns et des autres. Il y avait une exposition d'industriels gabonais : certaines industries ne sont pas forcément connues par les autorités et, de notre côté, nous découvrons les nouvelles autorités et leur approche de l'avenir industriel du pays. L'étape d'évaluation viendra après. Aujourd'hui, avec le ministère, nous travaillons justement à définir une véritable stratégie industrielle nationale.

**Le Village Made in Gabon dédié aux PME innovantes et à la transformation locale a suscité un fort engouement. Peut-on parler d'un levier pour mieux faire connaître les produits fabriqués au Gabon ?**

Je pense qu'en effet le Village Made in Gabon a été une très belle opportunité d'exposition pour les industriels locaux. Nous-mêmes, Multipress, avons pris un stand

pour montrer tout ce que nous faisons parce que, dans notre domaine, l'imprimerie, nous sommes uniquement vus comme l'imprimeur du journal quotidien *L'Union*, alors que nous faisons énormément de choses. Nous avons découvert des entreprises installées dans le domaine de la production d'eau minérale, d'autres dans la sidérurgie ou le traitement du plastique... Ce fut une belle exposition qui a connu beaucoup de succès. Le salon a été très visité non seulement par les autorités mais aussi par le grand public. Je pense que cela a été une formidable exposition, qu'il faudrait rééditer.

**Ce salon a-t-il vocation à devenir un rendez-vous régulier et une prochaine date est-elle déjà envisagée ?**

Je ne peux pas me prononcer, car l'initiative relève du ministère de l'Industrie. Ce que je peux dire, en revanche, c'est que le salon a été très apprécié par les industriels comme par le public. Dans un contexte international très compétitif, valoriser le « made in Gabon » est essentiel. Je serais pour ma part favorable à en faire ►(suite p. 168)

**Bio**  
Le patron de SYNDUSTRIGAB Éric Fernand Boundono est aussi, depuis 2021, administrateur fondé de pouvoir de SONAPRESSE et directeur général de MULTIPRESS depuis 2019. De 2008 à 2018, il fut directeur général de VOCALCENTRE, le premier centre d'appels offshore du Gabon. Titulaire d'un MBA gestion d'entreprise option finance et d'un MBA gestion d'entreprises obtenus en 2006 à ESG Paris, il se montre aussi très actif en matière de bénévolat : président de l'association Agir Pour une Jeunesse Autonome (APJA) de 2013 à 2017 en faveur du développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes au Gabon, président depuis 2018 de l'Incubateur multisectoriel de Libreville (IML), structure d'accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs en démarrage, ou encore président, depuis 2022, des commissions permanentes de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) pour le pôle développement des PME-PMI et sous-traitance.

► un rendez-vous annuel, assorti à chaque fois d'un diagnostic de l'industrie gabonaise pour identifier les leviers de progrès.

**Multipress fête près d'un demi-siècle d'existence. Pouvez-vous revenir sur les grandes étapes de son évolution ?**

Créée en 1973, l'imprimerie Multipress est née avec l'ambition de lancer le premier quotidien national dans un contexte où les autorités, sous l'impulsion du président Omar Bongo, souhaitent disposer d'un outil officiel de communication sur l'actualité, notamment politique. Elle s'est ensuite diversifiée, devenant le partenaire des grandes administrations et des grandes entreprises, avec une croissance continue. Forte de près de 50 ans d'expertise, Multipress a opéré un tournant stratégique en devenant l'imprimeur de référence des supports électoraux au Gabon. Cette position l'a parfois exposée, comme lors des émeutes de 2016 qui ont entraîné l'incendie d'un site. L'entreprise a aussi dû se moderniser face à la digitalisation, en élargissant sa clientèle aux PME et TPE, longtemps éloignées de ses services. Aujourd'hui, Multipress reste ancrée dans son cœur de métier, l'offset, tout en intégrant pleinement le numérique, qui permet de produire des tirages plus faibles, complémentaires de l'offset, qui est orienté vers des volumes industriels.



Éric Fernand Boundono, président du Syndicat des industries du Gabon, administrateur fondé de pouvoir de SONAPRESSE et directeur général de MULTIPRESS.

**Combien de personnes travaillent aujourd'hui à Multipress en emplois directs ?**

À Multipress, 98 % du personnel est en CDI et nous comptons environ 130 employés. L'entreprise joue un rôle de véritable école : les collaborateurs y sont formés et accompagnés, avec la volonté de les fidéliser, car c'est un investissement. Un point important doit être souligné : la gabonisation des postes. L'entreprise a renforcé son expertise locale, et les fonctions à responsabilité, notamment techniques, sont désormais occupées par des Gabonais.

**Quels sont vos investissements récents et quelles nouveautés avez-vous introduites chez Multipress ?**

Multipress a toujours maintenu une politique d'investissement soutenue pour rester au meilleur niveau. En offset, nous nous sommes systématiquement dotés des équipements les plus performants. Dernière acquisition en date : une presse Komori huit couleurs, l'une des plus avancées du marché, capable de produire un recto-verso immédiat et d'offrir une qualité élevée dans des délais très courts. Nous disposons aussi d'une rotative puissante qui assure la production d'environ 70 %

de la presse papier locale et sert aussi à l'impression des manuels scolaires. Au total, nous fabriquons plus d'1,5 million de manuels par an, exclusivement pour le marché gabonais.

**Quels sont aujourd'hui vos marchés porteurs, et envisagez-vous d'étendre vos activités vers les pays voisins ?**

Les campagnes électorales génèrent un chiffre d'affaires important, mais ponctuel. Nos marchés durables restent les manuels scolaires, le packaging agroalimentaire et l'étiquetage industriel, notamment pour les brasseries, dont nous sommes le principal imprimeur. Les étiquettes Regab, Beaufort, Castel et autres sont produites chez Multipress, ce qui fait du secteur agroalimentaire un véritable marché d'avenir pour nous, qui constitue un relais de croissance majeur.

Malgré le recul de la presse papier, les besoins en éducation et en emballage demeurent. Nous n'exportons pas encore, mais nous visons la sous-région avec des prospections dans les pays voisins, surtout au

C'est ce point que nous avons exposé au ministre, afin qu'il puisse en discuter avec le ministre de l'Économie dans le cadre de la loi de finances rectificative 2026.

**Quel est aujourd'hui le secteur industriel le plus développé ?**

Je ne parlerais pas forcément du secteur « le plus développé », mais celui qui concentre le plus d'emplois reste l'agroalimentaire : plantations, industries de transformation, boissons, brasseries. Le ciment est aussi un acteur majeur en termes d'effectifs, tout comme la SMAG dans l'élevage. Globalement, hors pétrole, l'agroalimentaire demeure le moteur industriel le plus solide.

**En plus de votre rôle de président du SYNDUSTRIGAB, quelle fonction exercez-vous au sein de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG), qui regroupe plus de 1 000 entreprises ?**

Au sein de la FEG, ma mission consiste à promouvoir les PME locales et à proposer des stratégies pour les accompagner afin qu'elles grandissent et accèdent au rang d'entreprises majeures. Certaines y sont parvenues : Petroamon ou Mervice, par exemple, ont commencé comme PME. Leur trajectoire montre que

c'est possible, à condition de s'appuyer sur un cadre légal et institutionnel favorable. L'environnement entrepreneurial est exigeant partout, ce n'est pas propre au Gabon. Mais avec une bonne organisation et le soutien de la fédération, je suis convaincu que de nombreuses PME gabonaises peuvent émerger. Mon rôle est précisément de définir une stratégie en ce sens.

**Quelles sont vos priorités pour 2026, et quel message souhaitez-vous adresser aux autorités ?**

Pour Multipress, 2026 sera consacrée à renforcer la capacité de production avec l'élargissement des manuels scolaires au collège et au lycée. Nous avons déjà investi dans de nouveaux équipements (assembleuse, vernisseuse) pour répondre à cette demande. Nous poursuivons aussi notre prospection sous-régionale, avec l'espoir de concrétiser en 2027. Par ailleurs, nous voulons attirer les TPE-PME, qui doivent pouvoir accéder à des supports de qualité à des prix compétitifs.

Pour le Syndicat, la priorité est de travailler avec le ministère de l'Industrie à une véritable stratégie industrielle incluant la stabilisation du coût de l'énergie et un cadre fiscal incitatif. Il faut encourager l'investissement local : importer, c'est exporter des emplois. Le secteur industriel représente déjà près de 7 000 emplois directs et 10 000 indirects. Son développement est essentiel pour lutter contre le chômage.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

**« Nos marchés durables restent les manuels scolaires, le packaging agroalimentaire et l'étiquetage industriel. »**

Congo-Brazzaville, pour l'impression de manuels scolaires. Dans plusieurs États de la CEMAC, les manuels sont encore importés alors que la demande pour des contenus contextualisés progresse. Nous soutenons déjà cette dynamique au Gabon et souhaitons l'étendre à la sous-région.

**En tant que président de SYNDUSTRIGAB, après votre rencontre du 16 janvier avec le ministre de l'Industrie au sujet de la nouvelle taxe écologique, estimez-vous avoir été entendu ?**

Je tiens d'abord à souligner que nous avons été très bien reçus au ministère de l'Industrie et de la Transformation locale, avec une autorité attentive aux préoccupations des industriels. Nous sommes venus rappeler que le ministre est aussi l'avocat des entreprises et doit partager nos inquiétudes. La loi de finances 2026 introduit de nouvelles taxes, et chaque fois que cela arrive, le secteur privé s'interroge sur ce qu'il peut réellement absorber. Concernant la taxe liée à la protection de l'environnement, nous adhérons au principe du pollueur-payeur, qui est une norme internationale. Les industries modernes s'inscrivent d'ailleurs dans des démarches de durabilité. Mais le calibrage et le dimensionnement de cette taxe posent un problème : certains niveaux de taxation peuvent fragiliser des filières entières, comme celle de la peinture. La taxe n'a pas été conçue de manière à concilier objectif écologique et viabilité industrielle.

# LA RÉASSURANCE DEVIENT UN LEVIER DE MAÎTRISE DES FLUX FINANCIERS

*En adoptant un décret qui impose la priorité aux capacités nationales en matière de réassurance, le Gabon engage une réforme majeure pour limiter les sorties de capitaux. Une mesure saluée par la SCG-Ré, mais qui pose aussi la question des capacités locales et des défis prudentiels à venir.*

À l'issue du Conseil des ministres du 23 octobre 2025, le gouvernement gabonais a entériné un projet de décret visant à accroître la rétention locale des primes d'assurance et de réassurance. Le dispositif impose désormais aux compagnies opérant dans le pays de mobiliser en priorité les capacités disponibles sur le marché national avant d'envisager un transfert vers l'étranger. Une orientation qui suscite une vive satisfaction au sein de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré). Son administrateur directeur général Thierry Abeloko souligne l'importance de cette inflexion politique : « Elle marque un tournant pour un secteur longtemps caractérisé par des sorties massives de capitaux et une dépendance structurelle aux grands réassureurs internationaux. » Selon lui, derrière une réforme en apparence technique se joue aussi « la possibilité de réaffirmer la souveraineté financière du pays et de consolider un écosystème local en quête de renforcement ».

Pendant, le Gabon n'est pas un cas isolé. Dans plusieurs économies africaines, la réassurance constitue un maillon stratégique à la fois pour la solidité du système financier et pour la préservation des ressources en devises. Les primes transférées hors du continent représentent chaque année des montants considérables, souvent sans contrepartie en matière de développement local des compétences ou des capacités.

Libreville entend désormais inverser cette logique. L'esprit de cette loi s'inscrit dans une volonté plus large de souveraineté économique régulièrement mise en avant par les nouvelles autorités gabonaises. En obligeant les assureurs à solliciter d'abord les acteurs nationaux, le gouvernement espère consolider un marché encore fragmenté, où les capacités locales restent limitées et parfois sous utilisées.

## La rétention locale pour consolider un marché fragmenté

L'objectif est double : retenir une part plus importante de la valeur ajoutée et encourager l'émergence d'un véritable pôle gabonais de réassurance, capable à terme de rivaliser avec les hubs régionaux. Néanmoins, cette

ambition se heurte à plusieurs défis structurels. Le premier concerne la profondeur du marché. Avec une économie importante en zone CEMAC mais d'un relief mesuré au niveau du continent, et un tissu industriel encore peu diversifié, le volume de primes demeure insuffisant pour soutenir des capacités de réassurance robustes. Les risques majeurs – énergie, infrastructures, exploitation minière – exigent des couvertures élevées que les acteurs locaux ne peuvent pas toujours absorber. Cette nouvelle loi devra donc s'accompagner d'un renforcement prudentiel et d'une montée en compétence des équipes techniques. Le second défi touche à la gouvernance. Pour que la rétention locale soit crédible, les autorités devront garantir la transparence des mécanismes de placement, la solidité financière des opérateurs et la qualité des contrôles. Sans cela, la mesure pourrait être perçue comme une contrainte administrative supplémentaire risquant d'alourdir les procédures sans améliorer la résilience du secteur.

Reste la question de l'intégration régionale. Le Gabon évolue dans un espace CIMA où les règles prudentielles sont harmonisées et où les marchés sont interdépendants. Une politique de rétention trop rigide pourrait entrer en tension avec les principes de libre prestation de services ou avec les stratégies des grands groupes panafricains. À l'inverse, si elle est bien calibrée, elle pourrait contribuer à asseoir la position du pays au sein de cet ensemble en attirant des investissements spécialisés et en stimulant la création de capacités mutualisées.

Pour les assureurs, la transition s'annonce délicate. Ils devront réviser leurs schémas de placement, renégocier leurs traités et adapter leurs modèles de gestion des risques. Certains y voient une opportunité : la possibilité de développer des solutions sur mesure, plus proches des réalités locales. D'autres redoutent une hausse des coûts ou une réduction de la flexibilité dans la couverture des risques complexes. Mais au-delà des aspects techniques, cette décision du gouvernement éclaire sur la redéfinition du rôle de l'État dans l'économie...

Louise Bibalou-Durand



SCG-Ré

# La SCG-Ré : Stabilité et Protection du marché de la réassurance en Afrique

## NOTRE MISSION

Réassurer pour un avenir financier solide

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), moteur de la résilience économique au Gabon et dans la sous-région, offre des solutions de réassurance adaptées pour garantir la pérennité des activités financières. Notre engagement contribue au renforcement de l'économie africaine.



THE NAIROBI DECLARATION ON  
SUSTAINABLE INSURANCE



# « AVEC UN TAUX DE RÉALISATION SUPÉRIEUR À 109 %, LA SCG-RÉ DÉPASSE SES PRÉVISIONS »



Thierry Abeloko,  
administrateur directeur  
général de la Société  
Commerciale Gabonaise de  
Réassurance.

*Avec un chiffre d'affaires (CA) global de 141,9 milliards de FCFA, le marché gabonais de l'assurance a clôturé 2024 sur une progression notable liée à la vigueur de l'assurance-vie et à la montée en puissance de la SCG-Ré. Son administrateur directeur général Thierry Abeloko décrypte les leviers du secteur pour gagner en compétitivité.*

Après une baisse d'activité au premier trimestre 2024, le CA du marché des assurances au Gabon a connu une belle progression au deuxième trimestre. Quel est le niveau global du CA du marché en 2024, quels facteurs expliquent cette dynamique et cette tendance s'est-elle répercutée sur la réassurance ?

**Thierry Abeloko :** En effet, le marché de l'assurance au Gabon a subi un recul de 11,17 % au premier trimestre 2024. Après une variation de 7,72 % au premier semestre par rapport à la même période de l'exercice 2023, le CA global du marché des assurances a connu une progression de l'ordre de 6,96 % au 31 décembre 2024, principalement portée par l'assurance-vie, en hausse de 14,48 % par rapport au 31 décembre 2023. Le CA global du marché s'établit ainsi à 141,9 milliards de FCFA, et celui de la SCG-Ré atteint 22,18 milliards de FCFA, soit un peu plus de 15 % de part de marché.

**Comment ont évolué les principaux indicateurs de la SCG-Ré au cours de l'exercice 2024 par rapport à 2023, et qu'en est-il de l'exercice 2025 ?**

Avec un taux de réalisation supérieur à 109 %, la SCG-Ré a enregistré en 2024 une augmentation importante de son CA, qui a dépassé ses prévisions budgétaires. Cette performance s'explique notamment par la croissance des acceptations commerciales, tant au Gabon qu'à l'international. Outre un CA en hausse de 13 % par rapport à 2023, les primes acquises ont augmenté de 9 % sur la même période. Parallèlement, la charge de sinistres a reculé de 20 %, favorisant une amélioration notable du résultat technique, en hausse de 21 % avant

rétrocession et de 20 % après rétrocession. Le résultat d'exploitation a été arrêté à 24 % par rapport à 2023, pour atteindre un montant global de 2,05 milliards de FCFA. S'agissant de 2025, les prévisions adoptées par le conseil d'administration de la société nous escomptent un CA de 21,8 milliards de FCFA, avec une prime acquise de 21,6 milliards de FCFA. La charge de sinistres est attendue en légère augmentation à 4,77 milliards de FCFA. Le résultat financier est estimé à 783 millions de FCFA, tandis que le résultat social avant impôts s'établirait à 2,80 milliards de FCFA, pour un résultat social de 1,96 milliards de FCFA.

**Si le CA du secteur des assurances poursuit sa dynamique haussière, quelles conditions permettraient au Gabon de récupérer la 4<sup>e</sup> place occupée par le Burkina Faso dans le classement des États de la zone CIMA ?**

L'élément principal utilisé dans l'espace CIMA et FANAF pour classer les sociétés d'assurance et de réassurance repose principalement sur le CA global annuel. Afin de récupérer sa place, le marché gabonais doit agir sur plusieurs leviers qui permettraient d'augmenter ce CA, notamment le renforcement du contrôle des compagnies d'assurance afin de limiter les fuites éventuelles de capitaux. Cela passe également par l'élargissement des assurances obligatoires en République gabonaise et le respect effectif de ces obligations, ainsi que par une politique commerciale accrue des acteurs du secteur assurantiel afin de développer de nouvelles branches et d'augmenter le taux de pénétration de l'assurance au Gabon.

**Votre objectif 2024-2025 était d'étoffer l'équipe sinistre de la SCG-Ré afin de réduire les délais de traitement. Cette ambition a-t-elle été atteinte et son impact sur la qualité de service est-il notable ?**

Sur l'exercice 2024-2025 la SCG-Ré a effectivement étoffé ses équipes sinistres par le recrutement de nouveaux régisseurs. Cette démarche vise à accélérer la cadence de règlement des sinistres, à respecter davantage nos engagements envers notre clientèle et à renforcer notre position sur le marché de la réassurance, aussi bien dans l'espace CIMA qu'à l'échelle du continent africain.

**L'obligation liée à votre entrée en bourse de consolider les comptes selon les normes IFRS de l'exercice 2024 a-t-elle été respectée ?**

En tant que société cotée en bourse, nous sommes soumis à une obligation d'information vis-à-vis des autorités de régulation du marché financier de l'Afrique centrale, la COSUMAF et la BVMAC. À ce titre, les comptes ont été présentés conformément aux normes IFRS au terme de l'exercice 2024.

**À quel horizon la SCG-Ré sera-t-elle prête à solliciter des agences de notation afin de faire auditer ses processus et d'évaluer sa compétitivité ?**

La notation financière constitue un marqueur déterminant pour une société de réassurance. Au-delà des exigences de solvabilité encadrées par la CIMA, elle permet d'apporter une information claire aux potentiels clients et partenaires sur sa solidité financière et conditionne sa capacité à accéder à des programmes de plus grande envergure. Dans ce cadre, la SCG-Ré s'est effectivement engagée dans un processus de notation. Compte tenu de la jeunesse de l'entreprise et des spécificités de son secteur d'activité, il était essentiel de structurer un certain nombre de fondamentaux. Des échanges ont ainsi été initiés avec deux des plus importantes agences de notation au niveau international et sur le continent africain afin d'identifier leurs exigences ainsi que les principaux

**« La SCG-Ré contribue directement au dynamisme de l'économie nationale. »**

axes d'amélioration. Un travail de planification est en cours pour renforcer ces différents points et optimiser les conditions d'obtention d'une notation favorable. L'objectif est d'aborder ce processus dans les meilleures conditions possibles, avec l'ambition d'atteindre le niveau de notation le plus élevé. Il convient également de souligner que la notation obtenue par la société est étroitement liée à la note souveraine du pays.

**Comment votre feuille de route s'inscrit-elle dans les orientations du Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030 ?**

La SCG-Ré, en tant qu'initiative de l'État gabonais, contribue directement au dynamisme de l'économie nationale et à la réduction effective de la fuite des capitaux, permettant ainsi d'accélérer le développement du pays. À travers ses activités, elle participe aussi à rééquilibrer, un tant soit peu, la balance des paiements avec nos partenaires extérieurs en générant des flux de devises via ses opérations à l'international. Tout comme les sociétés d'assurances locales, elle est un investisseur institutionnel et en cette qualité, toutes les primes collectées au Gabon et à l'étranger sont réinvesties dans l'économie nationale via les dépôts effectués auprès des différentes banques de la place et la participation aux différents emprunts obligataires émis par l'État gabonais. De plus, en tant que réassureur, elle investit aussi dans la pierre avec la construction de bâtiments, participant ainsi au développement local des infrastructures.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



Bureau  
Régional  
d'Abidjan  
(Afrique de  
l'Ouest et  
du Nord)

Bureau  
Régional  
de Libreville  
(Afrique  
Centrale)

Succursale  
du Rwanda  
et Bureau  
Régional  
de Kigali  
(Afrique de l'Est et  
et Australe)

## ZONES D'ACTIVITÉS

 **GABON | BUREAU RÉGIONALE DE L'AFRIQUE CENTRALE (LIBREVILLE)**

2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer  
B.P.: 6757 / Libreville, Gabon Email : [infos@scg-reass.com](mailto:infos@scg-reass.com)  
Tel : (+241) 011 74 80 80 - 011 74 80 81 - 011 74 80 83 - 011 74 80 84  
011 74 80 85 Fax : (+241) 011 74 80 82 [suivez-nous sur : www.scg-re.ga](http://www.scg-re.ga)

**BUREAU DU SIÈGE**

 **GABON | BUREAU RÉGIONALE DE L'AFRIQUE**

2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer  
B.P.: 6757 / Libreville, Gabon Email : [libreville.office@scg-reass.com](mailto:libreville.office@scg-reass.com)  
Tel : (+241) 011 74 80 81

**BUREAUX DE LIAISON**

 **CÔTE D'IVOIRE | BUREAU RÉGIONALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU NORD (ABIDJAN)**

Rue Thomasset / Immeuble Saint Augustin, 3ème Etage / Abidjan Plateau  
Email : [abidjan.office@scg-reass.com](mailto:abidjan.office@scg-reass.com) Tel : (+225) 07 02 85 68 77

**SUCCURSALE : SCG-Ré RWANDA**

 **RWANDA | BUREAU RÉGIONALE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE (KIGALI)**

Centenary House, 8 KN 4 Ave B.P : 2523 / Kigali, Rwanda  
Email : [kigali.office@scg-reass.com](mailto:kigali.office@scg-reass.com) Tel : (+250) 788 124 200

**BUREAUX DE LIAISON**

 **CAMEROUN | GLOBAL REINSURANCE BROKERS (GRB)**

Immeuble SCI, Boulevard de la Liberté, Akwa B.P : 5244 / Douala, Cameroun  
Tel : (+237) 654 98 80 92 - 680 87 21 42  
Email : [globalre@globalre-brokers.com](mailto:globalre@globalre-brokers.com) / [mowona@globalre-brokers.com](mailto:mowona@globalre-brokers.com)  
Site web : [www.globalre-brokers.com](http://www.globalre-brokers.com)

 **CONGO | LG CONSEIL**

303 - 305 Avenue Charles de Gaulle B.P : 5207 / Pointe-Noire, Congo  
Tel : (+242) 06 540 02 84 - 05 769 65 65  
Suivez-nous sur : [www.scg-re.ga](http://www.scg-re.ga)

# UN SECTEUR RÉSILIENT FACE AUX CONTRASTES DE L'ANNÉE 2025

*Avec une branche vie en pleine expansion, des performances contrastées en IARD et une recomposition de ses positions concurrentielles, le marché gabonais des assurances a fait preuve d'une résilience notable en 2025. Les premières estimations disponibles mettent en lumière un secteur capable d'absorber les fluctuations tout en redéfinissant ses équilibres internes.*

L'exercice 2025 du marché gabonais des assurances s'achève sur un chiffre d'affaires (CA) global provisoire de 144,566 milliards de FCFA, contre 145 milliards en 2024, traduisant la résilience du marché face aux aléas conjoncturels. La branche vie confirme sa progression, tandis que les activités dommages évoluent de façon plus contrastée selon les compagnies. Le classement global illustre ces recompositions entre les sept acteurs IARD et les quatre en assurance-vie. Dans le quatuor de tête, OGAR s'impose en leader avec un CA global de 32,766 milliards de FCFA, devant SUNU à 29,752 milliards. ASSINCO, positionné exclusivement en IARD, enregistre 22,656 milliards, tandis que NSIA IARD complète ce quartet à 16,775 milliards de FCFA.

L'examen du segment IARD révèle des rapports de force bien établis entre les sept compagnies du marché. ASSINCO s'impose en tête avec une part de marché de 21,95 %, confirmant son leadership. Elle est suivie par SANLAM, qui enregistre 18,651 milliards de FCFA, puis par OGAR IARD à 16,864 milliards. NSIA Assurances affiche 16,776 milliards, tandis qu'AXA Gabon atteint 15,448 milliards. SUNU IARD, avec 12,839 milliards, complète le groupe des principaux acteurs. À noter enfin la situation de SAMBA'ASSURANCE, qui demeure sans activité. Les branches les plus contributrices restent l'automobile, l'incendie et les risques divers, tandis que le segment des transports continue d'évoluer dans un contexte difficile.

## L'assurance-vie comme locomotive

La branche vie confirme son rôle moteur dans la dynamique de 2025. Avec une part de marché de 40,92 %, SUNU Assurances Vie ravit la première place à OGAR et domine désormais le segment, affichant 16,912 milliards de FCFA. OGAR Vie suit de près avec 15,901 milliards, tandis que NSIA Vie Assurances totalise 8,058 milliards de FCFA. Wafa Vie pour sa part, avec 456,537 millions, demeure un acteur marginal. Cette progression s'appuie sur la solidité

des produits d'épargne, des contrats en cas de vie et des formules mixtes, qui constituent désormais le cœur du portefeuille de l'assurance-vie.

Le bilan provisoire met également en évidence le rôle déterminant des réseaux de distribution dans la structuration du marché. Deux dynamiques se distinguent nettement. Dans la branche vie, les intermédiaires occupent une position centrale : ils assurent l'essentiel de la production grâce à leur capacité à diffuser les produits d'épargne, de prévoyance et les contrats individuels auprès d'une clientèle diversifiée. Leur poids commercial soutient la progression du segment et renforce l'ancrage des compagnies sur des niches à forte valeur ajoutée.

À l'inverse, dans l'IARD, les bureaux directs conservent une influence prépondérante. Leur implantation historique, leur proximité avec les assurés et leur maîtrise des risques de masse – notamment l'automobile et l'incendie – en font les principaux vecteurs de production. Les intermédiaires y interviennent davantage en appui, sur des segments techniques ou spécialisés. Cette dualité entre distribution directe et intermédiée façonne les performances des compagnies et éclaire en partie les contrastes observés entre les deux branches.

L'analyse par branches confirme les tendances lourdes du marché. En IARD, l'automobile et l'incendie demeurent les principaux contributeurs, tandis que les transports restent en retrait. En assurance-vie, les produits d'épargne et les contrats en cas de vie dominent largement, renforçant la dynamique du segment. Au terme de l'année 2025, le marché gabonais des assurances apparaît comme un secteur résilient, capable d'absorber les contrastes et de s'adapter aux recompositions internes. La montée en puissance de l'assurance-vie, la redistribution des positions concurrentielles et l'évolution des portefeuilles annoncent un paysage en mutation. Une dynamique qui ouvre la voie à de nouveaux équilibres en 2026.

**Cherolle Brinda Bous**



# SUNU ASSURANCES GABON



**ÉDUCATION**



**PRÉVOYANCE**



**ÉPARGNE**



 011 74 34 34 / 011 74 36 92

  SUNU Assurances Gabon

# LE BON PROFIL POUR VOUS ACCOMPAGNER



**AUTOMOBILE**

**MULTIRISQUE  
HABITATION**

**SANTÉ**



*Notre métier, l'assurance.*





# AU CŒUR DU FINANCEMENT, DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE ET DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE

*À travers l'assurance-vie et l'assurance IARD, les deux filiales gabonaises du groupe SUNU contribuent au financement de l'économie, à la résilience des ménages et à la diffusion d'une véritable culture de prévoyance. Entre investissements structurants, accompagnement des familles et lutte contre les idées reçues, SUNU renforce son rôle de partenaire essentiel du développement national.*

**D**ans un environnement économique où l'incertitude, la volatilité et la nécessité de renforcer la résilience des ménages et des entreprises s'imposent avec force, l'assurance occupe une place stratégique au sein de l'écosystème financier gabonais. Elle n'est plus seulement un mécanisme de protection contre les aléas, mais un véritable instrument de stabilité, d'épargne longue et de financement du développement. À ce titre, les deux filiales gabonaises du groupe SUNU que sont SUNU Assurances Vie Gabon et SUNU Assurances IARD Gabon jouent un rôle déterminant dans la structuration du marché, la consolidation du tissu économique et l'accompagnement des familles. « Notre responsabilité dépasse la simple commercialisation de produits. Nous sommes un acteur de stabilité, un investisseur institutionnel et un partenaire durable pour les familles comme pour l'économie gabonaise »,

rappelle Jules Farlane Pieby, directeur général de SUNU Assurances Vie Gabon.

Cette dimension institutionnelle se révèle essentielle dans un marché financier encore en construction. Par la nature même de leur activité, les assureurs mobilisent une épargne de long terme, rare et précieuse, qui peut être réinjectée dans l'économie réelle. Les placements orientés vers les obligations d'État ou les émissions souveraines réalisés tant par SUNU Assurances Vie Gabon que par SUNU Assurances IARD Gabon contribuent à donner davantage de profondeur au marché financier national, à un moment où les besoins de financement se font plus pressants. À ce titre, les deux entités du groupe s'imposent comme des partenaires de référence capables d'apporter stabilité, visibilité et confiance. Cette contribution prend d'autant plus d'importance que le Gabon ambitionne une levée globale de

1 046 milliards de FCFA à la fois sur le marché international et en zone CEMAC. Conformément à la vision portée par le ministre de l'Économie et des Finances Thierry Minko, l'essentiel des ressources devrait provenir des bons du Trésor assimilables (BTA), pour un volume estimé à 566 milliards de FCFA, tandis que les obligations du Trésor assimilables (OTA) représenteraient près de 480 milliards de FCFA. La présence régulière d'investisseurs institutionnels solides, au premier rang desquels les compagnies d'assurances telles que SUNU Assurances Vie Gabon et SUNU Assurances IARD Gabon, constitue donc un signal fort pour les marchés. Leur engagement renforce la capacité de l'État à financer ses priorités, à stabiliser son environnement macroéconomique et à consolider la crédibilité de la signature souveraine gabonaise.

Mais l'assurance ne se limite pas à son rôle institutionnel. Elle répond d'abord à des besoins concrets, quotidiens, parfois vitaux : anticiper sa retraite, protéger ses proches grâce à l'épargne, sécuriser ses revenus ou financer les études des enfants avec les produits de SUNU Assurances Vie Gabon, ou bien faire face à un incendie, une hospitalisation ou un sinistre automobile avec les solutions de SUNU Assurances IARD Gabon. « *Notre ambition est de permettre à chaque Gabonais de planifier son avenir avec sérénité* », souligne Constant Joël Meviane, directeur commercial de SUNU Assurances Vie Gabon. Toutefois, cette logique de prévoyance, pourtant essentielle, reste encore freinée par des croyances profondément ancrées dans la société gabonaise, qui limitent la diffusion de la culture assurantielle. « *Déconstruire les idées reçues est indispensable pour permettre à chaque Gabonais de mieux se protéger* », insiste Annabelle Marty Bongo, directrice générale de SUNU Assurances IARD Gabon. Le premier tabou consiste à penser que « *l'assurance, c'est pour les riches* ». Une idée fautive : les couvertures auto, habitation, santé ou responsabilité civile sont accessibles à des montants adaptés aux budgets des ménages. Une assurance habitation de base ou une couverture auto au tiers coûte bien moins cher qu'un sinistre qui détruit un logement ou immobilise un véhicule indispensable au quotidien. Le deuxième tabou associe l'assurance-vie ou la prévoyance au malheur. Beaucoup pensent qu'en parler, c'est attirer la fatalité. Pourtant, anticiper ne provoque jamais l'imprévu, mais permet simplement de protéger ses proches et d'éviter qu'un accident ne devienne une catastrophe financière.

### Produits plus accessibles et mieux adaptés aux profils de risque

Troisième idée reçue : « *Les assurances ne paient jamais* ». Les chiffres prouvent le contraire. En 2025, les compagnies ont versé 54,6 milliards de FCFA de prestations. Un niveau élevé, qui témoigne du rôle structurant du

secteur dans la prise en charge des sinistres vis-à-vis des assurés. Pour sa part, SUNU Assurances Gabon, dont le chiffre d'affaires cumulé s'élève à 29,7 milliards de FCFA, indemnise chaque jour des sinistres automobiles, des dégâts des eaux, des incendies domestiques ou encore des hospitalisations. Sur l'exercice 2025, SUNU Assurances Gabon a ainsi versé un total de 12,4 milliards de FCFA de prestations. L'assurance fonctionne, et elle protège. Le quatrième tabou repose sur l'idée que « *l'assurance, c'est compliqué* ». Les mécanismes peuvent sembler techniques, mais les compagnies ont simplifié leurs offres, clarifié les garanties et renforcé l'accompagnement. Les conseillers expliquent désormais ce qui est couvert, ce qui ne l'est pas, comment déclarer un sinistre et quels documents fournir, afin de rendre l'assurance plus lisible et plus accessible.

Enfin, beaucoup remettent à plus tard leur couverture, pensant que les risques sont lointains. Pourtant, c'est précisément lorsque tout va bien qu'il faut se protéger. Un incendie, un accident ou une hospitalisation ne viennent jamais. Attendre, c'est s'exposer inutilement. Souscrire une assurance habitation avant un sinistre, une assurance auto avant un accident ou une assurance-vie avant un imprévu, c'est garantir la stabilité de sa famille et éviter que l'aléa ne se transforme en drame financier.

Cette transformation culturelle est essentielle pour renforcer la résilience financière des ménages. Au Gabon, elle s'accompagne, chez SUNU Assurances Vie Gabon et SUNU Assurances IARD Gabon, d'une évolution des produits, désormais plus flexibles, plus accessibles et mieux adaptés aux profils de risque. Contrats à capital garanti, produits indexés, options de gestion progressive, couvertures santé modulables, assurances scolaires ou micro-assurances : l'offre s'est diversifiée pour répondre à des besoins variés, tout en respectant les normes prudentielles de la CIMA et en s'appuyant sur la solidité du Groupe SUNU, présent dans 17 pays. « *Cette diversification permet d'accompagner aussi bien les familles modestes que les ménages aisés, les jeunes actifs que les retraités, les entrepreneurs que les salariés* », relève Jules Farlane Pieby.

Ainsi, en soutenant les projets structurants, en favorisant l'épargne longue, en protégeant les foyers et en déconstruisant les tabous, SUNU Assurances Vie Gabon et SUNU Assurances IARD Gabon s'imposent comme un acteur transversal du développement national. Dans un Gabon engagé en faveur de la diversification, la modernisation et la consolidation de son économie, elles apparaissent plus que jamais comme un partenaire essentiel, capable d'accompagner les ambitions du pays tout en offrant aux citoyens les outils nécessaires pour préparer l'avenir avec confiance, lucidité et sérénité.

**Louise Bibalou-Durand**

# DES BANQUES GABONAISES SOLIDES MALGRÉ LES TENSIONS RÉGIONALES

*Au premier semestre 2025, le système bancaire gabonais affiche une dynamique robuste appuyée sur la progression des dépôts et la reprise de la distribution de crédit.*

**A** fin juin 2025, le système bancaire gabonais, composé de huit établissements, a poursuivi son expansion, avec un total bilan en hausse de 10,7 % sur un trimestre. Selon la note de conjoncture sectorielle de la direction générale de l'Économie (DGE), « *cette progression s'appuie d'abord sur la solidité des dépôts, en augmentation de 9,5 % dans un contexte d'ajustements budgétaires engagés par l'État* ». Dans le même temps, l'activité de crédit s'est renforcée (+7,2 %), traduisant un regain de distribution.

Une dynamique locale en décalage avec les tendances observées à l'échelle sous-régionale. Les données du

## BGFI lève 45,32 milliards de FCFA et élargit massivement son actionariat

L'introduction en Bourse, le 11 novembre 2025, de BGFI Holding Corporation marque une étape structurante pour le premier groupe financier d'Afrique centrale, consolidant son positionnement sur un marché où transparence et attractivité du capital deviennent des leviers de compétitivité. Côté sur le compartiment actions de la BVMAC, le groupe n'a ouvert que 10 % de son capital, mais l'opération a produit des effets immédiats : gouvernance renforcée, base actionariale élargie et valorisation accrue. Quatre mois après la cotation, le bilan est remarquable : 45,32 milliards de FCFA levés, 431 nouveaux actionnaires issus de 8 pays, 7 601 souscripteurs au total dans 24 pays, et 71,3 % des actions acquises par le public. Cette injection de capitaux a consolidé les fonds propres et augmenté la capacité d'intervention du groupe, notamment dans le financement des entreprises et l'expansion régionale.

Employant plus de 3 000 collaborateurs dans 12 pays, BGFI affichait au 30 juin 2025 un total bilan de 6 957 milliards de FCFA (+ 17 %). Les dépôts progressent de 10 % à 4 269 milliards, les crédits atteignent 3 434 milliards, et la trésorerie nette, à 1 300 milliards, bondit de 70 %. Le produit net bancaire s'élève à 198 milliards, en hausse de 24 %.

L'accès au marché financier devient ainsi un levier stratégique, améliorant discipline interne et qualité de l'information. La plus grande visibilité facilite l'accès à des financements plus compétitifs et attire de nouveaux partenaires. Pour la BVMAC, l'arrivée de BGFI constitue un signal fort, notamment en termes de profondeur du marché et de crédibilité des places de Libreville et Douala, qui ambitionnent de devenir des plates-formes de référence en Afrique centrale.

P. de M.

dernier rapport de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) montrent que la place financière de Libreville fait preuve d'une résilience notable. Les crédits bruts y demeurent stables depuis 2022, passant de 1 996 à 1 994 milliards de FCFA entre 2022 et 2025. Surtout, le taux de crédits en souffrance, établi à 10,85 % en mars 2025, reste très inférieur à la moyenne de la CEMAC (17,45 %). Son évolution limitée à 3 points depuis 2022 illustre une gestion prudente des risques.

Autre indicateur clé, le taux de créances douteuses s'avère plus favorable qu'annoncé : 9,27 % au Gabon, contre 12,92 % pour le reste de la zone, loin des 17,1 % évoqués par certains médias. Les créances immobilisées, notamment celles liées à l'État, en baisse continue depuis 2022, atteignent le très bas niveau de 0,12 %, contre 2,35 % pour la région.

Sur le volet des ressources, la liquidité du secteur continue de s'améliorer. Le ratio dépôts/crédits progresse

## La place de Libreville fait preuve d'une résilience notable.

à 160,8 %, signe d'un excédent de ressources. Les dépôts de la clientèle augmentent de 4,1 %, qu'il s'agisse des dépôts à vue (+10,8 %) ou à terme (+9,2 %). Sur un an, la collecte progresse de 7,6 % malgré le recul des autres comptes. Les dépôts du secteur privé, qui représentent 74,7 % du total, progressent de 8,1 %, soutenus notamment par le règlement partiel de la dette intérieure.

La recomposition des ressources publiques se révèle toutefois plus contrastée. Les dépôts de l'État reculent fortement (- 31,2 %), conséquence directe de la mise en œuvre du compte unique du Trésor. À l'inverse, ceux des entreprises publiques bondissent (+124,8 %), principalement en raison de reclassements comptables. Par ailleurs, les dépôts des non-résidents progressent de 23,1 %, confirmant l'attractivité persistante du marché bancaire gabonais.

Paul de Manfred

# DE L'ÉLEVAGE AUX TAXIS ÉLECTRIQUES, LA BCEG REDESSINE LE FINANCEMENT DE PROXIMITÉ

*Avec 7,7 milliards de FCFA injectés dans 175 projets, la Banque pour le commerce et l'entrepreneuriat du Gabon (BCEG) dirigée par Daisy-Helen Eyang Ntoutoume accélère la transformation agricole et entrepreneuriale du pays. De l'aviculture aux taxis électriques, la banque s'affirme comme un levier de diversification.*

**D**epuis son lancement en décembre 2024 avec un capital 100 % gabonais, la BCEG s'impose comme un acteur clé de l'inclusion financière et du soutien aux petites entreprises. En quelques mois, elle a accordé 7,7 milliards de FCFA à 175 projets, illustrant sa volonté de soutenir l'initiative privée et de renforcer le tissu économique national. Parmi ces projets, la BCEG et la Société d'agriculture et d'élevage du Gabon (SAEG), intégrée depuis à la Société agropastorale du Gabon (APROGAP), ont réuni le 16 janvier 2026 les bénéficiaires de l'enveloppe de 6,8 milliards de FCFA du fonds CATR, un dispositif de crédit agricole à taux réduit dédié à l'essor de la filière avicole.

Cette rencontre marque une étape importante dans la mise en place d'un financement agricole structuré. Le fonds CATR accompagne ainsi des projets allant de la production d'aliments à l'élevage de poulets de chair en passant par la modernisation des infrastructures. Pour la BCEG, l'enjeu est de sécuriser l'approvisionnement national et d'augmenter la capacité d'investissement d'acteurs souvent exclus du crédit classique. Dans ce cadre, la BCEG vise à professionnaliser les porteurs de projets, à améliorer la viabilité des exploitations et à favoriser l'émergence d'unités compétitives capables de réduire les importations. En réunissant les bénéficiaires, elle confirme son ambition de devenir un catalyseur de l'économie réelle.

Plus tard, le 2 février dernier, les responsables des taxis électriques NDZELA, aux côtés de ceux de la BCEG et de l'ANPI (Agence nationale de promotion des investissements), ont remis les clés des 48 premiers véhicules du programme Taxi Vert. Ce dispositif vise à permettre à près de 500 Gabonais d'accéder à des véhicules élec-

triques DONFENG, avec couverture sociale, épargne logement et revenu net estimé à 750 000 FCFA. La gestion digitalisée garantit transparence et efficacité. Avec l'intégration des outils numériques, le programme Taxi Vert se distingue comme un modèle d'innovation dans le transport. À travers ces initiatives, la BCEG réaffirme son engagement en faveur d'un entrepreneuriat durable et inclusif. L'ampleur des financements engagés témoigne d'une stratégie appelée à s'inscrire dans la durée, au service de la diversification de l'économie nationale.

Louise Bibalou-Durand

## Pour accélérer la bancarisation du pays, la BCEG mise sur Bamboo Microfinance

La BCEG a conclu un partenariat avec Bamboo Microfinance afin d'élargir l'accès aux services bancaires, notamment dans les zones de l'intérieur du pays. Officialisé le 23 janvier 2026, l'accord s'appuie sur le réseau d'agences de Bamboo Microfinance pour rapprocher les services bancaires des populations et réduire la dépendance aux grands centres urbains – Libreville, Port Gentil, Franceville – où se concentre encore l'essentiel de l'activité bancaire. Concrètement, les clients de la BCEG pourront désormais effectuer leurs opérations plus facilement, plus rapidement et à proximité de leur lieu de vie grâce aux infrastructures de Bamboo Microfinance. Une démarche qui répond à un double objectif : limiter les déplacements et renforcer la proximité tout en soutenant les familles, les commerçants, les entrepreneurs et les économies locales. « La BCEG poursuit sa mission : rendre la banque accessible à tous et soutenir le développement économique du Gabon sur tout le territoire », indique la directrice générale Daisy-Helen Eyang Ntoutoume.

Au delà de l'amélioration de la distribution des services, l'initiative vise aussi à relever le taux de bancarisation du pays. Selon un rapport de la BEAC, banque centrale de la zone, publié en octobre 2025, celui-ci atteignait 25,06 % au 31 décembre 2023, un niveau modeste mais nettement supérieur à la moyenne de la zone CEMAC (11,68 %). Le Gabon affiche ainsi le taux de bancarisation le plus élevé de la sous-région devant la Guinée équatoriale (18,59 %), le Cameroun (15,35 %), le Congo (13,44 %), la Centrafrique (3,86 %) et le Tchad (2,85 %).

L.B.-D.

# OKOUMÉ CAPITAL FRANCHIT UN CAP APRÈS L'AVAL DU RÉGULATEUR RÉGIONAL

*L'agrément accordé début avril par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF) à Okoumé Capital marque une étape clé pour le capital-investissement au Gabon. Une nouvelle stature qui donne à l'établissement les moyens d'élargir ses capacités de financement en fonds propres.*

L'économie gabonaise dispose désormais d'un outil pleinement aligné sur les standards régionaux du marché financier. En obtenant l'agrément de la COSUMAF en qualité de société de gestion d'organismes de capital-investissement, Okoumé Capital franchit un cap décisif pour son développement et l'écosystème financier national. « *Cet agrément constitue un signal fort pour la finance gabonaise. Derrière cette décision du régulateur communautaire se joue une question centrale, celle de la capacité du Gabon à structurer des financements de long terme au service de l'économie réelle* », précise Fabrice Assoumou Essono, directeur général.

Créé en 2018 et détenu à 100 % par le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), Okoumé Capital s'est positionné dès l'origine comme un outil de financement alternatif. Dans une économie dominée par le crédit classique, souvent peu adapté aux besoins des PME et des entreprises en croissance, il a fait le pari des fonds propres, de l'investissement de long terme et de l'accompagnement stratégique.

## **Un agrément ouvrant la voie à de nouveaux partenariats**

L'agrément de la COSUMAF fait changer l'institution d'échelle. En lui conférant le statut officiel de société de gestion d'organismes de capital-investissement, il lui permet de structurer et de gérer des fonds d'investissement dans le cadre réglementaire harmonisé de la zone CEMAC. « *Pour Okoumé Capital, cette reconnaissance ne relève pas d'une formalité administrative, car elle conditionne désormais notre capacité à mobiliser des ressources plus importantes, à attirer des investisseurs institutionnels et à renforcer la crédibilité de notre modèle économique* », fait observer le dirigeant.

Le défi pour le Gabon et nombre de pays d'Afrique centrale est de faire face à un déficit structurel de financements adaptés aux entreprises locales. L'accès au crédit reste contraint, les maturités souvent courtes

et les exigences de garanties élevées. Or le capital-investissement repose sur une logique de prise de participation au capital, de partage du risque et d'accompagnement dans la durée. En ce sens, Okoumé Capital se révèle plus proche des standards observés sur les marchés émergents structurés.

Cet agrément intervient dans un contexte de professionnalisation du marché financier régional. La COSUMAF renforce ses exigences pour sécuriser les investisseurs et crédibiliser les acteurs du « private equity » dans une zone encore considérée comme fragmentée. La validation de la gouvernance d'Okoumé Capital entre dans la logique de normalisation et de transparence indispensable pour attirer des flux de capitaux de long terme.

Pour l'économie gabonaise, l'enjeu dépasse le cas d'Okoumé Capital, qui donne désormais à l'État un outil pleinement reconnu pour orienter des financements vers des secteurs jugés stratégiques comme les PME industrielles, les entreprises innovantes ou encore les projets à fort impact économique et social, ainsi que le moyen de structurer des véhicules d'investissement conformes aux normes régionales, ouvrant la voie à des partenariats avec des bailleurs de fonds, publics ou privés, et des investisseurs étrangers.

Cette évolution se rattache enfin à l'objectif plus large de diversification économique. Dans un pays encore dépendant des revenus extractifs, le développement d'un tissu d'entreprises dynamiques constitue un levier central de croissance et d'emploi. En renforçant l'offre de financement en fonds propres, Okoumé Capital contribue à combler un chaînon souvent manquant dans la chaîne de financement. Il s'agit désormais de convertir cette reconnaissance réglementaire en résultats mesurables en contribuant à la création de valeur ajoutée et à la transformation de l'économie gabonaise.

**Louise Bibalou-Durand**



Fondation BGFIBank  
*pour les générations futures*



## WOMEN ENTREPRENEURS LEADERSHIP PROGRAM

UN PROGRAMME D'EXCELLENCE CONÇU POUR  
ACCOMPAGNER LES FEMMES ENTREPRENEURES  
DANS LA CROISSANCE ET LA PÉRENNISATION DE  
LEURS ENTREPRISES.

- ☑ **Formation certifiante pour renforcer les compétences en leadership et gestion**
- ☑ **Coaching sur mesure assuré par des experts**
- ☑ **Accès aux financements pour concrétiser et développer les projets à fort potentiel**



Scanner le QR code  
pour plus d'informations



Couvrant plus de 80 % du territoire, la forêt équatoriale du Gabon constitue l'un des principaux réservoirs de biodiversité et un atout majeur pour l'équilibre climatique mondial.

## ■ Forêts

# GABON INFINI, UN MÉCANISME INNOVANT DE FINANCEMENT VERT

*Le lancement du programme Gabon Infini marque l'entrée du pays dans une nouvelle ère où la forêt devient un levier économique structuré. En mobilisant 200 millions de dollars sur dix ans, il transforme la conservation en outil de puissance et de développement.*

**D**ans une déclaration rendue publique le 27 mars 2026, le porte-parole de la présidence de la République Théophile Nzame-Nze Biyoghe a présenté le lancement du projet Gabon Infini comme une nouvelle étape majeure de la politique environnementale nationale. Mais au-delà de l'annonce politique, c'est un véritable changement d'échelle qui se dessine : le Gabon adopte désormais une approche financière structurée, pensée sur dix ans, pour consolider son leadership dans la protection des forêts tropicales et inscrire la préservation de ses écosystèmes dans une vision durable de développement. « *Le Gabon franchit une étape décisive dans son ambition de souveraineté*

*écologique* », a rappelé le porte-parole. Cette souveraineté ne repose plus seulement sur la conservation, mais aussi sur la capacité à transformer le capital naturel en levier économique, diplomatique et financier. Le Gabon cherche ainsi à passer d'une logique de gestion patrimoniale à une logique d'investissement dans laquelle la nature devient un actif stratégique reconnu et valorisé.

### Sécuriser des ressources sur dix ans

Le Project Finance for Permanence (PFP) constitue l'innovation majeure de ce dispositif. Encore peu répandu en Afrique, ce modèle permet de sécuriser des financements sur une période longue en échange

d'engagements précis de l'État en matière de conservation. Dans le cas du Gabon, l'objectif est de mobiliser jusqu'à 200 millions de dollars sur dix ans pour garantir la préservation des écosystèmes tout en soutenant les communautés locales.

Ce financement repose sur une architecture hybride associant fonds publics, philanthropie internationale et capitaux privés, avec des partenaires de premier plan tels que le Bezos Earth Fund, The Nature Conservancy ou le Fonds pour l'environnement mondial. « Cette combinaison traduit une évolution majeure des politiques climatiques : la conservation devient un investissement structuré assorti d'indicateurs de performance, de mécanismes de suivi et d'une gouvernance renforcée », précise le porte-parole de la Présidence. Le projet s'inscrit également dans l'objectif mondial « 30 x 30 », qui vise à protéger 30 % des terres et espaces naturels d'ici à 2030. Pour le Gabon, cela implique la sanctuarisation de 3,9 millions d'hectares de forêts et la protection de 18 000 kilomètres de cours d'eau. L'ambition est double : préserver le patrimoine écologique tout en générant des retombées économiques tangibles, notamment via la création d'emplois verts (*lire notre encadré*), le développement de filières durables et l'émergence de nouveaux modèles économiques fondés sur la gestion responsable des ressources naturelles.

### Renforcer la souveraineté écologique

Avec près de 89 % de couverture forestière, le Gabon occupe une place singulière dans la régulation du climat mondial. Il fait partie des rares pays à absorber davantage de carbone qu'il n'en émet, un avantage stratégique dans les négociations internationales. Gabon Infini vient ainsi consolider une trajectoire engagée depuis plus d'une décennie : création de parcs nationaux, lutte contre la déforestation, valorisation du patrimoine forestier, développement de crédits carbone ou encore structuration de mécanismes financiers verts. L'un des apports majeurs du projet réside dans la reconnaissance explicite de la valeur économique des services écologiques. Les forêts gabonaises ne sont plus seulement un patrimoine à préserver, mais un actif stratégique générateur de valeur. Le porte-parole l'a souligné : « Ce partenariat n'est pas une aide, mais une reconnaissance de l'importance des écosystèmes gabonais pour l'équilibre climatique mondial. »

Cette distinction marque la volonté du Gabon de sortir d'une logique d'assistance pour entrer dans une logique de partenariat fondée sur la souveraineté, la performance et la responsabilité. Elle ouvre également la voie à de nouveaux instruments financiers : obligations vertes, crédits carbone certifiés, fonds d'investissement dédiés à la biodiversité ou mécanismes de paiement pour services écosystémiques.

Sur le plan analytique, plusieurs éléments renforcent la crédibilité du projet : un financement structuré sur la durée, l'implication de partenaires internationaux reconnus, une cohérence avec les engagements climatiques mondiaux ainsi qu'une articulation claire entre conservation et retombées socio-économiques. Le principal défi résidera dans l'exécution : transparence dans la gestion des fonds, suivi rigoureux des engagements, implication effective des communautés locales et capacité à maintenir la confiance des partenaires sur dix ans.

Dans l'ensemble, Gabon Infini s'inscrit dans la continuité des efforts du pays pour se positionner comme un acteur majeur de la diplomatie climatique. Il traduit une vision de long terme où souveraineté nationale, responsabilité environnementale et développement durable ne s'opposent pas mais se renforcent mutuellement. Le Gabon cherche ainsi à démontrer qu'un modèle économique fondé sur la valorisation du capital naturel peut constituer une alternative crédible aux trajectoires extractives traditionnelles, tout en consolidant son influence dans l'économie mondiale du climat.

**Paul de Manfred**

### Diversifier l'économie avec les emplois verts

Au Gabon, 2023 et 2024 ont vu la création de 1 300 emplois verts dans le Woleu-Ntem grâce au soutien du Fonds des Nations unies pour les Objectifs de développement durable (ODD). Axé sur la production alimentaire, la diversification locale et l'inclusion financière des femmes rurales, le projet a dépassé ses objectifs, confirmant le potentiel de l'économie verte comme moteur de croissance territoriale.

Un emploi vert, selon l'OIT, désigne une activité qui réduit l'impact environnemental des secteurs économiques. Ces postes améliorent l'efficacité énergétique, limitent les déchets et la pollution, et soutiennent des services écologiques essentiels. Ils concernent aussi bien les métiers directement liés aux biens verts que les emplois indirects des chaînes d'approvisionnement.

Cette volonté de promouvoir les emplois verts s'inscrit d'ailleurs dans un cadre politique plus large. Avant le lancement du programme Gabon Infini, les autorités gabonaises et l'Union européenne ont signé, le 24 février à Libreville, une feuille de route dédiée à la gestion durable des forêts et à la lutte contre la déforestation. Ce partenariat vise aussi à développer de nouveaux segments liés à la valorisation des écosystèmes : produits forestiers non ligneux, écotourisme, marchés du carbone ou mécanismes de compensation pour la biodiversité. À terme, ces activités pourraient générer des revenus complémentaires pour l'État et les communautés locales, tout en renforçant les incitations économiques à la conservation. Elles constituent ainsi un prolongement naturel aux efforts engagés dans le Woleu-Ntem pour inscrire l'économie verte dans une stratégie nationale cohérente et structurée.

**P. de M.**

# « IMPULSER UNE INDUSTRIALISATION VERTE CRÉATRICE D'EMPLOIS »

*Reconduit à la tête d'un ministère élargi à l'Environnement et au Climat, Maurice Allogho Ntossui veut faire de la protection des forêts un moteur de croissance et d'emplois. L'aide publique au développement (APD) de plus de 11 milliards de FCFA allouée par la France doit accélérer la valorisation des forêts gabonaises.*

**Vous avez été reconduit au poste de ministre des Eaux et Forêts, chargé du Conflit homme-faune, et votre portefeuille a été élargi aux composantes Environnement et Climat dans le deuxième gouvernement de cette V<sup>e</sup> République. Comment analysez-vous cette nomination ?**

**Maurice Allogho Ntossui :** C'est un immense honneur et une marque de confiance d'avoir été reconduit au sein du deuxième gouvernement de la V<sup>e</sup> République par S.E. Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État et chef du gouvernement. J'accueille cette nomination avec humilité et reconnaissance, conscient de l'ampleur des défis et de la responsabilité que cette mission exige. Ma reconduction, couplée à l'élargissement de mon portefeuille à l'Environnement et au Climat, témoigne avant tout

**« Le Gabon est un puits de carbone vital pour la planète. »**

de la vision stratégique du chef de l'État. Plus qu'une décision personnelle, il s'agit d'une volonté de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'action gouvernementale. Il nous incombe désormais de transformer cette ambition en résultats concrets pour honorer cette confiance.

**À l'issue de sa visite au Gabon, le président français Emmanuel Macron a annoncé une aide publique au développement (APD) de 17 millions d'euros (plus de 11 milliards de FCFA) pour soutenir la protection des forêts. Comment va-t-elle être utilisée ? Quel mécanisme sera mis en place pour valoriser les forêts et la biodiversité ?**

La visite du président Macron a été scellée par un dialogue stratégique de haut niveau sur la protection des forêts et le développement durable. Les présidents Oligui Nguema et Macron partagent une parfaite convergence de vues : nos forêts sont à la fois un rempart vital dans la lutte mondiale contre les changements climatiques

et un levier de croissance dont le potentiel doit désormais être pleinement mobilisé pour améliorer le quotidien de nos populations. Dans cette perspective, nos deux pays initient une nouvelle phase de collaboration dans la continuité des engagements pris lors du One Forest Summit organisé à Libreville en mars 2023. Ce financement de 11 milliards de FCFA vient catalyser les efforts du Gabon en faveur de la gestion durable et de la valorisation économique de nos forêts. Il a pour vocation de concilier développement économique et protection de l'environnement, en ciblant tout particulièrement le financement durable de la biodiversité et des réserves de carbone du pays. L'objectif est d'opérationnaliser un nouveau cadre de mise en œuvre intégré : le Partenariat pour les forêts, la nature et le climat (ou Country Package). Ce dispositif constitue un véritable contrat financier et politique destiné à soutenir concrètement les orientations de la politique environnementale gabonaise.

La valorisation de notre patrimoine forestier repose sur une vision globale qui s'articule autour de trois ambitions complémentaires. Dans l'immédiat, nous mettons l'accent sur l'industrialisation en renforçant la transformation locale du bois en produits finis, car c'est le levier le plus rapide pour générer de la richesse nationale et des emplois concrets pour nos jeunes. Parallèlement, nous structurons à moyen terme une économie autour des produits forestiers non ligneux, afin de diversifier les revenus de nos communautés rurales et de produire de la valeur durable dans les secteurs de la santé, des cosmétiques ou de l'agroalimentaire sans avoir besoin de couper des arbres.

**Pourquoi le président Brice Clotaire Oligui Nguema a-t-il tenu à rappeler la nécessité de transformer la protection de l'environnement en levier économique au profit des populations locales ?**

La vision du président de la République est claire. Le Gabon s'est longtemps engagé sans réserve et sans compter ses efforts pour répondre aux urgences environnementales globales. Aujourd'hui, après plusieurs



Maurice Allogho Ntossui,  
ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement,  
du Climat, chargé du Conflit homme-faune.

décennies d'efforts, le temps est venu d'intégrer pleinement notre action environnementale dans le développement durable de notre pays et l'amélioration des conditions de vie des populations. Cela est d'ailleurs conforme à la vision de l'agenda 2030 sur les Objec-

tifs de développement durable et l'agenda 2063 de l'Afrique que nous voulons. Cette approche est traduite dans le pilier 5 du programme de société du chef de l'État, qui place le développement durable et la valorisation du capital naturel au centre de notre modèle de croissance verte. Le Plan national de croissance et de développement (PNCD) consacre d'ailleurs cette priorité dans son troisième axe stratégique, afin de léguer aux générations futures un patrimoine naturel à la fois protégé et productif. Le chef de l'État est ferme sur ce point : nous ne recherchons pas seulement des financements extérieurs, mais des investissements réels et directs qui améliorent le quotidien de nos concitoyens sans sacrifier la richesse de notre biodiversité. Pour concrétiser cette ambition, nous encourageons des investissements massifs dans des secteurs clés tels que l'agroécologie, l'exploitation durable des ressources naturelles, la valorisation énergétique du potentiel hydrique, la pêche industrielle et artisanale durable ou encore la valorisation des déchets, tous vecteurs d'une croissance verte et inclusive.

#### Que prévoit dans son volet formation l'APD de plus de 11 milliards de FCFA entre la France et le Gabon ?

À l'occasion de la séquence sur les forêts en marge de la visite du président français, le chef de l'État lui-même a annoncé un ambitieux programme de formation destiné à doter notre pays d'une « génération verte » en formant chaque année, de façon constante, plusieurs dizaines de jeunes Gabonais, notamment

en sciences environnementales, économie verte, écotourisme et gestion des ressources naturelles. De même, notre coopération a abouti à la transformation de l'ancienne base militaire du 6<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine (6<sup>e</sup> BIMA) en faveur de la protection ►(suite p. 188)

► de l'environnement et des ressources naturelles. Tout cela traduit la forte volonté politique du chef de l'État de transformer durablement notre économie pour la rendre plus verte, mais pas uniquement par l'investissement économique, aussi par la formation de l'élite gabonaise, afin d'en assurer la pérennité.

**Une délégation conduite du 6 au 21 novembre 2025 par le ministre de l'Environnement à Belém (Brésil), en Amazonie, a vanté le modèle vert du Gabon, couvert de forêts à près de 88 %. Le plaidoyer du Gabon, qui veut plus que des promesses mais des mécanismes concrets pour rémunérer la préservation des forêts, a-t-il été entendu ?**

Permettez-moi d'être particulièrement exigeant sur ce point. Comme vous l'avez rappelé, avec un territoire recouvert à 88 % de forêt, le Gabon est un puits de carbone vital pour la planète. Notre pays est sans aucun doute l'un de ceux dont l'engagement pour la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques est le plus constant de ces 50 dernières années. Pourtant, la reconnaissance de son action reste largement symbolique. De même, le Bassin du Congo, poumon vital de l'humanité, ne perçoit que la part la plus insignifiante de la finance climatique mondiale. Oui, Belém a posé les jalons importants d'une meilleure valorisation de nos efforts, notamment avec l'initiative TFFF, mais nous sommes encore loin de la justice climatique attendue.

**En marge de la COP30, une délégation de jeunes Gabonais a pris part à la Conférence mondiale des jeunes sur le climat (COY20). Ces jeunes ambassadeurs ont-ils pu démontrer que le Gabon, cœur vert de l'Afrique, était aussi une terre de solutions et d'innovation climatique ?**

La jeunesse est centrale dans l'essor vers la félicité du Gabon. Le chef de l'État a engagé notre pays sur la voie d'un développement durable inclusif. Cela s'accompagne naturellement d'une implication forte de la jeunesse dans la prise de décision et le développement de solutions. Avec une population très jeune, notre pays organise des consultations de la jeunesse avant chaque COP afin de renforcer son engagement mais aussi pour entendre ses messages et les solutions que la jeunesse propose. De même, notre pays, avant-gardiste sur les questions écologiques, apporte différentes solutions à son échelle pour faire face aux préoccupations environnementales. D'un point de vue financier, nous mobilisons différents mécanismes. Par exemple, la Société de Garantie du Gabon – SGG assure des garanties préférentielles pour les projets verts et les projets portés par les femmes. Récemment, notre pays a vu des acteurs privés lancer la première flotte

de véhicules de transport urbain électriques d'Afrique centrale, et des opérateurs forestiers, souvent éloignés du réseau électrique, ont initié un premier projet pilote d'alimentation de leurs installations à l'énergie solaire en lieu et place des carburants fossiles. C'est dire que les solutions se multiplient et que la jeunesse est bien souvent au cœur de ces innovations.

**Les Gabonais attendent de leurs gouvernants des résultats concrets. Dans votre lettre de mission figure un dispositif de pilotage de votre action pour 2026. Quelle est votre feuille de route pour vos 100 premiers jours ? Quelle impulsion allez-vous donner à votre action en cohérence avec le PNCD ?**

Le président de la République a fixé une exigence de performance où chaque action doit produire des résultats rapides, lisibles et mesurables. Pour les 100 premiers jours, mon action s'articule autour de 3 axes prioritaires en cohérence avec le PNCD : renforcer la souveraineté et la gouvernance forestière par la digitalisation de la filière (modernisation de nos outils de contrôle et de fiscalité), impulser une industrialisation verte créatrice d'emplois et levier de réduction de notre empreinte carbone, et enfin structurer la filière faune. Le renforcement de la souveraineté et de la gouvernance forestières passe par l'inauguration du bâtiment abritant le Système national de traçabilité du bois du Gabon (SNTBG). Il va centraliser toutes les données numériques collectées sur le terrain, de la forêt jusqu'à l'exportation, détecter des anomalies, réduire la corruption et sanctionner les infractions, garantir que le bois gabonais sur le marché mondial est 100 % légal, traçable et durable, et enfin assurer la traçabilité de chaque mètre cube de bois pour garantir que la richesse de nos forêts contribue pleinement et équitablement au PIB national. Ce bâtiment n'est pas qu'un édifice : c'est le siège de la police du bois.

L'industrialisation verte se traduira par l'inauguration, à Lastourville, d'une centrale solaire de 1,6 MW pour alimenter une usine de transformation de bois. Ce passage aux énergies renouvelables va à la fois favoriser la création d'emplois durables pour les Gabonais et répondre à nos engagements climatiques. Réduire notre empreinte carbone en transformant notre bois à l'énergie propre permettra de valoriser le label *Made in Gabon et, in fine*, d'augmenter sa valeur sur les marchés internationaux. Ce projet va également créer des emplois industriels directs, dynamiser l'économie dans la région et offrir des formations aux métiers de demain. Enfin, ce succès à Lastourville sera notre modèle. Notre objectif est de le déployer dans d'autres usines de transformation pour concilier respect de l'environnement et création d'emplois pour les Gabonais.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# DONNER UNE PLACE PRIORITAIRE À L'ÉCONOMIE MARITIME

*Afin de réduire sa dépendance au pétrole, le Gabon accélère le développement de l'économie bleue pour valoriser durablement ses ressources marines. Avec des financements innovants et une stratégie nationale, le pays mise sur ce secteur pour transformer en profondeur son modèle économique.*

L'économie bleue occupe peu à peu une place centrale dans la stratégie de diversification économique du Gabon. Pays historiquement dépendant du pétrole et des matières premières, il veut valoriser durablement les ressources marines et côtières en conciliant croissance économique, protection de la biodiversité et résilience climatique. Le gouvernement nourrit l'ambition de structurer une politique fondée sur la gestion durable d'une grande partie de ses eaux territoriales réparties entre parcs marins et réserves aquatiques. Cette base écologique constitue désormais le socle d'une économie bleue intégrant pêche durable, aquaculture, écotourisme et services écosystémiques. La période 2025-2026 marque un tournant après adoption d'une feuille de route nationale dédiée. Validée fin 2025, elle sert l'objectif de transformer l'économie bleue en levier de transformation structurelle. Les autorités ont identifié plusieurs secteurs prioritaires, notamment la pêche durable, l'aquaculture responsable et la gestion des

**«L'économie bleue doit créer des emplois, renforcer la sécurité alimentaire et attirer des investissements internationaux.»**

aires marines protégées. Selon WildAid, ONG américaine qui agit principalement contre le braconnage et la pêche illégale, ce secteur contribue à environ 1,5 % du PIB gabonais, soit 187,45 milliards de FCFA (aux alentours de 300 millions de dollars).

Alors que le pétrole représente encore une part importante du PIB, cette stratégie entre dans le cadre de la diversification économique. «*L'économie bleue apparaît comme un relais de croissance susceptible de créer des emplois, de renforcer la sécurité alimentaire et d'attirer des investissements internationaux*», plaide Aimé Martial Massamba, ministre de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue. Le principal instrument financier mobilisé à cet effet demeure celui des obligations bleues également appelées *Blue Bonds*, un mécanisme innovant qui, entre août 2023 et mars 2026, a permis à la

Banque of America de racheter auprès de créanciers internationaux une partie de la dette extérieure d'un montant total de 500 millions de dollars, soit environ 303 milliards de FCFA. Le 4 février 2026 à Libreville, à l'issue de l'intervention du Fonds de préservation de la biodiversité du Gabon (FPBG), des chèques de subvention ont été remis à 18 projets environnementaux pour un montant global de 763 millions de FCFA. Ce dispositif ancre les financements au niveau des territoires en soutenant des initiatives concrètes telles que la restauration des mangroves, la protection des espèces ou encore la sensibilisation des communautés côtières. Le Gabon s'appuie aussi sur d'autres mécanismes innovants comme le modèle de financement pour la permanence qui conditionne les ressources à des engagements environnementaux à long terme. Ce dispositif est au cœur du projet «*Gabon Infini*» signé en 2025 avec des partenaires internationaux et il mobilise sur une décennie environ 109 milliards de FCFA, soit 180 millions de dollars, combinant financements extérieurs et contribution de l'État. Bien que centré sur les forêts, il contribue indirectement à l'économie bleue via le développement de l'écotourisme et la protection des écosystèmes littoraux. Le Gabon ambitionne également de jouer un rôle régional dans la finance bleue : des discussions ont été engagées en 2025 pour que le pays accueille le siège du fonds dédié à l'économie bleue du golfe de Guinée, illustrant sa volonté de devenir un hub financier sur ces questions.

Le contexte africain est marqué par l'essor de la finance bleue caractérisée par un mélange de financements publics, d'investissements privés et d'instruments hybrides destinés à réduire les risques et à orienter les capitaux vers des projets durables. Malgré ces avancées, plusieurs défis demeurent : la mobilisation effective des financements, la gouvernance des fonds et la capacité d'exécution des projets. L'intégration des communautés locales et la viabilité économique des activités bleues constituent également des conditions essentielles de réussite.

Louise Bibalou-Durand

# « L'ÉCONOMIE BLEUE DOIT DEVENIR UN MOTEUR DE CROISSANCE POUR LE GABON »

*Aimé Martial Massamba hérite d'un portefeuille stratégique où se jouent la souveraineté maritime et alimentaire ainsi que la diversification économique. Lutte contre la piraterie, relance de la pêche artisanale et rupture avec l'ancien modèle de partenariat européen, il entend repositionner la mer comme moteur de croissance nationale.*

Quelle a été votre réaction après avoir été nommé ministre de la Mer, de la Pêche et de l'Économie Bleue, sachant que vous faites partie des nouveaux visages du deuxième gouvernement de la V<sup>e</sup> République ?

**Aimé Martial Massamba :** Ma nomination au sein du deuxième gouvernement de la V<sup>e</sup> République le 1<sup>er</sup> janvier 2026 est pour moi un honneur et une grande responsabilité. Conduire le ministère de la Mer, de la Pêche et de l'Économie Bleue représente un engagement exigeant au service de la nation. Avec un littoral étendu et des ressources halieutiques importantes, la

navires de pêche industrielle et artisanale ?

La création d'une brigade mixte d'intervention rapide vise à réaffirmer l'autorité de l'État en mer et à sécuriser nos activités halieutiques. L'attaque de janvier 2026 contre un navire gabonais a montré la nécessité d'une réponse coordonnée et dissuasive.

Cette brigade renforcera la coopération entre forces de défense, autorités judiciaires et administrations concernées, dont la direction générale des Pêches et l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), et augmentera la présence de patrouilles dans les zones à risque. Les

moyens incluront des patrouilles maritimes renforcées, un meilleur partage du renseignement et une capacité d'intervention rapide adaptée aux besoins du terrain.

Un manifeste obligatoire à l'em-

barquement et au débarquement assurera la traçabilité des équipages et un contrôle sécuritaire accru. La sécurité maritime est un préalable au développement de l'économie bleue, et nous agissons avec fermeté pour garantir un environnement sûr, transparent et favorable à l'investissement.

**Malgré d'importantes ressources halieutiques et près de 950 km de côtes, la pêche et l'économie bleue ne représentaient que 0,14 % du PIB en 2023. Ce pourcentage a-t-il augmenté en 2024 ? Quel bilan tirez-vous de ce secteur depuis le début de la Transition ?**

Depuis la Transition, le secteur de la pêche et de l'économie bleue au Gabon connaît une relance progressive. Alors que sa contribution directe au PIB était de 0,14 % en 2023, elle atteint aujourd'hui environ 1,5 % en

**« Le secteur de la pêche et de l'économie bleue contribue désormais à 1,5 % du PIB, contre 0,14 % en 2023. »**

mer constitue un levier stratégique pour la diversification économique, la sécurité alimentaire et la création d'emplois. L'économie bleue doit devenir un pilier de notre développement, alliant performance économique, durabilité et inclusion sociale. J'accepte cette mission avec humilité et détermination et remercie Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema pour la confiance qu'il m'accorde et qui m'oblige à agir avec rigueur et efficacité.

Votre décision de créer une brigade mixte d'intervention rapide permettra-t-elle de dissuader les actes de piraterie, notamment après l'attaque de janvier 2026 contre un navire gabonais de la société IB Fish au large d'Ekwata ? Quels moyens seront mobilisés pour cette brigade, et prévoyez-vous de renforcer le contrôle des

intégrant les activités connexes : transformation, distribution et services associés. La pêche primaire seule reste encore en dessous de 1 %, mais la trajectoire est clairement ascendante. Depuis deux ans, nous avons concentré nos efforts sur la structuration des filières, la professionnalisation des acteurs et la modernisation des outils de production. La filière est mieux organisée, les pêcheurs plus compétents, et la qualité ainsi que les volumes de production s'améliorent, contribuant à la création d'emplois et à la sécurité alimentaire.

**Avez-vous des retours concrets de l'initiative conjointe en faveur de la pêche artisanale lancée en 2024 avec la BCEG et qui a mobilisé 25 milliards de FCFA ?**

Le partenariat avec la BCEG a été un levier déterminant. Le projet GabPêche, soutenu à hauteur de 200 millions de FCFA, a permis la mise à disposition de 20 embarcations, l'organisation des bénéficiaires en coopératives et l'installation d'un système de remboursement progressif favorisant leur autonomisation. Les résultats sont déjà visibles malgré quelques difficultés organisationnelles. Des mesures correctives sont en cours afin d'assurer un impact durable. L'objectif reste de renforcer significativement la contribution du secteur au PIB et de positionner l'économie bleue comme un moteur de croissance inclusive et durable pour le Gabon.

**Quelles sont les suites de la réorientation voulue par le président Brice Clotaire Oligui Nguema, qui a acté en 2025 la rupture de l'Accord de partenariat de pêche durable (APPD) avec l'Union européenne conclu il y a une vingtaine d'années au motif qu'il ne répondait plus aux impératifs du Gabon ?** La décision de mettre fin à l'APPD reflète la volonté du président de la République de refonder la gouvernance de nos ressources halieutiques afin de renforcer la souveraineté économique et alimentaire du Gabon. Après près de vingt ans de coopération, il était nécessaire de réévaluer la valorisation de nos ressources au regard des nouvelles priorités nationales. L'objectif n'est pas

de fermer la porte aux partenaires, mais de bâtir un modèle plus équilibré, fondé sur la transformation locale, la création de valeur ajoutée et le renforcement des capacités nationales. Cette réorientation s'appuie sur des concertations scientifiques et techniques avec les administrations, les centres de recherche et les acteurs du secteur pour évaluer l'état des stocks, les capacités d'exploitation et les scénarios de valorisation durable. L'ambition est claire : établir un cadre stratégique transparent et durable, faisant des ressources marines un véritable levier de développement pour le pays et les générations futures. ►(suite p. 192)



Aimé Martial Massamba, ministre de la Mer, de la Pêche et de l'Économie Bleue.

**► Quelles conclusions tirez-vous des six derniers mois d'audit sur l'état des infrastructures portuaires et des ressources halieutiques ?**

Au terme des six derniers mois, l'audit global a permis d'établir un diagnostic clair : malgré un potentiel halieutique important, les infrastructures portuaires – débarquement, stockage, chaîne du froid, transformation – restent insuffisantes, parfois vétustes et mal réparties, limitant la valorisation des captures et freinant la montée en gamme de la production nationale. L'audit souligne aussi la nécessité de renforcer le suivi scientifique des stocks et d'améliorer les outils de gestion pour garantir une exploitation durable et mieux planifiée.

**Quels sont les points clés de la réforme juridique et institutionnelle engagée pour faciliter l'investissement privé dans les filières pêche et aquaculture ?**

Sur le plan juridique et institutionnel, une réforme d'ensemble est engagée pour moderniser le cadre réglementaire et attirer davantage d'investissements privés dans la pêche et l'aquaculture. Elle prévoit de nouveaux décrets pour structurer les directions générales, encadrer le Fonds stratégique de développement du secteur et réviser des textes majeurs, complétés par des arrêtés facilitant l'ouverture de corridors de pêche, l'accès des artisans, la création de centres de pêche, la traçabilité et la régulation du mareyage.

**Comment évaluez-vous l'impact de la construction de trois ports de pêche à Libreville, Port-Gentil et Mayumba, décidée en septembre dernier ?**

La construction des trois ports de pêche de Libreville, Port-Gentil et Mayumba constitue un levier déterminant : ces infrastructures modernes amélioreront les conditions de débarquement et de transformation, réduiront les pertes post-capture, renforceront les chaînes de valeur locales et dynamiseront durablement les économies littorales. C'est un investissement stratégique pour faire de l'économie bleue un moteur de croissance pour le Gabon.

**Le peuple gabonais attend des résultats concrets. Votre lettre de mission prévoit un dispositif de pilotage pour 2026 : quelle est votre feuille de route pour les 100 premiers jours, et quelle impulsion souhaitez-vous donner à votre action en cohérence avec le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026 ?**

Les 100 premiers jours constituent une phase d'impulsion décisive alignée sur le PNCD 2026-2030. Notre priorité est simple : obtenir des résultats visibles et structurants pour le secteur. Notre feuille de route repose sur quatre axes majeurs. D'abord, l'assainissement du cadre juridique et institutionnel, avec la modernisation

des textes, l'adoption de nouveaux décrets et arrêtés, la réorganisation des directions générales et la mise en place du Fonds stratégique dédié à la pêche et à l'aquaculture. Ensuite, le renforcement du contrôle et de la surveillance pour lutter contre la pêche illicite, grâce à des opérations conjointes accrues et à des outils de traçabilité comme le manifeste obligatoire. Troisième priorité : accélérer la souveraineté alimentaire en relançant la station piscicole de la Peyrie, en renforçant le centre de pêche de Lambaréné et en réhabilitant les

## Bio

Aimé Martial Massamba, officier dans l'ordre national du Mérite, est ministre de la Mer, de la Pêche et de l'Économie Bleue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Titulaire d'un master 2 SIMI (Systèmes d'information multimédia et internet) de l'université de Picardie Jules Verne d'Amiens, en France, et d'un diplôme d'ingénieur de l'Institut supérieur du génie appliqué de Casablanca, au Maroc, il débute sa carrière en 1996 comme chef de projet adjoint à la direction générale de l'Informatique pour y développer les applications micro-informatiques de l'État. En 1999, il est développeur du projet CANADI pour réaliser le système de gestion de la carte nationale d'identité à l'ESCAP (École secondaire des cadets de la Police). En 2002, il entre à la direction générale des Bourses et Stages afin d'y réaliser en tant que chargé d'études un nouveau système de gestion des bourses et des stages ainsi que la mise en ligne d'un site Internet. En 2011, il est mis à la disposition du Secrétariat général du ministère de l'Économie à la suite de la création de l'ANBG (Agence nationale des Bourses du Gabon). En 2012, il est chef de projet du Plan national géomatique à l'ANINF (Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences). En 2013, il est chef de projet pour la production du passeport biométrique version 2013 et le lancement de sa production. En 2014, il est nommé chef du département Infrastructure de gestion des clés publiques et directeur adjoint du Projet IBOGA au ministère de l'Intérieur pour la mise en place des spécifications des logiciels d'enrôlement et du système de l'état civil.

Parallèlement, il exerce les fonctions honoraires d'ambassadeur Gabon de l'ONG ID4Africa de 2019 à 2024 et de membre du comité OSIA sur la gestion des identités de 2019 à 2023. Il intervient également comme chargé de cours à l'Institut supérieur de technologie de Libreville et à l'École de préparation aux carrières administratives (EPCA).

débarcadères stratégiques. Enfin, nous posons les bases d'une économie bleue durable en lançant des projets éligibles aux financements innovants, notamment les Blue Bonds, et en amorçant la planification de l'espace marin.

L'objectif : consolider les fondations, restaurer la confiance et inscrire le secteur dans une dynamique de performance, de redevabilité et d'impact concret pour les populations.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# UNE TRANSFORMATION EN MARCHE

*Depuis le début de la Transition, les autorités ont lancé un vaste programme de modernisation du système éducatif : régularisations administratives, retour des bourses au secondaire, investissements accrus... En trois ans, l'État a relancé un secteur longtemps marqué par l'inertie et a posé les bases d'une refondation durable.*

**D**epuis 2023, l'éducation est l'un des chantiers majeurs de l'action publique. Fini les retards administratifs et les infrastructures insuffisantes : le secteur bénéficie désormais d'un effort structuré de modernisation dont les chiffres publiés par le ministère de l'Éducation nationale et les documents budgétaires illustrent l'ampleur.

S'agissant des régularisations administratives, 6 900 situations ont été débloquées en trois ans. Les mises en solde et en présalaire ont progressé : sur 6 574 dossiers jugés éligibles, 4 000 doivent être entièrement traités en 2026, soit 60,85 % selon l'engagement du ministère. Les années 2024 et 2025 avaient déjà amorcé cette dynamique avec 173 puis 553 intégrations, ainsi que 125 puis 2 094 titularisations et avancements. Les projections portent à 9 903 le nombre total d'agents concernés sur la période 2024-2026.

Cet effort administratif s'inscrit dans un contexte budgétaire inédit. Dès 2023, le budget de l'éducation a atteint 230 milliards de FCFA, en hausse de 46,8 milliards par rapport à 2022, grâce entre autres au rétablissement des bourses et à la relance des investissements. L'enveloppe s'est stabilisée en 2024 avant de progresser à 255,6 milliards de FCFA en 2025. En 2026, la ministre a présenté un budget record de 272,15 milliards de FCFA.

La ventilation des crédits confirme ces priorités : 102,75 milliards de FCFA pour les dépenses de personnel, 31,25 milliards pour les biens et services, et enfin 43,55 milliards pour les investissements en capital. Des missions spécifiques renforcent l'architecture budgétaire, telles que « Formation pour l'emploi » à 2,83 milliards, soit + 207 %, et « Éducation populaire et Formation civique » à 4,03 milliards, contre 104 millions en 2025.

Sur le terrain, les infrastructures suivent le même rythme : 58 chantiers incluant réhabilitations et extensions d'établissements sont en cours sur l'ensemble du territoire. L'objectif fixé pour les sept prochaines années est la construction de 2 000 salles de classe afin

de réduire la saturation. Ce mouvement s'inscrit dans la continuité du Programme d'investissement dans le secteur de l'éducation (PISE) financé par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 101 milliards de FCFA. Sa première phase a permis la construction ou la réhabilitation de 15 établissements dans le Grand-Libreville et la formation de plus de 1 400 personnels. La phase 2, lancée en 2024 et qui a connu quelques retards, étend le programme aux villes de Port-Gentil et Ntoum, avec 14 nouveaux sites programmés.

En définitive, en trois ans, le pouvoir de Brice Clotaire Oligui Nguema a posé les bases d'une transformation profonde du système éducatif gabonais. Les défis demeurent, mais la trajectoire engagée marque une rupture nette avec les années précédentes.

**Cherolle Brinda Bous**

## La crise qui a menacé l'année scolaire

L'année 2026 s'est ouverte au Gabon sur une grève d'ampleur dans le secteur de l'éducation, conséquence de blocages accumulés au fil des années. Les syndicats, en tête desquels le mouvement SOS Éducation, dénonçaient les retards persistants dans les régularisations administratives et les mises en solde, ainsi que le non-respect d'engagements antérieurs. Le mouvement, déclenché le 5 janvier, a paralysé les cours pendant près d'un mois.

Face à la crise, le gouvernement de Brice Clotaire Oligui Nguema a accéléré la mise en œuvre des mesures promises. Dès février, une commission tripartite Éducation-Budget-Fonction publique a supervisé la régularisation des dossiers de titularisation, avancement et reclassement. Les autorités ont finalisé la mise en solde de 328 sortants des écoles professionnelles (100 %), accordé 692 présalaires (100 %), intégré 108 enseignants scientifiques en attente et régularisé l'ensemble des ex-bénévoles, soit 1 810. La multiplication des concertations et une communication de tous les instants ont contribué à rétablir la confiance et à permettre la reprise des cours avec la promesse majeure de 4 000 situations administratives à régulariser pour la seule année 2026 sur les 6 574 éligibles.

**CBB**

# « DOUZE PAYS BÉNÉFICIENT ACTUELLEMENT DE NOS INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES »

*En douze ans, la Fondation BGFIBank s'est affirmée comme un acteur majeur de l'engagement citoyen du Groupe en Afrique. Manying Garandeau, sa secrétaire exécutive, rappelle qu'elle pilote plus de 260 projets au bénéfice de 687 000 personnes, avec un impact fort sur l'éducation, l'entrepreneuriat et la mobilisation des collaborateurs. Une dynamique qui inscrit durablement la responsabilité sociale au cœur du modèle BGFIBank.*

Après la création du Fonds d'entreprise BGFIBank en 2005, celle de la Fondation intervient en janvier 2013. Au bout de douze ans d'activité, avez-vous pu mesurer si les actions de solidarité du Groupe et son soutien aux populations dans ses pays d'implantation ont amélioré son image ?

**Manying Garandeau :** La création de la Fondation BGFIBank en 2013 s'inscrit dans la continuité du Fonds d'entreprise BGFIBank lancé en 2005, avec l'ambition de structurer et de pérenniser l'engagement citoyen du Groupe. La Fondation agit donc comme un relais de confiance entre le Groupe et ses communautés d'accueil, en apportant des réponses concrètes à des besoins sociaux identifiés localement. Chaque initiative engagée, qu'il s'agisse de construction ou de réhabilitation d'écoles, d'équipement de bibliothèques, d'octroi de bourses ou de formations à l'entrepreneuriat, touche directement un écosystème élargi de bénéficiaires : les élèves et étudiants, les femmes, les parents d'élèves, le corps enseignant et les quartiers et communes. Ces actions contribuent à renforcer la cohésion sociale, à réduire les inégalités éducatives et à améliorer le climat

**« Le soutien à l'entrepreneuriat féminin constitue un axe structurant de notre stratégie. »**

scolaire et communautaire dans les zones concernées. L'implication active des collaborateurs dans la mise en œuvre de nos projets, notamment à travers le programme « Un banquier dans ma classe », le mentoring d'étudiants et le BGFIDay renforcent plusieurs leviers internes, parmi lesquels le sentiment d'utilité sociale et de fierté d'appartenance. L'impact social de nos actions se mesure aussi par la résonance digitale des actions menées. Les performances observées sur nos réseaux

témoignent d'un engagement fort de notre communauté en ligne.

**Au Gabon et dans le reste de l'Afrique, quels sont vos domaines d'intervention ? Pouvez-vous nous donner un aperçu du budget de fonctionnement alloué à la Fondation et nous dire à combien s'élève le financement qu'elle accorde aux différents projets ?**

Au Gabon comme dans l'ensemble de nos pays d'implantation en Afrique, notre domaine d'intervention prioritaire est l'éducation et la formation. Nous sommes convaincus que l'accès à une éducation de qualité, conformément à l'Objectif de développement durable n° 4 des Nations unies, constitue la base de tout développement durable. Investir dans le capital humain, c'est préparer des sociétés plus inclusives, plus compétentes et économiquement plus résilientes.

Pour ce qui est du budget, la Fondation ne reçoit aucune subvention externe au Groupe BGFIBank. L'ensemble des moyens financiers, matériels et humains proviennent de BGFI Holding Corporation, la maison mère du Groupe, et de l'ensemble de ses filiales. Le budget alloué à la Fondation BGFIBank au titre de l'exercice 2025 s'est élevé à plus de 800 millions de FCFA. Ces moyens ont permis de financer une vingtaine de projets dans 12 pays, mais également de communiquer autour de ces

projets et de la richesse des partenariats développés. Depuis sa création en 2012, la Fondation BGFIBank a investi plus de 3,4 milliards FCFA pour un total de 260 projets réalisés au bénéfice de plus de 687 000 bénéficiaires directs.

**Le 11 septembre 2025, vous avez inauguré les formations de la troisième édition du Women Entrepreneurs Leadership Program (WELP). Quels sont les enjeux**



Manying Garandeu,  
secrétaire exécutive de  
la Fondation BGFIBank.

de ce programme pour les 30 femmes entrepreneures triées sur le volet et quel rôle y joue la Fondation ?

La troisième édition du Women Entrepreneurs Leadership Program (WELP) lancée en septembre 2025 traduit notre engagement en faveur de l'autonomisation économique des femmes par l'entrepreneuriat. L'enjeu est double : renforcer les compétences managériales et financières des femmes entrepreneures à fort potentiel tout en contribuant à la structuration d'un tissu économique féminin plus solide et plus compétitif. En plus du financement, la Fondation joue un rôle central dans la conception, le pilotage et le suivi du programme en mobilisant des partenaires de référence. Déployé au Sénégal et en Côte d'Ivoire depuis 2017, le WELP sera étendu en 2026 à la Guinée équatoriale, avec l'ambition de créer un réseau panafricain de femmes leaders économiques.

Quelle place accordez-vous au soutien à l'entrepreneuriat féminin dans vos actions ?

Le soutien à l'entrepreneuriat féminin constitue un axe structurant de notre stratégie. Au-delà des programmes dédiés comme le WELP, la Fondation accompagne les femmes entrepreneures à travers des actions de mentorat et de mise en réseau. Nous considérons que l'autonomisation économique des femmes est un facteur clé de croissance inclusive et de stabilité sociale, et nous œuvrons à lever les freins structurels qui limitent encore leur accès aux opportunités économiques.

Lors de la 8<sup>e</sup> édition du Forum African Business and Social Responsibility (ABSR) qui s'est tenue à Abidjan en 2024, vous avez indiqué que votre Fondation disposait d'un réseau d'ambassadeurs symbolisant l'engagement solidaire et responsable du Groupe ► (suite p. 196)

► **BGFIBank. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces ambassadeurs et sur l'importance de ce réseau dédié à la RSE ?**

La création du réseau des ambassadeurs de la Fondation répond à une volonté claire : favoriser une véritable appropriation, par les collaborateurs du Groupe, des objectifs et des engagements portés par la Fondation, tout en accompagnant le développement structuré de nos activités de mécénat sur l'ensemble de nos territoires d'implantation. Véritables relais opérationnels, ils accompagnent la Fondation dans l'identification des projets locaux, coordonnent les conventions de partenariat et assurent le suivi des actions sur le terrain, en lien étroit avec la Fondation. Ces collaborateurs volontaires jouent également un rôle clé dans la mobilisation des équipes autour des initiatives solidaires. Ce réseau est essentiel : il garantit la cohérence, l'efficacité et l'ancrage local de notre démarche RSE en transformant nos engagements en actions concrètes et partagées.

**Dans quelle mesure l'implication des collaborateurs du Groupe dans les initiatives de la Fondation participe-t-elle à la création de valeur sociale et à la consolidation du modèle d'entreprise responsable porté par BGFIBank ?**

L'implication des collaborateurs aux côtés de leur Fondation constitue une priorité de notre démarche de responsabilité sociale et un levier structurant de création de valeur. Agir ensemble, c'est mobiliser l'engagement de plus de 3 200 collaborateurs afin de multiplier notre capacité à répondre à des enjeux sociaux de plus en plus complexes et à concevoir des programmes innovants au bénéfice des générations futures. Cette dynamique collective prend une forme concrète à travers le BGFIDay, notre journée annuelle de solidarité. En 2025, plus de 900 collaborateurs se sont mobilisés au Gabon et dans les onze autres pays d'implantation du Groupe pour conduire une quinzaine de projets, représentant un investissement supérieur à 151 millions de FCFA. Cette mobilisation traduit l'intégration réelle de la responsabilité sociale dans notre culture d'entreprise et renforce durablement le lien entre performance et impact.

**Quel a été le bilan de vos actions sur l'exercice 2025 ? Pensez-vous avoir atteint vos objectifs et quelles sont vos priorités en 2026 ?**

L'exercice 2025 a été une année dense et structurante pour la Fondation, dans la continuité de notre ambition de consolider son positionnement comme acteur crédible et reconnu de la responsabilité sociale du Groupe, en cohérence avec le projet d'Entreprise Excellence 2025. Nos actions se sont articulées

Bio

Manying Garandeau, secrétaire exécutive de la Fondation BGFIBank depuis 2012, peut se prévaloir de plus de 20 ans d'expérience en communication stratégique, gestion de projets à l'échelle internationale et responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Elle est titulaire d'un master 2 en solidarité et actions internationales obtenu en 2003 à l'Institut catholique de Paris, ainsi que d'un certificat exécutif en leadership délivré par HEC Paris.

Elle débute sa carrière au Gabon dans le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au poste de responsable de programme associée, y développant des compétences en gestion de projets à fort impact social, en plaidoyer et en recherche de financements internationaux, et y renforçant sa capacité à travailler dans des environnements complexes et multiculturels.

En 2010, elle rejoint le Groupe BGFIBank comme responsable communication au sein de la filiale gabonaise. Elle est chargée de la communication externe et de la gestion de l'image de marque. Ses compétences en gestion de projets complexes et son leadership la conduisent à la tête de la stratégie de communication et de marque au sein de la holding BGFI Holding Corporation, puis à la Direction de la communication et de la RSE du Groupe. Elle supervise alors les campagnes médiatiques et les stratégies de marque dans les 12 pays d'implantation, renforçant l'engagement du Groupe en matière de développement durable. En 2012, elle est nommée secrétaire exécutive de la Fondation BGFIBank. Depuis, elle se concentre sur l'amélioration de l'impact social et communautaire du Groupe à travers l'Afrique. Son expertise en mécénat d'entreprise, combinée à sa vision stratégique, lui permet de déployer des initiatives fortes afin d'aligner les actions du Groupe avec les Objectifs de développement durable tout en répondant aux besoins spécifiques des communautés.

autour de trois priorités. D'abord la construction de l'image citoyenne du Groupe, principalement à travers des projets d'éducation et de formation. Nous avons mené des opérations de construction, de réhabilitation et d'équipement d'infrastructures éducatives dans neuf pays au bénéfice d'établissements primaires, secondaires et de structures spécialisées pour des publics vulnérables. Ensuite, le renforcement de la cohésion interne et de l'image employeur. Des initiatives comme « Un banquier dans ma classe », le BGFIDay ou le Challenge de la filiale citoyenne ont fortement mobilisé les équipes. Un indicateur clé illustre cette dynamique : 95 % des collaborateurs interrogés se déclarent prêts à s'engager dans les actions de la Fondation.

Pour 2026, nous poursuivons cette dynamique en veillant à déployer au moins un projet éducatif dans chacun de nos pays d'implantation. Nous continuerons à promouvoir l'excellence en partenariat avec des établissements secondaires et universitaires, tout en renforçant l'implication des collaborateurs à travers la dynamisation du réseau des ambassadeurs et l'extension du programme « Un banquier dans ma classe » dans de nouveaux pays.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

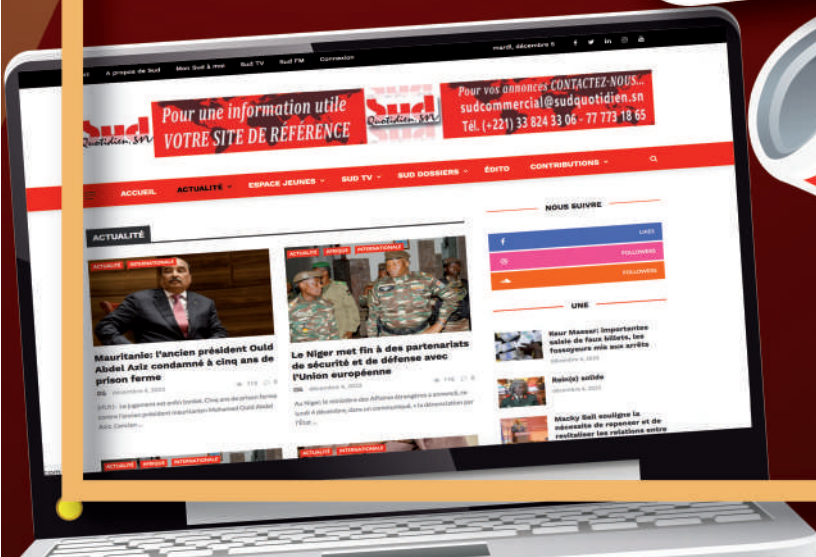
# Sud Quotidien



## Un journal de référence

Des analyses, des interviews, des reportages, des dossiers...  
Je veux m'informer, je choisis Sud Quotidien !  
Souscrivez au service AbonNET, vous recevrez votre  
journal PDF dès sa parution.

Pour les renseignements :  
appelez au **+221 33 824 33 06**  
ou envoyez un courriel à  
**[sudcommercial@sudquotidien.sn](mailto:sudcommercial@sudquotidien.sn)**  
**<https://www.sudquotidien.sn>**



# LES INVESTISSEMENTS HOSPITALIERS AU CŒUR DE LA STRATÉGIE SANITAIRE

*Les autorités accélèrent la modernisation du système de santé – budgets en forte hausse, hôpitaux réhabilités, nouveaux projets structurants, digitalisation des services –, cherchant à combler des années de retard et à rapprocher les soins des populations. Une relance ambitieuse qui doit désormais se traduire en résultats concrets pour les patients.*

Depuis 2024, le Gabon a engagé une phase de relance ambitieuse de son système hospitalier. Cette transformation repose sur deux documents majeurs : le Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2024-2028 et la Politique nationale de santé (PNS) 2024-2034. Ensemble, ils définissent une vision de long terme pour un système plus résilient, mieux financé et orienté vers la couverture sanitaire universelle. Le PNDS représente un coût global de 514,2 milliards de FCFA, soit plus de 366 milliards en fonctionnement et plus de 147 milliards en investissement. Cela représente un coût annuel moyen de 102,8 milliards de FCFA, soit 73,3 milliards en fonctionnement et 29,5 milliards en investissement.

## Les CHR, piliers des soins de proximité

Sur le terrain, la stratégie gouvernementale se traduit d'abord par un vaste effort de rattrapage concernant les infrastructures de base. Le ministère de la Santé met en avant la réhabilitation de huit hôpitaux départementaux – Ndendé, Fougamou, Mitzic, Medouneu, Ovan, Mvadi, Okondja et Lékoné – ainsi que de quatre Centres hospitaliers régionaux (CHR), dont celui de Makokou, pilier médical de l'Ogooué-Ivindo. Symbole fort de cette relance, le centre épidémiologique de Makokou, longtemps surnommé « hôpital des grandes endémies », connaît une rénovation intégrale. Ses structures bénéficient d'un investissement de près de 9,8 milliards de FCFA appuyé par l'Agence française de développement. Ces CHR jouent un rôle essentiel dans le désengorgement des grands centres urbains et dans l'accès aux soins de premier recours dans les zones enclavées.

À cela s'ajoutent l'inauguration ou la modernisation de plusieurs établissements, comme le centre médical d'Akiéni, désormais doté d'une unité de soins intensifs, ou le CHU Amissa Bongo de Franceville, équipé de matériels plus performants. Le CHU d'Owendo

(CHUO) a lui aussi franchi une étape décisive dans la modernisation de son plateau technique : le 10 octobre 2025, il est devenu le premier établissement du pays à réceptionner un scanner médical et une IRM de dernière génération. « Cela représente une avancée stratégique dans la politique de santé publique du Gabon et va permettre de réduire les évacuations sanitaires, coûteuses et souvent tardives, en offrant aux patients gabonais un accès immédiat à des diagnostics de haute précision », a indiqué Alice-Bertille Bikissa Nembé, directrice générale du CHUO. Grâce à ces avancées, notamment l'augmentation des budgets consacrés aux infrastructures, aux équipements et à la formation, l'exécutif vise le passage du taux d'accès aux soins de 55 % à 70 % d'ici à fin 2026.

## Santé : un tournant budgétaire décisif

Le Gabon opère un tournant majeur en matière de santé publique. Dans le budget 2026, les crédits du ministère passent de 141,14 à 377,04 milliards de FCFA, une hausse qui traduit la volonté de faire de la santé un levier central du développement national. Sous la Transition, le P<sup>r</sup> Adrien Mougougou avait plaidé pour une refonte d'un système fragilisé par la vétusté des infrastructures, les inégalités territoriales et la pénurie de personnel. L'effort budgétaire vise à moderniser les équipements et à renforcer l'offre de soins, notamment dans les zones rurales.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la cardiologue Elsa Joséphine Ayo-Bivigou pilote ce ministère stratégique. Elle veut bâtir un système plus robuste, capable de répondre aux urgences tout en avançant vers la Couverture médicale universelle (CMU), présentée comme un outil de justice sociale. Cette montée en puissance crée toutefois de fortes attentes. La réussite dépendra d'une gestion rigoureuse des fonds et d'une gouvernance renforcée. Le Gabon ouvre ainsi une nouvelle étape où la santé devient un vecteur essentiel de bien-être collectif et de souveraineté sanitaire. **L.B.-D.**

À Makokou, dans la province de l'Ogooué-Ivindo, le CHR El Hadj Omar Bongo Ondimba a été réhabilité et modernisé afin de renforcer l'offre de soins dans l'intérieur du pays.



Certains CHR, à l'image de celui de Port-Gentil, affichent déjà un bilan 2024-2025 jugé encourageant, malgré des tensions financières liées notamment aux retards de paiement de la CNAMGS. Un plan de modernisation prévoit par ailleurs de doter chacun des neuf CHR du pays d'un service d'imagerie-radiologie-échographie voire scanner d'ici à la fin de l'année, marquant un saut qualitatif pour le diagnostic en province. Enfin, le déploiement de projets de digitalisation comme e-Gabon SIS commence à améliorer la gestion des données de santé et la surveillance épidémiologique, même si les effets restent pour l'instant surtout organisationnels.

#### Former, équiper, moderniser : la triple priorité

Parallèlement à ce maillage de proximité, les autorités avaient annoncé en 2024, durant la Transition, la construction de nouvelles structures de référence. Parmi elles figure un projet emblématique : le Complexe hospitalier et de bien-être femme et enfant (COHBIFE), élaboré en partenariat avec la Banque islamique de développement et appelé à s'intégrer au réseau des pôles de spécialités d'excellence. Dans son discours à la Nation d'août 2024, le président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema avait d'ailleurs confirmé la construction – aujourd'hui en cours – de cinq pôles de spécialités médicales dans autant de provinces afin de doter chaque région d'un plateau technique renforcé. Ces pôles sont implantés dans l'Estuaire à Libreville (cardio-neurovasculaire), le Woleu-Ntem à Oyem (centre polyvalent d'ophtalmologie), au Moyen-Ogooué à Ndjolé (hôpital militaire), dans le Haut-Ogooué à

Franceville (centre uro-néphrologique et de transplantation rénale) et dans l'Ogooué-Maritime à Port-Gentil (centre multidisciplinaire dédié notamment aux enfants en situation de handicap).

L'effort d'investissement ne se limite pas aux infrastructures mais emprunte une trajectoire budgétaire nettement plus favorable au secteur de la santé. Dans le budget 2026, les crédits du ministère ont ainsi bondi de 141,14 à 377,04 milliards de FCFA (*lire l'encadré*), soit un changement d'échelle inédit. Parallèlement, les bailleurs soutiennent cette dynamique via des dons ciblés et des lignes de crédit dédiées à la planification sanitaire. La Banque africaine de développement a ainsi accordé en 2025 un financement de 300 millions de FCFA pour élaborer la carte sanitaire nationale, outil essentiel pour hiérarchiser les besoins, planifier l'implantation des hôpitaux et suivre l'évolution du PNDS. Ce soutien complète les ressources publiques et aide à rationaliser les investissements dans un contexte budgétaire contraint.

Les autorités reconnaissent toutefois que ces avancées arrivent après des années de sous-investissement et de critiques sur la qualité des soins. Le défi dépasse désormais la construction de bâtiments : il concerne aussi la disponibilité du personnel qualifié, l'entretien des équipements, la gestion des médicaments, la gouvernance hospitalière et la pérennité des financements. L'enjeu est de transformer ces chantiers en progrès tangibles pour les patients, mesurables en accès, réactivité et résultats sanitaires.

Louise Bibalou-Durand

# « LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DEMEURE UN ACQUIS QUI DOIT ÊTRE CONSOLIDÉ »

*Première femme à diriger l'Agence gabonaise de presse (AGP), Hermine Otounga Souna y engage une modernisation en profondeur. Transition numérique, réorganisation interne et assainissement de la gestion structurent sa feuille de route, avec l'ambition de renforcer la crédibilité éditoriale et l'autonomie financière de l'institution.*

Depuis sa création il y a 65 ans, l'AGP n'avait jamais été dirigée par une femme. Comment avez-vous accueilli votre nomination comme directrice générale de l'AGP, et quelles ont été vos toutes premières priorités ?

**Hermine Otounga Souna :** Ma nomination à la tête de l'AGP est à la fois un honneur et une responsabilité historique. Être la première femme à diriger l'AGP en 65 ans d'existence symbolise une évolution importante dans la gouvernance des médias publics. J'y ai vu une marque de confiance du président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema, que je remercie pour cette nomination à cette très haute fonction, mais aussi un devoir : moderniser l'Agence et renforcer sa crédibilité dans un environnement médiatique en pleine transformation.

Dès ma prise de fonctions, j'ai fixé quatre priorités : la réorganisation interne pour clarifier les missions et instaurer une culture de performance, l'accélération de la transition numérique afin d'adapter nos contenus aux nouveaux usages, la provincialisation, et enfin l'assainissement de la gestion indispensable à la pérennité de l'institution. L'objectif est de faire de l'AGP une agence réactive, professionnelle et économiquement viable.

**Comment votre groupe de presse est-il organisé en interne ?**

L'AGP s'appuie sur un réseau couvrant les neuf provinces du Gabon, avec des correspondants et des bureaux provinciaux favorisant une présence nationale effective. Cette implantation territoriale constitue un atout majeur pour garantir une information de proximité et refléter la diversité du pays. En interne, l'Agence est structurée autour de pôles éditoriaux (AGP site, *Gabon Matin*, AGP audiovisuel, AGP Flash, AGP digital) et d'un pôle administratif, financier et technique.

L'écriture d'agence demeure le socle de notre activité, mais nous encourageons la polyvalence. Certains profils se spécialisent progressivement, notamment dans l'audiovisuel et le numérique, domaines qui exigent des compétences spécifiques.

**En Afrique, les agences de presse publiques sont parfois perçues comme de simples relais institutionnels. Quelles actions concrètes envisagez-vous pour renforcer la**

## Bio

Hermine Otounga Souna est DG de l'Agence gabonaise de presse (AGP) depuis décembre 2025. Titulaire d'une maîtrise en information-communication option communication publique et d'un diplôme d'études supérieures en technologie de l'information option réseau numérique obtenus au Canada, elle débute sa carrière de journaliste peu après son bac comme rédactrice d'articles de presse et chroniqueuse du journal étudiant *Le Front* de l'université de Moncton, puis rédactrice et présentatrice du bulletin d'information, intervieweuse et monteuse pour la radio CKUM de l'université de Moncton, et enfin stagiaire en communication organisationnelle et rédactrice adjointe des articles publiés dans *Le Front*. Stagiaire en technologie de l'information en 2002 chez PGF CONSULTANT INC à Ottawa, elle y conçoit une base de données Oracle et élabore un support pour le système d'information. En 2003-2004, elle est responsable des relations publiques au Bureau des échanges internationaux de l'université de Moncton.

Arrivée au Gabon au poste d'ingénieur commercial à la division marketing de Libertis S.A de 2005 à 2009 puis pour Gabon Telecom en 2009-2010, elle intègre en 2011 le ministère de la Communication et des Médias comme chargée d'études au secrétariat général. Promue chef de service des concours et stages en 2013, elle est ensuite nommée directrice générale-adjointe de la communication avant d'accéder, en 2018, à la direction générale.

### crédibilité éditoriale de l'AGP et déconstruire cette image ?

S'agissant de la crédibilité éditoriale, nous sommes conscients des perceptions parfois associées aux agences publiques. Pour y répondre, nous misons sur le respect strict des règles professionnelles de vérification des faits, de pluralité des sources et de hiérarchisation rigoureuse de l'information ainsi que sur la formation continue des journalistes. Notre ambition est de faire de l'AGP une référence nationale fiable.

### L'hebdomadaire *Gabon Matin* a récemment suspendu sa version papier pour adopter un format numérique. Qu'est-ce qui a motivé cette réorientation ?

Le passage de *Gabon Matin* au tout numérique répond à une réalité économique et stratégique. La presse papier fait face à une hausse constante des coûts d'impression et de distribution, tandis que les usages se déplacent vers le digital. Cette transition permet de réduire les charges fixes, d'améliorer la réactivité éditoriale et d'élargir notre audience. Ce choix vise donc à préserver l'outil de production tout en modernisant sa gouvernance. Le numérique offre également des outils d'analyse d'audience qui facilitent le pilotage stratégique et commercial.

Par ailleurs, un plan d'assainissement progressif est engagé pour éponger la dette estimée à plus de 110 millions de FCFA. Il repose sur la maîtrise des dépenses, la rationalisation des charges et la recherche de partenariats structurants. Parallèlement, nous développons une offre publicitaire digitale plus attractive : bannières web, contenus sponsorisés encadrés et offres packagées. L'enjeu est de renforcer l'autonomie financière de l'Agence.

### L'AGP a accueilli en janvier 2026 à Libreville la 1<sup>re</sup> édition de la Conférence internationale de la presse francophone (CIPREF), qui a réuni des journalistes issus de 25 pays francophones. Quels enseignements en tirez-vous ?

L'accueil à Libreville de la première édition de la Conférence internationale de la presse francophone a constitué un moment fort pour l'AGP. Cette rencontre a permis d'aborder les enjeux majeurs que sont la transformation numérique, l'intelligence artificielle, la lutte



Hermine Otounga Souna,  
directeur général de  
l'Agence gabonaise de presse.

contre la désinformation et les modèles économiques des médias. Le principal enseignement réside dans la nécessité de renforcer la coopération entre agences francophones, notamment en matière de mutualisation de contenus et de partage d'expertise technologique. Pour l'AGP, cet événement a consolidé sa visibilité internationale et affirmé son rôle au sein de l'espace médiatique francophone.

### Le Gabon est passé de la 121<sup>e</sup> à la 41<sup>e</sup> place mondiale en matière de liberté de la presse. Comment expliquez-vous cette progression, confirmée par la récente mission de RSF à Libreville ?

La progression du Gabon dans le classement mondial de la liberté de la presse traduit une amélioration du climat médiatique et un dialogue plus ouvert entre les pouvoirs publics et les professionnels de la presse. La visite de RSF à Libreville s'inscrit dans cette dynamique. Toutefois, la liberté de la presse demeure un acquis qui doit être consolidé. Elle suppose un cadre juridique protecteur, mais aussi un engagement constant en faveur de l'éthique et du professionnalisme. Les réformes engagées visent à renforcer ces garanties afin que les avancées enregistrées soient durables. La liberté de communiquer est indissociable de la responsabilité. C'est dans cet équilibre que l'AGP entend poursuivre sa mission au service d'une information fiable et du développement national.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

# UN TOURNANT À NÉGOCIER FERMEMENT

*Alors que la souveraineté alimentaire s'impose comme l'un des enjeux les plus stratégiques du continent, le Gabon tente d'opérer un virage agricole longtemps annoncé mais rarement concrétisé. La Transition puis la V<sup>e</sup> République ont remis ce secteur au centre du débat public, avec des initiatives pour moderniser la production, étendre les surfaces cultivées et structurer des filières.*

**D**epuis des décennies, l'agriculture est présentée comme un pilier potentiel du développement du Gabon. En intégrant l'agriculture comme sous-axe du 5<sup>e</sup> pilier de son projet de société, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a choisi de s'inscrire dans cette continuité, quoique pas assez fermement selon de nombreux analystes. Subventions, formations, encadrement agronomique, création de pôles agro-industriels, label *Made in Gabon*, mécanisation et lycées techniques agricoles composent l'ossature de cette stratégie. Le Plan national de développement pour la Transition (PNDT) en faisait aussi un axe, avec une enveloppe de 58,6 milliards de FCFA prévue jusqu'à 2026.

## **AGROPAG, pour rompre avec l'immobilisme**

L'enjeu est immense. Le pays importe encore 60 à 70 % de ses denrées alimentaires pour une facture dépassant 450 milliards de FCFA par an, alors que seuls 8 % des 5,2 millions d'hectares de terres arables sont exploités. Pour inverser justement cette tendance, la gouvernance du secteur agricole a été repensée avec, le 26 février dernier, la création de la Société Agropastorale du Gabon (AGROPAG), société à participation publique majoritaire dotée d'une autonomie financière. Elle succède à la Société d'Agriculture et d'Élevage du Gabon (SAEG), dissoute après deux années d'existence et d'atermolements, et elle-même héritière de la SOTRADER, symbole de l'échec du précédent régime en matière d'autosuffisance alimentaire.

AGROPAG est désormais chargée de structurer, développer et moderniser les filières agricoles et pastorales. Ses missions couvrent la mise en valeur des terres, le développement de pôles de production intégrés, l'appui aux producteurs, la transformation et la commercialisation, ainsi que la contribution à la sécurité alimentaire et à la réduction des importations. Les compétences, activités et patrimoines de la SAEG lui ont été transférés de plein droit. Les deux entités ont parfois donné

l'impression de se chevaucher, car AGROPAG existait déjà sous un format hybride durant la Transition.

Les responsables sortants de la SAEG assuraient en janvier dernier disposer d'une flotte suffisante de camions frigorifiques, de véhicules secs et de bétailières pour sécuriser la collecte jusque dans les zones enclavées, au besoin avec l'appui du génie militaire. L'objectif devrait rester inchangé : faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs agricoles connectés au marché, appuyés par d'autres dispositifs publics comme la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) ou la Société de garantie du Gabon, afin de renforcer l'inclusion financière des producteurs.

En attendant, AGROPAG a commencé à produire des résultats. Ses projets – maraîchage, aviculture, élevage laitier et viande – reposent sur des fermes implantées à travers plusieurs villes du Gabon : Oyem, Ntoum,

## **La Banque mondiale, un accélérateur pour l'agriculture gabonaise ?**

Le recentrage stratégique annoncé par la Banque mondiale en octobre 2024 ouvre une fenêtre rare pour l'agriculture gabonaise. L'institution prévoit en effet de doubler ses investissements mondiaux dans l'agro-industrie pour atteindre, d'ici à 2030, 9 milliards de dollars par an auxquels pourraient s'ajouter 5 milliards mobilisés auprès du secteur privé. Une dynamique qui vise en priorité les pays à fort potentiel sous-exploité, dont le Gabon.

Alors que Libreville tente de relancer sa politique agricole, une des solutions est peut-être d'aligner ses réformes sur cette impulsion internationale afin de transformer en moteur de croissance un potentiel encore dormant. L'approche de la Banque mondiale est globale, avec un accent sur des filières clés comme la riziculture et le maraîchage, encore très déficitaires au Gabon. Le sujet est d'autant plus opportun qu'actuellement, le Gabon négocie avec la Banque mondiale un appui financier de 500 millions de dollars (près de 300 milliards de FCFA) en attendant la formalisation d'un autre programme financier avec le FMI.

**CBB**

Culture de manioc, au cœur des enjeux de développement de l'agriculture vivrière au Gabon.



Port-Gentil, Lébamba etc. Début 2026, l'entreprise a annoncé ses premières récoltes, encore modestes mais encourageantes. Le défi reste d'atteindre une échelle critique permettant d'influer réellement sur l'offre alimentaire nationale.

En attendant, l'avenir de la structure s'annonce exigeant, avec la nomination de l'ancien Premier ministre Raymond Ndong Sima à la présidence du conseil d'administration d'AGROPAG. Initiateur des premiers éléments du projet durant la Transition, notamment le lancement de la ferme pilote, il est connu pour son pragmatisme et son expérience managériale. Il est plus que jamais attendu sur ce chantier considéré comme l'un des plus importants de la V<sup>e</sup> République.

### Une planification stratégique

En matière d'initiatives conjointes, le Cadre de programmation pays (CPP) Gabon/FAO 2024-2027 signé en mai 2025 constitue l'un des leviers les plus structurants de la période récente. Troisième du genre, il marque une évolution vers une planification plus stratégique, inclusive et orientée vers les résultats. Aligné sur les priorités nationales du PNDT 2024-2026, sur les objectifs de développement durable des Nations unies (UNSDCF 2024-2027) et sur la stratégie des quatre améliorations de la FAO – production, nutrition, environnement, conditions de vie –, ce partenariat de 6,3 milliards de FCFA vise à renforcer les filières vivrières, améliorer la gouvernance agricole et pro-

mouvoir une économie verte fondée sur l'innovation, la digitalisation et la gestion durable des sols.

Parallèlement, les nouvelles autorités ont misé sur l'augmentation des surfaces cultivables grâce aux Zones agricoles à forte productivité (ZAP). Créées en 2020, cinq zones totalisant 75 000 hectares ont été sécurisées, avec un potentiel d'extension à 285 000 hectares. Deux conventions signées en 2024 ont permis leur démarrage effectif, l'ambition étant de couvrir 50 % de la consommation nationale dès 2025. Toutefois, les premiers résultats restent mitigés : si les défrichements progressent, les plantations tardent à se matérialiser.

### La ZAP, un modèle à stabiliser

Dans le même esprit, un programme de formation des agents du génie militaire aux métiers agricoles avait été lancé en janvier 2022. La convention entre les ministères de la Défense et de l'Agriculture visait à initier les militaires aux techniques de production et d'aménagement afin d'appuyer le développement des ZAP et de faciliter l'accès aux titres fonciers. L'ancien régime envisageait même la création d'un bataillon du génie agricole chargé de valoriser ces zones. Le projet, pas vraiment abouti, a laissé une dynamique : les nouvelles autorités comptent s'appuyer sur les moyens logistiques du génie militaire pour atteindre les zones enclavées et sécuriser la collecte, maillon essentiel pour garantir des débouchés aux producteurs.

**Cherolle Brinda Bouss**

# L'INTERDICTION DU POULET IMPORTÉ ACCÉLÈRE LA RELANCE DE LA FILIÈRE AVICOLE

*Prévue pour 2027, la fin des importations de poulet de chair marque un tournant pour l'aviculture gabonaise. En restructurant la filière et en stimulant l'investissement local, les autorités veulent réduire une dépendance alimentaire qui coûte au pays plus de 60 milliards de FCFA par an.*

Dans la continuité des réformes engagées pour renforcer la souveraineté économique et alimentaire du Gabon, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a annoncé le 30 mai 2025 que l'importation de poulet de chair serait interdite à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027. Cette décision, prise dans un contexte de forte dépendance aux importations, vise à transformer en profondeur la filière avicole nationale et à relancer la production locale. Elle implique des investissements importants dans les infrastructures

agricoles, un accompagnement renforcé des éleveurs et une refonte des stratégies d'alimentation animale. Au-delà de ses effets économiques, la mesure ambitionne également de dynamiser les zones rurales grâce à la création d'emplois et à l'émergence d'un véritable écosystème local autour de la filière avicole. Le délai accordé avant l'entrée en vigueur de l'interdiction offre aux acteurs du secteur une période de transition pour se structurer, investir et se préparer à répondre durablement à la demande nationale. En valorisant le *Made in Gabon*, les autorités souhaitent faire de cette réforme un levier de



Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

Le développement de fermes avicoles constitue l'un des leviers pour renforcer la production locale de poulet de chair au Gabon.



transformation structurelle, invitant les professionnels à moderniser leurs outils de production et à proposer des produits compétitifs capables de satisfaire une demande croissante. Sept mois après l'annonce de l'inter-

## Le Gabon renforce sa filière bovine avec l'arrivée de 1 000 têtes de bétail

Le Gabon a réceptionné en janvier 2025 un lot de 1 000 bovins destiné à renforcer une filière élevage encore peu développée mais stratégique pour l'avenir agricole et économique du pays. Convoyé vers Ndendé, au sud, le cheptel est présenté comme un levier pour réduire la dépendance aux importations de viande, même si l'opération soulève des défis économiques, environnementaux et sociaux.

L'objectif est de consolider la sécurité alimentaire et de préparer la fin des importations de poulet de chair en 2027. Le pays reste exposé aux variations des marchés internationaux, ce qui fragilise son autonomie. En développant un élevage bovin plus robuste, les autorités espèrent stabiliser l'approvisionnement, mais se heurtent à des contraintes : infrastructures limitées, manque d'abattoirs modernes, faibles capacités de transformation et déficit de compétences techniques.

Pour réussir, le Gabon devra renforcer la formation des agriculteurs et éleveurs, indispensable à la productivité et à la pérennité du cheptel. L'enjeu environnemental est tout aussi crucial : un élevage intensif peut accroître la pression sur les pâturages et les ressources en eau. Une gestion durable des espaces naturels sera donc essentielle pour préserver les écosystèmes. Sur le plan social, l'arrivée de ces bovins représente une opportunité pour les communautés rurales : création d'emplois, dynamisation locale, nouvelles perspectives pour les jeunes et les femmes. Mais ces bénéfices nécessitent des dispositifs d'accompagnement et un accès équitable aux ressources.

En définitive, cette opération constitue un pas important vers une plus grande autonomie alimentaire. Sa réussite dépendra de la capacité du pays à relever simultanément les défis liés aux infrastructures, aux compétences, à la gestion durable des ressources et à l'inclusion des populations rurales. **L.B. -D.**

diction d'importation des poulets de chair, les dirigeants du Groupement d'intérêt avicole (GIA), dont son président Denis Ovono Mezui, ont tenu le 15 décembre 2025 une réunion de travail au cabinet de Mark-Alexandre Doumba, alors ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural par intérim. Le GIA a présenté sa feuille de route détaillant la stratégie de structuration et de montée en puissance de la filière avicole nationale. Cette rencontre a aussi permis de faire un état des lieux des priorités, d'identifier les principaux goulots d'étranglement et de définir les axes stratégiques devant conduire à la transformation en profondeur du secteur avicole gabonais.

### Le GIA en première ligne pour structurer la montée en puissance du secteur

Au cours des échanges, il a été rappelé que les importations alimentaires, et en particulier la viande de poulet, représentaient chaque année entre 63 et 65 milliards de FCFA selon Jean-Jacques Mouyabi, directeur géné-

ral de l'Élevage. Il a indiqué que le Gabon dépendait massivement des importations de poulet de chair, évaluées à environ 55 000 tonnes/an entre 2020 et 2024, tandis que la production locale demeurait très faible, autour de 4 000 tonnes/an provenant essentiellement de poudeuses de réforme. Pour les autorités gabonaises, cette situation n'est plus soutenable, d'où la nécessité d'une meilleure structuration de la filière, condition indispensable à une mise en valeur efficace du potentiel national et à l'atteinte de l'objectif de souveraineté alimentaire. « *L'objectif est de jeter les bases d'une agriculture durable et souveraine* », expliquent-elles, tout en soulignant le caractère stratégique de l'aviculture dans l'économie nationale.

Conscientes du poids de la dépendance aux importations sur la balance commerciale et la sécurité alimentaire, les autorités gabonaises ont engagé une réforme structurante. Pour inverser la tendance, un programme national de relance de la filière avicole a été lancé, prévoyant la création de six fermes modernes réparties sur le territoire. Annoncé en juillet 2025 par le chef de l'État, ce projet vise à renforcer la production locale, attirer les investissements privés et stimuler l'emploi rural. « *Le Gabon doit pouvoir nourrir sa population avec ses propres ressources* », déclarait Brice Clotaire Oligui Nguema lors d'une visite à 38 km de Libreville à la ferme AGROPAG de Ntroum, présentée comme vitrine de cette ambition agricole.

Sous la houlette du ministère de l'Agriculture de l'époque, un recensement national des éleveurs a été déployé du 15 juillet au 31 août 2025 afin d'identifier les producteurs, mesurer leurs capacités et définir un plan d'appui technique et financier. Les résultats, attendus cette année, doivent orienter les futures politiques publiques. Le sujet a d'ailleurs dominé le forum sur la souveraineté alimentaire du 25 août 2025 à Libreville : le vice-président d'alors, Alexandre Barro Chambrier, y a insisté sur « *l'urgence d'agir pour éviter toute rupture d'approvisionnement* ».

L'interdiction des importations de poulets de chair représente un enjeu économique et politique majeur. La réussite de cette stratégie dépendra d'une logistique plus performante, d'une montée en compétences des éleveurs et d'un accès élargi aux financements. Elle pourrait constituer un tournant déterminant pour la sécurité alimentaire. En misant sur la relocalisation de la production et la valorisation des ressources nationales, le président Brice Clotaire Oligui Nguema vise à faire du Gabon « *un pays maître de sa production et de sa consommation* ». Une orientation cohérente avec l'objectif de réduire durablement la dépendance aux importations d'ici à 2030, et de consolider ainsi une économie plus résiliente.

**Louise Bibalou-Durand**



Le groupe  
**Fraternité Matin**

- PRESSE
- ÉDITION
- IMPRIMERIE
- PUBLICITÉ

■ NOTRE VISION  
Inspirer et mettre en œuvre  
des solutions MÉDIAS offrant  
une expérience client unique

# UNE AGRICULTURE RÉINVENTÉE POUR ATTIRER LES JEUNES

Malgré un potentiel agricole exceptionnel, le secteur ne représente que 5 % du PIB.

Pour Pacôme Kossy, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, ce décalage est une opportunité : transformer durablement les systèmes agro-industriels et redéfinir les modèles de réussite de la jeunesse.

Le Gabon dispose de 5,2 millions d'hectares de terres arables, d'un climat favorable et de ressources hydriques abondantes, mais la filière reste sous-développée. Ce paradoxe montre que le défi dépasse les infrastructures et le financement : il touche aux mentalités et à l'imaginaire collectif. En effet, Pacôme Kossy estime que son pays doit « *engager un travail pédagogique profond. Mais il ne s'agit pas simplement d'encourager les jeunes à aller aux champs. Il s'agit de repositionner les systèmes alimentaires comme un espace moderne d'opportunités économiques.* » Le ministre rappelle que « *lorsque l'on parle d'agriculture, beaucoup imaginent uniquement la production primaire. Or attirer les jeunes ne doit pas se limiter aux maillons agricoles. Les opportunités sont également dans les maillons dits non agricoles.* » L'agriculture contemporaine englobe en effet la transformation, la logistique, la commercialisation, le marketing, le numérique agricole, la maintenance, la banque et l'assurance agricoles, les fintechs rurales, la traçabilité ou encore l'e-commerce alimentaire : un écosystème complet, capable d'attirer une nouvelle génération. Le ministre est conscient du fait que pour séduire la jeunesse, il faut aussi redéfinir les modèles de réussite. Longtemps, celle-ci s'est confondue avec le bureau, l'administration, le statut : beaucoup rêvaient d'un grand bureau plutôt que d'une grande entreprise.

## L'État doit accompagner cette transition par l'incubation d'entreprises rurales.

Il est temps de valoriser d'autres trajectoires, celles d'entrepreneurs agricoles performants, de transformateurs, d'exportateurs, de start-up agri-tech...

Selon Pacôme Kossy, la réussite doit être associée à la création de valeur plutôt qu'à la seule position hiérarchique. Une économie solide repose sur un secteur privé

### L'agriculture, nouveau moteur de la refondation économique

Avec un budget 2026 porté à 6 358,2 milliards de FCFA, soit + 51 % par rapport à 2025, le gouvernement opère un tournant : l'agriculture cesse d'être un secteur d'appoint pour devenir l'un des leviers centraux de la souveraineté alimentaire et de la transformation économique. « *Notre département change d'échelle* », souligne le ministre de l'Agriculture Pacôme Kossy. Son budget passe en effet de 20,81 milliards de FCFA en 2025 à 82,36 milliards en 2026, soit une progression inédite de 61,54 milliards.

Cette hausse vise d'abord à corriger un sous-investissement structurel. Sans pistes rurales, sans filières organisées, sans dispositifs performants de santé animale, il est impossible d'attirer durablement le secteur privé. Elle permettra ensuite de financer les chaînes de valeur prioritaires – riz, volaille, manioc, plantain – en concentrant les moyens sur la mécanisation, la transformation, la biosécurité, les infrastructures rurales et la modernisation de la gouvernance sectorielle. Enfin, ce budget doit jouer un rôle d'amorce : réduire les risques, clarifier les règles, envoyer un signal fort aux investisseurs. Chaque franc, souligne le ministre, devra produire un impact mesurable : davantage de production nationale, plus d'emplois, moins d'importations. La souveraineté alimentaire n'est pas un slogan : c'est une stratégie qui s'investit, se construit et se pilote avec rigueur.

P. de M.

dynamique, et l'État doit accompagner cette transition par la formation technique, l'incubation d'entreprises rurales, l'accès au financement, la sécurisation du foncier, la simplification administrative et une meilleure visibilité. L'objectif est donc de « *permettre aux jeunes Gabonaises et Gabonais de voir les systèmes alimentaires non pas comme un choix par défaut, mais comme un choix d'ambition* ». L'avenir du pays ne se construit pas uniquement dans les bureaux, mais aussi dans des exploitations modernisées, des unités de transformation et des entreprises agro-industrielles compétitives où se trouvent les opportunités de la prochaine génération.

Paul de Manfred

# « BÂTIR UN SYSTÈME AGRICOLE MODERNE, PRODUCTIF ET SOUVERAIN »

*Fort d’une expérience forgée dans plus de quarante pays, Pacôme Kossy revient en tant que ministre de l’Agriculture, de l’Élevage et du Développement rural au Gabon avec une conviction : la souveraineté alimentaire est devenue un impératif. Il entend engager une transformation structurelle des systèmes alimentaires, réduire la dépendance aux importations et installer une culture de résultats au service de la diversification économique.*

Après près de vingt ans passés au sein des Nations unies dans plusieurs pays, qu’est-ce qui vous a convaincu de revenir au Gabon et d’accepter le portefeuille de l’Agriculture, un ministère particulièrement exposé, au cœur de réformes structurelles majeures et d’attentes très fortes ?

**Pacôme Kossy :** Durant plus de vingt années au sein du système des Nations unies et du Groupe de la Banque mondiale, j’ai eu le privilège de travailler sur des politiques publiques et des stratégies de transformation dans plus de quarante pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Cette expérience m’a fait comprendre de l’intérieur les conditions réelles qui permettent à un

sens du devoir : lorsque l’on a acquis une expérience internationale dans la conduite de réformes complexes, il vient un moment où elle doit être mise au service de son propre pays. Enfin, une ambition de transformation : l’agriculture n’est pas un secteur périphérique, mais au contraire le socle d’une diversification économique réussie. C’est un levier puissant de création d’emplois pour les jeunes et les femmes, de développement des PME-PMI, d’industrialisation agroalimentaire et d’aménagement équilibré du territoire. Ce décalage entre notre potentiel et nos performances doit progressivement être résorbé. Je ne suis pas revenu pour gérer l’existant. Je suis revenu pour contribuer à bâtir un système agricole

moderne, productif, compétitif et durable, un système qui réduit notre dépendance aux importations et qui redonne confiance aux producteurs gabonais. Je suis également revenu parce que

**« L’agro-industrie peut réduire les importations, attirer l’investissement et accroître la valeur ajoutée nationale. »**

pays d’engager une transformation structurelle réussie. Mais à un moment donné, une question essentielle se pose : où mon expérience peut-elle avoir le plus d’impact ? Le Gabon est aujourd’hui à un tournant décisif de son histoire économique. Notre pays dispose d’atouts considérables : des terres disponibles, des ressources hydriques abondantes, un capital naturel exceptionnel et une jeunesse dynamique. Pourtant, nous continuons d’importer une part significative de notre alimentation. Cette dépendance n’est pas une fatalité : elle résulte de choix structurels passés et peut être corrigée par des réformes cohérentes, méthodiques et ambitieuses.

Mon retour répond à une triple conviction. Il y a, avant tout, une conviction personnelle : la souveraineté alimentaire est une question de dignité nationale, de stabilité sociale et de sécurité stratégique. À cela s’ajoute un

je crois profondément en la vision du président de la République, chef de l’État, chef du gouvernement. Cette vision ouvre une fenêtre d’opportunité historique. Mon rôle est d’y contribuer avec rigueur, méthode et sens des résultats.

**L’agriculture et l’élevage relèvent autant de la gouvernance et de la discipline administrative que de la production. Alors que les campagnes gabonaises attendent des réponses en matière d’emploi, de revenus et de sécurité alimentaire, quelle dynamique entendez-vous impulser pour améliorer la performance de votre département, désormais central pour la stabilité sociale ?**

Il est important d’élargir le cadre. Lorsque l’on parle d’agriculture et d’élevage, on pense immédiatement à la production. Or l’enjeu dépasse largement les champs et



Pacôme Kossy, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural.

le cheptel : il s'agit de systèmes alimentaires. Parler de systèmes alimentaires, c'est structurer l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production jusqu'au consommateur final. Cela inclut la logistique, la transformation, la commercialisation, le financement, les technologies et l'organisation des marchés. Autrement dit, il s'agit de bâtir des chaînes de valeur intégrées et performantes. Cette approche répond à trois objectifs : connecter efficacement les producteurs aux marchés car sans articulation entre maillons agricoles et non agricoles, infrastructures, transformation et distribution, la pro-

duction seule ne crée ni valeur durable ni stabilité des revenus. Or l'objectif est d'avancer vers une souveraineté alimentaire structurée. Il s'agit également de créer des emplois décents tout au long de la chaîne. Les opportunités ne se limitent pas aux exploitations agricoles mais concernent aussi la transformation, la distribution, les services financiers, la technologie et l'innovation. Les systèmes alimentaires constituent un véritable écosystème économique ainsi qu'un pilier de la diversification et de la relance économique. L'agro-industrie peut réduire les importations, attirer l'investissement ► (suite p. 210)

## Bio

Pacôme Kossy est ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural de la République gabonaise depuis janvier 2026. Il conduit l'agenda national de transformation des systèmes agricoles et alimentaires avec une priorité claire : renforcer durablement la souveraineté alimentaire du Gabon, moderniser les chaînes de valeur agro-pastorales, créer des emplois pour les jeunes et les femmes, ou encore faire de l'agriculture un moteur de diversification économique et de prospérité nationale. Avant son entrée au gouvernement, il pouvait se prévaloir de 24 ans d'expérience internationale au sein du Groupe de la Banque mondiale et du système des Nations unies, où il a exercé des responsabilités de direction stratégique et opérationnelle dans plus de quarante pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Il a notamment dirigé le Bureau du coordonnateur résident des Nations unies en Érythrée puis au Burundi, coordonnant plus de 30 agences onusiennes et pilotant des programmes majeurs en matière de sécurité alimentaire, de résilience climatique, d'industrialisation durable et de développement des secteurs productifs. Auparavant, il exerçait des fonctions de direction à ONU-Habitat et à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, contribuant à l'élaboration de politiques publiques et de programmes internationaux en faveur du développement territorial, de l'industrialisation et de l'action climatique.

Diplômé en économie, en finance internationale et en ingénierie forestière, Pacôme Kossy est reconnu pour sa capacité à conduire des réformes structurelles, mobiliser des investissements et conclure des partenariats au service d'une transformation durable du secteur agricole. Convaincu que les systèmes alimentaires sont au cœur de la souveraineté nationale et de la transformation économique du Gabon, il met aujourd'hui son expérience internationale au service d'une ambition : produire davantage, transformer localement et créer des opportunités durables pour les Gabonaises et les Gabonais.

► et accroître la valeur ajoutée nationale. Cela implique un changement de culture administrative afin de passer d'une logique de gestion à une logique de résultats, avec des responsabilités claires, des indicateurs mesurables et une exécution disciplinée. Notre rôle n'est pas seulement de produire davantage. Notre rôle est d'organiser un système qui fonctionne, un système qui crée de la valeur, des emplois et une sécurité alimentaire durable.

**Quelle stratégie comptez-vous déployer pour réduire la facture d'importation alimentaire du Gabon, qui couvre encore près de 60 % des besoins nationaux et a atteint 504 milliards de FCFA entre 2021 et 2023 pour des produits comme le riz, la volaille, les huiles alimentaires et des conserves ?**

La réponse est simple dans son principe : pour réduire durablement la facture d'importation alimentaire, nous devons produire davantage et produire mieux localement. Aujourd'hui, en effet, près de 60 % de nos besoins sont couverts par l'extérieur. Entre 2021 et 2023, cela a représenté 904 millions de dollars, soit plus de 500 milliards de FCFA. C'est une sortie massive de devises, mais aussi un déficit d'emplois et de valeur ajoutée nationale.

Notre stratégie repose sur trois leviers. Le premier vise à substituer intelligemment les importations sur des produits stratégiques comme le riz, la volaille ou les huiles alimentaires : il ne s'agit pas de protectionnisme, mais de construire progressivement des chaînes de valeur compétitives, organisées et conformes aux standards de qualité. Le second levier est la clarification et la modernisation du rôle de l'État : nous procédons actuellement à un état des lieux des sociétés publiques du secteur afin d'évaluer objectivement leur performance et leur contribution réelle à la réduction des importations. Le troisième levier, essentiel, concerne l'amélioration de la productivité : produire localement ne suffit pas, il faut produire à des coûts compétitifs. Cela suppose la mécanisation adaptée, l'accès à des intrants de qualité, la formation technique et une meilleure organisation des producteurs et des marchés.

**Le peuple gabonais attend des résultats concrets. Quelle est votre feuille de route pour les 100 premiers jours et quelle impulsion souhaitez-vous donner, en cohérence avec le Plan national de croissance et de développement 2026 ?**

La feuille de route des 100 premiers jours n'est pas un document déclaratif. C'est un outil de pilotage opérationnel, aligné sur le PNCD 2026 et conçu pour produire des résultats mesurables et poser des bases irréversibles. Notre objectif est d'enclencher dès maintenant la transformation structurelle de nos systèmes alimentaires. Notre action s'articule autour de cinq priorités. La première est la souveraineté alimentaire, avec la structuration de la filière poulet de chair, y compris le développement d'un Plan opérationnel d'urgence pour la filière avicole (POUFA), la sécurisation du foncier, les fermes intégrées en PPP, les provenderies, les abattoirs et un cadre de concertation pour maîtriser les coûts en vue des échéances fixées à partir de 2027. La deuxième, dans le prolongement de cette ambition, est la transformation locale qui s'impose avec le lancement du Plan sectoriel agricole 2026-2030 fondé sur l'approche chaîne de valeur. En troisième lieu, pour garantir la stabilité et la confiance des investisseurs, la sécurisation juridique et foncière demeure indispensable en vue d'attirer l'investissement privé. Quatrième point, la crédibilité de notre production nationale, qui repose également sur le renforcement de la santé animale et de la biosécurité. Enfin, la formation et l'innovation doivent inscrire cette dynamique dans le long terme afin de professionnaliser durablement le secteur.

Ces priorités visent à produire des effets visibles sur notre souveraineté alimentaire, sur les prix, sur les produits *Made in Gabon* et sur l'emploi. Elles s'inscrivent pleinement dans la vision du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, qui a placé la diversification de l'économie gabonaise et la transformation de nos systèmes alimentaires au cœur de la refondation nationale.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

## ■ Le Festival des musiques urbaines d'Anoumabo

# LE GABON À ABIDJAN : CULTURE, INFLUENCE ET PARTENARIAT

*Le Gabon déploie sa diplomatie culturelle pour afficher sa présence sur la scène artistique africaine et enrichir son partenariat avec la Côte d'Ivoire. À l'occasion de la 18<sup>e</sup> édition du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA), il veut valoriser ses artistes, affirmer son identité culturelle et intensifier la coopération ivoiro-gabonaise.*

**D**u 28 avril au 3 mai, la participation du Gabon au FEMUA 18 dans les localités ivoiriennes de Marcory, Anoumabo et Dimbokro « s'inscrit dans une dynamique stratégique de diplomatie culturelle visant à renforcer la présence gabonaise sur la scène artistique africaine et à consolider les liens avec la Côte d'Ivoire », a indiqué lors du lancement du festival, le 24 mars dernier à Abidjan, Paul Ulrich Kessany Zategwa, ministre de la Jeunesse, des Sports, du Rayonnement culturel et des Arts, chargé de la Vie associative.

Rappelant que l'invitation officielle remise à Libreville par A'Salfo (Salif Traoré), commissaire général du FEMUA, ne relevait pas du simple geste protocolaire, il a vu en elle la reconnaissance du rôle croissant du Gabon dans la circulation des idées, des œuvres et des talents sur le continent. En acceptant d'être pays invité d'honneur, le Gabon défend sa volonté de mobiliser la culture comme instrument d'influence, de coopération et de projection internationale.

Cette ambition trouve un terrain privilégié dans le FEMUA fondé par A'Salfo (Salif Traoré), leader du groupe Magic System, et devenu en dix-huit éditions l'un des rendez vous culturels majeurs d'Afrique. Le festival constitue en effet une plate-forme unique pour braquer les projecteurs sur les artistes gabonais, promouvoir la diversité de leurs expressions et élargir leur visibilité auprès d'un public panafricain et international. « Dans un contexte où la création artistique est un vecteur essentiel de rayonnement, la présence gabonaise à Abidjan permettra de valoriser des disciplines variées – musique, arts de la scène, traditions orales, patrimoine immatériel – tout en offrant aux créateurs un espace d'échanges professionnels et de collaborations futures », explique le ministre.

Cette orientation s'inscrit pleinement dans l'esprit de la V<sup>e</sup> République gabonaise, dont la Constitution de 2024 consacre la culture comme un pilier de cohésion nationale et un devoir de l'État. En participant au FEMUA, le Gabon traduit en actes cette exigence constitutionnelle : protéger son patrimoine, promouvoir



Libreville – A'Salfo (Salif Traoré), commissaire général du FEMUA et leader du groupe Magic System, remet l'invitation officielle au ministre Paul Ulrich Kessany Zategwa pour la participation du Gabon en qualité de pays invité d'honneur au FEMUA 18.

ses langues et ses traditions, garantir l'accès de tous à la culture et soutenir les industries créatives en tant que leviers de développement. La coopération culturelle entre le Gabon et la Côte d'Ivoire s'en trouve stimulée. Le FEMUA devient un espace de dialogue entre deux nations qui partagent une vision commune : faire de la culture un moteur de transformation sociale et un outil de rapprochement entre les peuples. Cette dynamique ouvre la voie à de nouveaux partenariats institutionnels, à de riches échanges artistiques et à une meilleure intégration des acteurs culturels dans les réseaux régionaux. Le thème retenu pour cette édition, « Intelligence artificielle : menace ou opportunité pour l'Afrique », offre aussi au Gabon l'occasion de présenter une réflexion articulant modernité technologique et héritage ancestral. En valorisant ses systèmes traditionnels de transmission du savoir tout en exposant ses avancées en matière de numérique et d'IA, le pays propose une lecture équilibrée du progrès où innovation et patrimoine se renforcent mutuellement. Enfin, la mobilisation attendue de la diaspora gabonaise en Afrique de l'Ouest constitue un volet essentiel de cette diplomatie culturelle. Parce qu'il fait d'Abidjan un espace de rassemblement, le FEMUA devient un moment de cohésion nationale et de visibilité collective où chaque Gabonais contribue à mettre en lumière l'image de son pays.

Louise Bibalou-Durand



## ■ Politique sportive

# DE L'AMATEURISME À LA RESTAURATION DE LA DIGNITÉ ET DE L'EXCELLENCE

*Précarisé par une gestion scabreuse et l'abandon des athlètes, le sport gabonais renaît de ses cendres sous Brice Clotaire Oligui Nguema, qui érige la méritocratie en principe d'État, valorise le football féminin et réhabilite les infrastructures sportives. Désormais, le sport est un levier central de la restauration des institutions.*

« Le sport ne doit plus être perçu comme un simple divertissement, mais comme un véritable levier de rayonnement pour notre nation. Vous êtes les ambassadeurs de notre dignité retrouvée. (...) L'État prendra désormais ses responsabilités pour que plus aucun athlète gabonais ne se sente abandonné au pied du podium. La récompense de l'effort sera systématique, car celui qui porte haut les couleurs du Gabon mérite la reconnaissance de la patrie. » Ces paroles ont été prononcées le 5 septembre 2024 au Palais Rénovation par le président de la République gabonaise, chef de l'État, chef du gouvernement, Brice Clotaire Oligui Nguema, alors président de la Transition, lors d'une cérémonie solennelle visant à honorer les athlètes gabonais qui se sont illustrés sur la scène internationale les mois précédents. Des paroles aux actes, il décore les médaillés – taekwondo, boxe et karaté – dans l'ordre national du Mérite. Il ordonne ensuite le paiement séance tenante de primes exceptionnelles allant de 5 à 50 millions de FCFA selon la couleur du métal remporté, ainsi que la distribution de bons de logement et de parcelles de terrain aux champions et à ceux qui, avant eux, ont porté haut le drapeau. Brice Clotaire Oligui Nguema transforme ainsi les paroles en actes immédiats et instaure (enfin !) une culture de la méritocratie qui faisait défaut au Gabon. L'athlète n'est plus un « mendiant » de

primes mais un ambassadeur respecté de la patrie. Le 5 septembre 2024 marque ainsi une rupture historique avec un passé sombre et douloureux.

### **Professionnalisation, gouvernance et valorisation de l'athlète**

Pour mettre fin à l'amateurisme, l'État exige désormais une transparence financière absolue des fonds alloués aux fédérations sportives, y compris au Comité national olympique gabonais. L'audit du 21 janvier 2026 a mis à jour des irrégularités juridiques et administratives dans 19 des 22 fédérations. Mises en demeure, elles sont sommées de se conformer aux standards de transparence, sous peine de suppression définitive des subventions. Le nouveau contrat social du sportif repose sur une gestion décentralisée des ligues pour un meilleur développement du sport à l'intérieur du pays, sur la régularité du championnat professionnel de football dont la reprise s'est effectuée le 7 mars dans un format de poule unique de 26 journées, sur la sécurisation sociale et financière du footballeur local par la bancarisation et la régularisation de son statut, et enfin sur le paiement des arriérés de salaires ainsi que sur l'équité de genre. Estimant que « le sport n'a pas de genre dans la Restauration », le chef de l'État entreprend une réforme profonde pour la structuration d'un véritable championnat féminin. Une partie de l'enveloppe globale

de 3 milliards de FCFA est d'ailleurs destinée à cet objectif, avec une gestion soumise aux mêmes règles de transparence et de rigueur : chaque sou versé se justifie désormais par une présence effective et des performances sur le terrain. De plus, les joueuses bénéficient du même statut que leurs homologues masculins : contrats aux normes, reconnaissance nationale, insertion post-carrière, etc.

### Infrastructures et événements scolaires et universitaires

Dès le début, le constat posé par Brice Clotaire Oligui Nguema est alarmant : stades à l'abandon et équipements en ruines. Sa réponse est immédiate : un chantier d'ampleur nationale, et une réhabilitation qui débute par la remise aux normes des stades des CAN 2012 et 2017. À travers le programme Un département, un plateau sont engagés les travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures sportives de proximité, à Libreville comme en province. Dans le même esprit, les jeux scolaires et universitaires de l'OGSSU sont relancés dans une version réactualisée, rebaptisée Jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (ONSSU), avec pour objectif principal la détection des talents supervisée par les directions techniques nationales.

Cette recherche de l'excellence est déjà à l'œuvre au lycée général Augustin Anguilet d'Akanda. Inauguré le 18 novembre 2024, l'établissement regroupe les élèves gabonais les plus brillants et affiche un taux de réussite exemplaire. Il impose une discipline exigeante au service du savoir et de la performance. Ici, l'excellence n'est pas une option, mais une habitude. Son message : « Patriotisme, rigueur et refus de la défaite. » Pour Brice Clotaire Oligui Nguema : « *Le Gabon se construira par la connaissance, la discipline et l'exigence. Au sein de cet établissement, le seul critère d'admission et de maintien sera le mérite et rien que le mérite.* » Deux ans plus tôt, le 25 juillet 2024, à la veille de l'ouverture des Jeux olympiques de Paris, il portait déjà ce même message devant la délégation gabonaise au Village olympique de Saint-Denis, renouant le lien de confiance entre l'athlète et l'État : « *Je suis venu vous dire que toute la nation est derrière vous...* » Chacun des cinq athlètes gabonais qualifiés s'est vu offrir une prime exceptionnelle de 20 millions de FCFA, et chaque entraîneur 10 millions. Le 2 décembre de la même année, une dotation de matériel pédagogique et sportif est accordée à l'Institut national de la jeunesse et des sport (INJS), accompagnée de

1 000 postes budgétaires pour l'intégration des futurs diplômés. Dès sa prise de pouvoir, Brice Clotaire Oligui Nguema relance également la diplomatie sportive. Il reçoit Crésant Pambo, président du Comité national olympique gabonais, et finance la construction d'un nouveau siège, inauguré quelques mois plus tard. Une reconnaissance qui replace le mouvement olympique au cœur de sa politique sportive et aligne le Gabon sur les standards du Comité international olympique. Les travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures sportives s'intensifient à Oyem, Bitam, Koula-Moutou, Lastourville, Franceville, Port-Gentil et Lambaréné. Deux nouveaux lycées de l'Excellence sont prévus à Makokou et Mouila. Ces chantiers stimulent l'économie locale et le secteur du BTP, générant des milliers d'emplois. Autre signal fort : le Gabon a enregistré en 2025 une hausse de 30 % des licences sportives. En outre, les nominations de Paul Ulrich Kessany au poste de ministre des Sports et de Geraldine Robert comme conseillère spéciale illustrent la volonté de confier ce secteur à des profils expérimentés, ancrés dans la réalité du terrain.

La politique sportive de Brice Clotaire Oligui Nguema constitue une rupture majeure avec les pratiques passées. Elle érige le sport en pilier de la restauration des institutions et transforme l'athlète gabonais en partenaire respecté, ambassadeur de la souveraineté nationale. Avec le statut de l'athlète, l'octroi de bourses, le retour des championnats, la construction d'infrastructures de proximité et la relance de la diplomatie sportive, le Gabon redessine les contours d'une économie de la performance. Le vert-jaune-bleu ne flotte plus seulement grâce à quelques champions isolés : il s'appuie désormais sur un État qui assume ses responsabilités. Sous Brice Clotaire Oligui Nguema, le sport gabonais devient la vitrine d'une fierté retrouvée. L'excellence n'est plus une exception : elle tend à devenir une norme.

Lambert Youngou



Le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema renforce son engagement en faveur du sport en scellant un pacte de confiance inédit avec la famille sportive gabonaise.

# « LE SPORT EST UN RÉVÉLATEUR DU POTENTIEL HUMAIN »

*Le ministre de la Jeunesse, des Sports, du Rayonnement culturel et des Arts, chargé de la Vie associative Paul Ulrich Kessany Zategwa, par ailleurs ancien capitaine des Panthères et ancien conseiller spécial du président de la République sur les questions de sport et de culture, doit relever à la tête de ce département ambitieux et transversal un challenge de marathonien auquel sa pratique du sport de haut niveau l'a heureusement préparé.*

Même si les Panthères n'ont pas obtenu leur qualification pour la Coupe du monde 2026, l'ancien capitaine de la sélection analyse leur parcours avec lucidité, bienveillance et espoir en leur capacités, sachant que divers paramètres entrent directement dans le champ d'action du ministère dont il a la charge. « *Ce parcours mérite d'être regardé sans complaisance mais sans ingratitude. Les Panthères ont livré des séquences de jeu qui témoignent d'un réel progrès collectif, d'une cohésion qui se construit, d'une génération qui grandit. Ne pas décrocher la qualification est évidemment une déception que je ressens en tant qu'ancien capitaine mais aussi en tant que Gabonais qui a consacré une partie de sa vie à ce maillot. Bien analysée, elle peut toutefois faire le terreau des plus grandes réussites* », explique-t-il.

Selon le ministre, cette équipe possède des individualités de bon niveau, avec des joueurs qui évoluent dans des championnats exigeants et se frottent quotidiennement à l'élite européenne. Le problème relèverait donc de la capacité à transformer ce talent en cohérence collective sur la durée, ce à quoi il se propose travailler avec méthode et constance. Pour lui, le premier axe d'amélioration a trait à la continuité dans l'encadrement technique, car il est difficile de construire une sélection nationale sur des cycles courts et des ruptures récurrentes : il faut un projet de jeu stable et une identité tactique que les joueurs s'approprient dans le temps. Le deuxième axe est le travail sur la base locale grâce à un championnat national plus compétitif et structuré pour alimenter la sélection en

joueurs aguerris, ce vers quoi tendent les efforts engagés sur la relance du football domestique sous l'impulsion du chef de l'État. Enfin, la question de la préparation mentale et de la gestion des moments à haute intensité est à travailler car les qualifications se jouent souvent sur des détails, des instants de concentration ou de relâchement. Cela étant posé, il dit rester « *profondément convaincu que ce groupe a les ressources pour écrire de belles pages. La page Coupe du monde 2026 est tournée. Mais la suivante, nous pouvons l'écrire différemment, à condition de tirer les bonnes leçons aujourd'hui.* »

## Quand le sport forge la jeunesse citoyenne

Le Gabon souhaitant projeter l'image d'une nation dynamique et sportivement ambitieuse, reste la question de la méthode pour mobiliser la jeunesse afin que le sport devienne un levier d'unité nationale et de développement économique en cohérence avec le Plan national de croissance et de développement (PNCD). Sport et



Entre potentiel individuel et exigence collective, les Panthères incarnent une génération en construction au service des ambitions du Gabon.

jeunesse n'étant pas séparables, l'un constituant le creuset dans lequel l'autre se forge, la solution consiste pour Paul Ulrich Kessany Zategwa à offrir aux jeunes Gabonais un espace pour pratiquer, faire des compétitions et se dépasser, ce qui leur donne non seulement un loisir mais aussi des repères, une discipline et un sentiment d'appartenance, autant de choses dont le Gabon a besoin dans cette phase de refondation nationale.

La mobilisation de la jeunesse passe alors par trois entrées complémentaires. La première est la pratique sportive de masse qui suppose de rendre le sport accessible à tous les jeunes quels que soient leur province, leur milieu social et leur condition physique et, selon le ministre, les plateaux sportifs inaugurés par le chef de l'État constituent une réponse concrète à cet impératif d'équité territoriale. Vient ensuite l'excellence sportive qui implique de donner aux plus talentueux les voies pour s'élever à travers des programmes de détection et de formation comme JET Sportifs ainsi que des passerelles avec des structures de formation de haut niveau. Enfin, l'engagement citoyen par le sport résulte de l'utilisation des compétitions, des clubs et des associations sportives comme d'espaces d'éducation aux valeurs du sport qui sont aussi celles d'une société cohésive : fairplay, respect, effort collectif. Sur le plan économique, la filière sport représente un potentiel considérable insuffisamment exploité au Gabon. En effet, l'événementiel sportif, le tourisme, les équipements, la formation et les médias sportifs forment toute une chaîne de valeur qui peut se structurer autour d'un sport national vivant et compétitif. Cela représente un gisement d'emplois pour les jeunes, un vecteur d'attractivité pour le pays et un facteur de diversification économique que le PNCD a identifié comme prioritaire. Le ministère que dirige l'ancien sportif de haut niveau n'agit pas en solo : « *Nous coordonnons nos actions avec celles des ministères en charge de l'Économie, de l'Éducation, du Tourisme et de l'Emploi pour que chaque initiative sportive, culturelle ou de jeunesse s'inscrive dans une dynamique de création de valeur globale pour le Gabon. C'est cette cohérence d'ensemble qui donnera à nos actions leur pleine portée* », affirme-t-il.

### Une convergence de vues avec le chef de l'État

Ancien conseiller spécial du président Brice Clotaire Oligui Nguema sur les questions relatives au sport et aujourd'hui ministre en charge de ce département, Paul Ulrich Kessany Zategwa a été, dans ses fonctions de conseiller spécial, un collaborateur au service de la



Les jeunes judokas du JET Sportifs 2025, un programme réunissant six disciplines et s'imposant comme un véritable vivier de talents au service la jeunesse.

vision du chef de l'État. « *Une vision claire, cohérente et profondément ancrée dans la conviction que le sport, la jeunesse et la culture ne sont pas des secteurs secondaires de la gouvernance mais au contraire des piliers fondamentaux* », ajoute-t-il, précisant qu'il s'agit là d'une compréhension intuitive et structurée de ce que le sport incarne. Dans les quartiers populaires de Libreville comme dans les villages de l'Ogooué Ivindo, un terrain de sport bien équipé est un espace de paix, de socialisation et d'espoir, ce qui explique la politique d'infrastructures de proximité engagée dès les premiers mois de la Transition. Elle n'avait rien d'une opération de communication mais tout de la traduction en actes concrets d'une conviction profonde : le sport est un révélateur du potentiel humain. Et le Gabon, avec sa jeunesse nombreuse et talentueuse, présente un potentiel immense qui attend simplement d'être détecté, accompagné et valorisé. C'est le sens du programme JET Sportifs inscrit explicitement au point 6.2.c et repris par le programme 2.2. de la finalité 2 du PNCD, le projet de société du chef de l'État qui, plus largement, a une vision intégrée : jeunesse, sport et culture forment un triptyque indissociable du développement humain. Un jeune qui pratique le sport apprend la discipline. Un jeune qui accède à la culture développe son identité et son sens critique. Un jeune qui bénéficie d'un accompagnement institutionnel solide devient un acteur du développement national. C'est cette chaîne de valeur humaine que le ministre des Sports, du Rayonnement culturel et des Arts chargé de la Vie associative doit construire avec la rigueur et l'ambition qui s'imposent. Brice Clotaire Oligui Nuema suit personnellement l'avancement de ces chantiers, avec une attention et une exigence qui obligent à donner le meilleur de soi-même, comme dans le sport. La boucle est donc bouclée...

Andju Ani

# « LES INDUSTRIES CRÉATIVES REPRÉSENTENT AUJOURD'HUI UN LEVIER ÉCONOMIQUE »

*À la tête du ministère de la Jeunesse, des Sports, du Rayonnement culturel et des Arts, chargé de la Vie associative, Paul Ulrich Kessany Zategwa expose les priorités d'une action axée sur la structuration, la performance et la mobilisation de la jeunesse au service du développement du Gabon.*



Paul Ulrich Kessany Zategwa, ministre de la Jeunesse, des Sports, du Rayonnement culturel et des Arts, chargé de la Vie associative.

Dès votre prise de fonction, vous avez annoncé vouloir relancer le sport gabonais. Quelles mesures allez-vous prendre pour rompre avec l'improvisation ?  
**Paul Ulrich Kessany Zategwa :** L'improvisation n'est jamais une fatalité, mais plutôt le symptôme d'une absence de cadre, d'une planification insuffisante ou d'un manque de coordination entre les acteurs. Notre mission, c'est de changer radicalement cette réalité. La première mesure est la mise en place d'un cadre stratégique pluriannuel pour le sport gabonais. Nous travaillons à l'élaboration d'un document de référence qui fixera des objectifs clairs, des indicateurs de performance mesurables et des responsabilités précises pour chaque partie prenante : fédérations, ligues, collectivités, secteur privé. Pour améliorer, il faut mesurer. Et pour mesurer, il faut définir. La deuxième mesure concerne la formation des entraîneurs, des arbitres, des managers sportifs et des dirigeants de fédérations. Le potentiel humain considérable du Gabon est souvent insuffisamment outillé pour relever les défis modernes du sport de haut niveau. La compétence technique et managériale est un investissement, pas une dépense. La troisième mesure a trait aux infrastructures de proximité, chantier déjà engagé par le président de la République et que nous allons compléter par une politique sérieuse de gestion et de maintenance. Un équipement qui ne vit pas, qui n'est pas entretenu, ne peut pas produire les effets escomptés sur la pratique sportive de masse. Enfin, nous travaillons sur la professionnalisation des compétitions nationales. Un championnat crédible, bien organisé, avec des règles respectées et une régularité dans le calendrier, c'est la colonne vertébrale d'un sport vivant. Sur ce point, nous sommes en dialogue permanent avec les fédérations pour construire ensemble des solutions durables. L'idée directrice est simple : nous bâtissons pierre à pierre, avec rigueur, en associant tous les

acteurs. Les performances durables ne se décrètent pas, elles se construisent.

**Comment comptez-vous répartir le budget 2026, en forte augmentation, entre les quatre piliers de votre département que sont le sport, la jeunesse, le rayonnement culturel et les arts ainsi que la vie associative ?** Ce doublement du budget est un signal fort envoyé par le président de la République, chef de l'État. Il traduit

### « Nous voulons bâtir ensemble un Gabon où chaque jeune peut rêver et travailler. »

une conviction que je partage : investir dans la jeunesse, le sport et la culture, c'est investir dans l'avenir du Gabon. C'est une décision courageuse et visionnaire, et je mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe de l'utiliser avec efficacité et rigueur. Sur les priorités, je serai clair : elles s'articulent autour de trois impératifs : structurer, équiper et rayonner. Structurer, c'est renforcer les institutions, les fédérations, les associations de jeunesse et les organes culturels pour qu'ils soient des partenaires fiables de l'action publique. Équiper, c'est poursuivre et amplifier l'effort d'infrastructures engagé par le chef de l'État, tout en garantissant que ces équipements sont accessibles, fonctionnels et correctement gérés. Rayonner, c'est projeter le Gabon sur la scène continentale et internationale à travers le sport, les arts et les industries créatives.

Sans entrer dans une ventilation arithmétique que l'exécution budgétaire précisera dans ses détails techniques, je peux indiquer les grandes orientations. Le sport captera une part significative de l'effort, notamment pour financer la préparation des sélections nationales, l'organisation de compétitions et la formation des encadreurs. La jeunesse bénéficiera d'un investissement accru dans les programmes d'insertion, de citoyenneté et d'entrepreneuriat. Le rayonnement culturel et les arts recevront des moyens renforcés pour soutenir les créateurs gabonais, développer les industries culturelles et financer la promotion internationale de notre

patrimoine. Quant à la vie associative, elle fait l'objet d'une attention particulière, car c'est à travers les associations que l'action publique touche réellement les territoires et les populations. Ce que je veux surtout garantir, c'est que chaque franc dépensé produise un impact visible et mesurable. La reddition de comptes ne sera pas un exercice formel : elle sera au cœur de notre mode de gouvernance.

**En marge de la visite d'État d'Emmanuel Macron, les deux présidents ont participé le 24 novembre 2025 à une séquence dédiée à la créativité, à la recherche et à la jeunesse. Comment voyez-vous la vitalité culturelle du Gabon et le rôle des industries créatives ?**

Cette séquence à l'Institut français du Gabon en présence des deux chefs d'État, bien plus qu'un moment symbolique, a été la démonstration publique que la culture et la jeunesse ne sont pas des accessoires de la diplomatie mais des composantes stratégiques à part entière. J'y vois une forme de consécration de la priorité accordée par le président Oligui Nguema à ces secteurs.

La vitalité culturelle du Gabon est réelle, profonde mais largement sous-valorisée. Nous disposons d'une richesse extraordinaire, de traditions plurimillénaires, d'une biodiversité culturelle qui reflète la diversité de nos terroirs et de nos ethnies, d'une jeunesse créative qui s'exprime dans la musique, les arts visuels, le cinéma, la mode et la littérature avec un talent et une audace remarquables. Ce potentiel existe. Notre rôle est de lui offrir les conditions d'expression, de production et de diffusion qu'il mérite. Les industries créatives représentent aujourd'hui un levier économique que nous ne pouvons plus nous permettre de négliger. Dans de nombreux pays africains, elles contribuent ►(suite p. 218)



La première édition du mini-marathon de la Francophonie, organisé le 22 mars 2026 à Libreville, a rassemblé plus de 700 participants, en présence notamment du ministre de la Jeunesse, des Sports, du Rayonnement culturel et des Arts, chargé de la Vie associative.

## Bio

Paul Ulrich Kessany Zategwa est une figure emblématique du sport gabonais dont le parcours s'inscrit à la croisée du haut niveau sportif et de l'action publique. Milieu de terrain formé au Gabon, international gabonais entre 2002 et 2013, il compte une cinquantaine de sélections avec les Panthères, dont il a aussi été capitaine. Reconnu pour son sens du jeu, son engagement et son leadership, il s'impose comme un joueur clé du milieu de terrain, contribuant à structurer le collectif et à stabiliser le jeu de son équipe. Au cours de sa carrière, il évolue dans plusieurs championnats étrangers en Europe et au Moyen-Orient : Espagne, Géorgie, Israël et France. Ce parcours lui confère une solide expérience des standards du football professionnel ainsi qu'une ouverture sur différentes cultures sportives et divers modèles d'organisation. Il remporte la Coupe de Géorgie lors de son passage au FC Zestaponi et termine sa carrière après un retour au Gabon.

À l'issue de son parcours sportif, il s'implique dans les questions de gouvernance et de structuration du sport gabonais, prenant part aux réflexions sur l'organisation des compétitions et le fonctionnement des instances sportives. En septembre 2023, durant la Transition, il est nommé conseiller spécial du chef de l'État, chef du département Sport, Culture et Jeunesse à la Présidence. Confirmé dans ces fonctions en mai 2025 à l'issue de l'élection présidentielle, il est nommé le 1<sup>er</sup> janvier 2026 ministre de la Jeunesse, des Sports, du Rayonnement culturel et des Arts, chargé de la Vie associative. À la tête de ce ministère, il porte l'ambition de renforcer la structuration des filières sportive et culturelle, d'améliorer la gouvernance et d'inscrire durablement ces secteurs comme des leviers de cohésion sociale, d'insertion et de développement économique.

► de manière croissante au PIB, créent des emplois pour les jeunes et construisent une *soft power* durable. Le Gabon a tous les atouts pour suivre cette trajectoire, à condition d'investir dans les structures de formation, de production et de distribution, et de créer un cadre juridique et fiscal qui encourage les créateurs à s'installer et à travailler dans leur propre pays.

**Vous avez échangé avec l'ambassadeur de France au Gabon en janvier dernier. Quelle forme d'assistance la France est-elle prête à apporter et quelles attentes formulez-vous ?**

S'agissant de la coopération franco-gabonaise, les échanges avec l'ambassadeur de France ont été substantiels et encourageants. La France manifeste une disposition réelle à accompagner notre pays dans trois domaines qui relèvent directement de mon ministère : le renforcement des capacités dans le secteur culturel, notamment à travers les réseaux de l'Institut français, le soutien à la formation sportive de haut niveau, avec des échanges entre techniciens et encadreurs, et enfin l'appui aux politiques de jeunesse, en particulier sur les thématiques de l'entrepreneuriat culturel et du volontariat.

Mes attentes sont que cette coopération soit une coopération d'égaux, fondée sur la réciprocité et le respect de nos choix souverains. Nous ne cherchons pas de tutelle, nous cherchons des partenaires qui nous aident à former nos experts, à financer des projets structurants, à ouvrir des portes sur les marchés culturels internationaux et qui, en retour, trouvent dans la vitalité culturelle gabonaise une source d'inspiration et d'enrichissement mutuel. C'est à cette condition que le partenariat franco-gabonais dans ces domaines prendra toute sa dimension.

**Le peuple gabonais attend de ses gouvernants des résultats visibles. Quelle est votre feuille de route pour vos 100 premiers jours ?**

Cette attente du peuple gabonais est légitime, saine et nécessaire. Un gouvernement qui ne se soumet pas au regard de ses concitoyens manque à l'une de ses missions essentielles. Ma feuille de route pour ces 100 premiers jours s'organise autour de quatre axes d'action simultanés, parce que nous n'avons ni le luxe du temps ni celui de la séquentialité. Le premier axe, c'est le diagnostic et la concertation. Dans les premières semaines, j'ai tenu à rencontrer et je rencontre encore l'ensemble des acteurs de mon périmètre ministériel : fédérations sportives, acteurs culturels, organisations de jeunesse, associations, collectivités territoriales, partenaires techniques et financiers. On ne peut pas gouverner efficacement sans écouter ceux qui sont au contact direct des réalités du terrain. Ce diagnostic permanent nourrit nos décisions et les rend plus justes. Le deuxième axe, c'est la mise en mouvement des chantiers prioritaires. Nous accélérons sur la structuration des ligues et fédérations en exigeant plus de rigueur dans leur gouvernance et leur redevabilité financière. Le troisième axe concerne le rayonnement culturel. Nous travaillons pour 2026 à l'élaboration d'un agenda culturel national ambitieux qui valorise nos artistes, nos traditions et nos industries créatives, et qui positionne le Gabon comme un acteur culturel incontournable sur le continent. La culture n'est pas un ornement mais une industrie, un levier diplomatique et un facteur de cohésion nationale. Enfin, le quatrième axe est celui du pilotage et de la transparence. Nous déployons des outils de suivi de l'action ministérielle pour évaluer régulièrement les résultats obtenus et ajuster le cap si nécessaire.

Pour conclure, je dirai que nous avançons avec méthode, avec humilité et avec détermination. Chaque étape franchie nous rapproche du Gabon que nous voulons bâtir ensemble, un Gabon où chaque jeune peut rêver et travailler, où le sport porte nos couleurs avec fierté et où la culture rayonne bien au-delà de nos frontières.

*Propos recueillis par Andju Ani*

# Gabonactu .com

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS  
AU SERVICE DE L'ACTUALITÉ.

WWW.GABONACTU.COM



**FAITES-NOUS CONFIANCE POUR TOUTS BESOINS DE COMMUNICATION  
(PUBLICITÉ, PUBLI REPORTAGE, COMMUNIQUÉ DE PRESSE, ARTICLES DE PRESSE...)**

TEL. : (241) 66-60 76-62 - (241) 77-60-47-18 EMAIL : WEBMASTER@GABONACTU.COM     #GABONACTU.COM

# « LA DIPLOMATIE SPORTIVE PERMET DE SE FAIRE ENTENDRE »

*Crésant Pambo, président du Comité National Olympique du Gabon (CNOG) depuis 2022, revient sur les multiples chantiers mis en route et les stimulantes réussites engrangées, sachant toutefois que le chemin est encore long pour réaliser l'exaltante ambition de faire du Gabon une grande nation de sport.*

Élu le 23 juillet 2022 à la tête du Comité National Olympique du Gabon (CNOG), vous aviez alors présenté plusieurs axes stratégiques, notamment la création de la TV CNOG et l'acquisition d'un terrain destiné à votre institution. Aujourd'hui, quel bilan de vos actions pouvez-vous dresser ?

**Crésant Pambo :** Le CNO, à l'image de notre pays, connaît de grandes transformations et nourrit de vraies ambitions pour satisfaire les exigences des dirigeants et répondre aux espoirs de notre jeunesse. Le bilan après trois années est largement positif, et ce dans cinq domaines clés : le domaine financier avec l'accroissement des ressources, le domaine patrimonial avec l'édification du siège de l'institution, le domaine administratif avec les recrutements et la construction de l'administration, le domaine de la formation et du développement de l'expertise, et enfin le domaine de la communication avec la création de la chaîne CNOG TV. Dans le domaine financier, le CNO a réussi la performance de multiplier par trois ses ressources en passant en 2024 d'un budget annuel habituel de 180 millions de FCFA à près de 600 millions. Cette augmentation s'explique par le fait que pour la première fois depuis la création du CNO, l'État a pu lui accorder des crédits à hauteur de 300 millions de FCFA. En plus des 180 millions traditionnellement reçus du CIO, des partenaires étrangers ont accompagné le CNO, et notamment l'ambassade de France avec un fonds d'équipement France (FEF) de 100 000 euros pour créer un Executive Master à l'intention des DTN (directeurs techniques nationaux) et des dirigeants des organisations sportives, ainsi qu'un appui de 60 000 euros pour l'achat de matériel sportif et de l'équipement audiovisuel destiné à la mise en production de la chaîne CNOG TV. Dans le domaine patrimonial, l'inauguration le 14 août 2025 du nouveau siège du CNO (SDF depuis 60 ans !) ouvre une nouvelle ère. Ce joyau architectural R2 bâti sur 3 000 m<sup>2</sup>

en face du Stade de l'amitié est immergé dans un bassin scolaire comptant plus d'une dizaine d'établissements. C'est incontestablement le plus beau siège d'un CNO en Afrique noire, et nous le devons aux efforts et à la volonté du chef de l'État. Il reste à présent à terminer la première piscine olympique du pays sur un espace mitoyen du siège, et un gymnase doté d'un restaurant pour les sports de combat. L'exploitation de la piscine et du gymnase sera non seulement une source additionnelle de revenus pour le CNO, mais elle constituera aussi une « fabrique de champions » compte tenu du vivier d'élèves résidant aux environs.

Dans le domaine administratif, il fallait améliorer l'efficacité de notre fonctionnement. En 2022, le CNO comptait 4 collaborateurs : deux cadres, une technicienne de surface et un coursier, en dehors des élus bénévoles qui, donc, ne perçoivent pas de rémunération. Un plan de recrutement ambitieux a été déployé pour permettre à des jeunes Gabonais de trouver un emploi et de s'épanouir dans la gestion du sport. Ce

## Bio

Crésant Pambo est président du Comité National Olympique du Gabon depuis juillet 2022, une activité menée de front durant deux ans, de 2022 à 2024, avec celle de DGA du Trésor public entamée en 2020. Il vient d'être élu au bureau de l'Association Francophone des Comités Olympiques en qualité de trésorier général.

Cet expert en comptabilité publique, management de la qualité, gestion des projets complexes est titulaire d'un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle en sciences économiques obtenu en 1993 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en France, d'un diplôme d'inspecteur central du Trésor de l'École nationale des services du Trésor, en France d'un MBA en finances de l'UQUAM à Montréal au Canada (2008). Il a par ailleurs été lauréat en 2018 d'un diplôme d'inspecteur des finances publiques à la ENFIP, en France.

Sa carrière professionnelle débute en 1999 comme chargé de cours à l'Institut de l'Économie et des Finances, s'y poursuivant jusqu'en 2017. Parallèlement il exerce successivement les fonctions de trésorier municipal à la mairie de Libreville, de directeur de l'audit au Trésor public, d'agent comptable des Bourses (agent national des Bourses du Gabon), d'inspecteur des Services et enfin de DGA du Trésor public du Gabon. Précisons également que Crésant Pambo exerce comme consultant senior, est administrateur général des finances et directeur associé de cabinet conseil à Libreville.

sont 14 salariés qui ont été recrutés pour la comptabilité, l'informatique, la gestion administrative et l'audiovisuel. Par ailleurs, 15 étudiants issus des universités de Libreville et de l'ENA sont en stage académique au CNO et y préparent leur mémoire, signe de son attractivité et gage d'une montée en compétences à moindre coût. Autre point important : la mise à disposition, à la demande du président du CNO, d'un expert technique international (ETI) par le ministère français de l'Europe via l'AFD pour assurer la mission de conseiller sportif et de DTN du CNO. Ce fonctionnaire, un cadre de très haut niveau payé par le gouvernement français, a dirigé des sportifs ayant obtenu des médailles olympiques et a travaillé longtemps pour le ministère des Sports et dans des cabinets de préfets en France. Il accompagne la structuration de la politique de performance et la stratégie de développement du sport de haut niveau. L'ambition de professionnaliser le CNO en pourvoyant tous les emplois prévus dans les statuts lui donnera encore plus d'efficacité grâce à des ressources bien formées ainsi qu'à des règlements et procédures de mise aux normes afin d'obtenir, dans quelques années, une certification ISO 9001.

S'agissant de la formation et du développement de l'expertise, l'encadrement des athlètes constituait un point de fragilité dans la réalisation des performances. La réponse a été la création d'un parcours de formation pour les DTN et les dirigeants : un Executive Master a débuté en 2025 en partenariat avec l'Université numérique du Gabon (UNG), un cursus dans lequel de nombreux enseignants de renom de l'INSEP et du MEMOS du CIO dispensent des cours. La première cohorte sortira en 2026, et ce programme sera ouvert aux autres pays d'Afrique. La finalité est de sanctuariser l'emploi de DTN, notamment par des conditions de formation et d'expertise. Évidemment, dans ce secteur, le Gabon a des places à prendre et peut même devenir un centre d'excellence pour des formations de haut niveau avec l'appui du CIO. Actuellement, en dehors du football, aucun DTN n'est réellement formé dans les fédérations : ce sont d'anciens athlètes qui accomplissent cette mission délicate. Ce constat de carence concerne d'ailleurs l'ensemble de l'Afrique et, avec les difficultés à obtenir des visas pour l'Europe, une déconcentration des pôles de formation de qualité fait sens.

Enfin, dans le domaine de la communication, un besoin



de maîtrise a conduit l'organisation à créer sa propre chaîne en streaming sur Youtube. Cet outil présente l'actualité du CNO et promeut les valeurs olympiques, les athlètes et les fédérations. C'est la clé de voûte de la communication au CNO, car il est l'outil de production de tous les contenus déployés sur la chaîne et l'ensemble de nos plates-formes digitales. La chaîne a bénéficié de l'accompagnement de l'ambassade de France pour l'acquisition du matériel de la régie ainsi que pour la formation du personnel. À partir de l'année prochaine, elle créera un réseau de club télé dans les établissements scolaires afin que les élèves s'initient aux métiers de l'audiovisuel en vue de susciter des vocations et une production externalisée chez les amateurs.

**Quels sont aujourd'hui le mécanisme de financement du CNOG, la physionomie des fédérations** ▶(suite p. 222)

► **sportives gabonaises et la place du sport dans le développement et l'épanouissement des citoyens, sachant que le Gabon a participé à près d'une dizaine d'éditions des Jeux Olympiques d'été ?**

Depuis sa création, le CNO a été financé exclusivement par le CIO. Notre arrivée a permis d'accroître les ressources en mobilisant les financements de l'État, et surtout de certains bailleurs un peu rétifs qui, désormais, nous font confiance, comme l'ambassade de France et quelques autres ambassades ainsi que des privés. Pour ce qui est des fédérations, elles ne vivent pour la plupart que des subventions de l'État, un modèle de financement public tronqué et peu performant. Le sport est à considérer comme un marché parmi d'autres, dont le financement sera plus efficace et plus abondant

**«Le projet Sport-Étude est une première mondiale d'une collaboration entre un lycée français et un CNO pour offrir un double parcours d'excellence scolaire et sportif.»**

avec des fonds privés qui, par définition, cherchent la rentabilité et surtout une pérennité. Dans ce sens, l'offre en matière de sport doit être attractive. Nous comptons comme membres du CNO 16 fédérations réparties en deux catégories : celles qui ont assez de maturité pour produire un peu de performance (sports de combat, football) et celles qui sont reléguées au stade de la démonstration et du développement. Si le secteur doit devenir un vrai marché, un travail de structuration et d'amélioration de la gouvernance s'impose. Le sport occupe une place importante dans la vie et les aspirations des Gabonais, qui s'identifient à leurs athlètes, peu nombreux, de classe mondiale. C'est une part de rêve de réussite pour la jeunesse et d'espérance de victoire pour les nombreux passionnés. Il importe donc que ce domaine agisse comme amplificateur de développement et facteur de cohésion sociale.

**Le 14 octobre dernier, vous avez été reçu en audience au Palais du Bord de Mer par le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema aux côtés de votre homologue sénégalais dans le cadre des Jeux Olympique de la Jeunesse (JOJ) prévus à Dakar en 2026. Quel rôle le Gabon entend-il jouer dans la mobilisation auprès des autres pays africains ?**

Mon collègue président du CNO du Sénégal et moi avons eu l'immense privilège d'être reçus en audience par SEM le président de la République, et nous lui avons présenté les JOJ qui se tiendront à Dakar en 2026. Le slogan « le Sénégal organise mais l'Afrique

accueille » résume ce souhait du Sénégal de mobiliser toute l'Afrique pour la réussite de cet événement planétaire qui se déroulera pour la première fois sur notre continent. Le comité d'organisation nous a donc fait l'amitié du déplacement à Libreville pour en assurer la promotion compte tenu de la place stratégique de notre pays, et surtout de sa stabilité, avec le souhait de l'ériger en porte-voix en Afrique centrale. Honoré de cette confiance, le chef de l'État a marqué son accord de principe pour que le Gabon y prenne part, et surtout pour un engagement aux côtés du Sénégal afin d'offrir au monde une belle manifestation, une belle fête. Un groupe de travail, sous la supervision du ministre des Sports, a été créé pour plancher sur le projet de participation du Gabon, qui ne sera pas seulement sportif. En effet, le Gabon compte au Sénégal sa plus grande diaspora après la France, et il est question d'embarquer cette communauté très dynamique dans le but, d'une part, de renforcer le lien de coopération entre les deux pays et, d'autre part, de faire de cette ressource un vrai levier de développement du Gabon.

Le projet à l'étude se structurera autour de trois volets : sportif, culturel et économique. Des compatriotes gabonais seront placés auprès du comité d'organisation des JOJ Dakar 2026 soit en contrat salarié, soit en bénévolat, pour appuyer le Sénégal dans l'organisation de cet événement planétaire et, par la même occasion, acquérir une belle expérience en la matière.

**Le projet Sport-Étude du CNOG lancé en 2024 avec le soutien de l'ambassade de France au Gabon et du lycée français Blaise Pascal vise à renforcer la formation des jeunes athlètes. Contribuera-t-il à mieux préparer les sportifs gabonais aux JOJ de Dakar ?**

Le projet Sport-Étude est une première mondiale d'une collaboration entre un lycée français et un CNO pour offrir un double parcours d'excellence scolaire et sportif. Dans un pays comme le nôtre à faible population, ce type de modèle peut être la clé de la réussite dans le sport de haut niveau : comme dans le sport universitaire aux USA, la ressource viendrait du vivier scolaire. Cela évite aux meilleurs athlètes, très peu nombreux, d'être confrontés au choix de privilégier le sport au détriment des études. Par ailleurs, les conditions d'encadrement sont nettement améliorées : l'élève est mieux suivi par des professionnels scolaires et sportifs qui communiquent entre eux dans l'intérêt du jeune sportif. Au terme de leurs études, les élèves sportifs du programme obtiennent le bac français, un vrai sésame pour continuer leurs études en France et, bien sûr, y pratiquer le sport de haut niveau afin d'éclorre au meilleur moment

Le nouveau siège du Comité national olympique bâti sur 3 000 m<sup>2</sup> en face du Stade de l'amitié est immergé dans un bassin scolaire comptant plus d'une dizaine d'établissements. Ce joyau architectural est incontestablement le plus beau siège d'un CNO en Afrique noire.



de leur carrière dans le cadre le plus approprié. Il s'agira en suite de filiariser ce modèle de production de sportifs de haut niveau et de développer un vrai réseau de classes sport-étude sur l'ensemble du territoire. Ce sont donc ces jeunes qui sont pressentis pour tenter la qualification pour les JOJ à Dakar. La visite récente du président français au Gabon a d'ailleurs démontré une nouvelle fois l'attrait de ce projet : les élèves du programme ont été présentés au président Macron, qui a eu un long entretien avec eux lors de l'inauguration de l'Institut français du Gabon, saluant cette initiative et demandant à l'ambassadeur une attention particulière et un accompagnement approprié dans ce programme qui pourra faire école.

**Pouvez-vous revenir sur les objectifs du programme « Jeune et Talent sportif », dont le lancement a eu lieu en juin dernier à Libreville, rassemblant des garçons et filles de 8 à 16 ans autour de six disciplines avec le soutien de la Fondation Ma Bannière ?**

Au terme de ces trois années de notre mandat, le bilan du programme en 5 piliers présenté aux membres – et qui suscite l'adhésion des électeurs – est plus que satisfaisant : les quatre piliers que sont l'amélioration de la gouvernance, l'optimisation financière, la relation gagnante avec le CIO et l'appui aux fédérations nationales ont été mis en œuvre ; seul le pilier relatif au développement du sport, qui ne dépend pas uniquement du CNO, reste à parfaire. Nous projetons donc avec sérénité l'ambition du chef de l'État de faire du Gabon une nation de sport, ce qui demandera de reconsidérer la place du sport dans la stratégie et le développement

du pays. Ce département ne sera plus la dernière roue du carrosse, il apportera sa part de contribution en emplois et en points de croissance, au grand bonheur de nos populations.

Il s'agit de faire du sport un véritable instrument d'influence et de rayonnement, à l'instar des pays du Golfe dans leur stratégie de l'après-pétrole : ils ont obtenu l'organisation de 70 % des grands événements planétaires en sport, ce qui montre à quel point la diplomatie sportive permet de se faire entendre. Cela passe aussi par l'accès des Gabonais aux boardings des instances internationales et de la gouvernance mondiale du sport. Aucun Gabonais, à l'heure actuelle, n'est membre du CIO ou ne préside une fédération internationale. Il s'agira aussi de réaliser des performances, et notamment d'obtenir une médaille aux JO de 2032 en améliorant l'ingénierie avec professionnalisme dans la gestion de cette mission de service public. Nous devons également candidater pour l'organisation d'un événement sportif majeur comme les Jeux africains ou les Jeux du Commonwealth, et en tirer profit pour le développement de notre pays. La mise en œuvre du Plan national de croissance et de développement favorisera, à n'en pas douter, par la construction d'infrastructures sportives et hôtelières, la préparation dans cette course à l'organisation des méga-événements sportifs. La vision et la stratégie vont se construire au terme d'une nécessaire « concertation nationale pour la vision du sport au Gabon à l'horizon 2032 » à organiser l'année prochaine afin de tracer les fondations et l'ambition du sport de la 5<sup>e</sup> République.

*Propos recueillis par Lucie Delage-Morin*

# PLONGEON DANS L'UNIVERS DE NOÉLIE LACOUR, CHAMPIONNE GABONAISE DE NATATION

*Nageuse internationale et figure montante du sport gabonais, Noélie Lacour s'illustre par son exigence et sa détermination. Elle revient sur son parcours et ses ambitions.*

**Quand avez-vous découvert la natation, et pourquoi en avoir fait une carrière professionnelle ?**

**Noélie Lacour :** J'ai découvert la natation très jeune grâce à mes parents, au départ simplement pour apprendre à nager. Plus tard, je suis arrivée au triathlon un peu par hasard, et la natation est rapidement devenue ma discipline de prédilection. En voyant des athlètes représenter le Gabon en natation, j'ai compris que c'était ce que je voulais faire. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de m'engager sérieusement dans cette voie.

**Qui a été votre plus grande source de soutien ou d'inspiration en début de parcours ?**

Ma principale source de motivation vient avant tout de moi-même. Ma famille a toujours été très présente et m'a constamment soutenue. En termes d'inspiration sportive, Simone Manuel est une athlète que j'admire énormément, tant pour son parcours que pour ce qu'elle représente.

**Comment trouvez-vous l'équilibre entre sport de haut niveau, vie personnelle et études ?**

Ma vie sociale est assez limitée, surtout depuis que je suis aux États-Unis. Je partage mon temps entre les entraînements et les études. Avec le temps, j'ai appris à trouver un certain équilibre en m'accordant des moments pour moi et en appréciant les choses simples du quotidien.

**Que signifie pour vous le fait de représenter le Gabon à l'international ?**

Représenter le Gabon est une immense fierté et une vraie responsabilité. Cela me pousse toujours à donner le meilleur de moi-même, car je ne représente pas uniquement ma personne, mais tout un pays.

**À quoi ressemble une semaine d'entraînement, et comment préservez-vous votre santé mentale ?**

Une semaine type représente environ 20 heures d'en-

traînement : 6 de musculation et le reste dans l'eau. Les journées commencent très tôt et, à ce niveau, la discipline repose plus sur l'habitude et le travail constant que sur la motivation. Pour préserver ma santé mentale, j'échange régulièrement avec mes proches et j'accepte l'inconfort. Cela m'aide énormément.

**Quelle est votre épreuve ou style de nage favori ?**

Mes épreuves favorites sont le 50 et 100 mètres nage libre et papillon. Je suis plutôt sprinteuse. Ce sont les



distances qui me correspondent le mieux et sur lesquelles j'ai obtenu mes meilleures performances.

**Comment utilisez-vous la technologie dans votre entraînement ?**

La technologie occupe une place importante dans ma préparation. Nous utilisons beaucoup la vidéo, aussi bien à l'entraînement qu'en compétition, afin d'analyser les images avec les coaches, d'identifier les points à améliorer et de les corriger plus efficacement.

**Comment adaptez-vous votre préparation face à des nations mieux équipées ?**

J'ai fait tous les efforts nécessaires pour m'entraîner dans les meilleures conditions possibles : recherches, démarches, finances. Ce n'est pas simple mais finalement, l'environnement dans lequel je m'entraîne aujourd'hui me permet de progresser et de rester compétitive tout en représentant au mieux le Gabon.

**Avez-vous déjà vécu une course avec une forte pression, et comment l'avez-vous gérée ?**

Les Jeux Olympiques ont été un moment de forte pression. Et pour ne pas me laisser submerger, je reste focalisée sur ma course en utilisant des techniques de respiration et de concentration.

**Parlez-nous de votre exploit sur 200 m à Accra, au Ghana...**

Avant la course, je me répétais : le 200 m papillon n'est pas une distance pour laquelle je m'entraîne spécifiquement. Je nage plutôt le 50 et le 100 papillon ou crawl. Donc, cette course était assez inattendue dans mon programme. Mais malgré tout, le travail que je fais sur le papillon, notamment lors des entraînements pour préparer le 100 m, m'aide forcément. Et puis j'aime nager le papillon, donc je prends aussi du plaisir à m'aligner sur ce type de course.

Pendant la course, j'étais assez détendue, justement parce que ce n'est pas ma spécialité. Cela enlève beaucoup de pression. Mon objectif était simplement de donner le meilleur de moi-même. Je savais juste qu'une médaille était possible. Pourquoi ne serait-elle en pas or ? Mais sans me mettre de stress particulier. Après la course, j'ai été submergée par une immense fierté mêlée à une grosse part de surprise. Rempoter cette course et offrir la première médaille d'or au Gabon est une émotion puissante. J'étais aussi heureuse de voir les membres de la Fédération partager cette joie avec moi après la course.

**Quels sont les plus grands défis et opportunités pour la natation au Gabon ?**

La natation reste encore peu connue et peu développée au Gabon, et beaucoup de personnes ignorent l'existence même des clubs ou de la Fédération. Pourtant, le potentiel est réel. Le Gabon est bordé par l'océan, la natation est essentielle pour la sécurité, la santé et la prévention des noyades. Avec de bonnes infrastructures, davantage de clubs, de formations et de compétitions, ce sport pourrait véritablement se structurer et se développer.

**Que pensez-vous du championnat national de natation organisé le 15 décembre dernier à Libreville, et quel rôle aimeriez-vous y jouer à l'avenir ?**

Je n'étais pas présente, mais j'ai suivi l'événement à

distance grâce aux publications de la Fédération. J'ai été très heureuse de voir l'engagement et l'ambiance positive ! À l'avenir, j'aimerais pouvoir y transmettre mon expérience acquise à l'étranger, afin de contribuer au développement de la natation au Gabon.

**Quel message souhaitez-vous adresser aux jeunes filles gabonaises ?**

Je leur dirais de croire en elles, de poursuivre leurs rêves et de travailler dur. Le chemin ne sera pas toujours facile, mais avec de la persévérance et de la confiance en soi, tout devient possible.

**Quel impact souhaitez-vous avoir sur la perception du sport féminin et de la natation en Afrique ?**

J'aimerais contribuer à faire évoluer la perception du sport féminin et le rendre plus visible et accessible. La natation est encore peu développée, mais cela évolue peu à peu, notamment au Gabon. Mon objectif est de participer à cette évolution et d'encourager une meilleure reconnaissance de la natation et du sport féminin en général.

**Quels sont vos objectifs à court terme ?**

À court terme, je vise de bonnes performances lors des compétitions universitaires aux États-Unis et une qualification pour les championnats nationaux. Sur le plan international, je souhaite réaliser de belles performances aux Jeux Africains et me rapprocher au maximum des finales mondiales.

**Les Jeux Olympiques font-ils partie de vos objectifs ?**

Oui, clairement. Étant encore jeune, je me projette sur les années à venir avec cet objectif en tête. Mon plan est de m'entraîner dans les meilleures conditions possibles afin de progresser chaque saison. Les Jeux Olympiques seraient une étape majeure, mais pas forcément la fin de ma carrière.

**Souhaitez-vous rester impliquée dans la natation après votre carrière ?**

Oui, c'est un objectif important pour moi. Le sport et la natation sont une vraie passion, et j'aimerais rester impliquée, notamment en Afrique, afin de contribuer au développement du sport et de transmettre à d'autres ce que la natation m'a apporté. C'est mon objectif.

**Quel conseil donneriez-vous à la jeune Noélie qui commençait à nager ?**

De croire en elle, de ne pas se sous-estimer, d'oser et de ne pas avoir peur d'essayer. On n'a rien à perdre et tout à gagner.

*Propos recueillis par  
Lambert Youngou*

# KENZA-GWENDOLYNE FALANA : UN TALENT AU MARTEAU



Kenza-Gwendolyne Falan, vice-championne d’Afrique U20 au lancer de marteau.

*À seulement 18 ans, Kenza-Gwendolyne Falana pulvérise le record national du Gabon avec un jet stratosphérique à 59,26 mètres. Une performance réalisée en janvier 2026 et qui lui a valu le prestigieux titre de Sportive de l’année 2025 lors des Oscars du sport à Antony, en France. La première athlète gabonaise du lancer de marteau se confie à Économies Africaines.*

**Avec un père ancien basketteur, tu baignes dans l’environnement sportif depuis l’enfance...**

**Kenza-Gwendolyne Falana :** J’étais une enfant très active : rollers, vélo, course... J’ai

commencé par le tennis, que j’aimais beaucoup, il y a une dizaine d’années. Puis je me suis tournée vers le basketball, que je pratiquais avec mon père, en club et au collège. Le sport a toujours été ma façon de me dépasser.

**Comment une adolescente gabonaise qui vit en France se retrouve-t-elle à lancer le marteau, une discipline si technique, jamais pratiquée au Gabon ?**

À 15 ans, alors que j’étais en terminale, ma mère m’a inscrite en athlétisme car je rêvais de devenir athlète. J’ai d’abord commencé par le sprint, mais mon entraîneur a rapidement remarqué ma puissance et m’a orientée vers les lancers. J’ai ainsi pratiqué le disque, le poids et le marteau. C’est finalement à 18 ans, en intégrant le centre Athletica, que je me suis spécialisée dans cette discipline.

**Tu as choisi de défendre les couleurs du Gabon. Qu’as-tu ressenti la première fois que tu as représenté ton pays ?** C’était une évidence : je suis gabonaise. Représenter mon pays m’a remplie de fierté. Même si j’espérais l’or aux Championnats d’Afrique U20, ma médaille d’argent reste le fruit de beaucoup d’efforts. J’ai énormément appris. L’absence de reconnaissance officielle a été déstabilisante, mais elle ne remet pas en cause ma détermination.

**Tu viens de battre le record national du Gabon avec un lancer à 59,26 mètres. Avais-tu conscience, au moment**

**du jet, que tu écrivais une page d’histoire ?**

Je savais que j’avais travaillé pour atteindre ce niveau. Lors de ce lancer, je me suis concentrée sur ma technique et j’ai fait confiance à mon corps. Avant cette compétition, j’ai participé à plusieurs stages intensifs : un stage international en Afrique du Sud, autofinancé, avec mon entraîneur Baptiste Lacourt et l’athlète Rose Loga [Ndlr : championne de France], puis, un autre à Fontainebleau, en France, financé par mon club Athletic Clubs 92. Ce record est le résultat d’un travail constant et d’un accompagnement précieux. Et je sais que ce n’est que le début.

**Tu brilles aussi au poids et au disque. Ces disciplines sont-elles complémentaires ou alternatives ?**

Les techniques sont très différentes, parfois même opposées. Ce n’étaient pas des plans B, mais des disciplines qui m’ont permis de mieux comprendre mon corps et les exigences de l’athlétisme. Aujourd’hui, je me concentre pleinement sur le marteau.

**Depuis l’obtention de ta médaille d’argent aux Championnats d’Afrique U20 en 2025, où en est ta progression ?**

J’ai gagné en confiance. Avant, j’étais souvent anxieuse. Aujourd’hui, je parviens à rester concentrée et à me rappeler que le sport doit avant tout rester un plaisir.

**Le haut niveau impose des sacrifices. Quels ont été les moments les plus durs physiquement et moralement dans ton parcours naissant ?**

Avant d’intégrer le centre Athletica, je passais plus de trois heures par jour dans les transports entre mon université et mes deux sites d’entraînement. C’était éprouvant physiquement. Après ces longues et pénibles journées de déplacements, de cours et d’entraînements, je devais étudier et faire mes devoirs. Depuis que je suis au centre Athletica où je suis hébergée, j’ai un

site unique d'entraînement, les heures de transport ont diminué et la charge d'entraînement est devenue plus intense : jusqu'à cinq heures par séance, quatre fois par semaine. C'est un rythme soutenu, mais cela me forge. Et je suis reconnaissante, avec la grâce de Dieu, car je tiens le rythme, et mes résultats sportifs et scolaires sont satisfaisants.

**Le financement et les déplacements sont parfois complexes pour les athlètes de la diaspora. Comment gères-tu ce stress en plus de tes entraînements ?**

J'essaie de me concentrer sur mes études, mes entraînements et ce que je peux contrôler. L'incertitude autour des Championnats du Monde U20, par exemple, reste pesante, surtout sans soutien institutionnel. Ma mère a saisi les autorités et nous attendons toujours une réponse.

**Y a-t-il eu un moment insolite ou une galère de compétition qui t'a finalement rendue plus forte ?**

En juillet, quelqu'un est parti avec mon marteau tout neuf lors d'une compétition. J'ai dû lancer avec le sien. Cela m'a appris à être plus vigilante et à apprécier mon matériel, surtout lors des compétitions internationales.

**Ta maman est décrite comme ton « indéfectible soutien ». Quel rôle joue-t-elle dans ton quotidien d'athlète ?**

Elle est mon pilier moral et financier. En tant que mère de 6 enfants [Ndlr : *Kenza est la 4<sup>e</sup> de la fratrie*], elle me suit et m'accompagne autant qu'elle le peut. Elle me taquine parfois sur mes contre-performances, mais elle croit en moi, et je la rassure sur le fait que la progression n'est pas toujours linéaire. Je lui dis merci pour tout. Je veux lui montrer que ses efforts n'ont pas été vains et que je continue de grandir, sportivement et humainement.

**Tu as été sacrée Sportive de l'année 2025 aux Oscars du Sport. Reçois-tu plus d'attention de la part des autorités gabonaises ?**

Il y a eu une aide ponctuelle pour payer le centre Athletica cette saison, mais beaucoup reste à notre charge. Malgré mes performances et une reconnaissance au niveau international, à l'instar de l'Oscar du Sport qui m'a été décerné, je n'ai pas officiellement le statut d'athlète de haut niveau au Gabon. Du coup, ma demande de bourse olympique ainsi que celle de financement de ma préparation aux championnats du monde prochains restent sans réponse.

**Quel objectif te fixes-tu pour les Championnats du monde juniors Eugene 2026 prévus en août prochain aux États-Unis ?**

Marquer les esprits et viser le podium. Je sais que le niveau est très élevé, mais je veux faire mes preuves.

**La barrière des 60 mètres est-elle une pression supplémentaire ?**

Oui, mais c'est une pression positive, et elle me pousse à progresser. Avec un lancer à 59,46 mètres aux Championnats de France de lancers hivernaux à Nice, je me rapproche clairement de cet objectif et je me sens capable de franchir ce cap prochainement.

**Quels sont tes objectifs de carrière dans cinq ans ?**

Les Jeux de la Francophonie 2027 à Erevan et les JO 2028. Avec des moyens adaptés et un soutien structuré, tout devient possible.

**Quel regard portes-tu sur Odette Mistoul et Carine Mekam, figures emblématiques des disciplines de lancer au Gabon et pionnières du haut niveau féminin ?**

Je les admire profondément. Elles ont ouvert la voie et démontrent que le Gabon peut briller dans les disciplines de lancer.

**Réalisés-tu que tu es en train d'écrire l'histoire du marteau au Gabon ?**

Oui. C'est une grande responsabilité, et je veux donner au monde entier une belle image de mon pays dans cette discipline.

**« J'essaie de me concentrer sur mes études, mes entraînements et ce que je peux contrôler. »**

**Te sens-tu investie d'une mission particulière pour développer les lancers au Gabon ?**

Si mes performances inspirent d'autres jeunes à

se lancer, alors j'aurai le sentiment d'avoir accompli quelque chose d'important.

**Te vois-tu comme un modèle pour les jeunes filles au Gabon ?**

Oui. Je veux leur montrer que l'on peut commencer tard et réussir, sans se comparer aux autres.

**Quel conseil donnes-tu à la petite fille de Libreville, de Port-Gentil ou d'Oyem qui n'a jamais vu de marteau d'athlétisme ?**

N'aie pas peur d'essayer. Crois en toi. D'où que tu viennes, tu peux atteindre les étoiles. L'essentiel est de découvrir ce qui te fait vibrer, te passionne !

*Propos recueillis par Lambert Youngou*

# LE « TEDDY RINER GABONAIS » FAIT TAIRE LES DOUTES

À seulement 17 ans, Ndongo Bauï Brahidy porte déjà sur ses épaules le poids des attentes qu'il suscite, mais aussi celui de la catégorie des + 90 kg. Surnommé le « Teddy Riner gabonais », ce jeune judoka se livre dans cet entretien exclusif où il évoque son parcours, ses performances et ses ambitions.

**Félicitations pour vos médailles de bronze en individuel et par équipe aux Jeux africains scolaires d'Alger 2025. Avec le recul, quel est votre sentiment après cette performance ?**

**Ndongo Bauï Brahidy :** Je suis satisfait d'avoir obtenu ces deux médailles de bronze, par équipe et en individuel. Malgré tout, avec le recul, j'aurais aimé faire beaucoup mieux.

**Parlez-nous de l'ambiance, du niveau de cette compétition et de cette première expérience au niveau continental.**

Sur le plan continental, les adversaires sont vraiment excellents. Leur niveau d'entraînement est très élevé, bien supérieur au nôtre. L'atmosphère est incroyable. J'étais très heureux, et ma motivation en a été décuplée. J'ai vraiment envie de revivre ce genre d'expérience.

**La compétition par équipe est souvent très intense. Quel a été le facteur clé ayant permis à l'équipe gabonaise de décrocher la médaille de bronze ?**

Sachant que nous étions en infériorité au nombre d'athlètes, nous avons adopté une stratégie simple mais implacable : tout donner lors de la finale pour la médaille de bronze face à l'équipe zambienne.

**Dans votre catégorie (+90 kg), y a-t-il un combat ou un adversaire qui vous a particulièrement impressionné ?**

Le judoka tunisien a déployé une panoplie de techniques qu'il maîtrisait efficacement. Néanmoins, je suis particulièrement fier de mon combat remporté par 10 à zéro contre le champion algérien Abderrahmane Ouared, en individuel, lors du Tour 2 de la catégorie Hommes + 90 kg. Avant le combat, le public me donnait perdant, car l'Algérien était considéré comme le champion incontesté. Pendant le combat, alors que j'ajustais ma prise, il m'a déséquilibré et plaqué au sol. J'ai entendu le gymnase exploser de joie. Mais la fierté pour mon pays a pris le dessus : hors de question de perdre ce combat ! J'ai dit à mon adversaire : « Tu es un menteur ! » Et d'un seul mouvement, je l'ai renversé et immobilisé pendant

dix secondes ! Ippon ! C'était fini. Le public, d'abord choqué, n'en revenait pas. Mais après un silence, il m'a longuement acclamé ! C'était ma plus belle revanche, mon plus beau souvenir.

**Quelle leçon retenez-vous de cette expérience en Algérie ? Une seule : le travail paie. Pour obtenir de très bons résultats en compétition et décrocher des médailles, il faut se donner à fond et travailler sérieusement.**

**Quel est l'élément déclencheur qui vous a attiré vers le judo ?**

C'est mon père, ceinture noire de karaté, qui a décidé de m'inscrire au judo dès l'âge de 3 ans. Plus tard, il m'a expliqué que c'était notamment en raison de ma taille et de mon poids. À cet âge, je donnais déjà l'impression d'être un enfant de 5 ou 6 ans.

**Quels sont les défis techniques et stratégiques liés spécifiquement à la catégorie de +90 kg ?**

Il faut beaucoup travailler le cardio et le renforcement musculaire, mais aussi maîtriser les techniques pratiquées par les catégories inférieures afin d'être le plus complet possible.

**Parlez-nous de votre routine d'entraînement à l'approche d'une compétition majeure.**

Pour une compétition continentale, la charge de travail est poussée à son maximum. Les entraînements se déroulent du lundi au vendredi, pendant 2 mois, de manière intensive et sans répit. Durant cette période, tout est organisé autour des études, des entraînements et du repos. Pour atteindre le haut niveau, il y a des sacrifices qu'il faut accepter de consentir.

**Comment gérez-vous la pression et le stress avant un combat ?**

J'écoute de la musique. Cela me permet de faire le vide et de garder mon calme avant de monter sur le tapis.

**Qui sont les modèles qui vous inspirent en judo, au**

### Gabon ou à l'international ?

Au Gabon, c'est Maître Mélanie Engouang, notre légende. Pour nous, c'est la plus grande athlète gabonaise de tous les temps dans cette discipline (*Ndlr: directrice technique nationale, Mélanie Engouang est sept fois championne d'Afrique, vice-championne du monde militaire et plusieurs fois championne des Jeux africains.*) À l'international, il y a l'incontestable Teddy Riner, le Français. Pour moi, il est le plus grand champion au monde. J'admire également le judoka japonais Tatsuru Saitō.

### Vous êtes un jeune athlète. Comment parvenez-vous à concilier les exigences du sport de haut niveau et vos études ?

Ce n'est pas facile. J'ai un emploi du temps scolaire très chargé : du lundi au vendredi, je suis en cours de 7 h 30 à 17 h. Avec mes parents, nous faisons comme nous pouvons pour que je puisse assister aux entraînements. Parfois, c'est impossible à cause des embouteillages ou des devoirs à rendre impérativement le lendemain. Je suis en classe de 1<sup>re</sup> scientifique, ce qui demande de la concentration.

### Quel rôle joue votre entourage dans votre progression en tant qu'athlète ?

Ma famille, mes encadreurs, mes amis et même mes professeurs m'encouragent énormément. Ils me communiquent leurs énergies positives au quotidien. J'ai beaucoup de chance.

### Y a-t-il des sacrifices importants que vous faites pour atteindre ce niveau de performance ?

Absolument ! Les sorties entre amis, l'alimentation, le temps de repos, etc. Par exemple, j'ai même dû sacrifier mes vacances et prolonger mon entraînement afin de participer aux Jeux d'Alger.

### Après cette médaille de bronze, quels sont vos prochains grands objectifs ?

Devenir champion d'Afrique, clairement. Rempoter les Jeux africains, décrocher une qualification aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Dakar 2026 et y obtenir une médaille.

### Quels aspects techniques ou physiques souhaitez-vous améliorer dans les mois venir ?

Techniquement, je souhaite perfectionner mon Uchi-Mata et mon Harai-Goshi (*Ndlr: deux techniques de projection parmi les plus spectaculaires du judo, combinant l'action de la jambe et de la hanche.*) Physiquement, je veux améliorer mon cardio et mon renforcement



Ndongo Bauï Brahidy, jeune judoka gabonais, double médaillé aux Jeux africains scolaires 2025.

Dieudonné/Gombo

musculaire, afin de gagner en endurance et en puissance.

### Qu'aimez-vous le plus lorsque que vous enfilez votre judogi et montez sur le tapis ?

J'adore cette sensation d'être en mission pour mon pays et pour ma famille. Cette adrénaline me donne une énergie indescriptible et me pousse à donner le meilleur de moi-même.

### Un message personnel à partager ?

Aux jeunes qui hésitent encore, je dis : lancez-vous. Avoir un rêve est facile, mais le réaliser devient impossible quand on hésite. Pratiquez le sport avec amour, passion et sans aucune tricherie. C'est cette mentalité qui fera de vous de grands champions.

Par ailleurs, j'aimerais que l'État investisse davantage dans d'autres disciplines sportives, surtout celles qui portent haut le drapeau du Gabon. Il n'y a pas que le football : les talents existent dans toutes les disciplines, y compris celles qui ne sont jamais mises en lumière.

*Propos recueillis par Lambert Youngou*

# QUAND MÉMOIRE PATRIMONIALE ET CRÉATION CONTEMPORAINE COEXISTENT POUR LE MEILLEUR

*Arts rituels, savoir-faire artisanaux et expressions contemporaines constituent autant de facettes du riche éventail de pratiques culturelles ancrées dans les territoires du Gabon. Un patrimoine vivant et évolutif aujourd'hui valorisé pour contribuer au rayonnement du pays.*

**A**u Gabon, la culture ne se limite pas à un héritage figé mais s'intègre dans la continuité vivante des pratiques des communautés et des territoires. Rites initiatiques et créations artisanales traversent les générations et constituent l'un des socles de l'identité nationale. Parmi les expressions culturelles les plus emblématiques figurent les masques traditionnels, véritables œuvres d'art des cérémonies rituelles et spirituelles dans les sociétés initiatiques. Chaque masque possède sa fonction, son esthétique et sa symbolique, reflétant la diversité des groupes culturels du pays. Du masque blanc fang aux formes épurées jusqu'aux représentations plus stylisées du sud du territoire, cet art témoigne d'une maîtrise technique et d'une profondeur symbolique remarquables. Les régions du sud-est, elles, notamment le Haut-Ogooué, se distinguent par des traditions artistiques plus discrètes comprenant la sculpture et les pratiques rituelles.

## Un artisanat d'exception

L'artisanat gabonais se distingue aussi par la richesse de ses matériaux et de ses savoir-faire : bois sculpté, poterie, fibres végétales et textiles composent un univers créatif où chaque objet raconte une histoire. La pierre de Mbigou s'impose comme l'un des symboles les plus

forts du patrimoine artisanal gabonais. Extraite dans la province de la Ngounié, cette stéatite est travaillée depuis des générations par les artisans, qui façonnent des sculptures aux lignes sobres et aux formes expressives. Déjà reconnue comme indication géographique, elle fait aujourd'hui l'objet d'une valorisation accrue, l'ambition étant d'en faire un label d'excellence. L'artisanat s'affirme progressivement comme un secteur structuré capable de créer de la valeur, de soutenir l'emploi local et de participer au rayonnement culturel du pays.

## Une scène culturelle tonique

La culture gabonaise se caractérise aussi par sa capacité à se réinventer dans des formes contemporaines, notamment la musique, la mode ou les arts visuels. Plusieurs événements en témoignent : à Libreville, le Festival Gabao Hip-Hop, rendez-vous de référence pour les cultures urbaines en Afrique centrale, ou les Rencontres internationales des arts et de la culture mettant en valeur des expressions artistiques locales. Par ailleurs, la présence du Gabon sur des scènes internationales comme le FEMUA, où il a été invité d'honneur, inscrit sa création artistique dans des circuits élargis de visibilité.

Une nouvelle génération d'artistes qui témoigne de la diversité et de la maturité de la scène gabonaise rayonne également au-delà de ses frontières : Shan'L avec une pop urbaine largement diffusée sur le continent, Ba'Ponga avec des textes engagés ou encore Pierre Claver Akendengué, plus enraciné et référence majeure ayant contribué à faire connaître la musique gabonaise à l'international.

Ainsi, cohabitation et interpénétration du patrimoine et de la création assurent à la culture gabonaise une attractivité qui fait d'elle un précieux levier de développement. En valorisant ses savoir-faire, en structurant ses filières et en affirmant son identité, le pays acquiert une stature reconnue sur la scène régionale et internationale.

Anna de Neuville



Festival de l'ethnie Fang au Gabon : des hommes portant des masques traditionnels en bois blanc ornés de motifs géométriques typiques des Fang.



**Vivez l'expérience  
GOLD'N BLACK,  
où chaque soir devient  
exceptionnel**

Quartier Louis  
À 50 m de l'Assiette d'Or  
Libreville - Gabon  
**Tél. : (+241) 060 44 79 92**




Le GOLD'N BLACK, votre lounge chic et cosy,  
vous accueille chaque après-midi dès 15h pour  
des instants de détente raffinés autour de cocktails,  
champagnes et gourmandises à partager.


**After-work festif le vendredi, soirées vibrantes  
jusqu'à l'aube le week-end.**

**Privatisation sur mesure pour vos événements**



 @Goldn.blk

 @gold\_n\_blk

 @gold'n black



# Invest in Gabon ANPI-GABON

Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon



## Les **5** grandes missions de l'ANPI-GABON

Promotion des investissements et des exportations

1

Accompagnement des promoteurs

3

Proposition & suivi des réformes sur le cadre des affaires

5

Mise en oeuvre des partenariats public-privé (PPP)

2

Création & développement des entreprises

4